Bibliothèque numérique
medic@

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc.

1787, n° 70. - Paris : Didot le jeune, 1787.
Cote : 90145, 1787, n° 70

BIUM

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90145x1787x70

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

DÉDIÉ

A MONSIEUR,
FRÈRE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
CIC. *De Nat. Deor.*

JANVIER 1787.

TOME LXX.



A PARIS,

Chez P. Fr. DIDOT le jeune, Libraire-Imprimeur de MONSIEUR, quai des Augustins.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

© BIUM

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JANVIER 1787.

OBSERVATIONS
FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

N° 1.

Topographie médicale de Compiègne; par M. BIDA; médecin des hôpitaux de cette ville.

COMPIÈGNE eſt ſitué ſur la rive gauche de l'Oiſe, & à la gauche de l'Aiſne, près

© BIUM

d'un mille au deſſous du confluent de ces deux rivières. Sa longitude eſt de 20 d. 29 '. 41 ". ; & ſa latitude de 49 d. 24 '- 49 ". La direction de l'Oiſe ſous les murs de cette ville, eſt du Nord-Eſt au Sud-Eſt. Du côté de la rive droite eſt une plaine large d'environ un demi-mille, terminée par des côteaux qui ſont parallèles à la rivière, & chargés de vignes & d'arbres fruitiers. Du côté de la rive gauche, à un mille de diſtance, eſt une forêt de près de 28000 arpens. Elle a ſept milles de long du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, & cinq milles dans ſa plus grande largeur. Elle occupe en face de la ville une vaſte plaine coupée par quelques monticules fort praticables, & de-là elle s'étend ſur des montagnes peu élevées, dont la chaîne ſe dirige, à peu de choſe près, de l'Oueſt à l'Eſt, puis ſe prolonge vers la ville du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, ayant la rivière d'Aiſne à ſa droite. On ne peut voir ce que la nature & l'art ont fait pour la forêt de Compiègne, ſans la juger deſtinée au plaiſir d'un grand prince.

Le ſol du pays, dans la partie qui eſt à la droite de l'Oiſe, eſt aſſez fertile ; mais du côté de la ville, il eſt ſec & ſablonneux, & porte ſur des bancs de pierre calcaire que l'on trouve à peu de pro-

© BIUM

fondeur, & qui deſcendent plus bas que les puits les plus profonds.

L'eau des puits eſt crue, douceâtre & ſéléniteuſe. Elle diſſout mal le ſavon, & n'eſt pas propre à faire cuire les légumes. Il n'y a guère que les indigens qui en boivent. Les autres habitans uſent de l'eau de rivière qui a toutes les qualités qu'il faut pour être ſaine.

Il eſt difficile de reſpirer un meilleur air qu'à Compiègne. Si les rivières & les bois y entretiennent de l'humidité, cette humidité eſt corrigée par la ſéchereſſe qu'occaſionne la nature du ſol; & s'il s'y rencontre des vapeurs dangereuſes, elles ſont bientôt enlevées par le courant d'air que détermine le libre cours de la rivière, ou par le premier vent qui vient à ſouffler, & auquel les montagnes éloignées, ou peu élevées, ne peuvent oppoſer d'obſtacles.

Le nombre des habitans eſt de plus de ſix mille. Il en eſt peu de riches; cependant ils ſe nourriſſent en général aſſez bien, & uſent d'alimens de bonne qualité. La plupart jouiſſent d'une bonne ſanté; & il n'eſt pas rare d'en voir qui parviennnent à un âge fort avancé.

Les bois & les grains étoient les principaux objets de leur commerce; mais

© BIUM

le commerce des grains leur a été enlevé par le marché ouvert à Pont-Saint-Maixance, qui eſt plus à la portée des marchands de Paris. Ils ont toujours trouvé dans la cherté des vivres un puiſſant obſtacle à l'établiſſement des manufactures : cependant quelques-uns font fabriquer beaucoup de cordes & de cables, ſurtout pour la marine; & d'autres conſtruiſent des bateaux de toutes grandeurs dans de vaſtes chantiers au bord de l'eau, & au deſſous de la ville. Leur commerce intérieur ſouffre un peu de la facilité qu'ont les particuliers de tirer quantité de choſes de la capitale.

Il règne à Compiègne, comme ailleurs, différentes maladies, qui ont leurs cauſes dans la différence des tempéramens, la manière de vivre & les variations de l'air. La petite-vérole & la rougeole s'y montrent aſſez régulièrement tous les ſix ans, & ſouvent dans des années différentes; l'une & l'autre ſont peu dangereuſes, à moins qu'elles ne ſoient mal traitées, ou jointes à d'autres maladies. Les goîtres & les écrouelles ne ſont pas rares parmi les individus du bas-peuple : on en trouve la raiſon dans l'uſage qu'ils font de l'eau de puits. On feroit ceſſer cet inconvénient, en établiſſant

© BIUM

dans les différens quartiers de la ville des fontaines qui y diſtribuaſſent l'eau de l'Oiſe. On voit dans cette cité peu de fièvres intermittentes, ſi ce n'eſt dans les habitations voiſines de la rivière. Il y a vingt-ſix ou vingt-ſept ans qu'une épidémie y parut ſous le nom de *ſuette des Picards*. Son règne a été de cinq ou ſix ſemaines. Elle a frappé ſur beaucoup de citoyens, mais elle a fait peu de victimes, au moins parmi ceux qui ont reçu à temps les vrais ſecours.

Depuis ce temps, on a vu pluſieurs épidémies régner en différentes années, & toujours à l'entrée du printemps, dans des villages à deux & trois lieues de la ville, & éloignés les uns des autres. Celles de *Saint-Sauveur*, *Vignemont*, *Elincourt*, *Villers*, ont été les plus remarquables, relativement au nombre des malades.

A *Villers*, c'étoit une fièvre putride, quelquefois vermineuſe, qui s'annonçoit le plus ſouvent par les apparences d'une pleuro-péripneumonie; mais après une ou deux ſaignées, ou même ſans ſaignée, ſelon le plus ou le moins d'intenſité des ſymptômes, l'uſage des boiſſons émétiſées diſſipoit les accidens, & la maladie prenoit le caractère d'une fièvre putride peu dangereuſe, qui cédoit en quinze

© BIUM

jours plus ou moins à des évacuations modérées, mais ſoutenues, que l'on favoriſoit par le moyen des bouillons aux herbes. Ce village ſans être bien élevé, eſt expoſé à tous les vents. La ſaiſon, pendant l'épidémie, étoit froide & sèche, & le vent ſouffloit le plus ſouvent du Nord.

A *Elincourt*, *Vignemont* & *Saint-Sauveur*, la maladie étoit une fièvre putride vermineuſe, ou pourprée, ou vermineuſe & pourprée. Ces trois villages ſont ſitués au pied de quelques montagnes, à différentes expoſitions, & ſur des ſols humides. Je n'ai pas été témoin de l'épidémie de *Saint-Sauveur*, mais je l'ai été de celles de *Vignemont* & d'*Elincourt*. J'ai obſervé que pendant leur règne le temps étoit doux, & qu'il avoit été précédé de longues pluies. J'ai encore obſervé que la plupart des malades occupoient des maiſons dont les portes & les fenêtres donnoient ſur des mares ou foſſes remplies de fumier & d'eau croupiſſante, & que l'épidémie avoit épargné le petit nombre des habitans qui avoient leurs maiſons ſur des lieux élevés & peu humides. Ces fléaux ont ceſſé d'être meurtriers, à compter du moment qu'on y a oppoſé les ſecours que MM.

© BIUM

les Subdélégués s'empreſſent d'envoyer en pareil cas.

CHARITÉS.

La ville de Compiègne eſt compoſée de deux paroiſſes, qui ont chacune leur *Charité*, deſſervie par des ſœurs de l'ordre de S. Lazare. Outre les écoles dont ces filles ſont chargées, elles vont chez les pauvres malades, & leur rendent toutes ſortes de ſervices, ſans pouvoir, malgré leur intelligence, leur zèle & leur activité, remédier à mille inconvéniens qui ſubſiſteront toujours, tant que les malades indigens ne ſeront pas tous réunis dans un hôtel-dieu.

HÔTEL-DIEU.

« En l'année 1260, S. Louis, roi de » France, fonda l'hôtel-dieu de Com- » piègne, où il porta le premier malade » avec le roi de Navarre, ſon gendre. » Le prince *Louis* porta le ſecond avec » ſon frère *Philippe*, ſuivis des grands, » qui portèrent les autres malades. »

Voilà ce qui ſe lit dans le douzième tome de l'hiſtoire de l'égliſe gallicane, dédiée à Noſſeigneurs du clergé, & continuée par le Père *Brunoi*, de la Compagnie de Jéſus. Cependant il eſt prouvé,

© BIUM

par une charte de *Philippe-Auguſte*, que cet hoſpice exiſtoit avant S. Louis, qui n'en eſt que le reſtaurateur, & qui lui a donné des biens & des droits utiles.

Sous *Philippe le Bel*, les Mathurins, chargés du ſpirituel du *prieuré-hôtel-dieu de S. Nicolas* de Compiègne, voulurent ſe ſouſtraire à l'autorité de l'abbé de Saint-Corneil. Ils plaidèrent, & furent condamnés, Ils prirent alors le parti de s'établir à Verberie; & en ſe retirant, ils obtinrent du Roi de continuer de prendre annuellement trente muids de bled ſur les moulins de la ville, qui ont été détruits en 1730, avec l'ancien pont ſur lequel ils étoient conſtruits. Des religieux de différens ordres remplirent ſucceſſivement le vide qu'avoient laiſſé les Mathurins. Mais enfin en 1601, M. *Claude Le Gras*, abbé commendataire de Saint-Corneil de Compiègne, décida, avec l'approbation du pape *Clément VIII*, pour mettre fin à des débats toujours renaiſſans, que les religieuſes auroient déſormais un chapelain, & qu'au lieu d'être diviſées en *clergeſſes* & en hoſpitalières, elles ſeroient toutes dames du chœur, & que des ſœurs converſes prendroient ſoin des malades ſous leur autorité. Aujourd'hui ce ſoin eſt partagé entre deux

© BIUM

religieuſes, dont l'une a le ſpirituel, & l'autre tout le reſte, ayant ſous ſes ordres une ſœur converſe, une ſœur *aſſurée*, & pour les nuits une garde-malade priſe dans la ville.

Cette maiſon eſt ſituée auprès de la rivière, dans un lieu très-bas : auſſi les fièvres intermittentes s'y guériſſent difficilement, & les convaleſcens en ſont quelquefois attaqués au moment qu'ils ſe félicitent de leur guériſon. Les malades n'y ont point d'endroit où ils puiſſent prendre l'air.

Les lits ſont au nombre de vingt-deux. Ils occupent deux ſalles aſſez élevées au rez-de-chauſſée, ſéparées l'une de l'autre par un mur, & ce mur eſt interrompu par une haute arcade large de dix pieds, où l'on a mis une grille de fer, qui s'ouvre par deux portes, entre leſquelles on a placé un poêle qui échauffe la double ſalle. Cinq croiſées oppoſées au mur de ſéparation, trois d'un côté, & deux de l'autre, ſervent à renouveller l'air ; effet qu'elles produiroient plus aiſément, ſi elles étoient moins élevées. Il y a une troiſième ſalle, auſſi au rez-de-chauſſée, qui ne communique point avec les deux autres ; elle eſt deſtinée pour MM. les Gardes du Roi. Au deſſus de ces trois

© BIUM

ſalles, il y en a deux autres, grandes, mais peu élevées, qui forment un premier & un ſecond étage. Elles ſont deſtinées pour y placer des lits en cas de beſoin, comme lorſqu'il y a des camps ſous Verberie, ou ſous Compiègne.

Les ſoldats qui tombent malades dans leur route, ou qui ſont fréquemment envoyés des autres villes à Compiègne, pour y reſpirer un meilleur air, occupent la plus grande partie des lits. Les ouvriers du château & de la forêt occupent le reſte avec un très-petit nombre de pauvres de la ville, qui n'ont droit qu'à un lit. Les femmes malades ſont rarement admiſes dans cet hoſpice, faute d'une ſalle où elles puiſſent être ſéparées des hommes. Les malades de la ſuite de la Cour y ſont reçus par préférence à tous les autres.

L'hôtel-dieu de Compiègne nourrit, outre les malades, dix-neuf religieuſes du chœur, deux ſœurs converſes, cinq ſœurs *aſſurées*, & quatre filles domeſtiques, & de plus un chapelain, un ſacriſtain & un jardinier, en tout trente-trois perſonnes. Son revenu annuel varie de douze à quatorze mille livres, ſelon le prix du bled, ſans compter douze ſous par jour pour chaque ſoldat, vingt ſous

© BIUM

pour chaque ouvrier du Roi, vingt ſous pour chaque malade de la ſuite de la Cour, & quarante ſous pour chaque Garde du Roi; ſur quoi il faut diminuer 2500 liv. de rente, dont les prieure & religieuſes ſe ſont chargées, il y a vingt-huit ans, en faiſant des emprunts, à l'effet d'acquitter des dettes contractées, ſur-tout par des réparations & conſtructions indiſpenſables. Depuis ce temps, malgré leur économie, la maſſe de leurs dettes exigibles augmente chaque année d'environ 1200 liv. Il eſt donc évident que, ſans des ſecours extraordinaires, elles ne peuvent ſubſiſter long-temps.

HÔPITAL.

L'hôpital des pauvres renfermés, monument de la piété de S. Louis, eſt ſitué au Sud-Oueſt de la ville, dans un des faubourgs, ſur un terrein un peu élevé, & loin de la rivière. Dans tous les temps, MM. les adminiſtrateurs, au nombre de trois, ſont, ou ont été des officiers municipaux. Le premier d'entre eux eſt aujourd'hui M. *de Croui*, élu, en 1773, maire de la ville, & adminiſtrateur de l'hôpital. Depuis cette époque, ſans autre ſecours que les revenus de la maiſon, les bâtimens en ont été conſidérablement

© BIUM

augmentés : le nombre des pauvres, autrefois de cinquante, eſt quadruplé ; & la nouvelle adminiſtration a établi une manufacture de bonneterie, qui, en ajoutant aux revenus, ſert à occuper beaucoup de pauvres. Quatre ſœurs de charité, tirées de l'Enfant-Jeſus de Soiſſons, ſuffiſent, par leur activité, à tous les beſoins des deux cents individus. Le bon air que reſpirent ceux-ci, la nourriture ſaine qui leur eſt diſtribuée, & la grande propreté, les maintiennent dans une ſanté rarement interrompue. Nombre d'entre eux ſont parvenus à un âge que ne promettoit pas l'état chétif où ils étoient en entrant dans cet aſyle.

Le revenu de l'hôpital ne ſurpaſſoit pas dans l'origine celui de l'hôtel-dieu. S'il eſt devenu beaucoup plus conſidérable, c'eſt l'effet des ſoins ſoutenus des différentes adminiſtrations, & principalement de la nouvelle, dont l'attention s'eſt portée ſur tous les objets, & qui a pris de juſtes meſures pour rendre ſolide & durable l'ordre qu'elle a établi.

RÉFLEXIONS.

L'auteur de cette excellente topographie, ſagement renfermé dans les bornes de ſon ſujet, a décrit avec autant de

© BIUM

vérité que de préciſion tout ce qui eſt relatif à la partie phyſique & médicale de Compiègne, & a rapporté en peu de mots les faits les plus intéreſſans à connoître ſur les hôpitaux de cette ville.

Il n'eſt rien de plus curieux que l'anecdote recueillie par M. *Bida* ſur la reſtauration de l'hôtel-Dieu de Compiègne par S. *Louis*. Quel tableau touchant préſente cette auguſte & pieuſe cérémonie! Un monarque courbé ſous le poids de l'homme pauvre & malade, qu'il va porter dans le lit que l'humanité & la religion viennent de lui préparer; les princes & les courtiſans qui s'empreſſent ſur ſes pas, & ſe diſputent à l'envi l'honneur de ſe charger du même fardeau; la pompe & le faſte des cours ornant le triomphe de la pauvreté; enfin la miſère & les infirmités ſervies par les mains du luxe & de la grandeur!

Ce trait hiſtorique qui nous retrace les vertus d'un grand roi, nous rappelle en même temps l'influence que ſes auguſtes ſucceſſeurs ont eue dans l'établiſſement des hôpitaux civils, ſoit par leurs pieuſes libéralités, ſoit par les efforts multipliés qu'ils ont faits depuis pluſieurs ſiècles, pour faire revivre dans ces aſiles de l'humanité ſouffrante l'eſprit de leur inſtitution.

© BIUM

En effet, c'étoit peu d'avoir contribué à la naiſſance & à l'entretien des hôpitaux par des bienfaits, il falloit aſſurer leur exiſtence & perpétuer leur durée. On voit avec admiration le ſoin que le gouvernement a pris pour remplir cet objet, mais on ne peut ſe diſſimuler que juſqu'à nos jours il n'y ait réuſſi que très-imparfaitement.

Les premiers hôpitaux datent des premiers temps de l'ère chrétienne. La dotation du clergé fut l'époque de leur premier revenu. On vit ſe former avant le huitième ſiècle, dans l'enceinte des cloîtres & quelquefois dans le ſein même des egliſes, des établiſſemens conſacrés à ſoulager les pauvres malades, & c'eſt là l'origine des hôpitaux nommés hôtel-Dieu.

Vers le milieu du dixième ſiècle, une maladie nouvelle & très alarmante, connue ſous le nom de *feu Saint-Antoine*, inſpira la plus grande frayeur, tant par ſon caractère dangereux que par le nombre des victimes qu'elle immola. La charité chrétienne prodigua des ſecours aux malheureux attaqués de cette maladie; & pour les rendre plus efficaces, le pape *Urbain II* créa un ordre hoſpitalier ſous le nom de *Saint-Antoine*, pour ſecourir

© BIUM

ces malades dans les lieux où ils étoient recueillis. Le *feu Saint-Antoine*, qui n'étoit autre chose qu'une gangrène sèche qui desséchoit les extrémités, disparut insensiblement à-peu-près vers le moment où la lèpre commença à se faire connoître en Europe.

La lèpre, introduite par les Croisades sur la fin du onzième siècle, fit naître un nouveau genre d'hospices, destinés à séquestrer de la société, des malades hideux & le plus souvent incurables. On donna à ces hôpitaux le nom de *maladreries* ou *léproseries*, & ils se multiplièrent à tel point, qu'en 1226 il y en avoit deux mille en France, puisque *Louis VIII* légua par son testament 84 livres ou cent sols de notre monnoie à chacune des deux mille léproseries de son royaume.

Ces établissemens, fondés par des motifs pieux, dus pour la plupart à la charité ou au zèle des ministres de la religion, & placés presque tous au centre de la juridiction ecclésiastique, nous indiquent quelle a dû être dans ces premiers temps l'administration des hôpitaux.

D'ailleurs les clercs étoient les seuls lettrés; ils avoient alors la direction de

© BIUM

toutes les affaires, ſoit générales, ſoit particulières ; & le droit canon étoit la partie dominante de la légiſlation françoiſe.

La manière dont les hôpitaux étoient gouvernés étoit fort ſimple, mais peu régulière. Les Evêques, les abbés ou les chapitres nommoient, pour diriger ces maiſons, des prêtres ou des diacres, ou quelquefois de ſimples clercs qui prenoient le nom de Maîtres, & qui géroient, à ce qu'il paroît, à leur fantaiſie & ſans rendre de comptes réguliers des revenus ou des aumônes qui étoient deſtinés à l'entretien & au ſoulagement des pauvres malades.

Le déſordre devoit s'introduire ſous une pareille adminiſtration, & l'on voit par pluſieurs canons du concile de Vienne tenu dans le quatorzième ſiècle, que les abus avoient été portés au point de cauſer un grand ſcandale. Le concile de Vienne defendit de conférer les hôpitaux en titre de bénéfice aux clercs, & ordonna que l'adminiſtration en fût donnée à des laïques, gens de bien, capables & ſolvables, qui prêteroient ſerment comme des tuteurs, feroient inventaire, & rendroient compte tous les ans par devant les ordinaires.

© BIUM

Les conceſſions faites par les premiers rois de la troiſième race aux différentes villes & bourgs, furent ſans doute plus d'une fois accordées en faveur des hôpitaux; & l'agrandiſſement de ces cités & de leurs privilèges dans le quatorzième & quinzième ſiècle, concourut à faire exécuter dans pluſieurs endroits les ſages diſpoſitions du concile de Vienne, en donnant lieu d'introduire dans l'adminiſtration des hôpitaux, les ſyndics ou chefs des différentes communautés, & les plus notables bourgeois.

Quoi qu'il en ſoit, la France étoit remplie, depuis pluſieurs ſiècles, d'hoſpices pour les pélerins, d'hoſpices pour les malades, nommés hôtel-dieu, de maiſons pour le feu Saint-Antoine, & d'un plus grand nombre de léproſeries, ſans qu'il y eût d'autre loi pour les diriger, que des conſtitutions eccléſiaſtiques, & quelques réglemens tranſmis par tradition & conſacrés par l'uſage.

Les premières lettres-patentes qu'on trouve ſur les hôpitaux, furent données dans le treizième ſiècle pour établir les privilèges de l'hôtel-dieu de Paris, & ceux des hoſpitaliers de l'ordre de

© BIUM

S. Jean de Jéruſalem ; & l'on voit enſuite ces privilèges être renouvelés à toutes les mutations de roi, depuis Philippe Auguſte juſqu'à Francois premier.

Dans le quatorzième ſiècle, Philippe le Bel accorda de nouveaux privilèges aux Hoſpitaliers de S. Jean de Jéruſalem, aux Maladreries, & à quelques hôpitaux des provinces. On trouve en 1309 une ordonnance ſingulière, portant que la paille des lieux où le roi aura pris gîte, appartiendra aux hôpitaux voiſins.

Dans le quinzième ſiècle, les maladreries & les léproſeries étant devenues inutiles par la diſparition de la lèpre, leurs biens furent appliqués au ſecours des hôpitaux, c'eſt-à-dire, qu'ils furent ſéqueſtrés & régis ſous ce prétexte pieux, ſans qu'ils fuſſent réellement employés pour le ſoulagement des pauvres & des malades.

Dans ce temps de déſordre & de confuſion, ceux qui avoient quelque ſupériorité ſur leurs concitoyens, prétendirent à l'adminiſtration des hôpitaux. Ces prétentions dictées tantôt par des motifs purs, tantôt par des motifs intéreſſés, furent différemment accueillies dans les différens lieux ; mais le temps

© BIUM

& l'uſage conſacrèrent les aſſociations qui en réſultèrent, & delà naquit la forme multipliée & bizarre des adminiſtrations qui exiſte encore aujourd'hui.

Le milieu du ſeizième ſiècle, ſi célèbre dans notre hiſtoire par les belles ordonnances qui ont établi la légiſlation françoiſe, eſt l'époque où le gouvernement commença à s'occuper d'une manière particulière de l'adminiſtration des hôpitaux, en proſcrivant les abus qui y régnoient toujours malgré les efforts des conciles.

En 1561, le Lycurgue françois, le chancelier de l'Hôpital, fit publier, ſous la première année du règne de Charles IX, un édit portant réglement pour l'adminiſtration du revenu des hôpitaux, maladreries, &c. & pour l'entretien des pauvres. Les fameuſes ordonnances de Moulins & de Blois, qui ont illuſtré ce même règne, n'ont pas manqué de confirmer l'édit de 1561.

L'ordonnance de Moulins enjoint particulièrement aux officiers de juſtice, de faire rendre compte aux perſonnes commiſes à la régie des biens des hôpitaux, & ordonne que les pauvres ſeront nourris dans leur territoire ſur la contribution de la communauté, ce qui

© BIUM

s'exécuta effectivement en plusieurs endroits.

L'ordonnance de Blois ordonna aux officiers des lieux, de faire l'inventaire des titres des hôpitaux, parce que plusieurs avoient été distraits, & renouvella les statuts du concile de Vienne, en enjoignant d'établir pour administrateurs, de simples bourgeois

Mais il est à remarquer que ces loix fondamentales, ainsi que celles qui les ont suivies, ont tracé les règles qui devoient guider les administrateurs, sans changer la forme d'administration que les fondations ou l'usage avoient établie dans les différens hôpitaux.

Le malheur des temps ne permit pas qu'on recueillît si tôt le fruit des belles ordonnances du chancelier de l'Hôpital; & les fureurs des guerres civiles qui détruisent les choses les mieux établies, n'étoient pas des circonstances favorables pour faire exécuter de nouvelles loix.

Mais Henri IV ne fut pas plutôt affermi sur son trône, qu'il chercha à réparer un désordre qui avoit dû souvent frapper ses yeux. Il créa à deux reprises une commission pour la réformation des hôpitaux, sous le nom de chambre de la

© BIUM

charité chrétienne ; mais la mort qui enleva ce grand roi à l'amour de ſes ſujets, ne lui permit pas de conſolider aſſez ces bureaux de réformation, pour qu'ils puſſent produire quelque bien.

En 1612, Louis XIII créa plus ſolennellement la même commiſſion ; elle étoit compoſée du grand aumônier, de quatre maîtres de requête, & de quatre conſeillers au grand conſeil. Cette ſeconde commiſſion dura ſoixante ans, ſous le nom de chambre de la réformation des hôpitaux. Elle travailla avec zèle, & eut beaucoup à faire, dit un hiſtorien : car dans tout le royaume il n'y avoit pas ſix hôpitaux qui fuſſent bien réglés. Les places d'adminiſtrateurs étoient en quelque ſorte héréditaires, les maiſons tomboient en ruine ; un très-petit nombre de malades & de pauvres étoit ſecouru & l'étoit mal ; le nombre des prévaricateurs étoit grand, quelques-uns étoient puiſſans ou protegés.

L'effet de ce travail fut de déſigner les hôpitaux inutiles, tels que les léproſeries ; de faire remarquer ceux qui étoient utiles, en indiquant le moyen de les améliorer, & de faire connoître la manière dont il falloit s'y prendre,

© BIUM

pour faire exécuter les loix déja établies relativement à l'entretien des pauvres. En conſéquence, en 1762 il y eut un édit, portant qu'en toutes villes & gros bourgs du royaume où il n'y auroit pas d'hôpital général, on en établiroit inceſſamment.

Le gouvernement ne fit pas refluer pour le moment le profit de cette utile réforme ſur ceux pour qui elle avoit été inſtituée ; les biens des maladreries ne furent point appliqués aux hôpitaux, mais ils furent réunis à ceux de l'ordre de Saint-Lazare & du Mont-Carmel, que le miniſtre Louvois cherchoit à enrichir.

Cependant la voix de l'humanité ſe fit entendre. Du moment où Louis XIV gouverna par lui même, il ouvrit les yeux ſur les droits que les hôpitaux avoient aux biens des maladreries, & par un édit ſolennel ordonna que l'ordre de Saint-Lazare & du Mont-Carmel rendroit aux hôpitaux les biens qui lui avoient été accordés contre les intérêts des pauvres & des malades indigens de ſon royaume.

Cet acte de juſtice & de bienfaiſance, que tous les rois de France depuis François premier, avoient envain eſſayé de cimenter de toute leur autorité, eut lieu

© BIUM

lieu au mois de mars 1693, & l'époque de cet édit eſt devenue très-mémorable dans l'hiſtoire des hôpitaux.

Pour veiller à l'exécution des diſpoſitions importantes contenues dans cette nouvelle loi, le Roi nommoit par cet édit une commiſſion particulière, qui ſubſiſta juſqu'en 1705.

En peu d'années, une foule d'hôpitaux s'empreſſèrent d'obtenir des lettres-patentes, & en 1698, il parut une déclaration interprétative de l'édit de 1693, pour ſervir de réglement aux hôpitaux à qui il n'avoit pas été donné de lettres-patentes particulières (*a*).

Sous le règne de Louis XV, la ſeule loi remarquable ſur les hôpitaux civils eſt l'édit de 1749, par lequel il eſt défendu aux maiſons de charité, comme aux communautés, d'acquérir des biens fonds. Quant à l'adminiſtration, l'édit de 1693

(*a*) Auparavant la déclaration de 1698, il y avoit eu au mois d'août 1693, une première déclaration interprétative du fameux édit de 1693. Cette première déclaration interprétative, ſtatuoit, 1°. ſur le droit des fondateurs, ou de leurs deſcendans; 2°. ſur la reddition des comptes des adminiſtrateurs; 3°. ſur l'inſpection des évêques, & ſur-tout des intendans, ſoit pour prévenir les abus, ſoit pour l'amélioration des hôpitaux.

© BIUM

& les deux déclarations qui l'ont interprêté, faiſoient la baſe de la légiſlation, ce qui n'a pas empêché qu'il ne ſe ſoit introduit un grand nombre d'abus dans la geſtion & dans le ſervice intérieur des hôpitaux, ſoit par l'effet des lettres-patentes particulières qu'il eſt facile de mal interpréter, ſoit par le défaut d'un tribunal ou d'un département, qui fût ſans ceſſe en activité ſur une partie dans laquelle la langueur eſt ſi facile & ſi dangereuſe.

Il étoit réſervé au ſage Monarque qui nous gouverne, d'achever la révolution commencée par les rois ſes aïeux, & d'aſſurer à jamais le patrimoine des malades indigens & des pauvres.

A peine Louis XVI étoit-il ſur le trône, qu'il a créé une commiſſion particulière pour s'occuper des choſes à réformer dans les hôpitaux de Paris. Peu de temps après, on a vu établir dans un des faubourgs de Paris, un hôpital de cent trente lits (l'hoſpice Saint-Sulpice), deſtiné à ſervir d'objet de comparaiſon ſur tous les points relatifs au gouvernement des maiſons de ce genre. En même temps, on commençoit les recherches les plus actives ſur l'état de tous les hôpitaux du royaume; & le ſuc-

© BIUM

cès avec lequel ce grand ouvrage s'eſt opéré juſqu'ici, démontre avec quel empreſſement toutes les adminiſtrations ont concouru à favoriſer les intentions du gouvernement.

Déja les établiſſemens les plus remarquables & les réformes les plus ſalutaires, ont annoncé d'une manière éclatante l'attention paternelle avec laquelle le Roi s'eſt occupé des hôpitaux civils.

Les enfans-trouvés, tranſportés autrefois à des diſtances conſidérables, & dévoués pour la plupart à une mort certaine, ſont maintenant conduits & élevés dans l'hôpital le plus voiſin du lieu où ils ſont nés (*a*).

D'autres enfans plus malheureux encore par la maladie qu'ils apportent en naiſſant, ont été ſecourus avec un zèle plus fervent ; & l'hoſpice de Vaugirard qui leur ſert d'aſile, eſt le premier hôpital de ce genre qui ait exiſté en Europe (*b*).

Au milieu d'une guerre ruineuſe, on a fait des additions conſidérables à l'hôtel-

(*a*) Arrêt du Conſeil du mois de novembre 1779.

(*b*) Lettres-Patentes du mois de mai 1781.

© BIUM

dieu; & conſultant plutôt le beſoin urgent des malheureux, que *le vain deſir de la perfection propre à arrêter l'exécution d'un très-grand bien* (*a*), on a pris toutes les meſures pour placer chacun des malades de ce vaſte hôpital dans un lit ſeul, & pour introduire enſuite dans le ſervice intérieur l'exactitude la plus grande & la diſcipline la plus ſévère.

Les orphelins, les infirmes & les vieillards de l'hôpital général étoient obligés d'aller, dans leurs maladies, chercher des ſecours à l'Hôtel-Dieu, & d'éprouver en même temps le danger d'un tranſport long dans une ſaiſon fâcheuſe, & d'un ſecours trop tardif dans les maladies urgentes. Des infirmeries placées dans chacune des maiſons de l'hôpital, préviendront ces inconvéniens fâcheux, & diminueront d'un quart le nombre des malades qui affluent habituellement à l'Hôtel-Dieu, ce qui va concourir encore à augmenter l'étendue relative, & la ſalubrité de ce dernier aſile (*b*).

Enfin, un hôpital vaſte & commode ſera toujours ouvert pour les infortunés attaqués de la maladie vénérienne, &

(*a*) Lettres-Patentes du 22 avril 1781.
(*b*) Lettres-Patentes du 22 juillet 1780.

© BIUM

l'on oubliera bientôt les préjugés qui ont fait ſi long-temps rejeter avec un abandon déſeſpérant, des malheureux auxquels il eſt néceſſaire, ſous toutes ſortes de rapports, d'offrir des ſecours prompts & une guériſon ſûre (*a*).

Ces actes manifeſtes de la vigilance du Roi & de la bienfaiſance de ſon cœur, ſont faits non-ſeulement pour obtenir la reconnoiſſance & la bénédiction du pauvre à qui ils préſentent la conſolation la plus douce, mais ils doivent frapper l'attention & réchauffer l'ame des citoyens de toutes les claſſes. Auſſi, par cette impulſion d'enthouſiaſme qui caractériſe la nation françoiſe, tous les eſprits ſe ſont dirigés depuis quelque temps ſur les objets de charité publique. Les mots d'hoſpice & d'hôpitaux ſont aujourd'hui dans la bouche de tout le monde, & cet élan général de bienfaiſance annonce aſſez que le moment approche, où les véritables principes de l'adminiſtration des hôpitaux vont être univerſellement reconnus & fixés d'une manière invariable.

Les changemens avantageux & conſidérables qui en peu d'années viennent

(*a*) Lettres-patentes du 30 août 1785.

© BIUM

de s'effectuer dans la plupart des hôpitaux du royaume, quoique moins ostensibles que les établissemens qui ont eu lieu ou qui se préparent dans la capitale, ont produit dans les provinces une grande sensation, parce que les opérations ont été plus rapides, & que leur succès a dépendu de l'art de gagner les cœurs en éclairant les esprits.

Les principes d'ordre, de discipline & de réforme adoptés par le gouvernement, ont été d'autant mieux accueillis, qu'ils se sont rencontrés le plus souvent avec les vues & les inclinations des administrateurs des hôpitaux. En général la manière de considérer la comptabilité, devient de jour en jour plus uniforme, & il semble que les différentes administrations aspirent à se ranger d'elles-mêmes sous une loi générale & identique..

Pour donner une preuve frappante de la réforme qui s'est opérée spontanément dans les hôpitaux depuis quelques années, & du zèle que les administrateurs ont montré pour l'amélioration de ces maisons, nous avons cru devoir insérer ici l'extrait des regîstres de l'Hôtel-Dieu d'Étampes, imprimé en 1785, & publié en 1786.

© BIUM

EXTRAIT des regiſtres du bureau de l'Hôtel-Dieu d'Etampes

PREMIERE DÉLIBÉRATION.

AUJOURD'HUI mardi, vingt-quatre mai mil ſept cent quatre-vingt-cinq, trois heures de relevée, jour du bureau ordinaire, où étoient les ſouſſignés, M. Gabaille, Procureur du Roi, l'un d'eux a dit:

MESSIEURS,

Appelé dès mil ſept cent ſoixante-neuf, par les fonctions de ma charge, à concourir avec vous à l'adminiſtration de l'hôtel-Dieu de cette ville, j'ai toujours regardé les ſoins que je devois y donner, comme étant au nombre de mes obligations les plus ſacrées.

Je m'occupai d'abord à prendre des connoiſſances générales ſur les biens de cette maiſon, ſur le régime qui s'y obſervoit, & je découvris bientôt avec vous différens abus, d'autant plus difficiles à réformer, qu'ils ſubſiſtoient depuis très long-temps. La rentrée des fonds

© BIUM

ſe faiſoit lentement ; & ſi dans les comptes généraux de recette & de dépenſe, qui ſe rendoient tous les trois ans à MM. les adminiſtrateurs, la recette ſe trouvoit excéder la dépenſe, c'étoit moins l'effet de l'économie qu'ils ſe propoſoient, que du petit nombre de malades qui avoient été ſoignés pendant cet eſpace de temps. Il étoit même arrivé quelquefois que le reliquat de ces comptes n'étoit que le produit des rembourſemens faits, & qui n'étoient pas employés de la manière preſcrite par les ordonnances. C'étoit ſur ces rembourſemens qu'avoient été conſtruits différens bâtimens devenus néceſſaires, & dont les fonds n'avoient pu être pris ſur les revenus qui ſuffiſoient à peine aux beſoins journaliers de la maiſon. Le nombre des malades qui y étoient admis augmentoit ſenſiblement, & cela devoit être ; car l'Hôtel-Dieu de cette ville, comme vous le verrez, Meſſieurs, par les regiſtres & états que je remets ſous vos yeux, n'eſt pas ſeulement un hôpital deſtiné à recevoir les pauvres malades domciliés dans ſon arrondiſſement ; il faut encore le conſidérer, d'après l'uſage, comme un hoſpice ouvert à tous les étrangers qui ſont dans le cas de s'y

© BIUM

préſenter, ſoit pour ſe faire traiter des maladies qui les arrêtent dans leur marche, ſoit pour prévenir par le repos qu'ils y prennent & les ſecours qu'ils y reçoivent, les maux & les infirmités qui naiſſent le plus ſouvent de la fatigue & de la miſère.

Le nombre des malades s'étant donc accru conſidérablement dans cette maiſon, il ne s'y trouvoit plus aſſez de lits pour les recevoir, & on étoit obligé de les mettre deux à deux dans des lits de trois pieds; les ſalles, qui avoient été aſſez vaſtes, aſſez aérées pour un petit nombre, étoient devenues reſſerrées & infectes par le grand nombre; ces malheureux entaſſés, pour ainſi dire, les uns ſur les autres, ne reſpiroient qu'un air impur, & voyoient aggraver leurs maux, en venant dans cet aſile chercher des ſecours qu'ils n'y trouvoient pas. Il ſembloit que les gens de l'art euſſent été regardés comme inutiles, pour y diriger le traitement des malades. Un ſeul chirurgien y étoit appelé; mais plutôt pour y faire les opérations de ſon art, que pour indiquer les remèdes propres aux différens genres de maladie. En un mot, l'eſprit de routine conduiſant l'intérieur de cette maiſon, étoit parvenu

© BIUM

à rendre infructueux le zèle & la ſurveillance des adminiſtrateurs, qui ne pouvoient y faire les changemens utiles qu'ils deſiroient.

Frappés de tous ces abus, vous reconnûtes, Meſſieurs, qu'il étoit inſtant de s'occuper des moyens de mettre plus d'activité dans les recouvremens des revenus, & de veiller plus attentivement ſur toutes les dépenſes. En conſéquence, on propoſa en 1773, d'établir un receveur-économe perpétuel avec des appointemens; mais vous ſentîtes que cet économe ne manqueroit pas de ſolliciter ſouvent des augmentations d'honoraires ou des gratifications; ce qui pouvoit devenir d'autant plus à charge à la maiſon, qu'il eſt plus facile de perſuader à des adminiſtrateurs qui ſe renouvellent de temps à autre, que les demandes qui leur ſont faites à cet égard, ſont la récompenſe due à des ſervices anciens & continus. D'ailleurs, l'établiſſement d'un receveur-économe perpétuel, parut contraire aux diſpoſitions de la déclaration du 12 décembre 1698; en conſéquence, je fus chargé de ſurveiller toutes les dépenſes, & l'on chargea pareillement M. Charotier, l'un de vous, de ſuivre le recouvrement des revenus.

© BIUM

Mon premier ſoin fut de conſtater toutes les dépenſes par la tenue de différens regiſtres, qui, en les préſentant dans le plus grand détail, & claſſées chacune ſéparément, mettoit à même de les connoître toutes & de pouvoir les comparer entre elles à la fin de chaque année.

D'après ce rapprochement des différentes parties de la dépenſe, vous aviez approuvé les réformes que je propoſois de faire dans le régime intérieur; mais vous vous rapelez les difficultés de tout genre que nous éprouvâmes alors, & qui donnèrent lieu à la tranſaction en forme de réglement, paſſée entre les adminiſtrateurs & les religieuſes hoſpitalières de cette maiſon, ſous l'approbation du ſupérieur eccléſiaſtique, & homologuée par arrêt du parlement du 3 Juin 1779, numéros 14 & 15.

La réſiſtance & les contrariétés que nous éprouvâmes en voulant faire le bien, alloient peut-être ralentir notre zèle, lorſque encouragés par les lettres qui nous furent écrites par le gouvernement, nous le vîmes tourner ſes vues bienfaiſantes particulièrement ſur les hôpitaux, en ordonnant, par la déclaration du 22 Avril 1782, que les malades de l'hôtel-Dieu de Paris y ſeroient

© BIUM

mis à l'avenir chacun dans un lit ſéparé. C'étoit là préciſément l'un des objets que vous aviez le plus à cœur pour cette maiſon, & nous eſpérions y parvenir ſans la gréver par des emprunts onéreux.

La ſurveillance que j'avois apportée pendant plus de dix années ſur toutes les parties de la dépenſe, n'avoit encore procuré qu'une économie inſenſible; mais vous reconnûtes que cette économie ne pouvoit que s'accroître, ſi nous étions ſecondés par les religieuſes qui ſont à la tête de cette maiſon, dans le nouveau régime que nous cherchions à y établir. Déja même l'augmentation ſurvenue dans le produit des revenus, donnoit un excédent de plus de mille écus par an ſur la dépenſe ordinaire. Ces conſidérations vous déterminèrent à vous occuper des changemens qui pouvoient être d'une plus grande utilité pour les pauvres malades.

Les ſalles n'étant échauffées que par des cheminées, toujours inſuffiſantes dans les endroits vaſtes, vous avez penſé que les poêles ſeroient plus utiles, en répandant une chaleur tempérée dans toute l'étendue des ſalles, ſans occaſionner une plus grande conſommation de bois.

© BIUM

Les appointemens du médecin, ayant été juſqu'alors trop modiques, vous avez jugé convenable de les augmenter, afin qu'il pût ſe livrer à l'exercice de ſes fonctions avec plus d'aſſiduité.

Les malades, couchés deux à deux dans des lits étroits, reſpiroient un air d'autant plus infect & mal-faiſant, qu'il étoit encore vicié par les exhalaiſons des lieux d'aiſance, placés au milieu des ſalles : vous avez fait changer la poſition de ces derniers. La ſalle qui ſervoit aux femmes, a été réunie à celle des hommes, pour augmenter le nombre des lits de ces derniers ; les femmes ont été miſes dans une autre pièce, en attendant qu'on eût conſtruit une nouvelle ſalle pour elles, au-deſſus de celle des hommes, & les malades ont été couchés ſeuls.

Vous avez adopté le projet qui vous a été préſenté par un architecte de la capitale, de pratiquer un eſcalier au centre de la maiſon, pour en rendre le ſervice plus facile, & de placer ailleurs la maiſon du chapelain, qui tomboit en ruine, & qui, par ſa poſition, interceptoit l'air ſi néceſſaire à un hôpital.

Enfin, Meſſieurs, vous avez eu la ſatisfaction de voir approuver les différens

© BIUM

changemens que vous aviez en vûe, dans l'aſſemblée générale teuue le 29 Avril 1783, malgré l'oppoſition que des eſprits inquiets & remuans cherchoient à y mettre, & par l'inſpecteur général des hôpitaux, lors de ſon paſſage en cette ville, au mois de Mars dernier.

Si les travaux que vous avez entrepris, ne peuvent ſe ſuivre que lentement & à meſure que les fonds libres de cette maiſon vous permettront de les continuer, je crois pouvoir vous flatter de l'eſpérance de les voir terminer en peu d'années, en ſurveillant toutes les parties de la dépenſe, de manière à en retirer l'économie dont elle eſt ſuſceptible.

J'ai penſé que le moyen d'atteindre à cette économie, étoit de préſenter à l'adminiſtration, des tableaux d'après leſquels elle pût non-ſeulement embraſſer d'un ſeul coup-d'œil, à la fin de chaque année, l'enſemble de la recette & de la dépenſe; mais encore voir chacun de ces objets dans le plus grand détail, & même connoître à chaque inſtant l'état de ſituation de cette maiſon. C'eſt dans ces vues, que j'ai dreſſé les différens tableaux que je remets ſur le bureau. Je vous ferai connoître les procédés que

© BIUM

j'ai ſuivis pour les former. Si vous approuvez mon travail, ſi vous jugez qu'il puiſſe être utile, je vous demanderai d'arrêter que les mêmes procédés continueront d'être ſuivis à l'avenir, d'après les modèles que je joins à ces tablaux.

Vous verrez d'abord l'état des dépenſes faites depuis 1773 juſques & compris 1782, ce qui forme une période de dix années. Cet état contient encore la ſituation de la maiſon pendant le même eſpace de temps; & quoiqu'il ne ſoit pas auſſi détaillé que les deux qui ſuivent pour les années 1783 & 1784, on peut néanmoins, en réuniſſant la dépenſe de ces dix années, calculer le montant de l'année commune.

Les états pour les années 1783 & 1784, contiennent des détails plus étendus que le précédent, parce qu'ils ont été dreſſés d'après la tenue des regiſtres, que nous ſommes parvenus à établir depuis 1782. Voici quels ſont ces regiſtres.

Le regiſtre d'entrée & de ſortie des malades, en conſtatant le nombre des individus entrés dans l'Hôtel-Dieu, leur qualité & leur ſexe, le jour de leur entrée & de leur ſortie ou mort, donne le nombre de journées qu'ils y ſont reſtés.

© BIUM

Le regiſtre du médecin, en ſervant de contrôle au regiſtre d'entrée & de ſortie, indique le genre de maladie de chaque individu, & préſente à la fin de l'année une table noſologique, qui peut donner lieu à des obſervations utiles à l'humanité.

Enfin huit regiſtres tenus par la ſupérieure, pour inſcrire journellement toutes les dépenſes. Le premier eſt deſtiné pour le pain; le ſecond pour la viande de boucherie; le troiſième pour le vin, la lumière, le bois & la braiſe; le quatrième pour la pharmacie, le cinquième pour le blanchiſſage, le ſixième pour la remonte du linge, le ſeptième pour les menues dépenſes de la cuiſine & de l'office, & le huitième pour les dépenſes journalières imprévues.

Ces différens regiſtres, ſervent à former l'état de ſituation de la maiſon. Pour cela on fait, le premier jour de chaque mois, le relevé des journées, tant des malades reſtés au premier du mois précédent, inſcrits ſur un état qui ſe fait auſſi chaque mois en dreſſant ce relevé, que de ceux entrés pendant le cours dudit mois précédent & portés ſur les regiſtres. De ce relevé, on compoſe l'état de ſituation de chaque mois, en y com-

© BIUM

prenant toutes les dépenſes qui ont été faites pendant le mois, & qui ſont relevées en détail, d'après les regiſtres tenus par la ſupérieure. A la fin de l'année, il ſe trouve douze états de ſituation, d'après leſquels on forme l'état général, qui eſt le réſultat des objets qui ont compoſé la dépenſe de la maiſon pendant l'année entière. Ces états de ſituation & l'état général, ſont autant de tableaux qui ſervent à faire connoître en peu de temps, quel a été, pendant le mois ou pendant l'année, le nombre des malades ſoignés dans cette maiſon, & quelle dépenſe ils ont occaſionnée.

Des connoiſſances préciſes à cet égard, ne peuvent qu'être utiles à l'adminiſtration pour faire le bien, ſur-tout lorſqu'elles ſont préſentées de manière à être ſaiſies promptement & ſans peine. Il m'a paru convenable que l'adminiſtration pût connoître à chaque inſtant la ſituation de la caiſſe du receveur, afin qu'elle pût délivrer en connoiſſance de cauſe, les ordonnances relatives à la dépenſe. D'ailleurs, cela eſt conforme à la déclaration du 12 décembre 1698; & je joins ici un modèle de bordereau, qui doit ſervir au receveur pour envoyer à l'adminiſtration, tous les premiers

© BIUM

jours de chaque mois, l'extrait de ſon journal de recette & dépenſe.

Les dépenſes relatives aux charges foncières de la maiſon, aux réparations & aux conſtructions, étant indépendantes de celles faites pour le ſoulagement des pauvres malades, je les ai portées ſur des états particuliers. Celles faites depuis 1773 juſques & compris 1782, ſont réunies dans le même tableau ; & celles pour les années 1783 & 1784, ſont portées ſur un autre état particulier. Vous verrez auſſi l'état général des biens & des revenus de cette maiſon pour l'année 1784, auquel j'ai joint le montant des revenus pour les années précédentes, en remontant juſqu'en 1773 incluſivement.

Ces différens états de recette & de dépenſe qui embraſſent pluſieurs années, préſentent des objets de comparaiſon néceſſaires pour déterminer les différens arrêtés que vous aurez à prendre par la ſuite ; & les obſervations que j'y ai jointes, pour leur intelligence, prépareront d'avance les opérations ultérieures d'économie, que je crois pouvoir être faites, & que je me propoſe de mettre inceſſamment ſous vos yeux.

Si, en adoptant la forme que j'ai

© BIUM

donnée à ces états, vous jugez à propos de les rendre publics par la voie de l'impreſſion, l'adminiſtration aura la ſatisfaction de penſer que, par cette publicité, tout le monde pourra connoître & vérifier l'uſage qu'elle fait du dépôt ſacré qui lui eſt confié. L'eſprit d'ordre qui doit la guider dans toutes ſes opérations, ne ſera plus préſenté par la malignité, comme une avarice ſordide, qui cherche à s'enrichir aux dépens des pauvres; & tous ceux qui, dans les différentes conditions, ſont appelés au ſervice de cette maiſon, applaudiront à la vigilance des adminiſtrateurs, qui doivent toujours s'appliquer à porter la plus grande économie dans toutes les dépenſes qui ſe font ſur les revenus des hôpitaux.

Vous remarquerez ſans doute, Meſſieurs, que les ſoins que nous avons pris juſqu'à préſent, n'ont pas produit une grande économie, puiſque la dépenſe ſe monte annuellement, d'après les états que je vous préſente, à plus de trente ſols par journée de malade, en y comprenant tous les individus employés à leur ſervice, ce qui eſt exceſſivement cher; mais je vous prie de comparer l'état de 1783 avec celui de

© BIUM

1784; vous reconnoîtrez qu'en 1784, la journée de malade a été moins chère qu'en 1783, de 19 deniers ou d'un sol sept deniers, ce qui produit sur 12639 journées de malades soignés dans le cours de l'année 1784, une économie de 1000 livres.

Faites une autre observation relativement à l'augmentation du prix des denrées, & vous verrez qu'à raison de cette augmentation, la dépense en 1784 a été plus forte qu'en 1783, savoir :

Sur le pain, de	498 liv.
Sur la viande, de ...	473
Sur le vin, de	166
Et sur le bois, de ...	48
	1185 liv.

ce qui forme pour l'année 1784 une augmentation de dépense de 1185 livres, occasionnée par la cherté des denrées qui n'existoit pas en 1783. Cette augmentation de dépense a donc forcé le prix de la journée de malade en 1784, de 1 sol 10 deniers; ce qui réduit pour cette année, la journée d'un malade à 1 livre 7 sols 7 deniers, comparativement à ce qu'elle a été en 1783. Il est donc vrai de dire que l'année 1784

© BIUM

a coûté réellement 1000 livres de moins que la précédente.

Comparez auſſi la dépenſe actuelle avec celle des années précédentes ; & ſi vous trouvez, comme je le penſe, que le prix actuel d'une journée de malade ne ſe trouve pas avoir augmenté à proportion de l'augmentation ſurvenue depuis 12 ans ſur toutes les denrées, je croirai que c'eſt l'effet des ſoins que nous nous ſommes donnés, & que le travail que je ſoumets à votre examen pourra fournir les moyens de diminuer encore cette dépenſe.

En effet, Meſſieurs, en adoptant la forme de ces états, j'ai penſé qu'ils faciliteroient à MM. les adminiſtrateurs la connoiſſance de tous les objets dont ils doivent s'occuper ; que cette connoiſſance devient indiſpenſable pour opérer le bien qu'ils ſont toujours diſpoſés à faire, mais auquel nous ne parviendrons qu'en perpétuant l'eſprit d'ordre, qui ſeul peut nous conduire à toute l'économie néceſſaire pour procurer de plus grands ſoulagemens aux pauvres malades.

Nous le ſavons tous, Meſſieurs ; parmi les adminiſtrateurs de cette maiſon, les uns perpétuels, ne peuvent donner aux

© BIUM

ſoins de l'adminiſtration, que les heures priſes ſur les occupations des charges qu'ils rempliſſent dans cette ville; les autres électifs, voient avec regret, lorſqu'ils ſe retirent, que le temps qu'ils ont été en place, leur a à peine ſuffi pour connoître une partie de ce qu'ils avoient à faire. Nous aurons donc beaucoup fait pour cette maiſon, ſi le travail dont vous m'avez chargé, & que je remets ſous vos yeux, nous met en état d'y établir un ordre permanent, d'après lequel les adminiſtrateurs entrans pourront d'un coup-d'œil & en un inſtant, voir tout le régime intérieur, apprécier les dépenſes & les comparer avec les revenus, connoître, en un mot, tout l'enſemble de cette adminiſtration. Le temps qu'on perdoit à s'inſtruire de ce qu'on avoit à faire, ſera employé à méditer ou à faire quelque choſe d'utile pour les malheureux.

Animé de cet eſpoir flatteur, je m'empreſſe d'en faire l'hommage à deux perſonnes dont les ſentimens vous ſont connus. Si mon travail a quelque mérite, je le dois en entier au zèle & à l'intelligence de M. *de Maiſon-Rouge*, l'un de vous, Meſſieurs, & de la ſœur *Bauvillier de Sainte-Thérèſe*, ſupérieure

© BIUM

des hoſpitalières de cette maiſon. M. *de Maiſon-Rouge* a ſuivi toutes les parties de la recette avec une exactitude que nous ne ſaurions trop louer, & m'a ſecondé dans tous mes travaux; nous lui devons en outre des remercimens particuliers, pour l'économie qu'il a procurée en ſurveillant avec un zèle infatigable les ouvrages qui ont été faits.

Oui, Meſſieurs, cet ordre nous conduira inſenſiblement à une économie plus conſidérable; & l'augmentation dont les revenus de cette maiſon ſont encore ſuſceptibles, produiſant de nouveaux ſecours, vous parviendrez à effectuer tous les changemens qui peuvent être utiles; chaque jour, en méditant ſur les tableaux que je vous préſente, vous découvrirez quelque amélioration à faire: car il n'eſt point de branche dans cette adminiſtration, quelque minutieuſe qu'elle paroiſſe, qui ne mérite les plus ſérieuſes réflexions. Vos ſalles, quoique déja plus ſaines, peuvent le devenir davantage, lorſque vous en aurez ſupprimé les rideaux de laine dont on fait uſage l'hiver, & qui ſervent plus à conſerver au milieu des malades, des miaſmes empoiſonnés, qu'à les garantir du froid. Combien de maladies conta-

© BIUM

gieuſes, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût traiter dans des ſalles iſolées ! Mais ſi nous ne pouvons encore nous féliciter d'être parvenus à ce point d'amélioration, jouiſſons au moins, Meſſieurs, d'une ſatisfaction bien douce pour des ames ſenſibles.

Rappelez-vous les bruits répandus dans le public avant l'époque de 1783, au deſſus deſquels vous avez eu le courage de vous élever : propos dictés par une injuſte prévention contre l'ordre & l'économie que vous vouliez établir dans cette maiſon, & contre les bâtimens que vous vouliez élever pour le ſervice des pauvres malades. Ces malheureux, effrayés de la manière dont ils croyoient qu'ils ſeroient traités dans cette maiſon, la redoutoient plus que la maladie dont ils étoient attaqués ; il ne s'y préſentoient que lorſqu'ils y étoient forcés par le beſoin le plus urgent ; & comme alors ils ont éprouvé qu'ils y étoient mieux ſoignés qu'ils ne l'avoient jamais été, vous avez vu pendant les années 1783 & 1784, le nombre des malades, bien loin de diminuer, s'accroître de beaucoup ſur celui des années précédentes : tant il eſt vrai qu'en toute adminiſtration publique, le bien ſe fait difficilement & avec

© BIUM

avec lenteur ! Si, d'après le regime que je vous propoſe aujourd'hui d'adopter, vous aſſurez le patrimoine des pauvres, ſi vous parvenez à en ſecourir un plus grand nombre, en leur procurant des ſoins plus actifs & mieux entendus, vous les entendrez bénir à jamais votre adminiſtration bienfaiſante.

Sur quoi, ouï le rapport ci-deſſus, examen fait des états y énoncés, enſemble des regiſtres ſur leſquels leſdits états ont été dreſſés, la matière miſe en délibération : convaincu que le plan préſenté par M. *Gabaille*, combiné avec les réglemens généraux & particuliers concernant l'adminiſtration des hôpitaux, préſentant tout-à-la-fois, ſous un ſimple coup d'œil, l'enſemble & le détail de la recette & dépenſe & l'état de ſituation de cette maiſon, ne peut être vu qu'avec la reconnoiſſance due à ſes ſoins, & que le zèle de ce magiſtrat, ainſi que des autres perſonnes qui ont concouru avec lui à l'amélioration de cette maiſon, ne peut être récompenſé que par la ſatisfaction de procurer par leurs travaux le bien-être des pauvres & le ſoulagement d'un plus grand nombre de malades ; le bureau voulant leur donner une preuve authen-

© BIUM

tique de ſa reconnoiſſance, non-ſeulement de leur conſtance à deſcendre dans les détails les plus minutieux en apparence, mais encore de leur courage à vaincre les difficultés oppoſées à leur entrepriſe, a adopté purement & ſimplement ledit plan; & pour le maintenir en activité & parvenir aux améliorations dont il eſt encore ſuſceptible, le bureau prie M. *Gabaille* de continuer à ſuivre la dépenſe, & M. *de Maiſon-Rouge* les recouvremens, & enſemble à dreſſer les états de mois & d'années: à l'effet de quoi les procédés introduits par la tenue des regiſtres ſur leſquels ſe dreſſent les états, continueront d'être obſervés, ſans qu'il puiſſe y être fait aucun changement; en conſéquence la ſupérieure & M. *de Vauzême*, médecin, continueront à tenir ceux confiés à leurs ſoins dans la forme uſitée depuis l'année 1783; & le receveur à fournir tous les mois ſes états de recette & dépenſe, conformément aux modèles qui lui ont été remis; & afin que les différens états repréſentés par M. *Gabaille* puiſſent ſervir de modèle & d'inſtruction à l'avenir, & que chacun puiſſe connoître l'uſage que l'adminiſtration fait du dépôt qui lui

© BIUM

eſt confié, le bureau a arrêté que leſdits états, enſemble la préſente délibération, ſeront rendus publics par la voie de l'impreſſion ; comme auſſi que tous les trois ans les états de recette & dépenſe de chaque receveur, enſemble l'état de ſituation de la maiſon à cette époque, ſeront également imprimés & rendus publics. Fait & arrêté au bureau d'adminiſtration, à Etampes, le jour & an que deſſus. Signés, PICART DE NOIR ÉPINAY, Lieutenant-Général ; GABAILLE, Procureur du Roi ; HOCHEREAU DES GREVES, Maire ; DEMOLIERE, Echevin ; BOIVIN, Curé de Notre-Dame ; BOMAINE, CHAZOTIER & HEME DE MAISON-ROUGE. Et contrôlé à Etampes, par DUPONT.

Pour Expédition, GEOFFROY.

La ſeconde délibération du bureau de l'hôtel-Dieu d'Étampes contient l'arrêté d'un réglement pour le ſervice intérieur de cet hôpital. Ce réglement a tant d'analogie avec celui de l'hôtel-Dieu de Provins inſéré dans le N° 7 de l'année 1785, que nous nous contenterons d'en donner ici l'extrait.

Il contient quarante-deux articles,

© BIUM

qui ont rapport à la réception des malades, à leur placement dans les ſalles, & à la manière dont ils doivent être ſoignés & ſervis juſqu'à la fin de leur maladie. Les uns traitent des précautions néceſſaires pour entretenir la propreté & la ſalubrité dans les différens départemens; les autres ont pour objet la manière dont les lits doivent être compoſés, & tous les détails qui regardent le linge & le vêtement des malades. La quantité des alimens y eſt déterminée ſuivant l'état différent des malades, depuis le commencement de la maladie juſqu'à la convaleſcence; & l'on y ſpécifie la nature des uſtenſiles de cuiſine, ainſi que celle des vaſes qui ſervent dans les ſalles. Les fonctions du médecin, le devoir des perſonnes prépoſées à la pharmacie, la viſite des drogues, la vérification de leur emploi, & les précautions à prendre pour les renouveler, ſont des articles qui ſe font remarquer. Enfin, il y eſt traité de la promenade des malades, de la police des ſalles, de la viſite des étrangers, des formalités néceſſaires pour l'admiſſion des malades & pour leur ſortie, & des ſoins qui regardent les morts, &c.

On auroit pu ajouter quelques arti-

© BIUM

cles ſur les achats des comeſtibles, ſur leur conſommation, ainſi que ſur le blanchiſſage, on auroit pu développer davantage ceux qui ſont relatifs à la police intérieure & à la ſalubrité; mais il faut obſerver qu'il eſt queſtion d'un petit hôpital, ſurveillé ſans ceſſe par des adminiſtrateurs éclairés & vigilans; & en liſant ce réglement, on voit qu'il s'étend à tous les points eſſentiels, & qu'il a dû contribuer pour beaucoup à rétablir dans cette maiſon le bon ordre & la diſcipline.

Juſqu'ici les lois établies relativemen aux hôpitaux, paroiſſent avoir eu pour objet principal, la régie & la conſervation des biens attachés à ces maiſons; mais l'on ne voit pas qu'elles ſe ſoient aſſez occupées de fixer leur ſervice intérieur. Cette omiſſion a été ſentie depuis long-temps dans différens hôpitaux du royaume, où l'on a travaillé à y ſuppléer par des réglemens particuliers. Mais quoique ces réglemens aient été dictés par des motifs purs, & qu'ils ſoient faits en général ſur de bons principes, il faut convenir qu'il en eſt peu qu'il ne ſoit utile de revoir, & qui n'ait quelque avantage à tirer

© BIUM

du progrès que nous avons fait dans les ſciences phyſiques, & du développement des idées ſur tout ce qui regarde l'économie & l'adminiſtration intérieure des maiſons de charité. Tous les réglemens d'hôpitaux doivent être établis ſur les mêmes principes, mais ne peuvent pas être uniformes. Il y a des diſpoſitions particulières propres à chacune de ces maiſons, qui rendent néceſſaire à l'une ce qui ſeroit nuiſible à l'autre; & chaque hôpital a beſoin d'un réglement proportionné à toutes les circonſtances locales & de convenance, qui le modifient d'une manière particulière.

Après la ſeconde délibération, on trouve, dans l'imprimé du bureau de l'hôtel-Dieu d'Etampes, différens tableaux, qui mettent ſous les yeux des lecteurs les objets dont il eſt fait mention dans la première délibération.

Ces tableaux ſont au nombre de quinze, l'un ſans numéro, & les quatorze autres déſignés par des numéros ſucceſſifs.

Celui qui eſt ſans numéro contient l'ordre qui eſt ſuivi pour la diſtribution des alimens, ſuivant le régime qui eſt établi dans cet hôpital.

© BIUM

Le n° 1 comprend le réſultat des objets qui compoſent la dépenſe générale depuis 1773 juſqu'en 1782, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de dix ans.

Le n° 2 montre le réſultat de la dépenſe générale de 1783, & le n° 3 celui de la dépenſe de 1784. Ces deux derniers réſultats font connoître d'une manière beaucoup plus préciſe, en quoi conſiſte la dépenſe de l'hôtel-Dieu d'Etampes. L'on y voit avec étonnement que la journée de malade ſoit revenue en 1783 à 1 liv. 12 ſ. 7 deniers, $\frac{8539}{11022}$; mais en ſuivant les détails de cette dépenſe, on peut examiner les motifs ſur leſquels elle eſt fondée, & en peſer la valeur.

Il eſt certain d'abord que, parmi les raiſons qui peuvent motiver la cherté de la journée des malades dans l'hôtel-dieu d'Etampes, il en eſt d'inhérentes à la nature de cet hôpital, & qu'il eſt impoſſible de changer. Telle eſt la cherté des vivres & des denrées dans ce canton; le grand nombre de ſoldats & d'hommes non malades, qui font une beaucoup plus grande conſommation que des malades affectés de maladies graves; enfin la multiplicité des jours maigres pour les religieuſes, qui augmente la dépenſe ſous pluſieurs rap-

© BIUM

ports. On ne peut ſe diſſimuler, d'un autre côté, que pluſieurs articles de dépenſe paroiſſent montés bien au-delà du point où ils devroient être portés. Tels ſont ceux du pain, du vin, du blanchiſſage, du bois & du charbon. On parviendroit aiſément à mettre de l'économie dans ces articles, en prenant le pain chez un boulanger à prix fixe, en ſupprimant la buanderie, en faiſant blanchir au dehors à l'entrepriſe, & en diminuant de la moitié, ou d'un tiers au moins, la quantité du vin que l'on donne aux malades. Cet arrangement auroit encore l'avantage d'opérer une grande diminution dans le nombre des domeſtiques, & dans la conſommation du charbon & du bois.

L'article de la pharmacie paroît un peu fort, quand on le compare au nombre de malades, & à la nature des maladies qui règnent habituellement dans cet hôpital. Enfin, la meilleure preuve que l'on puiſſe donner de la poſſibilité d'apporter de jour en jour de la diminution dans la dépenſe de cet hôpital, c'eſt que, ſans faire aucun des changemens que nous venons d'indiquer, & par le ſeul avantage qui réſulte d'une ſurveillance active & continue, la dé-

© BIUM

penſe de 1784 a été de 1000 livres moins forte que celle de l'année 1783.

Le n° 4 offre le tableau des dépenſes qui depuis 1773 juſqu'en 1781, ont eu lieu pour des objets qui n'ont point un rapport direct avec les malades, & qui regardent la régie des biens de la maiſon. Ces dépenſes paroiſſent avoir été faites avec ordre & économie & pour l'amélioration de ces biens; mais il eſt des hôpitaux pour leſquels elles ſeroient ruineuſes, & c'étoit un des motifs pour leſquels le Roi avoit permis aux hôpitaux de vendre leurs biens-fonds.

Le n° 5 préſente le même détail pour les années 1783 & 1784. Une partie de la dépenſe de ces deux années a eu pour objet l'amélioration & l'agrandiſſement de cet hôpital, qui a été fait ſur de bons principes, comme nous l'avons fait voir dans ſa topographie, imprimée dans le Journal en 1785 (n° 2).

Le n° 6 eſt un extrait du regiſtre de l'hôpital, dans lequel on inſcrit le nom des malades, le jour de leur entrée, celui de leur ſortie ou de leur mort, & le temps qu'ils ſont reſtés dans cette maiſon. Il eſt diviſé en deux parties, l'une pour les hommes & l'autre pour les femmes. Il eût peut-être été mieux

© BIUM

d'avoir deux regiſtres, un pour chaque ſexe.

Le n° 7 eſt une copie figurée du regiſtre du médecin, qui eſt diviſée en ſept colonnes. La première contient le nom des malades & leur profeſſion ; la deuxième, leur âge ; la troiſième, la date de l'entrée ; la quatrième, le numéro du regiſtre ; la cinquième, le nom de la maladie ; la ſixième, la ſortie ou la mort ; la ſeptième, le temps du ſéjour.

Le n° 8 & le n° 9 ſont des modèles propres à démontrer la manière de relever les journées des malades ſortis à la fin de chaque mois, & à dreſſer au commencement du mois ſuivant, l'état des malades reſtés dans l'hôpital, afin de trouver promptement & facilement, lorſqu'ils ſortiront, le nombre des journées qu'ils y ont paſſées, ſoit pendant un mois, ſoit pendant un autre.

Nous ne dirons rien ſur les n^os 10, 11, & 12, qui ſont analogues à toutes les feuilles dont on ſe ſert dans tous les hôpitaux, pour donner la ſituation de chaque mois, & pour former des regiſtres de comptabilité ; mais nous nous arrêterons ſur les n^os 13 & 14, qui ont un rapport beaucoup plus direct aux malades & à la médecine.

© BIUM

Ces deux derniers tableaux préſentent la nomenclature noſologique des malades entrés à l'hôpital d'Etampes pendant les années 1783 & 1784, & ont été rédigés par M. *Rouſſel de Vauzeſme*, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, alors médecin de cet hôpital.

Suivant les tableaux de l'année 1783, il eſt entré à l'hôpital d'Etampes quatre cent ſoixante-dix-ſept malades, dont quatre cent vingt-ſept ſont ſortis guéris, & cinquante ſont morts. Le tableau de 1784 donne cinq cent vingt-ſix entrés, quatre cent quatre-vingt-deux guéris, & quarante-quatre morts; ce qui fait pour le réſultat de la mortalité de la première année, le dixième, & pour celui de la ſeconde le douzième.

Ces réſultats, comparés avec ceux des hôpitaux de Paris, offrent une différence conſidérable. Mais en examinant les tables noſologiques de M. *Rouſſel de Vauzeſme*, l'étonnement diſparoît, & cette différence s'explique facilement.

En effet, on voit 1°. que les malades qui entrent à l'hôtel-Dieu d'Etampes, ſont preſque tous hommes, & que parmi eux il y a un grand nombre de ſoldats & de paſſagers; 2°. que les maladies que l'on a à traiter dans cet hôpi-

© BIUM

tal, ſont en général des maladies légères & peu graves; 3°. que la phthiſie, la caducité, & les maladies incurables n'y trouvent qu'un aſile momentané.

Mais les tableaux noſologiques de l'hôpital d'Etampes, peuvent nous fournir quelques autres réflexions, & nous donner le moyen d'expliquer comment il eſt des hôpitaux qui ne perdent que la vingtième ou la vingt-quatrième partie de leurs malades.

M. *De Vauzeſme* ne compte que quatre cent ſoixante & dix-ſept malades pour l'année 1783, & cinq cent vingt-ſix pour l'année 1784, tandis qu'il eſt réellement entré à l'hôpital d'Etampes neuf cent quatre-vingt-un individus dans chacune de ces années. Mais ce médecin, n'ayant pas cru devoir mettre au nombre des malades ceux qui n'avoient que de la fatigue ou de la courbature, n'a pas voulu porter ſur ſa table noſologique les individus qui ne ſont venus à l'hôpital que pour ſe repoſer : ainſi, du nombre total des entrés, qui ſe monte pour chacune de ces années à neuf cent quatre-vingt-un, il a ſouſtrait pour l'année 1783, cinq cent quatre perſonnes, & pour l'année 1784 quatre cent cinquante-cinq.

© BIUM

Mais ſi, au lieu de procéder avec une bonne foi auſſi rigoureuſe, il eût compté comme malades tous ceux qui ſont venus chercher un aſile dans ſon hôpital, le réſultat de la première année auroit été de cinquante morts ſur neuf cent quatre-vingt-un entrés, c'eſt-à-dire, un peu moins du vingtième; & celui de la deuxième, offrant quarante-quatre morts ſur quatre cent vingt-ſix, auroit donné le vingt-quatrième. Or on ne peut douter que ce ne ſoit cette manière de préſenter le tableau de certains hôpitaux, qui, avec leur diſpoſition particulière, contribue à leur donner en apparence un avantage ſi conſidérable ſur les autres.

Sans entrer ici plus avant dans une queſtion qui mérite d'être traitée ſéparément, nous nous contenterons de dire qu'il eſt fort difficile d'avoir des réſultats juſtes en comparant la mortalité des différens hôpitaux, parce qu'il faudroit pour cela, que les données principales & eſſentielles fuſſent les mêmes dans les objets que l'on veut comparer; conditions qu'il eſt très-difficile de réunir.

L'hôpital d'une grande ville ne peut pas être comparé à celui d'un petit endroit. En effet, dans les cités très-peu-

© BIUM

plées la vieilleſſe eſt précoce; & le nombre des victimes de la miſère, de la débauche & des travaux meurtriers qui y ſont établis, eſt très-conſidérable; dans les petites villes, au contraire, non ſeulement les hôpitaux n'ont pas à recueillir cette foule d'infortunés devoués à une mort certaine avant d'être placés dans les lits des hôpitaux, mais le plus ſouvent ils ne ſervent pas même de dernier aſile au petit nombre de malades incurables ou de vieillards caduques qui ſont de leur territoire. Mettra-t-on en parallèle un hôpital où l'on reçoit des femmes, avec celui où l'on ne reçoit que des hommes? Mais les hommes ont en général des maladies aiguës, dans leſquelles la mortalité eſt peu conſidérable, & qui ſont promptement jugées, tandis que les femmes ont le plus ſouvent, des maladies chroniques, lentes ou incurables, & qu'elles reſtent dans les hôpitaux une fois plus long-temps que les hommes. Les hôpitaux militaires, remplis d'hommes jeunes & robuſtes, & dont les maladies ſont preſque toujours ſaiſies dès leur origine, ne diffèrent-ils pas conſidérablement des hôpitaux civils, où les malades ſont de tout âge, & où ils n'ar-

© BIUM

rivent ordinairement qu'après avoir aggravé leur état par les fautes inévitables que font commettre la détreſſe, l'ignorance & les préjugés?

Parmi les hôpitaux civils, l'analogie eſt même encore difficile à rencontrer ſous les rapports principaux & déciſifs. Les uns reçoivent des domeſtiques robuſtes & des artiſans bien conſtitués, pendant que les autres ſont peuplés par les pauvres de la dernière claſſe, ou par les ouvriers les plus épuiſés. Enfin, la ſalubrité plus ou moins grande des pays où ſont ſitués les hôpitaux, leur grandeur, qui facilite la circulation des malades, la diſcipline plus ou moins ſévère, qui attire ou repouſſe cette foule d'indigens attaqués de maladies légères, qui ſe ſuccèdent rapidement dans les maiſons de charité, & qui plus pareſſeux encore que malades, ſe portent là où ils ſont moins expoſés à être obſervés & connus : voilà des choſes qu'il faut faire entrer dans la balance, pour pouvoir établir quelque comparaiſon entre les réſultats de la mortalité des différens hôpitaux.

© BIUM

RÉPONSE
AU
MÉMOIRE A CONSULTER

Inſéré dans le Journal de médecine du mois de ſeptembre 1786, ſur une perte ſpermatique involontaire & habituelle; *par M. J. G. GALLOT, D. M. M. médecin de S. A. S. monſeigneur le duc* D'ORLÉANS, *aſſocié du collège royal de médecine de Nancy, de la Société royale de médecine de Paris, & de l'Académie royale des belles-lettres de la Rochelle, intendant des eaux minérales du Bas Poitou, médecin employé pour les épidémies, réſidant à Saint-Maurice-le-Girard, pres la Châtaigneraie, Bas Poitou.*

Je ne me flatte point de donner, au ſujet du Mémoire à conſulter, des conſeils préférables à ceux qu'il recevra des maîtres de l'art, mon intention eſt ſeulement de lui offrir des idées conſolantes, & de lui témoigner publiquement que

© BIUM

l'hiſtoire de ſes malheurs m'a vivement touché... Il ſeroit aſſez difficile d'avoir tracé un tableau auſſi intéreſſant avec plus d'énergie & de préciſion : c'eſt pourquoi je conſerverai les propres expreſſions de l'auteur, en raſſemblant ici les principaux traits.

« Un homme de trente ans, né avec la plus heureuſe conſtitution, ſans aucun vice héréditaire, doué d'un tempérament igné, d'une imagination ardente, de paſſions fortes, jouit de ces avantages juſqu'à douze ans, lorſqu'à la ſuite d'un ſommeil doux & profond il s'apperçut & apprit en friſſonnant qu'il s'étoit échappé de ſon être & à ſon inſu le fluide deſtiné à le reproduire. Bientôt chaque nuit ramenoit le même accident, & une ſeule nuit l'y précipitoit pluſieurs fois. Un médecin conſulté prêcha la ſageſſe. Le malade effrayé, ou cédant aux charmes de la vertu, arriva à l'âge de vingt-deux ans, & eſt parvenu à celui de trente, ſans avoir à ſe reprocher aucune faute en ce genre. Tout cet eſpace de temps fut rempli par des études opiniâtres & difficiles. Cependant dès l'âge de dix-huit ans, le caractère changea comme tout-à-coup : le malade devint ſombre, mélancolique, miſanthrope; les digeſtions

© BIUM

furent difficiles & fatigantes, les conſtipations quelquefois invincibles, les urines rapidement fétides s'obſcurciſſant par une teinte noirâtre, le ſommeil inquiet, agité, donnoit des laſſitudes, des étouffemens, &c.

Tout ce que l'art peut offrir fut employé: ſecours moraux, remèdes phyſiques, précautions minutieuſes, rien ne fut épargné; rien ne réuſſit... Les accidens ont pris ſucceſſivement de l'intenſité; l'eſtomac s'eſt dérangé de plus en plus; le ſommeil eſt plus pénible; l'épuiſement, une ſombre inquiétude ſuccèdent aux pertes nocturnes; un flux d'urines conſidérable, des hémorrhoïdes, des douleurs aux vertèbres, un crachement habituel, &c. &c. rendent la ſituation du malade plus inquiétante & plus inſupportable; il termine la deſcription touchante de ſes infirmités en demandant s'il eſt deſtiné à vivre ſeul? quel moyen peut lui rendre le ſommeil? après avoir fait uſage des bains tièdes, des bains froids, des calmans, des martiaux, du quinquina, quel remède peut s'offrir encore? comment rétablir les digeſtions pénibles? Comment diminuer la fréquence des émiſſions?»

Sans entrer dans aucune diſcuſſion

© BIUM

théorique, je vais offrir en peu de mots le réſultat de mes réflexions ſur les accidens qu'éprouve ce malade intéreſſant, & ce qu'une pratique de vingt ans m'a mis à même d'obſerver dans des circonſtances à-peu-près ſemblables.

1°. Quelque affligeant que ſoit l'état du ſujet, je ne le crois pas incurable; la force dont il jouit encore, ſon âge, la bonté de ſon tempérament, le bon état de ſes viſcères, ſur-tout de ceux de la poitrine, enfin les aſſurances qu'il donne de n'avoir jamais commis aucun excès, toutes ces choſes réunies, me perſuadent qu'il y a encore des moyens de ſoulagement: je crois principalement avantageux ce dont le malade paroît déſeſpérer; c'eſt de ſonger au bonheur d'une union légitime; c'eſt, ſelon moi, le ſecours qui pourroit le plus contribuer à ſa guériſon. Le ſujet dont il eſt queſtion, annonce une ame trop ſenſible & trop belle, pour qu'il ſoit néceſſaire de lui détailler les avantages d'un mariage bien aſſorti; ces avantages ſeroient auſſi grands pour le phyſique que pour le moral: le vœu de la nature ſe rempliſſant une fois, il y auroit tout lieu d'eſpérer que l'habitude vicieuſe ſe perdroit d'elle-même: cependant, comme le mariage

© BIUM

pourroit ne pas faire ceſſer ſeul les accidens, & qu'il ne ſeroit même à propos d'y avoir recours qu'après avoir fait précéder quelques ſecours de l'art, je croirois qu'on pourroit eſſayer les ſuivans.

2°. L'exercice modéré à pied ou à cheval (qui peut avoir lieu puiſque celui de la chaſſe ne fatigue pas), la diſſipation, les voyages même, me paroiſſent auſſi utiles que le travail de cabinet & la ſolitude ſont préjudiciables. Très-peu de remèdes me ſemblent admiſſibles, mais le régime eſt eſſentiel. Si l'eſtomac pouvoit le ſupporter, le lait au ſortir du pis de la vache, coupé avec le tiers d'eau de riz légère, ſeroit très-utile, à prendre le matin au réveil; c'eſt un excellent analeptique. Le déjeûner pourroit conſiſter dans une taſſe de chocolat de ſanté à l'eau, avec une rôtie; le dîner ſeroit compoſé d'un bon potage, d'un peu de viande blanche ſeulement, de légumes légers, de poiſſons de mer les plus faciles à digérer, de bons fruits cuits ou crus, de crêmes ou gelées d'amidon de patate, &c. Point d'épiceries, point de café, point de liqueurs; mais l'uſage conſtant de bon vin rouge vieux de Bordeaux ou de

© BIUM

Bourgogne, avec le tiers au moins d'eau, & à la fin du repas quelques cuillerées de vin vieux de Rota ou d'Alicante ; une demi-heure avant le dîner, la quinteſſence d'abſinthe à la doſe de huit à dix gouttes dans une cuillerée d'eau, ſeroit utile pour faciliter les digeſtions... Le ſouper ſeroit léger, & ne conſiſteroit que dans un potage, quelques fruits en compote, les confitures, &c. & un peu de vin trempé. Si le malade n'a pas fait uſage de liqueurs éthérées, je croirois avantageux celui de l'éther vitriolique rectifié ou de la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann, dans une infuſion légère de méliſſe ou de menthe édulcorée avec le ſucre, à prendre une demi-heure avant de ſe coucher : la doſe de l'éther ſeroit de huit à dix gouttes ; & celle de la liqueur d'Hoffmann, de vingt à vingt-cinq, &c. Les frictions sèches ſur tout le corps, & principalement ſur l'épine du dos, ſeroient convenables.

Je ne parle point de purgatifs, parce que je les regarde comme plus nuiſibles qu'avantageux ; les ſimples laxatifs, les doux minoratifs pourroient ſeuls être adminiſtrés, s'il y avoit indication preſſante d'évacuer, ſi les lavemens ne ſuffiſoient pas pour entretenir la liberté du

© BIUM

ventre; ſi un régime exact, des alimens de facile digeſtion, & quelques boiſſons relâchantes, ne dégageoient pas ſuffiſamment les premières voies.

Le peu que je viens de propoſer, pourroit être employé pendant l'hiver, pour en venir, à la fin du printemps, à l'uſage de quelques eaux minérales ferrugineuſes, bues ſur les lieux, ſi avant cette époque le malade ne ſe trouvoit pas mieux, & peut-être guéri.

S'il m'étoit permis de rapporter ici des obſervations, on verroit que les moyens ſimples que j'offre, ont eu des ſuccès dans des cas analogues, & que la multiplicité de remèdes détruit ſouvent plus les forces de la nature, qu'elle ne les ſeconde pour procurer le rétabliſſement de l'individu.

Des praticiens plus éclairés & plus conſommés que moi, offriront ſans doute au malade des méthodes curatives plus ſavantes, plus étendues; mais aucun n'aura plus que moi le deſir de lui être utile & d'apprendre qu'il eſt délivré de ſes ſouffrances.

© BIUM

RÉPONSE

AU

MÉMOIRE A CONSULTER

Conſigné dans le Journal de médecine du mois de ſeptembre 1786, ſur une perte ſpermatique involontaire & habituelle; *par M. MASARS DE CAZELES, docteur en l'univerſité de médecine de Montpellier, médecin à Toulouſe.*

Sans entrer dans de longs détails pour expliquer les phénomènes de la maladie qui fait le ſujet du Mémoire à conſulter, je me contenterai de rappeler au ſouvenir, que le malade eſt *âgé de trente ans; qu'il eſt doué de la conſtitution la plus heureuſe;* qu'il n'a jamais eſſuyé d'autre *maladie* que celle pour laquelle il demande conſeil; *qu'il ne ſe connoît le germe d'aucune affection; qu'il a reçu avec le jour le ſang le plus pur....* que malgré la continuité de la perte ſéminale qui le tourmente *depuis dix-huit ans, il ſoutient ſans la moindre*

© BIUM

fatigue l'exercice le plus pénible ; que ſa poitrine eſt abſolument ſans altération, ſa voix plus ferme & plus forte que ne l'a ordinairement l'homme le mieux portant, &c.

D'après toutes ces conſidérations, je crois être fondé à conclure :

1°. Que la perte dont il s'agit, tantôt plus, tantôt moins abondante, & qui a éludé les effets des *bains chauds*, des *bains froids*, des *calmans*, des *martiaux*, du *quinquina*, &c. eſt une maladie purement locale ; qu'on doit plutôt l'attribuer à l'atonie, & au relâchement des véſicules ſéminales, ou pour mieux dire, de l'orifice de leur émonctoire, qu'au ſpaſme, ou à tout autre principe agiſſant, inconciliable avec l'état du ſommeil, pendant lequel ſeulement la perte a lieu.

2°. Que les changemens rapides que le malade éprouva *dans ſon caractère* dès l'âge de dix-huit ans, où il devint *ſombre*, *mélancolique*, *miſanthrope* ; les digeſtions *pénibles & difficiles* qui s'établirent dans les ſuites, avec *conſtipations quelquefois invincibles*, n'ont rien qui contrarie mon opinion.

3°. Que la ſenſation qu'il exprime lorſqu'il dit que *chaque vertèbre eſt un point*

© BIUM

point douloureux ; celle qu'il reſſent lorſqu'il demande *d'où vient le fourmillement univerſel ſur la peau* qui lui fait croire qu'il eſt couvert *d'inſectes rongeurs ; l'abondance & la limpidité des urines qui ſe répètent pluſieurs fois, à peine a-t-il terminé ſes repas*, & autres ſymptômes nerveux, tels que le *ſentiment d'anéantiſſement, mêlé d'une ſombre inquiètude, même de déſeſpoir muet, après les fortes émiſſions, &c.* ſont les ſuites ordinaires & naturelles de l'épuiſement où jettent de pareilles émiſſions.

4°. Enfin, que le vice dont elles émanent étant détruit, les accidens qu'elles entraînent s'évanouiront.

Ainſi, tout bien conſidéré, je ne crois pas pouvoir mieux répondre au Mémoire, que par l'obſervation ſuivante.

M. de * * *, âgé de vingt-ſept ans, d'un tempérament bilieux & délicat, quoique jouiſſant d'une bonne ſanté, juſqu'à l'époque de ſa première maladie vénérienne, contracta à l'âge de quinze ans, une gonorrhée virulente.

A peine fut-il guéri, que, ſans éprouver aucune action, ni de la part du deſir, ni de la part du beſoin, il s'apper-

© BIUM

çut d'une perte ſpermatique au plus petit effort qu'il faiſoit pour touſſer, pour cracher, pour aller à la garde-robe, &c.

Peu occupé de cet état, il courut de nouveau les haſards. Il eut une ſeconde gonorrhée à l'âge de dix-ſept ans, & une troiſième à l'âge de vingt-trois.

On combattit ces maladies par les ſecours ordinaires; mais ce qui diminua le plaiſir de la guériſon, & affligea beaucoup ce malade dans la ſuite, c'eſt que rien ne ralentiſſoit en lui la perte ſéminale, & que cette perte, qui ſe faiſoit toujours à ſon inſu, s'accrut, bien que la cauſe qui paroiſſoit y avoir donné lieu fût emportée, & nonobſtant l'uſage des bougies & des injections toniques & aſtringentes, auquel le malade fut ſoumis poſtérieurement par les conſeils des gens de l'art.

Au commencement de ſa vingt-ſeptième année, il fut encore aſſez malheureux pour avoir une quatrième gonorrhée. Je l'en délivrai par une combinaiſon de mercuriaux, de ſavonneux & de camphre; mais la perte reſta. Il y avoit pour lors bien près de onze années que le malade en étoit fatigué.

Il ne m'en fit l'aveu qu'après que l'expérience lui eut fait voir que le trai-

© BIUM

tement de la dernière gonorrhée dont il attendoit le plus entier rétabliſſement, n'y avoit pas apporté plus d'amélioration que les moyens dont on avoit fait choix contre les trois autres qui l'avoient précédée.

La continuité de la perte d'une liqueur auſſi précieuſe menaçoit de devenir funeſte. Il en étoit alarmé. Ce n'étoit pas ſans raiſon. Ses digeſtions ſe faiſoient d'une manière imparfaite, avec production de vents; il étoit triſte, maigre, voûté, décoloré, languiſſant, abattu; ſa voix étoit foible & rauque. Les feux de la vie, dont il ſe ſentoit abandonné du côté de la virilité, n'animoient preſque plus les organes deſtinés à mûrir, à perfectionner, à retenir juſqu'au moment de la ſurabondance ou de la volonté, cette liqueur dont l'effuſion opiniâtre le jetoit dans un dépériſſement qui s'aggravoit tous les jours.

On lui avoit fait craindre, & ce n'étoit pas ſans quelque apparence de raiſon, qu'il n'y eût éroſion dans le couloir de ces organes, & que cette éroſion ne fût la ſuite de l'âcreté des matières auxquelles il avoit donné paſſage lors des maladies vénériennes.

Cette idée, qui ne préſentoit qu'un

© BIUM

état d'incurabilité, étoit ſi loin d'avoir en ſa faveur des probabilités ſuffiſantes pour l'emporter ſur les vices de débilité & d'affoibliſſement, que je n'héſitai pas de propoſer d'électriſer par frictions & par étincelles, ſur la culotte ou les caleçons, le périné, & les parties adjacentes, dès le premier inſtant où la maladie me fut connue.

Ce moyen dont j'avois retiré les avantages les plus déciſifs dans des cas analogues (*a*), me paroît être le plus approprié à la circonſtance actuelle, & il me réuſſit ſi bien, que la maladie fut entièrement diſſipée au bout de vingt ſéances d'un quart-d'heure par jour. L'électriſation fut cependant continuée encore pendant un mois, pour aſſurer la ſtabilité de la guériſon.

Cette cure date de près de deux années. Elle eſt ſi ſolide, que la perſonne ſur laquelle elle a été opérée, a non-ſeulement repris la force, les graces, la fraîcheur, l'embonpoint, la gaieté qu'elle avoit perdue, mais qu'elle a encore recouvré tout ce qui peut faire le bonheur d'une union légitime.

(*a*) *Voyez* les obſervations 25, 28 & 30e de mon troiſième Mémoire ſur l'*électricité médicale*.

© BIUM

Quoique les cauſes procathartiques des deux maladies ne ſoient pas les mêmes, les effets qui en ont réſulté ſont ſi identiques, qu'il y a lieu de croire que l'électricité qui a produit la guériſon de l'une, eſt ce qu'il y a de mieux à faire pour la cure de l'autre; & cela, d'autant plus que le malade actuel ſe repréſente dans un état de vigueur plus encourageant que ne l'étoit le premier.

S'il fait l'épreuve du moyen, l'unique à-peu-près qui lui reſte à tenter, ſoit qu'il l'emploie avec d'autres remèdes propres à augmenter l'énergie de l'électricité, ainſi qu'il eſt aſſuré qu'elle augmente la leur; ſoit qu'il l'emploie ſeul, il ſervira l'art de guérir, en rendant public l'évènement qui en aura réſulté.

Dans l'un & l'autre choix, je ſuis d'avis qu'il n'y procède qu'avec ménagement; que les dix ou douze premières ſéances ne ſoient employées qu'à l'électriſation par ſouffle, à travers les caleçons exactement colés ſur le périné; les dix ou douze ſuivantes, à l'électriſation par frictions ſur les caleçons ou ſur la culotte, & que les ſéances ſubſéquentes ſoient un compoſé d'électriſations

© BIUM

par frictions (*a*) & par étincelles, ſans ſe rebuter par la lenteur des progrès, dont les accroiſſemens ne deviennent quelquefois ſenſibles qu'au bout de deux ou trois mois de perſéverance.

(*a*) Le procédé de l'électriſation par frictions eſt décrit dans mon deuxième Mémoire ſur l'*électricité médicale*, pag. 67, 68 & 69. Mais je préviens que ſi on y employoit une tige métallique à manche de verre, & qu'on oubliât de la munir d'une chaîne qui traînât à terre, ou de tout autre corps déférent quelconque, ce qui peut arriver lorſque l'on manque d'attention, on n'en retireroit aucun effet, parce qu'une pareille tige n'auroit aucune des principales conditions d'excitateur.

La vérité de cette aſſertion eſt dans une dépendance ſi abſolue de la théorie de la méthode, & cette théorie eſt ſi généralement reconnue, qu'il doit paroître étonnant qu'un ſavant, dont les talens ſont juſtement applaudis, & dont l'ouvrage a été couronné, ait publié dans ce même ouvrage, qu'en répétant mes expériences, il n'en avoit retiré de l'utilité, qu'après qu'il eut ſubſtitué au manche de verre un manche de métal, ou, ce qui revient au même, qu'après qu'il ſe fut ſubſtitué lui-même au corps déférent qu'il avoit négligé d'ajouter à la tige, pour ſervir de décharge au courant du fluide.

© BIUM

RÉPONSES

AUX QUESTIONS D'UN ANONYME (*a*),

Faites à l'occaſion d'un Mémoire à conſulter, conſigné dans le cahier de ſeptembre dernier, pag 429.

Le jeune homme affligé d'une perte ſpermatique, m'accorde, Monſieur, ſa confiance depuis pluſieurs années, & chaque jour je déplore avec lui l'inutilité de mes ſoins, & l'opiniâtreté de ſon mal. Le ſentiment de ſon état le preſſoit ſi vivement, il y a quelque temps, qu'il n'a pu réſiſter à l'eſpèce de beſoin qu'on reſſent quelquefois de parler ſoi-même de ſes douleurs; & c'eſt dans cet inſtant de découragement, qu'il a fait à la hâte le Mémoire dont vous avez bien voulu vous occuper : aujourd'hui ce malheureux jeune homme me charge de répondre à vos queſtions. Il a ſenti, en les liſant, renaître au fond de ſon ame, un rayon d'eſpérance. Puiſſe ce rayon ne point s'éclipſer, mais ranimer au contraire une exiſtence dont le ſacrifice lui ſeroit cependant moins douloureux

(*a*) Journal de médecine, lxix, pag. 281.

© BIUM

que ne l'eſt l'enſemble des maux qu'il éprouve.

Le malade dont il eſt queſtion, me paroît être aujourd'hui dans ce point précis d'irritabilité qui conſtitue un tempérament vigoureux. Cependant facilement enthouſiaſte, & toujours extrême, il ſe paſſionne aiſément pour tout ce qui eſt nouveau, & les productions intéreſſantes des arts font ſur lui des impreſſions vives. Un beau morceau de muſique, un acteur vrai & terrible, le ſpectacle de la douleur, le récit ou la lecture d'une belle action, l'électriſoient jadis au point qu'il étoit obligé de s'y ſouſtraire pour éviter l'état convulſif. Mais depuis plus de deux ans, ces mêmes objets agiſſent beaucoup moins fortement. Il eſt poëte; les vers ne ſont pour lui qu'un délaſſement, parce qu'il ne traite que des ſujets agréables, & qu'il a même une facilité rare. D'ailleurs vraiment éloquent, ſes diſcours, ſa converſation même, annoncent une ame toujours profondement pénétrée de ſon objet. Son ſtyle eſt images, métaphores, rapprochemens perpétuels. Son regard annonce cette manière de ſentir & de peindre: il a l'œil grand, noir, expreſſif; ſes cheveux, d'un châtain

© BIUM

foncé, ſont rares & frêles. Sa barbe, légèrement rouſſe, eſt forte & touffue. Sa tranſpiration, plus abondante aux aiſſelles & aux pieds, ſe convertit aiſément en ſueur univerſelle, pour peu qu'il ſe donne quelques mouvemens extraordinaires.

A l'égard de ſa nourriture, elle comprend toutes les eſpèces d'alimens. Ils ſont tous également de ſon goût, & chacun lui eſt également indigeſte. Il ne fait guère qu'un repas dans les vingt-quatre heures, mais conſtamment ſon appétit eſt vorace, & il mange fort. L'obligation où il eſt, par ſon état, de paroître ſouvent dans le grand monde, & ſur-tout l'expérience qu'il à faite de l'inutilité du régime le plus ſobre, le rendent peu attentif au choix de ſes alimens. Tout ce que l'on ſert à une table, vins, café, liqueurs, il prend de tout modérément, & ſa boiſſon habituelle eſt l'eau & le vin.

Ses vêtemens ne préſentent aucune circonſtance particulière. Il porte les habits de ſaiſon, ſans trop s'y aſtreindre cependant, & ſe réglant encore plutôt ſur la température que ſur la ſaiſon, quelle qu'elle ſoit. Son habitation eſt agréable, bien aérée, humide pour-

© BIUM

tant dans les grandes pluies & les dégels ; mais il corrige cette humidité par d'excellentes cheminées dans toutes les chambres qu'il occupe. Le climat qu'il habite, eſt pluvieux & variable.

Il couche tantôt ſur le crin, tantôt ſur la paille. Il déteſte ſon lit, où il redoute d'entrer, & toujours il lui en coûte pour en ſortir. Il y eſt comme cloué, à ſon réveil, par une laſſitude oppreſſive ; mais quelques heures après être levé, cette laſſitude ceſſe, & il eſt ordinairement actif, excepté après ſon dîner, qu'il devient lourd & preſque ſtupide. Cependant il ſe promène beaucoup ; il aime le grand air, mais il y porte avec lui, un défaut dont je n'ai jamais pu le corriger : il a la fureur des livres, & ſes promenades ne ſont jamais que de profondes méditations. Rentré chez lui il ſe livre à la ſociété, & plus ſouvent à quelque objet de littérature. Ses goûts dominans, anciens & actuels, n'ont jamais été & ne ſont encore que la paſſion de l'étude : elle lui a fait faire des excès ; mais malgré ſon application, & le vice de ſon eſtomac, jamais il n'a reſſenti un mal de tête. Il méditeroit toute une journée, ſans éprouver la moindre fatigue. Il a accepté der-

© BIUM

nièrement le défi de travailler pendant neuf heures conſécutives. Dans cet eſpace de temps, il a compoſé un diſcours de cinq quarts-d'heure de lecture, & ce diſcours a fait la plus grande ſenſation. Il eſt peintre & muſicien ; il chante avec ivreſſe, mais il peint rarement. Les objets ſérieux le fixent tout entier ; en un mot, il eſt né pour les ſciences ; il eſt dans l'âge où on les cultive avec le plus de ſuccès ; & je crois qu'il eût été très-loin, ſans cette affreuſe maladie qui le preſſure & le décharne. Sa ſituation lui rend tout odieux, ou du moins indifférent. Peu ſenſible à la gloire, peu jaloux même de la mériter, il ne ſe retrouve plus d'autre deſir que celui de ſa guériſon. Il eſt prêt à tout entreprendre, à tout eſſayer, pour réparer les maux qu'il reſſent, & pour en détourner la cauſe. Mais les fonctions de ſon état ne lui permettent pas d'*intervertir l'ordre de ſa vie habituelle*. La boule officieuſe que vous lui propoſez, & qui devroit le prémunir contre les piéges du ſommeil, lui a paru une idée heureuſe. Mais, Monſieur, ne courroit-il aucun riſque en l'exécutant, & la privation abſolue du ſommeil n'achèveroit-elle pas de ruiner tout-à-fait une conſtitution

© BIUM

déja trop détériorée ? Il eſt vrai que c'eſt dans les bras de cette divinité, pour lui malfaiſante, qu'il perd la ſéve précieuſe & néceſſaire à ſon exiſtence. *Dalila* fut moins perfide pour *Samſon*, que le ſommeil ne l'eſt pour mon malade. Mais je craindrois pour lui, que le moyen dont vous parlez, trop oppoſé aux vœux de la nature, ne portât dans ſes nerfs une vibratilité qui le livreroit à un nouveau genre de douleurs.

Je termine les détails que vous paroiſſez deſirer, monſieur, en vous aſſurant que mon malade ſe donne tous les mouvemens que ſes forces lui permettent. Il aime le jardinage, & ſouvent il ne quitte la plume que pour prendre la bêche, ou le rateau.

Voilà, Monſieur, l'expoſé fidèle de ce que vous avez beſoin de connoître pour appuyer les vues du traitement que vous devez publier. Vous ne doutez pas qu'une maladie auſſi longue, auſſi affligeante, & qui m'inſpire tout l'intérêt que peut inſpirer l'amitié, ne m'ait ſouvent ramené à des réflexions ſérieuſes. Je vous demande la permiſſion de vous en préſenter le réſultat.

Déja pluſieurs fois j'ai rencontré cette eſpèce d'affection ; j'avoue que

© BIUM

dans la plupart elle étoit déterminée par des déſordres ſoutenus, dont elle devenoit le châtiment; quelques autres cependant, n'avoient point à ſe reprocher d'y avoir donné lieu. Je me ſuis conſtamment apperçu que les ſujets coupables ſe guériſſoient plus facilement que les autres; ſans doute parce qu'on exigeoit d'eux, & qu'ils y conſentoient, d'éloigner toutes les cauſes extérieures capables d'en renouveller les accidens. D'après ce parallèle, il exiſte donc, me ſuis-je dit, un autre ordre de cauſes que celui des cauſes morales, auxquelles il eſt permis d'attribuer cette évacuation ſi oppoſée aux vues de la nature; & le libertin ne ſera pas expoſé ſeul à voir s'échapper de ſon être l'*aura ſeminalis*, qu'il a honteuſement prodiguée. J'étois parvenu à faire cette obſervation, ſuggérée & juſtifiée par le fait, lorſqu'elle me fut confirmée par une expérience de mon malade. C'eſt qu'il éprouve très-ſouvent ſon malheur, ſans aucun ſymptôme préliminaire, ſans le moindre ſigne d'éveil dans l'organe; & il a obtenu à cet égard une démonſtration rigoureuſe. Aſſurément cette circonſtance eſt embarraſſante, & ſemble renverſer les idées de nos *naturaliſtes*

© BIUM

ſur le mécaniſme des excrétions. L'excrétion alors eſt-elle déterminée par une éreſtion interne, ou par ſimple relâchement ? mais ſi ce relâchement exiſte, pourquoi, pendant le jour, n'y a-t-il rien qui l'annonce ? Soupçonnera-t-on un vice particulier dans le fluide qui s'épanche, & qui force l'organe à une effuſion ? Mais quel vice ſoupçonner dans un homme ſain ? & d'ailleurs, pourquoi ce vice, toujours ſubſiſtant, attendroit-il toujours la nuit pour produire ſon effet ? On ne peut pas lui ſuppoſer un inſtinct de malignité.

Il ſe préſente encore ici un fait non moins difficile à expliquer. Une imagination libertine peut s'égarer, pendant le jour, ſur des tableaux voluptueux ou obſcènes ; je dis plus, les regards peuvent s'arrêter ſur des objets ſéducteurs ; tous les ſens peuvent être ébranlés d'une manière vive pendant la veille, ſans qu'on ait à redouter une émiſſion involontaire. Pendant le ſommeil, les choſes ſe paſſent d'une manière toute oppoſée. L'homme qui dort devient, pour ainſi dire, l'inverſe de l'homme qui veille ; & un rêve, dont l'image ſera plus agréable encore que libertine, ſuffira pour déterminer l'émiſſion. On ne

© BIUM

peut expliquer cette dernière circonſtance (& encore je n'oſerai garantir la vérité de l'explication) qu'en ſoutenant que dans un rêve, ce n'eſt pas l'objet offert en ſonge, qui eſt l'*incitamentum* de l'excrétion, mais au contraire, les préparatifs de celle-ci, qui reproduiſent des fantômes analogues; de ſorte que le ſonge, qu'on ſeroit tenté de regarder comme cauſe, n'eſt qu'un effet naturellement lié au phénomène phyſique; mais je compte ſi peu ſur la juſteſſe de ma ſolution, que je n'ai que ce ſeul fait qui paroiſſe révéler un commerce d'affections établi entre les organes ſexuels & l'imagination, tandis que j'en ai mille qui m'atteſtent l'empire de l'imagination ſur les organes ſexuels; ainſi en recueillant, pour ainſi dire, les voix, mille me diſent que mon ame obtient ſur mes ſens une autorité inconteſtable, & qu'ordinairement *régulatrice* de leurs affections, elle les ſoulève & les appaiſe à ſon gré; mais ſi vous en exceptez le fait dont je viens de me ſervir, ou plutôt l'explication que je vous donne de ce fait, comment démontrerez vous la réciprocité?

Il ſemble donc que la nature ait affecté de jeter un voile épais ſur tous les phé-

© BIUM

nomènes du département de la génération. Pour moi, en refléchiſſant ſur l'empire de l'habitude, je ne puis me diſſimuler ſon influence dans l'homme phyſique, ainſi que dans l'homme moral ; & je regarde ces effuſions ſéminales comme l'effet d'une direction habituelle que la nature a contractée vers les routes ſéminaires ; c'eſt un de ces écarts qu'il eſt plus aiſé de découvrir que d'expliquer, écart qui ne peut être rectifié que par une diverſion, comme une habitude morale n'eſt affoiblie & détruite que par une habitude oppoſée. Peut-être arrivera-t-il un temps pour mon malade, où la nature reportera d'elle-même ſur quelqu'autre organe les irradiations trop actives qu'elle concentre aujourd'hui dans les organes de la génération. Mon malade alors ne fera qu'échanger peut-être une maladie pour une autre ; mais juſqu'à ce que cette révolution s'opère, avantageuſe ou déſavantageuſe, exiſte-t-il un moyen de la hâter ? Le problême eſt au-deſſus de mes forces, Monſieur, & je vous en abandonne la ſolution.

J'ai l'honneur d'être, &c.

© BIUM

EMPOISONNEMENT PAR L'ARSENIC,

SUIVI DE LA MORT;

Par M. LABORDE, *médecin au Mas d'Agénois.*

Le 22 avril dernier, la nommée *Menbielle*, fille âgée d'environ vingt-ſept ans, domeſtique chez *Noël*, aubergiſte de cette ville, & dont le cerveau, ſans doute foible, étoit encore dérangé par des ſcrupules religieux (*a*), trouva malheureuſement le moyen de ſe procurer de l'arſenic. On le lui donna en maſſe, je ne ſais à quelle doſe. Elle en croqua ſous ſes dents une partie de la journée, & en mit de petits fragmens dans un verre d'eau qu'elle avala. Mais on la ſurprit; ce qui reſta au fond du verre décela ſon deſſein funeſte; & après avoir nié long-temps

(*a*) *Nihil ita mentem pervertit ut amor & religio: religionem dico falſam & inanem... Iſtæ vanis terroribus & ſuppliciorum perferendorum imaginibus animum implet ac diſtrahit. Hinc evenit ut amantes magis cum furore, religioſi cum mœrore inſaniant.* Mead, *mon. & præcep. de inſaniâ.*

© BIUM

que ce fût de l'arſenic, elle fut convaincue par un morceau de la groſſeur d'une aveline, qu'on trouva encore dans ſa poche, & qui paroiſſoit avoir été rongé.

Pendant quelques heures, cette fille obſtinée dans ſon projet exécrable, refuſoit opiniatrément toute eſpèce de ſecours. Elle proteſta n'avoir pris que très-peu de poiſon. Elle avoit l'air de la plus grande triſteſſe, & ſa phyſionomie exprimoit le chagrin & la moroſité (*a*). Il fallut lui faire avaler de force de l'eau, de l'huile, du lait.

J'arrive dans ce moment vers ſix heures du ſoir. Quand, à force d'inſtances, je lui eus arraché ſon fatal ſecret, & que j'eus comparé avec la très-petite quantité de poiſon qu'elle m'avoua avoir priſe, la légèreté des ſymptômes dont je

(*a*) Le plus malheureux de tous les états eſt celui où les deux puiſſances ſouveraines de la nature de l'homme ſont en grand mouvement, mais égal & qui fait équilibre. C'eſt là le point de l'ennui le plus profond, & de cet horrible dégoût de ſoi-même, qui ne nous laiſſe d'autre deſir que celui de ceſſer d'être, & ne nous permet qu'autant d'action qu'il en faut pour nous détruire, en tournant froidement contre nous des armes de fureur. BUFFON, *Hiſt. nat. tom. v.*

© BIUM

la vis affectée, j'avoue que je fus dupe de ſa fauſſe confeſſion, & que j'eſpérai que le délétère avalé en petites maſſes, par conſéquent point diſſous, & attaquant ainſi moins de points dans le velouté de l'eſtomac, pourroit être plus aiſément évacué, & ne produiroit dans cet organe que des croſions légères.

Je me croyois d'autant plus fondé à eſpérer que cette malheureuſe fille pourroit être ſauvée d'un ſuïcide prémédité, que je la vis enfin céder d'aſſez bonne grace à nos inſtances pour boire abondamment; demander à parler à ſon directeur, affecter un air sûr & tranquille, & ne demander autre choſe que du repos, nous aſſurant qu'elle ne ſouffroit abſolument aucune douleur. En effet, l'ayant examinée très-attentivement, elle étoit fraîche; ſon pouls étoit tranquille & point ſerré; ſa bouche naturelle, ſans la moindre excoriation, ſans enflure, ſans ptyaliſme; point de ſpaſme à la gorge, ni à la mâchoire; point de gonflement d'eſtomac, ni de ventre; point de nauſée; elle n'avoit point eu de vomiſſement avant nos ſecours; mais elle en eut beaucoup après, & ils s'exécutoient avec la plus grande aiſance. Chaque vomiſſement étoit ſuivi du poiſon, partie à demi diſ-

© BIUM

ſous, partie en petits fragmens encore durs, & de la groſſeur de grains de millet.

Je commençai, d'après la quantité que mirent ſous nos yeux les vomiſſemens, à me défier de la ſincérité de la malade dans l'aveu qu'elle m'avoit fait. Elle me parut vers huit heures ſeulement ſouffrir de l'eſtomac. Il ſembloit que notre préſence & nos ſoins étoient très à charge; elle ne ſollicitoit inſtamment que notre éloignement. Elle demanda ſes poches à pluſieurs repriſes. Je les fis fouiller. On y trouva beaucoup d'arſenic en petits morceaux, mêlés avec de la mie de pain sèche.

Le délire du ſuïcide réfléchi me parut alors complétement confirmé chez cette fille. C'étoit la nuit. Nous n'avions ni foie de ſoufre, ni bézoard minéral. Il eût fallu trois ou quatre heures, & traverſer la Garonne pour ſe rendre chez un apothicaire, où il étoit même incertain qu'on trouvât ces remèdes. Je fis donner dans un verre de lait & d'eau de guimauve, un gros de ſel d'abſinthe (*a*),

(*a*) On demandera, ſans doute, pourquoi j'ai employé ici le ſel d'abſinthe. Je réponds que bien que je n'ignore point que les principes conſtitutifs de l'arſenic ne ſont pas de la même nature que ceux du ſublimé corroſif, & que

© BIUM

& j'en fis diſſoudre une égale doſe dans deux ou trois verrées qui reſtoient. La malade avoit pris tout cela à dix heures, & avoit beaucoup vomi, & toujours de la ſubſtance arſénicale. J'eus ſoin, la même ſoirée, de lui faire adminiſtrer pluſieurs lavemens gras.

Vers les onze heures, elle affecta une tranquillité plus grande que jamais. Elle s'étoit retournée ſur le côté, & me témoigna la plus grande envie de dormir. Elle étoit toujours dans le même état de tranquillité apparente que j'ai décrit plus haut au premier quart-d'heure où je l'avois vue. Je la laiſſai, mais ſurveillée par la ſœur de l'hôpital, pour lui faire donner encore des lavemens, & lui faire boire du lait coupé : tout cela fut exé-

---

dans un empoiſonnement par ce dernier ſel, MM. *Dumonceau* & *Planchon* en ont heureuſement opéré la décompoſition à l'aide du ſel lixiviel d'abſinthe (*Journal de Médecine*, t. 49, p. 36), néanmoins je crus devoir le haſarder, manquant, comme je l'ai déja dit, de tous autres ſecours, dans la nuit, dans un cas très-preſſant. Je me flattois, mal-à-propos peut-être, d'une certaine analogie entre les poiſons métalliques : enfin, me diſois-je, *in evidenti mortis periculo, ſatius eſt anceps experiri remedium quàm nullum.*

© BIUM

cuté juſqu'à trois heures du matin, qu'elle s'aſſit ſur ſon ſéant, ſe plaignit un peu de l'eſtomac, & expira ſans la moindre agonie.

Le lendemain notre curioſité fut prévenue par un ordre de la juſtice, qui nous enjoignit de procéder à l'ouverture du cadavre. Nous la fîmes, deux chirurgiens & moi. Voici quel en fut le réſultat.

Le cadavre découvert, nous apperçûmes nombre de taches livides, ſur-tout autour de la bouche, du cou, des clavicules & du ſein droit. Le bas des fauſſes-côtes offroit auſſi à la vue pluſieurs petites échymoſes.

L'œſophage & l'eſtomac ouverts nous offrirent un grand engorgement & une dilatation variqueuſe dans les vaiſſeaux de ces parties. La cavité du ventricule contenoit quelques onces d'une liqueur brune, qui ne nous parut être que le réſidu des boiſſons que la malade avoit priſes la veille. Nous trouvâmes de plus un repli ou froncement au *cardia*, rempli d'un gros caillot de ſang, & d'une muoſité contenant pluſieurs fragmens d'arſenic blanc à demi diſſous, & de la groſſeur de grains de millet, tels que la veille nous en avions vu rejeter à la malade.

© BIUM

Nous continuâmes nos recherches par l'ouverture du canal inteſtinal, que nous trouvâmes vide, mais dont les vaiſſeaux étoient très-diſtendus & engorgés. Nous y reconnûmes auſſi, mais moins abondamment que dans le ventricule, de petits morceaux d'arſenic encore durs, mais dont la diſſolution commencée, ſans doute depuis le ſac alimentaire, a auſſi été la cauſe, par ſa cauſticité, de la mort prompte & funeſte de la malade.

Les autres viſcères du bas-ventre & de la poitrine n'ont offert rien de particulier à nos recherches. La matrice, que nous avions des raiſons de viſiter, étoit vide, flaſque & très-petite.

D'après ce procès-verbal d'ouverture, il eſt certain que la fille *Menbielle* eſt morte empoiſonnée par l'arſenic. Mais, en comparant les ſymptômes avec l'événement fatal, quel eſt le mode de deſtruction qu'a éprouvé ici la nature? Point de vomiſſemens vifs, point de ſignes de fortes douleurs, point de convulſions, peu de ſoif, point de ſéchereſſe à la bouche. La mort pourtant a ſuivi de près. N'eſt-ce pas le cas d'admirer ici le pouvoir du moral ſur le phyſique? Un fameux anglois, *Tounchend*, avoit, au rapport de *Cheyne*, le pouvoir de ſuſ-

© BIUM

pendre à volonté les fonctions du cœur & des poumons; enſorte qu'il paroiſſoit comme mort quand il vouloit. La déplorable ſuïcide dont il s'agit ici, vouloit mourir, & le vouloit fortement. La grande énergie du principe de la volonté a-t-elle pu s'exalter au point de porter ſur la ſenſibilité nerveuſe un degré de ſtupeur qui la rendît inſenſible aux aiguillons corroſifs du délétère deſtructeur? Ou bien cette eſpèce d'inſenſibilité ſeroit-elle due à un excès de ſpaſme, qui, ſaiſiſſant à la fois tout le ſyſtême des nerfs, aura auſſi d'abord ſuſpendu, & bientôt étouffé, anéanti le mouvement vital?

Si quid noviſti rectiùs iſtis,
Candidus impertî, ſi non, his utere mecum.

MÉTASTASE PURULENTE AU CERVEAU;

Par le même.

J'ai vu, il y a environ dix ans, dans la paroiſſe de Saint-Martin, un payſan qui, ayant été refroidi & mouillé en travaillant pendant un printemps pluvieux & humide où régnoit une conſtitution catarrhale, fut pris d'une douleur entre les épaules,

© BIUM

épaules; elle fut ſuivie d'une tumeur, que l'on traita avec les ſpiritueux & les réſolutifs; mais bientôt cette tumeur prit tous les caractères de l'inflammation. Après l'uſage des ſecours indiqués dans ce cas, il parut de la fluctuation & de la molleſſe : ſans doute que le dépôt ne fut pas aſſez tôt ouvert. La matière ſe répandit à droite & à gauche vers les lombes, & forma deux ſacs conſidérables. Je les fis ouvrir promptement, mais non pas aſſez pour prévenir au malade le plus ſingulier délire que j'aie vu de ma vie.

Tranquille en apparence, mais les yeux vifs & hagards, le malade noir, maigre & taciturne, ne pouvant guère reſter couché, ſe levoit ſur ſon lit, & là ſe mettoit à tourner ſans mot dire, comme en cadence, ne décrivant jamais qu'un petit cercle, toujours très-égal & compaſſé. Quand on l'arrêtoit de peur qu'il ne tombât, il obéiſſoit ſans ſe fâcher. Deſcendu de ſon lit, il faiſoit la même choſe au milieu de la chambre; il tournoit tranquillement, également, & toujours de droite à gauche, dans la plus juſte cadence, & ſans jamais proférer une parole.

Loin d'avoir de la fièvre, le malade étoit frais, ſon pouls étoit très-réglé

© BIUM

mais fort lent. Je m'oppoſai à une ſaignée qu'on vouloit faire. J'ordonnai des cataplaſmes maturatifs, & je fis introduire dans l'intérieur des apoſtêmes, des bourdonnets mous & chargés d'onguent de la mère. Je preſcrivis en outre quelques bains, des lavemens, & la liqueur minérale d'Hoffmann. A meſure que la ſuppuration ſe rétablit bien dans les abcès ouverts, le malade reprit à vue d'œil ſon calme ordinaire; ce qui nous fit juger, avec aſſez de vraiſemblance, que ſon délire & cette danſe tranquille & meſurée, avoient été occaſionnés par une métaſtaſe purulente dans le cerveau, ou dans les méninges.

OBSERVATION

Sur une maladie ſcrophuleuſe, accompagnée de carie aux deux bras; par M. CRABERE, *médecin à Bagnères*

Il y a environ douze ans, que je fus conſulté par le nommé *Darrieux*, âgé de dix-huit ans. Le peu d'aiſance de ſes parens ne lui avoit pas permis de ſuivre un traitement convenable.

Il ſe préſenta avec deux bubons, de

© BIUM

la groſſeur d'un œuf de poule, & une tumeur plus conſidérable ſur les vertèbres lombaires ; ces trois tumeurs ne l'affectoient guère, parce qu'elles étoient indolentes ; il n'étoit occupé que de ſes bras, qui annonçoient plus de danger.

Il me montra trois ulcères fiſtuleux au bras gauche, dont l'un, peu ancien, donnoit une ſuppuration aſſez louable ; mais les deux autres, ainſi que deux qu'il avoit au bras droit, fourniſſoient une ſuppuration fétide, & telle qu'on le remarque lorſqu'elle part d'un os carié. Pour mieux m'en aſſurer, j'introduiſis un ſtilet, je trouvai l'*humerus* mou & pâteux à ſa ſurface.

Je prévins le malade que la cure ſeroit longue & difficile. Les deux bubons, ainſi que la tumeur du dos, abſcédèrent, & j'obtins la cicatrice, ſans employer un traitement long, ni qui mérite d'être rapporté ici.

Mon malade avoit depuis long-temps l'eſtomac pareſſeux ; ſes digeſtions étoient lentes & laborieuſes ; il avoit une ſputation incommode tous les matins, & rejetoit même de temps en temps des matières tenaces & glaireuſes chargées d'une teinte bilieuſe ; ſes gencives étoient flaſques & mollaſſes ; & en outre,

© BIUM

il paroiſſoit avoir un acide ſurabondant dans l'eſtomac, annoncé par des rapports fréquens, & par la couleur des excrémens.

Je donnai d'abord un émétique pour tâcher de mettre ces matières en mouvement, ſi je ne pouvois pas parvenir à les expulſer; enſuite un purgatif un peu violent, pour paſſer à l'uſage de la magnéſie, que je continuai pendant dix ou douze jours, à cauſe des rapports acides; mais cela ne me réuſſit pas, ſans doute parce que cet acide étoit maſqué par les matières glutineuſes que le malade rendoit cependant avec un peu plus de facilité.

Je me trouvai beaucoup mieux de l'uſage de l'eau ſeconde de chaux, que je ſubſtituai à la magnéſie; je le continuai pendant dix-huit ou vingt jours. Les glaires parurent prendre un certain degré de liquidité; l'eſtomac fit ſes fonctions avec plus de liberté; l'appétit augmenta. Je fis prendre enſuite des bouillons apéritifs, chargés de plantes antiſcorbutiques.

Inſtruit par M. *De Bordeu* des bons effets des eaux de Barèges combinées avec le mercure, je projetai d'employer cette méthode; mais, comme la ſaiſon n'étoit pas aſſez avancée, il me parut

© BIUM

que l'extrait de ciguë pourroit diſpoſer mon malade à éprouver une action plus prompte du mercure ; en conſéquence, je lui en fis prendre pendant un mois, & j'en éprouvai de bons effets.

Au commencement de la belle ſaiſon, j'envoyai ce jeune homme ainſi préparé, aux eaux de Barèges ; il ſe munit d'un pot d'onguent napolitain fait au tiers : je lui preſcrivis la manière de s'en ſervir ; mais, comme il ne portoit à Barèges que de vieux ulcères, & point d'argent, il fut rebuté par un chirurgien en ſous-ordre qui avoit la petite police des bains, & qui lui conſeilla de ſe retirer, prétendant que cette méthode étoit longue, diſpendieuſe & incertaine. Le malade revint après deux frictions, & par conſéquent avec très-peu de fruit de ſon voyage.

Je l'envoyai à Bagnères, dont il étoit aſſez voiſin ; je lui recommandai de faire des injections avec l'eau de la *fontaine nouvelle*. J'eus la conſolation de le voir revenir beaucoup mieux qu'à ſon départ. La ſuppuration étoit moindre & aſſez belle.

Cela ne me fit pas perdre de vue les frictions & les eaux de Barèges ; juſqu'à ce qu'il fût en état d'y revenir, je lui fis

© BIUM

faire uſage d'une légère diſſolution de ſublimé corroſif pendant vingt ou vingt-cinq jours. Au bout de ce temps, il partit pour Barèges, & je le recommandai au chirurgien-major avec lequel j'étois très-lié. Ce chirurgien, ami de l'humanité (*a*), reçut mon malade avec bonté, & le recommanda à celui qui l'avoit déja rebuté.

Ce jeune homme eut la facilité de faire les remèdes comme je le lui avois preſcrit; il prit douze frictions, il ſe baigna, & fit des injections. Il revint ſans ſuppuration, les ulcères preſque entièrement fermés. Il continua chez lui l'uſage des eaux en boiſſon pendant un mois; il y baignoit ſes bras. La cicatrice s'établit entièrement. Il n'a pas eu le moindre accident depuis cette époque; il y a quatre ans qu'il eſt marié; il eſt père de deux enfans, qui paroiſſent avoir une bonne conſtitution, & il continue à ſe bien porter.

Je ſais que dans ces ſortes de maladies, il ne faut pas prendre un calme momentané pour une guériſon radicale; mais je crois qu'un état bien ſoutenu pendant

(*a*) Je parle de M. *Duco* père, qui a emporté en mourant les regrets de toute la province.

© BIUM

dix ou onze ans peut nous donner une certitude plus que morale de l'effet des remèdes employés dans cette maladie, qui eſt le fléau de ceux qui en ſont attaqués, & des médecins qui la traitent.

RÉFLEXIONS

SUR LA DISTILLATION

DES PLANTES INODORES;

Par M. DE LUNEL, membre du collège de pharmacie de Paris.

Le reſpect qu'impoſe la réputation des grands maîtres eſt ſouvent une entrave qui retient dans l'erreur. L'opinion reçue ſur les plantes inodores, eſt que leurs principes volatils ſont les mêmes dans toutes, c'eſt-à-dire, un principe aqueux qui n'a point d'autre vertu que celle de l'eau diſtillée. Nous oſons dire que nous penſons différemment.

M. *Roux* ſoupçonnoit bien que cette opinion étoit mal fondée, puiſqu'il analyſa pluſieurs des dépôts qui ſe forment dans les eaux diſtillées ordinaires, & qui ſont connus des pharmaciens. Son at-

© BIUM

tente ne fut pas couronnée du ſuccès, parce que les moyens d'analyſer de nos jours ne lui étoient pas connus; mais au moins penſoit-il différemment que bien d'autres ſur la nature des eaux diſtillées. Le réſultat de ſes expériences ne lui offrit que de la terre qu'il regardoit comme principe, tandis qu'elle eſt étrangère, ſi toutefois des expériences exactes peuvent l'y découvrir.

La diſtillation a fait connoître que chaque individu contient des principes différens; mais l'artiſte doit varier cette opération, ſuivant les différentes indications; il doit réfléchir ſur les procédés que les autres ont employés: car ſouvent peu de choſe dans la manière d'opérer change beaucoup les produits. Telle eſt la circonſtance dans laquelle on ſe trouve par rapport aux plantes inodores. Il eſt indubitable que l'odeur de la bourrache n'eſt pas celle de la laitue, du pourpier & de pluſieurs autres plantes. Il n'eſt pas préſumable qu'il ſe trouve une ſi grande variété dans les formes, ſans qu'il en exiſte dans les principes. L'agrégation des végétaux étant détruite par la diſtillation, qui met les principes volatils à nu, on a trouvé dans la plupart des plantes un prin-

© BIUM

cipe qui, ſe manifeſtant aux yeux, ſe rend ſenſible à l'odorat; c'eſt l'huile eſſentielle, ou principe de l'odeur. Son abſence apparente dans les plantes qu'on appelle inodores, les fait regarder comme ſans vertus.

Nous penſons, avec M. *Baumé*, que les plantes inodores contiennent des principes volatils qui les diſtinguent eſſentiellement de l'eau pure. A la vérité, l'organe de l'odorat ne peut les découvrir; mais ce n'eſt point une raiſon pour en nier l'exiſtence, puiſque l'on ſait, au contraire, que dans la famille des liliacées, les principes volatils des plantes affectent ſenſiblement l'odorat ſans rien donner qui puiſſe être recueilli par les procédés ordinaires. La diſtillation employée à l'analyſe des plantes inodores, ſe fait de deux manières, à feu nu en ajoutant de l'eau, ou au bain-marie avec le ſuc exprimé des plantes, opération conſeillée par *Meſué*, *Charras*, *l'Émery*, & preſcrite dans le *Codex de Paris*. M. *Baumé* adopte la diſtillation à feu nu, parce qu'il croit que la chaleur, plus forte que dans l'autre procédé, décompoſe la partie réſineuſe, & fournit une huile éthérée qui, ſelon lui, fait la baſe des principes volatils

© BIUM

des plantes inodores. Cet auteur ne donnant pas de preuves de ſon aſſertion, on peut n'y pas croire, & lui demander pourquoi cette huile, qui, d'après ſa définition même, rentre dans la claſſe des huiles eſſentielles connues juſqu'à préſent, ne ſe manifeſte pas comme dans les autres plantes.

La diſtillation avec le ſuc exprimé des plantes au bain-marie, n'eſt pas ſans avantage; mais encore n'eſt-elle pas ſuffiſante. Le pilon, en mutilant la plante, diviſe ſon parenchyme à un tel point, que l'eau qui en provient emporte avec elle un goût herbacé qui efface celui qui lui eſt propre. Par ce procédé, une portion de l'air contenu dans la plante ſe diſſipe, & il n'eſt peut-être pas inutile de lui conſerver ce principe. L'eau diſtillée des plantes inodores contient de l'air, ainſi que nous aurons lieu de le prouver. Le ſyſtême d'*Ingen-houſe* ſur la manière de vivre des végétaux, prouve ce que nous avons avancé. Ce ſavant a démontré que l'air eſt néceſſaire à la végétation. De même que chaque plante, par ſa racine, tire du ſein de la terre des principes néceſſaires, qu'elle aſſimile à ſa propre ſubſtance, pour nous donner des ſels & des extraits de différente

© BIUM

nature : ainſi chaque tige décompoſe l'air à ſon profit & abſorbe l'air vital qui devient probablement le principe des odeurs dans les végétaux : combiné avec divers principes, il donne différentes odeurs, & forme, ainſi qu'on peut le croire, dans les unes, ce qu'on appelle huile eſſentielle, & dans d'autres dont les principes ſont moins concentrés, ce qu'on nomme eſprit recteur. Chaque plante eſt ſurement dans le cas de fournir le ſien ; mais la manière de l'obtenir nous a manqué juſqu'à préſent.

Pour recueillir avec fruit ce que peut donner une plante inodore, nous conſeillons d'employer l'appareil uſité pour obtenir les eſprits recteurs. Nous prendrons pour exemple la *bourrache*. Trente livres de cette plante fraîche & fleurie, miſes à ſec dans un bain-marie, ont donné quatre pintes d'une liqueur très-limpide, ayant l'odeur parfaite de la plante, ſans goût herbacé ni d'empireume. Cette eau diſtillée conſerve ſon odeur, ſans qu'on puiſſe s'y méprendre. La parfaite limpidité a diſparu au bout d'un laps de temps aſſez conſidérable : elle s'eſt troublée à la manière des eaux chargées d'huiles eſſentielles ; première preuve que ce

© BIUM

produit n'eſt pas le même que l'eau diſtillée pure. Nous avons mis en évaporation une pinte de notre produit étant encore très-clair. Pendant l'évaporation, l'odeur de la *bourrache* s'eſt manifeſtée ſenſiblement ; la liqueur, réduite à quatre onces, eſt devenu un peu jaune, ſans odeur ni ſaveur ; le réſidu s'eſt couvert d'une pellicule, & les parois du vaſe ont été enduits d'une couche aſſez épaiſſe d'une matière brune. Nous n'avons point examiné ces principes aſſez ſcrupuleuſement pour prononcer ſur leur nature ; mais leur exiſtence prouve en faveur de notre aſſertion. Nous avons pris d'autre part ſix onces de notre produit, que nous avons diſtillé à l'appareil pneumatochimique. Après que l'air des vaiſſeaux fut ſorti, il s'eſt dégagé, à deux repriſes différentes, un fluide qui avoit beaucoup d'analogie avec l'air pur. Cette expérience confirme celle que nous eûmes occaſion de faire en travaillant avec M. *Bucquet*. De la bourrache fraîche, introduite dans une cornue de verre diſtillée avec l'appareil uſité, laiſſa échapper, à l'inſtant même où elle ne faiſoit que ſe deſſécher, une certaine quantité d'air pur. Cette expérience ne démontre pas moins que l'autre, qu'il n'eſt pas

© BIUM

hors de vraiſemblance de regarder l'air pur comme principe eſſentiel dans les huiles eſſentielles & les eſprits recteurs ; car c'eſt ainſi que nous croyons qu'on doit appeler le produit de notre bourrache. Pour dernière preuve qu'elle contient des principes bien différens de l'eau pure, nous en avons rempli une bouteille, que nous avons conſervée pendant un mois bouchée avec du liége. A l'ouverture de la bouteille, il s'eſt dégagé une odeur ſemblable à celle du foie de ſouffre, produite par une évaporation interceptée, dont cette liqueur a ſans doute beſoin pour ſe conſerver en bon état. Cette même liqueur, expoſée au ſoleil dans un vaiſſeau négligemment fermé, a repris ſon odeur première, en perdant un peu de ſa limpidité. La réunion de ces expériences prouve que c'eſt à tort que *Baron*, dans ſes commentaires ſur l'*Emery*, affirme que l'eau diſtillée des plantes inodores, & l'eau diſtillée ſimple, ſont la même choſe. L'uſage de diſtiller avec de l'eau des plantes très-aqueuſes, eſt peut être la cauſe de l'erreur, parce que les principes des plantes inodores du genre de la bourrache ſe trouvent noyés dans un fluide ſuperflu, pendant que la nature ſemble

© BIUM

leur avoir donné la juſte proportion d'eau pour les tenir en *juxta-poſition*, ſans en exiger de ſurabondante pour nous les offrir. C'eſt d'après cette réflexion que nous avons cherché le procédé dont nous avons rendu compte. Nous ſommes bien loin de croire que nous avons atteint le degré de perfection à deſirer dans cette eſpèce de travail ; chaque genre de plante inodore demande peut-être une opération particulière, tant pour extraire les principes, que pour les décompoſer & les connoître. Nous ne donnons cet eſſai que comme un ſimple apperçu, pour engager les chimiſtes à pourſuivre cette partie de l'analyſe : & puiſſe la médecine en retirer un véritable profit !

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de novembre 1786.

Le mercure s'eſt ſoutenu dans le baromètre, pendant onze jours, de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes ; pendant ſix jours, de 27 pouces 11 lignes à 28 pouces : il s'eſt abaiſſé pendant quatorze jours de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 2 lignes, où il s'eſt maintenu les 16, 17 & 18 ; & à 27 pouces 4 lignes les 19 & 20. La

© BIUM

plus haute élévation a été 28 pouces 2 lignes, & le plus grand abaiſſement a été 27 pouces 2 lignes; la différence eſt d'un pouce.

Dans la première quinzaine du mois, le thermomètre a marqué au matin au-deſſous du terme de la congélation une fois 4, une fois $3\frac{1}{2}$, une fois $2\frac{3}{4}$, une fois $1\frac{1}{2}$, deux fois $\frac{3}{4}$, une fois $\frac{1}{2}$, deux fois 0, cinq fois 1, deux fois 2, au-deſſus de 0; à midi, une fois $\frac{1}{2}$, quatre fois 2, trois fois 2, quatre fois 3, trois fois 4, au-deſſus de 0; au ſoir, une fois 2 au-deſſous de 0, trois fois 0, trois fois $\frac{1}{2}$, trois fois 1, & cinq fois 2 au-deſſus de 0.

Le ciel a été clair un jour, couvert douze, & variable deux jours; il y a eu ſix fois de la neige, ſix fois de la bruine & neige fondue, cinq fois du brouillard, dont deux bas & épais, une fois du verglas.

Les vents ont regné N. du premier au treize. N-E. les douze, treize & quatorze; ils ſont enſuite devenus très-variables. Le N. a été vif & fort le ſix.

Dans la ſeconde quinzaine, le thermomètre eſt monté, au matin, de 1 à 7; à midi, de 3 à 10; au ſoir, de 2 à 7 au-deſſus de 0.

Les vents ont été très-variables du quinze au trente: ils ont ſoufflé cinq fois S, deux fois S-O; une fois S. matin, & S-E. ſoir; une fois S. matin, S-O. ſoir; une fois S-E. matin, N-E. ſoir; trois fois O., une fois E. matin, N-E. ſoir; une fois N, une fois N-E.

Le ciel a été couvert huit jours, variable ſix jours, clair un jour. Il y a eu dix-huit fois de la pluie, quatre fois du brouillard, les vents S. & S-O. ont été orageux.

Le plus grand degré de chaleur, pendant le

© BIUM

mois, a été 10 au-deſſus de 0, & celui du plus grand froid a été 4 au-deſſous du terme de la congélation. La différence a été de 14 degrés.

Dans la première quinzaine l'hygromètre a marqué, au matin, ſix fois 1, quatre fois 2, quatre fois 3 au-deſſus de 0; au ſoir, cinq fois 1, ſix fois 2, trois fois 3 au-deſſus de 0.

Dans la ſeconde quinzaine, ou du 15 au 30, il a marqué au matin trois fois 3, trois fois 2, ſept fois 1 au-deſſous de 0, & trois fois 0; au ſoir, quatre fois 2 à 2 $\frac{1}{2}$, ſept fois 1 à 1 $\frac{1}{2}$, quatre fois $\frac{1}{2}$ au-deſſous de 0, une fois 0. La plus grande ſéchereſſe a été 3 au-deſſus de 0, & la plus grande humidité 2 $\frac{1}{2}$ au-deſſous de 0, ce qui établit une différence de 6 degrés $\frac{1}{2}$.

Il eſt tombé pendant le mois à Paris, un pouces trois lignes neuf dixièmes d'eau.

Ce mois a offert deux températures différentes. 1°. Du premier au quinze, les vents du nord ont régné & l'ont rendu froide & ſèche. 2° Du quinze au trente, elle eſt devenue tempérée & très-humide par les vents Sud, qui, quoique très-variables, ont regné; & l'atmoſphère ſans reſſort n'a ſoutenu que 27 pouces 2 lignes de mercure dans le baromètre, ce qui a dû occaſionner des ouragans ou coups de vents par S. SO. & O.

Cette conſtitution, qui d'abord avoit donné lieu à toutes les affections dérivant du froid ſec, telles que les rhumes, les fluxions, maux de gorge, rhumatiſmes, & catarrhes plus ou moins aigus, & diſpoſé aux affections inflammatoires, auroit dû, par le retour ſubit d'une température douce & humide, ramener les affections humorales. Cependant on a continué d'obſerver un caractère inflammatoire dans les maladies ré-

© BIUM

gnantes, ſur-tout dans les fièvres rhumatiſmales, qui ont dominé, ainſi que dans les fièvres catarrhales, dans la plupart deſquelles les crachats ont été ſanguinolens. Les fièvres continues ont été accompagnées de douleurs rhumatiſmales plus ou moins aiguës; elles ont traîné en longueur. Des maux de gorge, pluſieurs ont dégénéré en gangrène. Il s'eſt manifeſté des fièvres malignes inflammatoires ſur la fin du mois, & des nerveuſes. Il y a eu beaucoup d'attaques d'apoplexie, & en général cette conſtitution a été meurtrière aux vieillards, aux cacochymes & aux phthiſiques. Il a paru quelques fièvres érésipélateuſes, peu de petites-véroles: celles-ci ont été bénignes. Il y a eu des retours d'anciennes fièvres intermittentes, & beaucoup d'affections dérivant d'engorgement à la veine-porte; les mélancoliques ont beaucoup ſouffert, ainſi que les hémorrhoïdaires.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
NOVEMBRE 1786.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	Au lever du Soleil.	A deux heures du soir.	A neuf heures du soir.	Au matin.		A midi.		Au soir.	
	Dégr.	Degr.	Dégr.	Pouc.	Lig.	Pouc.	Lig.	Pouc.	Lig.
1	0,15	1, 0	1, 2	27	8, 9	27	8,10	27	9, 6
2	0, 8	2,12	1, 6	27	8, 1	27	8, 0	27	8, 3
3	1, 5	4, 3	2, 1	27	8,11	27	9, 3	27	9, 9
4	0, 8	3, 8	1, 0	27	9,11	27	9, 8	27	9, 4
5	0 10	2,12	0,16	27	8,11	27	8, 7	27	8, 4
6	-0,12	0,19	-1, 0	27	8, 9	27	9, 3	27	10,12
7	-1,15	-0, 5	-1, 0	27	10, 1	27	10, 9	27	10,11
8	-1,10	1,13	-1,15	27	10, 8	27	10, 7	27	10, 4
9	-3, 2	2, 6	-0,13	27	10, 0	27	9, 8	27	9,11
10	-2, 0	1, 0	0.10	27	10, 4	27	10, 8	27	11, 0
11	-0,18	3, 6	0, 8	27	11, 6	27	11, 8	27	11, 9
12	-1, 4	1,13	-0,15	27	11, 4	28	0, 0	27	11,11
13	-3,13	0, 0	-3, 4	27	11, 3	27	10, 7	27	10, 4
14	-4,15	6, 0	-0, 9	27	9, 5	27	8, 8	27	7,11
15	-0, 0	2,12	1, 8	27	6,10	27	6, 0	27	3, 5
16	4, 3	7, 2	6, 0	27	1, 3	27	0,10	27	0, 6
17	2, 7	5, 7	2,15	27	0, 4	26	11, 9	27	0, 7
18	0,16	3,14	1,16	27	2, 0	27	3, 9	27	6, 3
19	2,16	5,10	7,12	27	4, 0	27	0, 8	27	1, 0
20	7,17	9, 0	8, 0	27	1, 8	27	2, 0	27	3, 6
21	6, 2	7, 0	5, 6	27	5, 0	27	6,10	27	9, 3
22	5, 0	6, 0	4, 0	27	9, 0	27	10, 2	27	10, 3
23	1,10	3,15	0,19	27	10, 4	27	10, 1	27	9,10
24	1, 0	3, 9	1, 0	27	9, 2	27	8, 6	27	8, 3
25	0, 5	4,10	3, 3	27	7, 9	27	7, 5	27	7, 5
26	3,14	6, 0	6,17	27	7, 2	27	7, 3	27	8,11
27	6, 8	9,13	7, 8	27	10, 1	27	8,10	27	8, 5
28	6,12	9, 6	3, 3	27	8, 9	27	8, 8	27	9,10
29	3,11	7, 4	7, 7	27	10, 9	27	9, 6	27	7,11
30	4, 0	5, 6	2,15	27	7, 6	27	7,10	27	8, 5

© BIUM

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heures.
1	N. brouil. froid.	N. *idem*, neige.	N-E. couv. froi.
2	N. couv. froid.	N. *idem*.	N-E. *idem*.
3	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-O. *idem*.
4	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*. ven.
5	N-E. *idem*. neige.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*, ven.
6	N. *idem*.	E. *idem*.	N-E. *idem*.
7	E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*. ven.
8	N-E. *idem*.	N-E. nua. froid.	N-E. nua. froid.
9	N-E. nua. froid.	N-E. *idem*.	N-E. sere. froid, vent.
10	E. couv. froid.	E. *idem*.	E *idem*.
11	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*,
12	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. ser. fro. v.
13	N-E. ser. fro. ve.	E. *idem*.	E *idem*.
14	N-E *idem*.	N-E. cou. fro. v.	N-E. broui. fro.
15	N-E. bro. froid.	N-E. *idem*. dégel.	N-E. *idem*.
16	E. *idem*. bruin,	S-O. *idem*.	N-E. couv. frais.
17	E. couv. frais.	E. *idem*.	E. nuag. froid.
18	E. brouil. froid.	E. *idem*.	S-O. cou. froid.
19	S. E. *idem*.	S. couve. froid, pluie, vent.	S-O. cou. doux, pluie, vent.
20	S. couv. doux.	S-O. *idem*. pl. v.	S-O. *idem*.
21	S-O. *idem*. plui.	S-O. *idem*.	S-O. *idem*. brui.
22	S-O. couv. frais.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.
23	E. *idem*.	E. *idem*.	E. serein, froid.
24	E. couv. froid.	E. *idem*.	E. ser. froid, ve.
25	E. sere. froi. ve.	E. nuag. froid.	E. *idem*.
26	E. couv. froid.	S-O. *idem*. bruin.	S-O. broui. plui. doux, frais.
27	S. brouil. frais.	S-E. couv. dou.	S. *idem*. pluie.
28	S-O. nuag. frai.	S-O. cou. do. ve.	S-O. *id*. fro. ve.
29	S-O. brou. froi.	S-O. co. dou. br.	S-O. *idem*. vent.
30	S-O. couv. froi. vent, pluie.	S-O. *id*. frai. ve.	S-O. *idem*. froid, ve. plui, gr. p.

© BIUM

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.. 9, 13 deg. le 27
Moindre degré de chaleur.... -4, 15 le 14

Chaleur moyenne.... 2, 12 deg.

Plus grande élévation du	*pou.*	*lign.*	
Mercure.....	28,	0,	0, le 12
Moindre élev. du Mercure..	26,	11,	9, le 17
Élévation moyenne..	27,	7,	11

Nombre de jours de Beau.... 3
de Couvert. 20
de Nuages... 3
de Vent... 5
de Brouillard 10
de Pluie.... 5
de Neige.... 2

Quantité de Pluie..... 18, 5 lign.
Evaporation..... 7, 2
Différence..... 11, 3

Le vent a soufflé du N.... 5 fois.
N-E... 35
N-O... 1
S.... 4
S-E.... 2
S-O... 20
E.... 3

TEMPÉRATURE : froide & sèche, pluvieuse sur la fin.

MALADIES : point.

Plus grande sécheresse.. : 25, 7 degr. le 8
Moindre..... 3, 3 le 27
Moyenne..... 13, 1

A Montmorency ce premier décembre 1786.

JAUCOUR, Prêtre de l'Oratoire.

© BIUM

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de novembre 1786; par M. BOUCHER, médecin.

Le froid qu'on avoit reſſenti dans les derniers jours d'octobre, ne s'eſt point ralenti ce mois, tant s'en faut. Dans les cinq premiers jours du mois, la liqueur du thermomètre a été obſervée, les matins, au terme de la congélation; & dans les jours ſuivans elle étoit au-deſſous de ce terme: le 3 elle étoit deſcendue à 3 degrés au-deſſous du même terme, & à 4 le 14 & le 15 du mois: dans les jours qui ont ſuivi juſqu'au 26, elle ne s'eſt pas éloignée du terme de la congélation, ſi ce n'eſt le 20 qu'elle a été obſervée le matin à 5 degrés au-deſſus de ce terme. Le temps s'eſt adouci vers les derniers jours du mois. Il n'eſt guère tombé de pluie que dans ces derniers jours.

Le mercure dans le baromètre a toujours été obſervé, depuis le premier du mois juſqu'au 15, près du terme de 28 pouces; & le reſte du mois il s'eſt preſque toujours maintenu au-deſſous de ce terme. Le 19, il étoit deſcendu à celui de 27 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 7 degrés $\frac{1}{2}$ au deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4 degrés au deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 11 degrés $\frac{1}{2}$.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon

© BIUM

plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$. La différence entre ces deux termes eſt de 12 lignes $\frac{1}{2}$.

Le vent a ſoufflé 1 fois du Nord.
13 fois du Nord vers l'Eſt.
3 fois de l'Eſt.
8 fois du Sud vers l'Eſt.
6 fois du Sud.
2 fois du Sud vers l'Oueſt.

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
2 jours de neige.
5 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille, dans le mois de novembre 1786.

La pleuro-péripneumonie & les fièvres péripneumoniques ont perſiſté ce mois dans le peuple : dans pluſieurs, les crachats ſe ſont trouvés ſanguinolens. Les émético - cathartiques étoient ſouvent indiqués après des ſaignées ſuffiſantes, enſuite de quoi nous nous ſommes bien trouvés des loochs aiguiſés avec le kermès, lorſqu'il ne s'établiſſoit point d'expectoration décidée, & dans les cas où il n'y avoit point de pente à l'expectoration, de nos bols pectoraux inciſifs, qui ont procuré des ſueurs ſalutaires. L'embarras du poumon perſiſtant opiniâtrément, ſans que la nature parût tendre à aucune ſorte de criſe, on s'eſt bien trouvé de l'application des véſicatoires aux jambes, & au côté, dans le cas d'un point ſubſiſtant opiniâtrément.

© BIUM

La fièvre double-tierce-continue s'eſt fait appercevoir vers le milieu du mois, parmi les différentes claſſes des citoyens : elle avoit un caractère de putridité ; & il étoit eſſentiel de ſaiſir dans le principe les indications curatives, qui conſiſtoient principalement dans les évacuations des premières voies ; après quoi il étoit important d'empêcher la fougue des accès ou redoublemens (dont la violence menaçoit les jours des malades), & cela par le moyen du quinquina.

En outre, les fièvres tierces & les double-tierces ont été communes : il en a été de même des maux de tête avec fièvre, & des maux de gorge, les uns & les autres du genre inflammatoire.

Il y a eu des atteintes d'apoplexie. J'ai vu mourir, en moins de vingt-quatre heures, deux perſonnes de cette maladie, dont ils n'avoient pas reſſenti auparavant d'atteintes : l'une des deux étoit ſujette à la goutte.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, année 1783, avec l'hiſtoire pour la même année ; in-8°. A Berlin, chez Decker, 1785.

1. Il y a, dans l'hiſtoire pour cette année,

© BIUM

une ſection particulière conſacrée à la Médecine. Elle contient, 1° l'analyſe des écrits de M. *Samoilowits* ſur la peſte. Feu M. *Cothenius*, qui avoit été chargé de rendre compte de ces ouvrages à l'Academie, les apprécie avec candeur & avec impartialité. Il regrette particuliérement que M. *Samoilowits* ſe ſoit permis de déchirer, dans toute la rigueur du terme, Mr *DE MERTENS*, *dont l'ouvrage l'emporte pourtant de beaucoup ſur le ſien, tant par la ſolidité que par la préciſion.*

2° L'extrait d'une lettre de feu M. *Court de Gibelin*, adreſſée à M. le Profeſſeur *Caſtillon*, & datée du 17 Avril 1783. On ſait que l'auteur du monde primitif étoit un enthouſiaſte outré du meſmériſme. Cette lettre contient l'expoſé des effets merveilleux que la magnétiſation avoit produits ſur lui. Nous ne nous y arrêterons pas.

Dans la ſection deſtinée à la chimie, on lit le jugement que porte M. *Achard* ſur un ſel que M. *Becker*, chimiſte de Magdebourg, a envoyé à l'Académie, & auquel il a donné le nom de *ſel eſſentiel de l'urine de vache*, quoiqu'il l'ait tiré par la criſtalliſation de la terre des écuries, de même que de l'urine des chevaux & des excrémens ſolides des chèvres.

Parmi les éloges dont ce volume eſt enrichi, nous trouvons celui de *Margraf. André Sigiſmond Marg af*, Directeur de la claſſe de Philoſophie expérimentale dans l'Académie royale des ſciences & belles-lettres de Pruſſe, membre de l'Académie royale des ſciences de Paris, & de l'Académie électorale de Mayence, naquit à *Berlin* le 3 Mars 1709, de *Honning Chrétien*, Apothicaire

© BIUM

thicaire de la cour, aſſeſſeur du collège de Médecine, & d'*Anne Kellner*, de *Budingen dans la Marche ukerane*. Son père lui donna les premières connoiſſances chimiques, que *Neumann*, un des membres les plus diſtingués de l'ancienne ſociété de Berlin, développa enſuite. En 1731, *Marggraf* alla les perfectionner & les augmenter ſous *Rœſsler*, Apothicaire à Francfort ſur le Mein, & ſous *Spielmann*, Profeſſeur à Straſbourg. S'étant rendu à Halle en 1733, il fut agrégé parmi les étudians, & ſuivit les cours du célèbre Hoffmann pour la médecine, & de *Juncker* pour la chimie. Au mois d'Août 1734, il ſe rendit à Freyberg en Saxe, où il s'inſtruiſit ſous *Henckel* dans toutes les connoiſſances minéralogiques, & dans tous les procédés métallurgiques. Dès ce moment, il s'établit entre eux une liaiſon intime, que la mort ſeule a pu rompre. *Marggraf* ayant joint à la théorie la pratique ſous l'eſſayeur *Suſſmilch*, partit de Freyberg en 1735, viſita les mines du Hartz, & retourna à Berlin. Une trop forte application à l'étude dérangea bientôt après ſa ſanté, qui depuis ce moment eſt toujours reſtée foible. La première diſtinction offerte à ſes talens, fut l'apothicairerie ducale de Brunswick, & un emploi dans les mines. Cependant *Marggraf* qui ſe rendit ſur les lieux, ne trouvant pas les conditions aſſez avantageuſes, revint à Berlin. En 1738, il fut agrégé à la ſociété des ſciences de cette ville, & il a fourni des mémoires pour les *Miſcellanea Berolinenſia*, qui ont paru depuis ce temps.

Cette ſociété ayant été renouvelée en 1744 ſous le titre d'Académie Royale, il fut placé dans la claſſe de philoſophie expérimentale,

© BIUM

L'Académie lui confia en 1754 le laboratoire. En 1760, à la mort d'*Eller*, il fut élu directeur de cette classe, & le Roi confirma cette élection. S. M. a toujours fait un cas particulier de ses travaux, & a reçu favorablement tous les essais, échantillons ou productions chimiques de divers genres qu'il lui a présentés. L'assiduité au travail, & le peu de sévérité avec laquelle il s'assujettit à un régime convenable, achevèrent de miner sa foible constitution. Il fut sujet pendant plusieurs années à des spasmes qui produisirent des mouvemens convulsifs momentanés. En 1764, il fut frappé d'apoplexie, qui laissa après elle une hémiplégie, qui n'altéra point à la vérité les facultés de l'ame, mais qui l'empêcha néanmoins de se rendre régulièrement aux séances de l'Académie. La dernière à laquelle il assista, fut celle du 31 Octobre 1776. Il mourut le 7 Aout 1782. « Il ne m'appartient pas, dit le panégyriste, de fixer les rangs dans aucun genre, encore moins celui de *Marggraf*. Les juges compétens ont prononcé, & il a eu l'avantage rare de jouir de toute sa réputation, & d'en recueillir les fruits. L'Académie des sciences de Paris, en le mettant en 1780 au nombre de ses associés externes, a ceint sa tête d'un de ces lauriers qui ne se flétrissent jamais. L'encyclopédie l'a souvent cité, & toujours comme un maître dont l'autorité devoit être respectée. Il n'a guère paru depuis vingt à trente ans, d'ouvrages de chymie, dont les auteurs n'aient reconnu les obligations que cette science lui avoit, & les progrès qu'elle avoit faits entre ses mains. M. *Pott*, il est vrai, avoit obtenu avant lui les mêmes suffrages, & joui des mêmes honneurs, & il faut lui laisser la prérogative d'a-

© BIUM

voir répandu des clartés dans pluſieurs routes que *Marggraf* a ſuivies; mais, ſi j'oſe le dire, ces clartés avoient encore quelque choſe de ſombre, & ne diſſipoient pas ſuffiſamment l'obſcurité dans laquelle la chimie avoit été plongée pendant tant de ſiècles. *Stahl*, précurſeur de *Pott*, avoit beaucoup conſervé du langage des adeptes. Il falloit un phoſphore dans ce genre, & notre illuſtre défunt l'a été. Rien de plus ſimple & de plus facile, de plus net & de plus intelligible, que ſes procédés & la manière dont il les expoſoit. Il ne cherchoit que pour découvrir, & il ne découvroit que pour inſtruire ſans réſerve, ſans l'ombre du myſtère; c'eſt ce dont tous ſes écrits ſont foi : ils ſont répandus dans les volumes de l'ancienne ſociété, & dans nos mémoires; ils ont été recueillis & publiés en allemand, & M. *De Machy*, notre digne confrère, les a traduits en françois, & en a donné une édition à Paris en deux volumes in-8°. C'eſt dans ces monumens que ſubſiſtera pour nos neveux un éloge de ce grand chimiſte, fort ſupérieur à ceux des académies. On y verra qu'abſorbé dans les travaux de ſon laboratoire, M. *Marggraf* a, durant quarante ans, prouvé par un zèle infatigable, par des découvertes utiles & préſentées ſans faſte, par des obſervations conſtantes & dépouillées de tout préjugé, qu'il étoit digne des diſtinctions & de la réputation qui ſont venues, pour ainſi dire, le trouver. En effet il n'y a guère de ſavans, qui aient auſſi peu fait pour leur fortune, parce qu'il y en a peu qui préfèrent, comme lui, un travail aſſidu aux occaſions de ſe produire & de parvenir. Il aſſocioit à la plus rare ſagacité, une modeſtie plus rare encore. »

© BIUM

Cet éloge eſt terminé par le réſumé des travaux de *Marggraf* emprunté de M. *De Machy*.

Le premier mémoire de ce volume contient *des expériences faites dans la vue de déterminer s'il y a production d'air, lorſque différens fluides réduits en vapeurs élaſtiques, paſſent par des tuyaux échauffés juſqu'à rougir ;* par M. *Achard*.

Dans un mémoire antérieur, l'auteur avoit expoſé les raiſons qui rendent douteuſes l'opinion que l'eau eſt le produit de la combuſtion des airs déphlogiſtiqué & inflammable, en même tems qu'elles ſemblent établir que l'air réſulte de la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée, & que par conſéquent la décompoſition de l'air doit fournir de l'eau, parce que celle-ci eſt une partie conſtitutive du mélange d'air, qui a éprouvé la combuſtion. Ces expériences avoient été faites avec des tuyaux de pipe d'argile. Dans le mémoire que nous analyſons, M. *Achard* en rapporte une dans laquelle il a ſubſtitué aux premiers un tuyau métallique. Il réſulte de cette expérience, que la quantité de fluide élaſtique, doué d'une élaſticité permanente fournie par l'eau, eſt moindre en ſe ſervant de tuyaux de cuivre, que lorſqu'on emploie des tuyaux d'argile. « Peut être, dit l'Académicien, cela vient-il de ce que le tuyau de cuivre dont j'ai fait uſage, ayant bien plus de diamètre interne que le tuyau d'argile, ſon eſpace intérieur ne s'échauffe pas autant que peut le faire la colonne, bien moindre, de vapeurs qui eſt dans le tuyau de pipe: peut-être auſſi l'air commun produit par la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée, eſt-il changé en air fixe par ſa combinaiſon avec l'air phlogiſtiqué qui émane des parois intérieures du tuyau

© BIUM

de cuivre rougi, dans lequel on remarque des ſignes très-marqués de calcination. Cet air fixe paſſant alors par l'eau, peut en être en partie abſorbé, enſorte que la quantité d'air obtenue & conſervée, eſt d'autant moindre : cet air paroît même encore contenir une portion d'air fixe, puiſqu'étant mêlé avec de l'eau de chaux, il la trouble & en occaſionne la précipitation : il eſt auſſi phlogiſtiqué juſqu'à un certain point, puiſque les corps enflammés ne peuvent continuer à y brûler, & qu'étant mêlé avec une quantité égale d'air nitreux, il ſubit une diminution de $\frac{39}{160}$ moindre que celle que ſubit l'air commun qui reſte dans la cornue au commencement de l'expérience. »

Il nous eſt impoſſible d'entrer dans le détail de toutes les expériences rapportées dans ce mémoire. Nous n'en indiquerons que ce qui nous paroîtra le plus eſſentiel.

Les vapeurs de l'eſprit de ſel ammoniac fournies par la ſimple ébullition, ont donné de l'air dans lequel une chandelle n'a pu brûler, qui n'a pas troublé l'eau de chaux, & qui, mêlé à parties égales d'air nitreux, a diminué de $\frac{63}{200}$, par conſéquent qui juſqu'à un certain point a les propriétés de l'air phlogiſtiqué. Ces mêmes vapeurs paſſées par le tuyau de pipe rougi, donnent une quantité bien plus conſidérable d'air. Cet air eſt d'ailleurs inflammable, trouble ſenſiblement l'eau de chaux, & diminue avec l'air nitreux de $\frac{76}{200}$, ce qui prouve que c'eſt un mélange d'air inflammable, d'air phlogiſtiqué & d'un peu d'air fixe.

L'huile de vitriol donne, à l'aide du tuyau de pipe rougi, un air qui trouble très-fort l'eau de chaux, éteint ſur le champ une chandelle allu-

© BIUM

mée, fait mourir de même un oiſeau, & diminue avec l'air nitreux de $\frac{13}{200}$. Comme on pourroit ſuppoſer que les vapeurs de l'huile de vitriol auroient peut-être agi ſur l'argile des tuyaux de pipe, M. *Achard* détruit cette ſuppoſition par la conſidération de la quantité d'air qui s'eſt formée.

Les expériences faites avec l'acide marin, & les réflexions qu'elles lui ont ſuggérées, portent l'académicien à croire que l'air obtenu par ces procédés n'eſt uniquement que l'eau contenue dans cet acide, & que les parties ſalines acides n'y entrent pour rien.

Afin de changer les vapeurs de l'acide nitreux en un fluide d'une élaſticité permanente, il faut tenir en incandeſcence le tuyau de pipe à travers lequel elles paſſent. Dans l'air qu'on obtient de cette matière, une chandelle brûle beaucoup mieux que dans l'air commun; & tandis que celui-ci ne diminue avec l'air nitreux, que de $\frac{173}{200}$, le premier diminue de $\frac{80}{200}$. C'eſt le ſeul cas, dit l'auteur, où l'air produit de cette façon par la combinaiſon d'un fluide réduit en vapeur élaſtique, avec la matière ignée, eſt moins phlogiſtiqué que l'air atmoſphérique.

Le vinaigre très-concentré ne donne de l'air que lorſque les vapeurs qui s'élèvent en bouillant, paſſent par un tuyau de pipe rougi; mais alors il fournit un air beaucoup plus phlogiſtiqué que celui qui provient de l'eau en pareilles circonſtances. M. *Achard* conclut delà, que ſa production ne ſauroit être attribuée uniquement à l'eau du vinaigre, mais que les parties ſalines, ou peut-être encore plutôt les parties huileuſes, dont les acides végétaux ne ſont

© BIUM

jamais entièrement degagés, produiſent également de l'air en paſſant par le tuyau rougi, ou altèrent l'air que produit l'eau.

L'acide des fourmis a préſenté à peu près les mêmes phénomènes que l'alkali volatil.

L'air atmoſphérique paſſé vingt fois à travers un tuyau de pipe rougi, trouble l'eau de chaux, éteint une chandelle allumée, & ne diminue que de $\frac{55}{200}$ avec l'air nitreux, quoique avant cette manipulation, il ait diminué de $\frac{71}{200}$. Cette phlogiſtication & ce changement en air fixe, paroiſſent provenir de ce que l'air en paſſant par le tuyau rougi, ſe combine avec la matière ignée. Pour s'en aſſurer, l'Académicien a tenté des expériences, qui ſeront détaillées dans un autre mémoire.

Le deuxième mémoire porte pour titre: *Sur les altérations que reçoivent les terres & les chaux des métaux, par leur fuſion avec l'alkali végétal;* par M. *Achard*, premier mémoire. L'objet de L'Académicien eſt de connoître les altérations que ſubiſſent les terres de toute eſpèce & même les chaux métalliques, lorſqu'on les fond avec quatre fois leur poids d'alkali végétal, à l'imitation de la terre vitrifiable, qui par-là devient diſſoluble dans l'eau, & conſerve cette diſſolubilité tant qu'elle reſte unie à l'alkali. Les ſujets des expériences dont il eſt rendu compte dans ce premier mémoire, ſont: la terre de l'alun, la terre calcaire, celle du ſel amer, celle qui ſe volatiliſe, lorſqu'on traite le fluor de ſpath avec les acides minéraux par voie de diſtillation. Le ſecond mémoire contient les expériences faites avec les chaux des métaux imparfaits & des demi-métaux. Tous ces eſſais ont été faits dans des creuſets de fer forgé.

© BIUM

Il ſuit des expériences ſur la terre d'alun, qu'elle n'eſt point dénaturée par ſa fuſion ou plutôt ſa calcination avec l'alkali ; qu'elle ſe combine par voie de fuſion aſſez intimément avec ce ſel, pour pouvoir être diſſoute dans l'eau ; mais qu'il faut plus que le quadruple de ſon poids d'alkali, pour la rendre entiérement diſſoluble ; enfin, que ſéparée de l'alkali, elle reprend toutes les propriétés qu'elle avoit avant ſa fuſion.

L'auteur a employé aux expériences avec la terre calcaire, une terre qu'il s'eſt procurée en diſſolvant du marbre blanc dans l'acide marin, en faiſant évaporer cette ſolution juſqu'à ſiccité, en calcinant le réſidu, le leſſivant enſuite, & en précipitant la terre dégagée de cette leſſive, au moyen de l'alkali, de toute ſubſtance étrangère. Cette terre ne ſe combine que très-imparfaitement avec l'alkali, cependant il paroît qu'elle a été en partie dénaturée par la fuſion avec ce ſel, & réduite à l'état de terre vitrifiable.

La terre du ſel amer traitée comme les précédentes, préſente divers phénomènes curieux qu'il faut lire dans l'ouvrage même, & que M. *Achard* ſe propoſe de conſidérer dans un mémoire particulier. Quant à l'objet de ſes recherches actuelles, nous remarquerons qu'il n'y a qu'une très-petite quantité de cette terre, que la fuſion avec l'alkali rend diſſoluble dans l'eau.

« J'ai obtenu, dit l'académicien, la terre du fluor de ſpath, dont j'ai fait uſage dans les expériences ſuivantes, en le diſtillant avec de l'huile de vitriol affoibli avec de l'eau : le fluide qui paſſa dans la diſtillation, fut précipité avec de l'alkali fixe. Ce précipité bien édulcoré & ſéché,

© BIUM

eſt la ſubſtance que j'ai employée ſous le nom de terre volatile de fluor de ſpath. Cette terre ne devient point ſoluble dans l'eau par l'intermède de l'alkali, auquel elle s'unit pour la fuſion; mais elle eſt changée de façon qu'elle perd ſes propriétés & en prend d'autres. L'auteur a fait pluſieurs expériences qui conduiſent à cette concluſion, & remarque en même tems que ſi la terre volatile du fluor de ſpath ne provenoit que de la deſtruction du verre opérée par l'acide ſpathique, elle devroit préſenter dans ſa fuſion avec le ſel de tartre, les mêmes phénomènes que la terre vitrifiable; ce qui néanmoins eſt contraire à l'expérience, & prouve, ce ſemble, d'une manière déciſive, que cette terre eſt d'une nature particulière, & point du tout le réſultat de la déſtruction du verre.

Dans le troiſième mémoire, qui eſt une ſuite du précédent. M. *Achard* rend compte des expériences qu'il a faites avec les chaux du fer, du cuivre, du plomb, de l'étain, du biſmuth, du régule d'antimoine & du zinc. Il les a fait fondre comme les terres, avec quatre fois leur poids d'alkali fixe végétal, dans des creuſets de fer forgé. Les changemens que la chaux du fer a ſubis par cette fuſion, lui ont paru mériter de nouvelles recherches, dont il promet de s'occuper dans la ſuite.

La chaux du cuivre fondue avec l'alkali, perd ſa propriété de reprendre par la fuſion avec le flux réductif la forme métallique, & de colorer en vert les acides dans leſquels on la diſſout.

Quant à la chaux d'étain, une partie devient diſſoluble dans l'eau, & conſerve cette propriété tant qu'elle reſte unie à l'alkali: elle diffère en cela entièrement des chaux des autres

© BIUM

métaux : elle perd de plus la faculté de reprendre ſa forme métallique, en la fondant avec des corps capables de lui fournir le phlogiſtique néceſſaire à ſa réduction. Deux points eſſentiels reſtent néanmoins à éclaircir à ce ſujet : ſavoir, 1°. ſi la partie de cette chaux qui s'eſt diſſoute, diffère eſſentiellement de celle qui eſt réfractaire ; ou 2°. ſi par l'addition d'une plus grande quantité d'alkali, elle deviendroit également ſoluble dans l'eau. L'académicien ſe propoſe d'examiner dans la ſuite ces deux queſtions.

La chaux du plomb a été réduite en partie, tandis que l'autre eſt devenue diſſoluble dans l'eau par la fuſion avec l'alkali. L'auteur croit que c'eſt le phlogiſtique fourni par le fer, qui a opéré cette réduction.

Les chaux du biſmuth & du régule d'antimoine, ne ſont que peu ou point dénaturées par la fuſion avec l'alkali, & il s'en eſt toujours réduit une portion.

La chaux du zinc, ſans devenir diſſoluble dans l'eau, ceſſe encore d'être réductible par les procédés ordinaires. Comme dans ces expériences les creuſets de fer ont été conſtamment attaqués, & que la terre martiale paroît s'être intimement unie aux autres corps, il reſte beaucoup d'incertitude ſur le produit de ces fuſions, que M. *Achard* va diſſiper, en remplaçant dans de nouveaux eſſais les creuſets de fer par des creuſets d'argent, ne pouvant point employer ceux d'argile, ſur leſquels l'alkali en fuſion a trop d'action.

Dans le quatrième mémoire, on lit *les expériences faites dans la vue de déterminer les circonſtances ſous leſquelles il ſe fait une production d'air lorſque l'eau, ſoit comme fluide, ſoit comme vapeur*

© BIUM

élaſtique, eſt miſe en contact avec des corps de différente nature, échauffés juſqu'à rougir ; par M. *Achard.*

Pluſieurs chimiſtes modernes, à la tête deſquels ſont MM. *Meuſnier* & *Lavoiſier*, ont penſé que, puiſqu'en brûlant de l'air déphlogiſtiqué avec de l'air inflammable, on obtient de l'eau, ce fluide pourroit bien être un compoſé formé au moyen de la combuſtion, & que cette ſuppoſition, pour être changée en certitude, ne demanderoit que des expériences par leſquelles, à l'aide de la décompoſition de l'eau, on déſuniroit & dégageroit ces deux parties intégrantes. M. *Achard* a ſaiſi leur idée, & a préſenté à l'eau des intermèdes qui, par leur plus grande affinité avec un de ces principes que celle qui les unit entre eux, auroit pu opérer leur déſunion. Mais avant de décrire ſes propres expériences, il rend compte des tentatives de M. *Lavoiſier* ſur le même ſujet, & fait à leur occaſion une remarque très-importante, qui influe beaucoup ſur le dégré de confiance qu'on peut avoir dans les réſultats du célèbre chimiſte de Paris. « Je l'ai fait bouillir d'abord (l'eau) pendant pluſieurs heures, dit M. *Achard*, & j'en ai fait uſage pendant qu'elle étoit encore bien chaude, & par conſéquent avant qu'elle eût pu attirer de l'air. Il ſemble que M. *Lavoiſier* n'ait pas pris cette précaution, puiſqu'il dit dans ſon mémoire que j'ai cité, que l'air incombuſtible que lui a fourni l'extinction de l'or, de l'argent, des creuſets vides & des cailloux rougis, éteint celui que l'eau tient naturellement en diſſolution. »

L'académicien de Berlin décrit enſuite un appareil, qui eſt non-ſeulement très-commode pour les expériences où l'on a pour but de recueillir

© BIUM

l'air qui ſe dégage des corps pendant leur extinction dans un fluide plus léger, mais encore pour celles ſur l'air qui émane des végétaux expoſés à la lumière. Nous ne pouvons rapporter que le précis des concluſions que M. *Achard* tire de ſes expériences. Elles ont pour objet de confirmer la ſuppoſition que l'eau réduite en vapeurs élaſtique eſt capable de s'unir avec la matière ignée & le phlogiſtique, & que de cette union il réſulte un fluide aériforme d'une élaſticité permanente, un véritable air.

« Le ſable, les argiles, la topaze, le cuivre, échauffés juſqu'à rougir, étant éteints dans l'eau, dit-il, produiſirent un air non inflammable, ſemblable à l'air commun plus ou moins phlogiſtiqué, mais toujours plus chargé de phlogiſtique que l'air atmoſphérique. Suppoſera-t-on, pour expliquer cette production de l'air, que l'air phlogiſtiqué entre dans la compoſition de l'eau? Ce ſeroit une ſuppoſition dénuée de toute preuve. Si, au contraire, on ſuppoſe que l'eau puiſſe ſe combiner avec la matière ignée, & que de cette combinaiſon il réſulte un fluide aériforme d'une élaſticité permanente, on verra que dans cette extinction toutes les circonſtances néceſſaires à ſa production, ſe rencontrent : car au moment où ces corps pénétrés de matière ignée entrent dans l'eau, celle qui touche leur ſurface ſe change en vapeurs élaſtiques ; ces vapeurs, ſe combinent avec la matière ignée, & il en réſulte de l'air.

Parlant enſuite de l'air inflammable qu'il a recueilli à la ſuite de l'extinction du fer de forge incandeſcent, du fer de fonte, du zinc, & du cuivre en fuſion, il remarque qu'au moment où ces corps entrent dans l'eau, il ſe produit par la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée

© BIUM

dont ils ſont pénétrés, un air commun plus ou moins phlogiſtiqué: » Cet air qui ſe forme à leur ſurface, dit-il, n'étant pas encore auſſi chargé de phlogiſtique qu'il faudroit qu'il le fût pour ne plus pouvoir en recevoir, permet à ces corps de continuer à brûler encore pendant quelques inſtans ſous l'eau: ce qu'on remarque par la rougeur que quelques métaux, & principalement le fer de fonte, conſervent pendant près d'une demi-minute ſous la ſurface de l'eau. Pendant cette combuſtion des métaux ſous l'eau, il s'en dégage une partie conſidérable d'air inflammable, & beaucoup de phlogiſtique, qui ſaturant entièrement l'air, le change en partie en air fixe, qu'on trouve auſſi toujours mêlé en petite quantité avec l'air qui a été produit. Donc l'air inflammable qu'on obtient par l'extinction des métaux, ſoit rouges, ſoit en fuſion dans l'eau, n'eſt pas un air qui entroit dans ſa combinaiſon, mais un air qui s'eſt dégagé des métaux mêmes, ou peut-être auſſi, ce que je ne puis décider avec certitude, un réſultat de la combinaiſon du phlogiſtique qui émane des corps ſous l'eau avec l'air commun, phlogiſtique produit par la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée dont ces corps étoient pénétrés lorſqu'ils y ont été plongés. Tout ce que je viens de dire ſur l'air inflammable produit par l'extinction des métaux, s'applique également à celui qui eſt produit par l'extinction du charbon embraſé, & par le paſſage des vapeurs élaſtiques de l'eau par des tuyaux de fer rougis. »

Une nouvelle preuve que l'air produit par ces expériences eſt un réſultat de la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée, eſt tirée de ce que l'eau étant réduite en vapeurs, & paſ-

© BIUM

ſantpar des corps non échauffés, qui d'ailleurs ne peuvent lui fournir ni matière ignée, ni phlogiſtique, ne conſerve point ſon élaſticité, mais ſe réduit en eau par le refroidiſſement, ſans qu'il y ait la moindre production d'un fluide aériforme d'une élaſticité permanente. Tandis que ſi l'eau réduite en vapeurs paſſe par des tuyaux chauffés juſqu'à rougir, par conſéquent bien pénétrés de matière ignée, & qui ne puiſſent pas leur fournir de phlogiſtique, on obtient toujours une quantité d'air phlogiſtiqué juſqu'à un certain point, qui eſt plus conſidérable lorſque le feu agit plus immédiatement ſur les corps rougis par leſquels les vapeurs de l'eau paſſent.

Pour expliquer la formation de l'air inflammable produit dans les expériences faites avec l'eſprit de vin, l'auteur remarque que cette liqueur contient de l'eau, que cette eau étant réduite en vapeurs, devient, dans les circonſtances indiquées, air phlogiſtiqué; & que cet air ſe combinant de nouveau avec les parties inflammable de l'eſprit de vin, ſe change en air inflammable.

« L'air commun étant, d'après mes expériences, dit-il en terminant ſon Mémoire, le réſultat de la combinaiſon de la matière ignée avec l'eau, elle doit être une partie conſtituante de l'air déphlogiſtiqué. Il n'eſt donc pas étonnant qu'en le décompoſant par ſon inflammation, avec l'air inflammable, on obtienne une quantité conſidérable d'eau : cela doit même néceſſairement arriver, & l'on n'eſt pas autoriſé à en conclure que l'eau ſoit un compoſé d'air inflammable & d'air déphlogiſtiqué. Concluons plutôt des phénomènes que nous préſentent les

© BIUM

expériences que j'ai rapportées, que l'eau ne peut juſqu'à préſent être regardée comme un corps compoſé, & que de ſa combinaiſon avec la matière ignée, à laquelle elle donne les qualités du phlogiſtique, en le fixant pour ainſi dire, il réſulte de l'air. »

(*La ſuite de cet Extrait au Journal prochain.*)

Sammlung auserleſener abhandlungen zum gebrauch praktiſcher ærzte, *&c.* C'eſt-à-dire, *Recueil d'opuſcules choiſis à l'uſage des médecins cliniques, Vol. IX. Grand in-8°. A Leipſick, chez* Dyck, 1784.

2. Les médecins allemands ont jugé ce Recueil : le volume que nous allons faire connoître n'eſt pas inférieur aux précédens. Il eſt diviſé en quatre ſections. Parcourons les articles qu'elles contiennent.

PREMIÈRE SECTION. 1°. Obſervation ſur une maladie vénérienne, par *G. van Lit.*

Le virus caché depuis pluſieurs années avoit occaſionné de grands ravages, qui ont cédé à une ſalivation douce, excitée par l'uſage interne & externe du mercure, & entretenue juſqu'à parfaite guériſon.

2°. De l'efficacité de l'antimoine crud dans une métaſtaſe de matière arthritique. L'antimoine crud réduit en poudre, aſſocié aux yeux d'écreviſſe, & à la racine de calamus aromatique pul-

© BIUM

verifés, ont déplacé de l'eſtomac la matière morbifique qui s'y etoit fixée.

3°. Sur l'utilité du muſc chez un malade attaqué d'un ris ſardonique opiniâtre ; par *J. Roebel.*

Cette affection ſpaſmodique, précédée de divers autres accidens nerveux, avoir été l'effet de la frayeur.

4°. Quatre hémorrhagies différentes, guéries avec la liqueur ſtiptique de l'auteur ; par *P. J. Loof.*

Voici la compoſition de cette liqueur :

Prenez, *Pierre ſanguine*, *Sel ammoniac*, } parties égales.

Sublimez dans une retorte ; réduiſez en poudre le ſublimé & la maſſe terreuſe d'un rouge brun que vous trouverez au fond de la retorte ; mêlez enſemble & ſublimez de nouveau : répétez une ſeconde fois le même procédé, après quoi vous laiſſerez tomber en défaillance dans une cave le *caput mortuum*. La liqueur que vous obtiendrez ſera d'un jaune foncé, ſans odeur, d'un goût d'encre, très-acerbe & très-aſtringent. On en donne quelques gouttes dans deux ou trois cuillerées d'eau.

5°. Guériſon d'une goutte ſereine, au moyen de la poudre ſternutatoire de Kleber, par *J. Kragting.*

L'auteur préſente trois différentes formules. La première porte :

Prenez, *Mercure doux*, dix grains.
Camphre, *Réſine de Gaïac*, } de chaque 5 grains.

© BIUM

Sucre candi, demi-gros.
Quinquina en poudre, un ſcrupule.

Mêlez : diviſez en vingt portions égales, pour en employer une par jour.

La ſeconde formule donne une poudre plus active.

Prenez, *Mercure doux*, un ſcrupule.
Camphre, *Réſine de gaïac*, } de chaque 10 grains.
Sucre candi, deux ſcrupules.
Quinquina en poudre, un ſcrupule.
Huile eſſentielle de cloux de giroſle, deux gouttes.

Mêlez, pour en faire le même uſage que de la précédente.

Voici la dernière formule, qui eſt la plus active.

Prenez, *Mercure doux*, deux ſcrupules.
Camphre, *Réſine de gaïac*, } de chaque 10 grains.
Sudre candi, deux ſcrupules.
Quinquina, *Ellébore blanc*, } de chaque 10 grains.
Huile de Cajeput, cinq gouttes.

Mêlez, & ſervez-vous-en comme des précédentes.

Pour en retirer le ſuccès deſiré, il faut en continuer long-temps l'uſage.

Ces poudres font rejeter beaucoup d'humeurs ténues aqueuſes, par les violens éternumens qu'elles excitent.

© BIUM

6°. Réponſe à la queſtion ſuivante : Juſqu'à quel point la phthiſie pulmonaire eſt-elle curable? & quels ſont les ſignes qui annoncent la poſſibilité de la guérir? par *C. L. Curtius.*

L'auteur établit d'abord que la pulmonie doit ſon origine à une diſpoſition des poumons qui les porte à l'inflammation, ou à la ſuppuration, ou aux affections catarrhales. Il cherche enſuite à indiquer les ſignes auxquelles on reconnoît ces diſpoſitions, & trace enfin le plan curatif adapté à chacune de ces diſpoſitions & de leurs ſuites. Sa diſſertation eſt partagée en quatre ſections.

Dans la première, M. *Curtius* s'occupe de la phthiſie pulmonaire commençante, ſuſceptible de guériſon, & des ſignes qui la font connoître. L'objet de la ſeconde eſt d'expoſer les ſecours qu'offre l'art de guérir contre la pulmonie, & d'examiner ce qu'on peut en eſpérer. L'auteur conſidère dans la troiſième dans quel cas la phthiſie pulmonaire peut devenir curable par accident, & quelles conſéquences pratiques on peut tirer de pareils évènemens. Il recherche dans la quatrième ſection les circonſtances dans leſquelles la nature ſeule peut guérir, & quelles ſont les voies qu'elle emploie.

7°. Deſcription d'une fièvre ſcarlatine épidémique à Rotterdam, pendant les années 1778 & 1779, par *L. Bicker.*

Cette maladie, qui s'eſt déclarée au commencement de ſeptembre 1778, a duré juſqu'au mois d'août ſuivant; elle a enlevé deux cent quatre-vingt-trois perſonnes; ce fut durant le mois de décembre qu'elle ſe montra avec le plus de violence.

© BIUM

II^e. SECTION. 1°. Sur l'uſage de l'écorce d'orme, par M. *Banau.*

2°. De quelques moyens curatifs efficaces & familiers contre divers ſymptômes dangereux qui ſurviennent dans les varioles & rougeoles malignes, par M. *de Laſſone.*

3°. Mémoire ſur la graiſſe dans le corps humain, ſur ſes effets, ſes vices & les maladies qu'elle cauſe, par *Lorry.*

4°. Sur l'hydrocéphale interne ou l'hydropiſie des ventricules du cerveau, par M. *Odier.*

Ces derniers articles ſont très-connus en France.

5°. Obſervation ſur une hydropiſie, guérie au moyen d'un écoulement des eaux par la langue, par *C. Baggers.*

Le malade avoit été attaqué de convulſions; la langue s'étant trouvée entre les dents pendant l'excès du ſpaſme, fut bleſſée; il s'eſt formé enſuite vers le milieu de cette partie, une ouverture, par laquelle il s'eſt écoulé, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, au-delà d'un ſeau d'eau glaireuſe très-fétide. Cette évacuation s'eſt ſoutenue environ huit jours, au bout deſquels elle a diminué. La ſanté de l'hydropique ſe rétabliſſoit en proportion de l'écoulement.

III SECTION. 1°. Obſervation ſur une maladie hyſtérique, accompagnée d'accidens ſpaſmodiques extraordinaires, & d'un mutiſme complet, par *Jacques von der Haut.*

Cette maladie, dont l'expoſé ſeroit trop long, a été cauſée par une frayeur.

© BIUM

2°. Sur l'uſage du chou, coupé menu, pour faire rejeter une épingle pliée, par *G. von Lit.*

Ce médecin ayant été appelé au ſecours d'une perſonne qui avoit avalé une épingle pliée, a ordonné de lui faire manger autant qu'il lui ſeroit poſſible de choux friſé; & ſans attendre que ce légume fût digéré, il a preſcrit une infuſion d'ipécacuanha, laquelle en excitant des vomiſſemens a fait rejeter le choux & l'épingle.

3°. Obſervations ſur les chancres à la lèvre ſupérieure.

M. *Leendert Stellert* en rapporte trois : deux malades ont été guéris, & le troiſième a péri.

4°. Obſervations tendant à confirmer l'utilité de la colophane dans le traitement des tumeurs blanches aux articles, par *Jacques von Lit.*

5°. Obſervations ſur quelques ulcérations particulières, par *le même.*

6°. Obſervation ſur une hernie complète étranglée très-conſidérable, guérie par la réduction, par *G. ten Haaff.*

L'obſervateur a reconnu dans ce cas, comme dans pluſieurs autres, les inconvéniens qui réſultent de l'uſage des émolliens. L'étranglement en queſtion a cédé aux fomentations antiſeptiques, aux lavemens irritans, à l'uſage interne du ſel cathartique & au taxis.

7°. Sur le traitement de la ſurdité & du tintement des oreilles, avec les injections dans la trompe d'Euſtachi par la bouche, par *le même.*

Ces injections ſont praticables, mais elles cauſent ſouvent des accidens qui doivent en faire proſcrire l'uſage.

© BIUM

8°. Remède contre l'inflammation de la conjonctive, par *G. J. von Wy*.

Comme cette inflammation, ſuivant M. *von Wy*, conſiſte dans une eſpèce de fongoſité, il faut, dit-il, la réprimer avec l'eau roſe, aiguiſée par l'eſprit de ſel.

9°. Remarques ſur les ſuites fâcheuſes qui réſultent de l'extraction trop précipitée de l'arrière-faix, par *Jacques von der Haar*.

D'après le principe qu'il ne faut jamais preſſer la nature dans ſes opérations, mais ſeulement la ſuivre, M. *von der Haar* blâme fortement ces ſoins empreſſés d'extraire le placenta auſſitôt la ſortie de l'enfant, à moins que quelque raiſon prépondérante ne l'exige. On ne peut qu'approuver la doctrine de M. *von der Haar*; mais on deſireroit qu'il eût indiqué les cas qui exigent cette manœuvre prompte.

10°. De l'efficacité de l'air déphlogiſtiqué dans l'aſthme; par M. *Soll*.

Le malade, dont il eſt ici queſtion, après avoir reſpiré pendant ſeize jours l'air vital, s'eſt trouvé conſidérablement ſoulagé. On ignore néanmoins les ſuites de ce traitement, qui n'étoit pas encore terminé au moment que M. *Soll* a rédigé ce mémoire.

11°. Obſervation ſur une démence qui revenoit tous les trois jours.

Ce dérangement d'eſprit avoit déja duré neuf ans & demi, lorſque l'obſervateur rédigea cet article; le malade étoit alors âgé de quatre-vingt-un ans.

12°. Conſidérations pathologiques ſur le cœur, par *Hermann Boerhaave*.

© BIUM

Le traducteur assure que ces considérations ont été écrites en 1736, dans un cours que le célèbre professeur de *Leyde* donnoit alors à ses élèves; & que le manuscrit a été comparé avec plusieurs autres. On ne trouve ici que la partie pratique. La première, qui contient l'anatomie & la physiologie du cœur, a été supprimée.

IV^e^ SECTION. 1°. Considérations chirurgicales & anatomiques sur les meilleurs moyens d'arrêter le sang, par *J. van den Hespel.*

L'auteur donne la préférence à la ligature pour les gros vaisseaux, sur tous les autres moyens d'arrêter le sang. Ses motifs sont les inconvéniens qu'entraînent les bandages serrés, & la compression absolument nécessaire avec l'usage de l'amadou, &c.

2°. Sur une nouvelle manière de composer les pilules scillitiques contre l'hydropisie & d'autres maladies analogues, par *J. M. Regnaudot.*

Ces pilules ont l'avantage de conserver toutes les vertus de la scille fraîche, de ne point exciter de vomissemens, quoiqu'on les donne à fortes doses, & de réunir les propriétés apéritives & atténuantes. Pour les préparer, on pile ensemble dans un mortier de marbre ou de verre une partie de racines fraîches de scille, avec trois parties d'arcanum duplicatum, jusqu'à ce qu'ils fassent une masse ou pâte homogène: on en forme ensuite des bols de douze grains. On donne à un adulte, deux fois par jour, quatre ou cinq, rarement six, de ces bols. L'auteur les a administrés à des malades chez lesquels l'irritabilité étoit portée à un très-haut point, sans

© BIUM

qu'il en ſoit réſulté aucun inconvénient. Il remarque que l'on réuſſit mieux à préparer ces pilules, lorſqu'on partage en deux la portion de skille, & qu'on n'ajoute la ſeconde qu'après que la première eſt bien incorporée avec l'arcanum duplicatum.

3°. Sur la poſſibilité de guérir le cancer, ſoit interne, ſoit externe, tant occulte qu'ouvert, par M. *A. Balthazaar.*

Dans cet écrit, purement ſpéculatif, on ſuppoſe que le médecin peut gouverner & faire agir la nature à ſon gré.

4°. Obſervation ſur la guériſon d'une hydropiſie univerſelle, chez un malade qui avoit pluſieurs fois ſubi la ponction, par *Ant. Laurillard*, dit *Tallot.*

Ces ſortes de guériſon dépendent ordinairement de circonſtances qui échappent à l'obſervateur, plutôt que de l'efficacité des remèdes auxquels il l'attribue.

5°. Obſervation ſur une métaſtaſe de lait ſur la jambe, chez une nourrice, par *A. Balthazaar.*

Cette nourrice avoit plus de lait que l'enfant ne pouvoit en conſommer; & le dépôt ouvert à la jambe fourniſſoit par intervalles une matière laiteuſe. On fit donc ſevrer l'enfant, & dès que la ſécrétion du lait fut tarie, l'ulcère commença à prendre une meilleure tournure. Il fut ſolidement cicatriſé deux mois après.

6°. Sur la meilleure méthode de guérir les maladies catarrhales épidémiques, par M. *Saillant.*

Ce mémoire, peu ſuſceptible d'être abrégé, mérite d'être médité tout entier.

© BIUM

7°. Obſervations qui conſtatent l'utilité de l'huile de noix contre les taches aux yeux : on a joint quelques remarques ſur l'uſage du même remède dans les ophthalmies sèches, par *G. J. van Wy*.

Ce morceau eſt compoſé pour accréditer l'uſage de ce topique, & pour en faire connoître l'efficacité dans les inflammations sèches des yeux.

8°. Sur un remède contre la gangrène qui ſurvient aux plaies, par *Rempelner*.

Voici la formule de ce topique :

Prenez, *Alun*, une livre.

Vitriol bleu, } de chaque demi-livre.
Vitriol vert, }

Salpètre, } de chaque un quar-
Sel de cuiſine, } teron.

Mêlez le tout enſemble, placez dans un pot de terre ; ajoutez :

Vinaigre ordinaire, quantité ſuffiſante.

Faites bouillir ſur un feu doux, juſqu'à conſiſtance de miel : incorporez-y enſuite,

Cèruſe, trois onces.
Bol d'Arménie, une once,

Encens, } de chaque deux onces &
Myrrhe, } deux gros.

Remuez ſoigneuſement le mélange juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en maſſe. Pour en faire uſage, on en prend une, deux, ou trois onces, qu'on met en poudre fine ; on fait macérer cette poudre dans huit, dix, ou douze onces de vinaigre commun : on humecte de cette liqueur un linge, qu'on applique à froid ſur la plaie : on renouvelle

© BIUM

velle ces panſemens toutes les quatre, ſix ou huit heures, ſelon les circonſtances.

9°. Sur la difficulté ou l'impoſſibilité d'avaler, par *J Beuland.*

Cette affection ſe rencontre aſſez fréquemment depuis quelque temps, & mérite l'attention des médecins.

10°. Deux obſervations ſur des ulcères skirrheux à l'eſtomac, avec des remarques ſur cette maladie, par *J. Vaegen van Engelen.*

An account of the late epidemic ague, *&c.* C'eſt-à-dire, *Deſcription de la dernière fièvre épidémique qui a régné dans les environs de Bridgnorth en Shropshire en 1784, & de la méthode curative qui a eu les plus heureux ſuccès. On y a joint quelques obſervations ſur la dyſenterie qui régnoit en même temps; par* GUILLAUME COOLEY, *chirurgien à Bridgnorth, in-8°. A Londres, chez* Murray, 1785.

3. Il ſuffit d'indiquer cet écrit en faveur des obſervateurs qui font une étude particulière des maladies épidémiques.

© BIUM

Lettre au ſujet de l'inoculation de la petite-vérole des enfans de M. DE LA CHAPELLE DE CONDRIEU, adreſſée à M. PRESSAVIN, docteur en médecine, membre du collège royal de chirurgie de Lyon, & démonſtrateur en matière médico-chirurgicale; par M. JOUD, docteur en médecine & en chirurgie à Beaurepaire, & actuellement à Condrieu.

4. Tout ce que l'auteur de cette lettre dit ſur l'inutilité des préparations dans l'inoculation, lorſque le ſujet ſe porte bien; ſur le danger des vomitifs dans l'orgaſme des maladies aiguës, ſur les mauvais effets des cordiaux dans la petite-vérole, ſur la crainte mal fondée qu'on peut avoir d'une récidive après la petite-vérole inoculée, eſt conforme aux principes des inoculateurs les plus célèbres, & trop connu pour être mis ici ſous les yeux de nos lecteurs.

Eſſai en forme de Lettres à un ami, ſur l'uſage des lézards, nouveau ſpécifique apporté du Mexique pour la guériſon des maladies vénériennes, de la lèpre & du cancer; traduit de l'italien de JEAN-BAPTISTE OLLEO, prêtre, doyen de la Société de médecine, & premier médecin-phyſicien du grand hôpital de Pa-

© BIUM

lerme ; par M. MARTINET, *médecin. A Palerme, chez* Bentivenga, *près de la place Vigliena ; & ſe trouve à Paris, chez* Gaſtelier, *libraire, Parvis Notre-Dame, n° 15, 1785. Brochure de 44 p.*

5. Cette brochure renferme deux lettres. La première contient un extrait du traité que dom *Joſeph Flo ès*, médecin à Guatimala au Mexique, a publié ſur les propriétés médicinales du lézard. On y voit que la pratique des Indiens de Saint-Chriſtoval, conſiſte à couper la tête, la queue & les pieds du lézard, à lui ouvrir le ventre, pour en tirer les inteſtins, à lui enlever la peau, & à faire manger au malade le trone tout cru, tout palpitant. Ils penſent qu'un ſeul lézard par jour ſuffit. Quand le remède répugne, on peut le réduire en petites pilules. La chair des lézards eſt de la même nature que celle de la vipère; & il y a lieu de croire que celle-ci, mangée crue, produiroit le même effet.

Lorſque l'extrait de l'ouvrage de dom *Joſeph Florès* fut connu dans Palerme, on s'empreſſa de faire l'eſſai de ſon remède, les uns pour le mal vénérien, les autres pour le cancer; ceux-ci pour la cécité, ceux-là pour l'hydropiſie, pour l'épilepſie, pour les convulſions. Ces tentatives, dit-on, alloient au-delà des promeſſes du médecin eſpagnol: l'auteur de cette petite brochure aſſure que ce remède a réuſſi contre le mal vénérien, la lèpre & le cancer. C'eſt aux médecins à répéter ſes expériences, & à déterminer juſqu'à quel point on peut compter ſur ce nouveau remède.

© BIUM

Traitement local de la rage, & de la morſure de la vipère ; par M. LE ROUX, *chirurgien-major militaire, & de l'hôpital général de Dijon, correſpondant de la Société royale de médecine à Edimbourg ;* & *ſe trouve à Paris, chez* Théophile Barrois le jeune, *quai des Auguſtins, n° 18, 1785. Brochure in-12 de 82 pag.*

6. Cette petite brochure eſt l'ouvrage d'un auteur ombrageux & ſenſible, qui croit que MM. *Enaux* & *Chauſſier* ont, dans le diſcours préliminaire de leur *Méthode de traiter les morſures des animaux enragés &c.*, attribué à d'autres & à eux mêmes ce qui peut lui appartenir dans la manière de traiter ces maux. M. *Le Roux* a été couronné par la Société royale de Médecine, en 1783. Voilà un titre public inconteſtable, qui vaut mieux que toutes les réclamations qu'il pourroit faire. Que lui importe la méthode & les opinions de quelques particuliers? Il eſt certain que le public lui doit beaucoup d'avoir renouvelé & même perfectionné la méthode des anciens à l'égard du traitement local de la rage ; mais peut-être donne-t-il auſſi trop d'importance aux acceſſoires qu'il y a ajoutés. *Dioſcorides* ſcarifioit profondément la plaie, y appliquoit une ventouſe pour en extraire le ſang corrompu, & enſuite un fer ardent. D'autres après lui, pour ménager la foibleſſe des malades, ont ſubſtitué le cautère au fer ardent. On

© BIUM

a très-peu ajouté à ce traitement, & il n'y a pas en effet beaucoup à ajouter. Les modifications qu'on peut y apporter dépendent des circonſtances, & ſont ſubordonnées à l'adreſſe, au jugement de celui qui opère, & aux moyens qui ſont en ſon pouvoir. Mais le fond de la méthode reſte toujours le même.

Le Médecin philoſophe, ouvrage utile à tout citoyen, dans lequel on trouve une manière de guérir, puiſée dans les affections de l'ame & la gymnaſtique; par M. DOPPET, *docteur en médecine de la Faculté de Turin. A Turin; & ſe trouve à Paris chez* Le Roi, *libraire, rue Saint-Jacques. broch. de 74 pages. Prix 1 liv. 10 ſols.*

7. On ne trouve point dans le corps de cette brochure la philoſophie que l'auteur promet dans le titre. Ce qu'on y trouve de meilleur eſt une réflexion d'*Ariſtote* ſur les pleurs des enfans, qui, quand même elle ne ſeroit pas vraie, n'en annonceroit pas moins les grandes vues & le génie profond de ce philoſophe ancien. « Ceux qui par la menace & la correction, *dit-il*, » interdiſent les ſanglots & les pleurs aux enfans, agiſſent contre les lois de la nature, » puiſque ces mouvemens ſont quelquefois néceſſaires au corps, en contribuant à ſon accroiſſement : ne voit-on pas que la plupart » des ouvriers ſe ſoulagent dans leur travail,

© BIUM

» en retenant leur reſpiration, & lui donnant » enſuite un libre cours ? » La dernière partie de ce paſſage d'*Ariſtote* porte ſur un faux principe ; car les ouvriers ne retiennent point leur reſpiration pour ſe ſoulager, mais pour mettre le corps en état de faire les efforts dont ils ont beſoin ; & la néceſſité de reſpirer les force, après un certain temps, de donner un libre cours au mouvement naturel de la poitrine.

Manuel pour le ſervice des malades, ou *Précis des connoiſſances néceſſaires aux perſonnes chargées du ſoin des malades, femmes en couches, enfans nouveaunés, &c. par M.* CARRERE, *conſeiller-médecin ordinaire du Roi, profeſſeur royal émerite en médecine, cenſeur royal, ancien inſpecteur-général des eaux minérales du Rouſſillon & du comté de Foix, ci-devant directeur du cabinet d'hiſtoire naturelle de l'univerſité de Perpignan, de la Société royale de médecine, des Académies de Toulouſe, de Montpellier, des curieux de la nature, &c. A Paris*, chez Lamy, *libraire, quai des Auguſtins, 1786. Broch. in-12, de 205 pages.*

8. La deſtination de cet ouvrage le rend

© BIUM

très-recommandable, quoique M. *Mai*, médecin allemand, en ait publié un ſur le même ſujet depuis quelques années. Car celui-ci, outre qu'il eſt peu connu en France, y ſeroit peut-être inutile, parce que les préceptes y portent ſur une manière de vivre & des uſages qui ne ſont point les nôtres. Un pareil ouvrage devoit être clair & précis, & ces qualités ſe trouvent dans celui de M. *Carrere*. Il n'y a rien omis de ce que doivent ſavoir les perſonnes qui ſont chargées du ſoin des malades; il y indique les qualités qu'elles doivent avoir; il y trace le plan de conduite qu'elles doivent ſuivre, les ſoins dont elles doivent s'occuper, eu égard aux malades, aux maladies & aux accidens, les obſervations qu'elles doivent faire; il leur preſcrit des règles néceſſaires ſur l'adminiſtration des remèdes ordonnés par les gens de l'art, ſur la préparation des remèdes qu'on peut faire dans les maiſons particulières ſans avoir recours aux apothicaires, ainſi que ſur celle des alimens; enfin il leur indique les précautions qu'on peut employer pour ſe garantir des maladies contagieuſes.

Le choix d'une garde-malade intelligente, inſtruite & attentive, eſt de la plus grande importance pour le ſalut des malades, & l'on doit ſavoir gré à M. *Carrere* d'avoir réuni & publié de bonnes notions à ce ſujet.

Traité des maladies des enfans; par M. UNDERWOOD, D. M., membre du Collège royal des médecins de Londres; auquel on a joint les obſerva-

© BIUM

tions pratiques de M. ARMSTRONG, D. M., premier médecin de l'hôpital des pauvres enfans de Londres, & celles de pluſieurs autres médecins; traduit de l'anglois. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Auguſtins, n°. 18; 1786. In-8° de 486 p.*

9. Ce traité eſt moins l'ouvrage de M. *Underwood*, qu'un réſultat mélangé des principes, des réflexions & des préceptes de pluſieurs autres auteurs, raſſemblés & réunis par le traducteur, qui y a auſſi joint ſes idées particulières. En prenant de chaque auteur ce qu'il a dit de plus ſolide ſur un point de doctrine, & en les rectifiant l'un par l'autre, le traducteur met le lecteur en état de juger & de choiſir le parti le plus sûr. Ce traité ſupplée à ce qui manque à ceux de *Harris* & de *Roſeen*. M. *Underwood*, ci-devant chirurgien de l'hôpital des femmes en couches à Londres, & par conſéquent obligé par état d'être parmi les enfans du premier âge, a été à portée de bien obſerver leurs maladies, d'en étudier la marche, & d'en pénétrer les cauſes. Auſſi trouve-t-on dans ſon Traité beaucoup de choſes dont les Traités de ceux qui l'avoient dévancé dans cette carrière ne font pas mention. Ses vues ne ſe bornent point aux maladies de l'enfance; il a cru devoir conſacrer une partie de ſon ouvrage à la manière de les élever.

Le traducteur oppoſe ſouvent les principes de M. *Armſtrong* à ceux de M. *Underwood*, qui avoit

© BIUM

été long-temps à la tête de l'*hôpital des pauvres enfans* de Londres, lorſqu'il rendit ſa pratique publique par un ouvrage qui a ſervi de baſe à ce que les Anglois ont écrit ſur le même ſujet depuis plus de vingt ans. Il a même balancé s'il ne prendroit pas pour texte l'ouvrage de ce dernier, qui lui ſert de commentaire. Quelquefois il ſe ſubſtitue à l'auteur principal. A l'article de l'hydrocéphale interne, il a ajouté un chapitre de M. *Armſtrong*. M. *Underwood* dit qu'il eſt difficile de dire ſi cette maladie a jamais été guérie par aucun remède. M. *Armſtrong* rapporte dans ce chapitre pluſieurs exemples de guériſons opérées par le mercure. L'enfant qui fait le ſujet de la première obſervation, prit dans l'eſpace de ſept à huit jours vingt grains de calomélas, & on lui inſinua un gros du plus fort onguent mercuriel par les frictions ſur les jambes & ſur les cuiſſes. La doſe du calomélas étoit un grain mêlé dans un peu de ſucre. Dans l'eſpace de quarante-huit heures, le malade eut une haleine forte; ſes gencives s'enflèrent, rougirent; quarante-huit heures après, la ſalivation s'établit, & la maladie déclina inſenſiblement.

Enfin, le traducteur s'eſt quelquefois mis lui-même à la place de *M. Underwood*, qui ne lui a pas paru s'élever avec aſſez de force contre l'uſage du bain froid pour les enfans qui viennent de naître; il a inſéré dans le texte un chapitre de ſa façon, où il a réuni l'autorité des anciens & des modernes, pour proſcrire cette pratique. Elle a pu, ſelon lui, n'avoir pas d'inconvéniens dans les pays chauds, où l'eau eſt tempérée: elle n'en avoit peut-être même point pour les enfans des anciens Gaulois, qui, participant à la conſtitution vigoureuſe de leurs

© BIUM

pères, étoient en état de supporter une épreuve aussi rude ; mais elle pourroit être fatale à nos enfans, trop délicats, & déjà affoiblis par la mollesse de leurs parens, sans compter qu'on ne veut pas, comme Thétis, les rendre invulnérables, & que la situation des choses ne met pas dans le cas de desirer d'en faire des Spartiates. L'auteur de ce chapitre présume que l'angine membraneuse, dont les enfans sont atteints dans certains pays, pourroit bien être l'effet de l'usage du bain froid. Cette conjecture n'est pas certainement appuyée des preuves qui pourroient la rendre probable : mais nous croyons comme lui que la pratique du bain froid n'a point été indiquée par la nature ; qu'elle n'a point préparé les enfans à passer d'une douce chaleur à un froid pénétrant, & que rarement elle s'accommode de ces extrêmes.

C'est pour cette dernière raison que nous désapprouvons avec M. *Underwood* l'usage du vin antimonié recommandé par M. *Armstrong*, pour faire rendre le *méconium*. Il est très-rare que la nature évacue cette humeur par la bouche ; pourquoi l'art prendroit-il cette voie ? Le vomissement opéré par les antimoniaux paroît peu convenable à un être aussi délicat & aussi sensible qu'un enfant qui vient de naître ; sur-tout lorsqu'il est si aisé d'évacuer le *méconium* par des moyens modérés, & par une voie que la nature suit elle-même.

Le traducteur tâche de rassurer sur les craintes qu'on pourroit concevoir au sujet des effets des acides qui dominent ordinairement dans les enfans. Il pense que les acides sont nécessaires dans l'économie animale des enfans, pour réduire & assimiler tous les principes qui doivent for-

© BIUM

mer leurs ſolides, & produire leur accroiſſement; parce que, dit-il, *le principe acide phoſphorique* prépare *toutes les molécules de la matière à l'agrégation.* Cette théorie, ſi incertaine & ſi vague dans les ſyſtêmes généraux des chimiſtes, doit le devenir encore bien davantage lorſqu'on l'applique à l'économie animale. Il y a certainement des cauſes finales dans la nature, mais elles ne ſont pas toujours où on les place, & c'eſt ce qui les a ſi fort décréditées. Ce qu'il y a de plus ſûr, c'eſt que les enfans ſont ſouvent incommodés par les acides, & que les abſorbans & les purgatifs les ſoulagent alors ſenſiblement. Les toniques ſur-tout leur conviennent; car les acides paroiſſent plus ou moins développés, en raiſon de la foibleſſe de l'eſtomac & du vice des digeſtions. Les adultes ſont à cet égard dans le même cas que les enfans; les aigreurs & les acidités qu'ils éprouvent, ſont toujours le réſultat d'une digeſtion imparfaite. Elles n'ont jamais lieu, lorſqu'on digère bien. Si la nature acéſcente de la nourriture des enfans les rend plus ſujets aux acides, c'eſt un inconvénient néceſſaire, qu'il ne faut pas aggraver par la mauvaiſe éducation & un régime vicieux, & qu'on doit au contraire corriger, lorſqu'il eſt porté trop loin.

Anleitung zur bildung æchter Wundærzte, *&c.* C'eſt-à-dire, *Introduction à l'art de former de véritables chirurgiens; par le* D. JEAN-JACQUES KOHLHAAS, *troiſième volume,*

© BIUM

philoſophie théorétique ; in-8° de 218 p. non compris la table. A Ratisbonne, aux dépens de l'auteur, 1786.

10. Après avoir diſcuté dans la préface, s'il eſt néceſſaire que le chirurgien étudie la philoſophie, M. *Kohlhaas* donne une introduction abrégée, mais ſolide & adaptée à la capacité de ſes lecteurs, dans la philoſophie & dans les ſciences philoſophiques en général : cette introduction eſt ſuivie de la logique, de quelques prénotions pſychologiques & de la métaphyſique. Par-tout fidèle à ſon plan, l'auteur choiſit les exemples & les éclairciſſemens de ſes principes, dans la médecine, ou dans la chirurgie, ou dans les ſciences qui y ſont relatives.

Remarks on morbid retentions of urine, *&c.* C'eſt-à-dire, *Remarques ſur les rétentions d'urine ; par* CHARLES-BRANDON TRYE, *membre de la corporation des chirurgiens de Londres, & chirurgien de l'infirmerie générale de Gloceſter ; in-8°. A Londres, chez* Murray, *1785.*

11. M. *Trye* rapporte les rétentions d'urine aux cauſes ſuivantes : 1°. le défaut de ton dans les fibres muſculeuſes de ce réſervoir, qui le met hors d'état de ſe contracter ; 2°. une affec-

© BIUM

tion paralytique de la veſſie, qui détruit la diſpoſition à ſe contracter; 3°. l'inflammation ou le ſpaſme des fibres muſculeuſes du ſphincter, ou de celles qui ſont diſtribuées dans l'urèthre; 4°. l'impuiſſance du canal de l'urèthre à ſe dilater, à cauſe de l'inflammation, ou du ſpaſme, du reſſerrement ou de la compreſſion qui ſe rencontrent; 5°. la préſence de quelques corps étrangers, tels que les pierres qui bouchent l'ouverture de l'urèthre, ou logent dans ce canal; 6°. le déchirement partiel ou la rupture des parois de la veſſie. L'auteur apprécie les remèdes qu'on a propoſés dans les différens cas de rétention d'urine, & propoſe un inſtrument particulier, pour évacuer l'urine d'une veſſie paralyſée; c'eſt une eſpèce de pompe aſpirante: elle eſt repréſentée ſur une planche qu'il faut avoir ſous les yeux pour bien entendre la deſcription qu'on en donne.

The remarkables effets of fixed air in mortifications of the extremities, *&c.* C'eſt-à-dire, *Effets remarquables de l'air fixe dans les mortifications des extrémités. On y a joint l'hiſtoire de quelques maladies vermineuſes; par* JEAN HARRISON, *chirurgien; in-8°. A Londres, chez* Baker & Galabin, *1785.*

12. Il s'agit dans la première obſervation d'une femme âgée de quatre-vingt-dix ans, attaquée de la gangrène des vieillards, *gangrena*

© BIUM

fenilis. On appliqua, le vingt février, ſur la partie mortifiée, un cataplaſme compoſé de fleur de farine, de levain & de miel, au moment qu'il étoit en pleine fermentation; & quoique la plaie fût diminuée d'un cinquième, & ne paroiſſoit point menacer de retomber en mortification, la malade mourut le huit mars ſuivant.

Le ſujet de la deuxième obſervation eſt un homme âgé de ſoixante-dix ans, attaqué de la même gangrène, & à l'égard duquel le même cataplaſme a opéré une parfaite guériſon.

Le temps & des expériences réitérées décideront ſi l'air fixe a réellement produit ces effets heureux: en attendant, il paroit qu'on peut les lui attribuer, ſur-tout ſi l'on réfléchit que l'eau ſaturée d'air fixe conſerve non-ſeulement les viandes, mais rétablit encore celles qui ont déjà contracté un commencement de diſſolution putride.

On trouve enſuite l'hiſtoire de deux maladies vermineuſes guéries par l'uſage de remèdes ſecrets.

Traité du Charbon, ou Anthrax, dans les animaux; par M. CHABERT, *directeur & inſpecteur général des écoles royales vétérinaires de France, correſpondant de la Société royale de médecine, &c. A Paris de l'imprimerie royale, 1786. In-8°, de 140 pages.*

13. C'eſt pour la ſixième fois que cet ouvrage

© BIUM

de M. *Chabert* a été remis ſous preſſe en France. M. *Rouſſel* en donne une notice dans ce Journal, *tome* lxj, *pag.* 548, cahier de mai 1784, & on peut conſulter pour ces différentes éditions ce que nous en avons dit dans le *tome* lxij, *pag.* 325, cahier de ſeptembre ſuivant. Cette dernière ne diffère point de celle qui a été publiée en 1783.

Le charbon, ou anthrax, a fait quelques ravages, pendant cette année (1786), dans pluſieurs de nos provinces, telles que le Quercy, le Languedoc, le Poitou, la Normandie, &c. Ce qui a donné lieu à pluſieurs écrits ſur cette maladie, que nous ferons inceſſamment connoître.

Traité d'anatomie & de phyſiologie, avec des planches coloriées, repréſentant au naturel les divers organes de l'homme & des animaux, dédié au Roi; par M. VICQ d'AZYR, docteur-régent, & ancien profeſſeur de la Faculté de médecine à Paris, de l'Académie royale des ſciences, ſecrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, &c. &c... Tome I. A Paris de l'imprimerie de Franç. Amb. Didot *l'aîné, 1786. Très-grand in-folio.*

14. Nous avons ſous les yeux les deux pre-

© BIUM

mières livraiſons de cet ouvrage, dont le proſpectus, qui parut en 1785, fut annoncé dans notre Journal du mois d'octobre de la même année, (*tom.* lxv. 347.) On peut ſe convaincre aujourd'hui que l'exécution répond à l'idée que nous en avions conçue, & au plan magnifique que l'auteur en avoit donné lui-même.

A la tête de l'ouvrage eſt un diſcours ſur l'Anatomie en général, & ſur la manière dont elle y ſera traitée.

« L'Anatomie (dit M. *Vicq d'Azyr*) eſt peut-» être, parmi toutes les ſciences, celle dont » on a le plus célébré les avantages, & dont » on a le moins favoriſé les progrès : c'eſt peut-» être auſſi celle dont l'étude offre le plus de » difficultés. »

Ces deux propoſitions ſont vraies ſans doute; mais l'hiſtoire nous apprend que les premiers Aſclépiades avoient ſenti le beſoin de connoître les parties conſtituantes de l'homme. On chercha le moyen de s'en inſtruire. On crut l'avoir trouvé en diſſéquant des brutes; il parut ſuffiſant. On ne pouvoit point s'appercevoir alors que l'analogie donnoit de faux réſultats. Il eſt néanmoins probable que de temps en temps il s'eſt trouvé quelques occaſions de rectifier ces erreurs, ſur des hommes griévement bleſſés, remis entre les mains de la Médecine. Ce qui ne l'eſt pas moins, c'eſt que des cadavres reſtés ſans ſépulture, donnèrent de la charpente oſſeuſe une connoiſſance, à la vérité, plus directe, ſans être pour cela fort exacte, parce que ces pièces oſſeuſes ne furent pas examinées avec aſſez de ſoin, & qu'il étoit impoſſible d'y voir, après leur dénudation, les véritables attaches des muſcles, ni de preſſentir par conſéquent

© BIUM

leurs fonctions & leur mécanisme. On ne put donc pas étendre la science anatomique ; elle fut même insensiblement négligée ; car *Galien* observe que le célèbre *Hippocrate* en a été un des restaurateurs. A son exemple, plusieurs de ses disciples s'en occupèrent. Cependant ce qui nous reste de ces temps reculés, ne présente point, il faut en convenir, une haute idée des connoissances anatomiques du maître & des disciples.

Avant eux, & après eux encore, un des plus grands obstacles à l'anatomie & à ses progrès, fut le respect pour les morts, commandé par la religion, entretenu par les loix, perpétué par les mœurs, & conservé par la superstition. Mais Alexandre, en faisant la conquête de l'Egypte, prépare dans les esprits une révolution plus étonnante peut-être. Ptolémée qui en devient souverain, y porte & y fait fleurir les sciences & les arts de la Grèce. Les Egyptiens deviennent un peuple nouveau. Bientôt l'anatomie trouve un protecteur dans une contrée qui avoit été le centre de la superstition. Ses rois permettent à *Hérophile* de se livrer ouvertement & sans crainte à l'anatomie. *Galien*, qui parle souvent de ce médecin, & qui relève même ses erreurs, reconnoît qu'il a disséqué des cadavres humains ; mais il ne le représente, ni comme un boucher, ni comme un bourreau. Rejetons donc pour toujours cette tradition populaire, trop légérement accueillie & conservée par *Tertullien* (*a*), qu'*Hérophile* enfonça

(*a*) *Lib. de animâ.* PLINE, qui écrivoit près de 120 ans avant *Tertullien*, s'exprime ainsi (lib. xiv, cap. 5) : *In Ægypto regibus corpora mortuorum ad scrutandos morbos insecantibus.* Ceci signifie que les

© BIUM

ſon ſcalpel dans la poitrine des hommes vivans & que pourvu d'une ame atroce & inſenſible aux cris déchirans de la douleur, il a oſé s'inſtruire de l'organiſation humaine ſur un corps dont le ſang jailliſſoit de toutes parts, ſur des entrailles fumantes, ſur des membres palpitans. La ſeule choſe vraie, c'eſt qu'il eut la liberté d'inciſer les cadavres des criminels qui avoient ſubi la mort due à leurs forfaits (*a*).

Après ſa mort, quelques eſprits ſuperſtitieux, jaloux peut-être, lui ont fait un crime d'avoir triomphé de l'horreur qu'inſpire naturellement la vue d'un cadavre; ils le décrièrent par une accuſation invraiſemblable; & vingt ſiècles écoulés depuis ſa mort, ont à peine ſuffi pour réhabiliter la mémoire d'un homme qui a jeté les ſeconds fondemens d'une ſcience utile.

Cependant il communiqua ce qu'il avoit découvert; il tranſmit ſes connoiſſances à ſes diſciples; une ſucceſſion d'anatomiſtes ſe continua parmi les médecins grecs, juſque dans

---

rois d'Egypte, pour reconnoître les maladies, ouvroient, ou diſſéquoient les corps des morts. On ſent bien que ce n'étoit point l'occupation des rois, mais celle des médecins. Il y a certainement faute dans le texte, qui probablement portoit autrefois *inſecari ſinentibus*.

(*a*) *Galien* dit expreſſément que pluſieurs médecins ont eu la liberté d'ouvrir ou de diſſéquer les cadavres de ceux qui avoient été condamnés, ou qui avoient été expoſés aux bêtes, ou les cadavres des brigands reſtés ſans ſépulture. *In eorum qui mortis erant damnati aut feris expoſiti, corporibus multi ſæpè, quod ipſis liberet, celeriter conſpexerunt, ad hæc in latronibus qui in monte jacerent inhumati.* De adminiſt. anatom. lib. iij, cap. 5.

© BIUM

le second siècle. *Galien* en nomme plusieurs, qu'il appelle avec complaisance, *très-savans anatomistes*, & qui furent ses maîtres. Il cultiva lui-même l'anatomie avec zèle ; il auroit sans doute contribué plus qu'il n'a fait à ses progrès, s'il fût resté en Asie, ou s'il eût trouvé à Rome la protection & l'encouragement qu'*Hérophile* avoit trouvés en Egypte.

Galien semble avoir été le dernier d'entre les grecs qui ait cultivé l'anatomie. Quelle en est la cause ? Point d'autre que la division des médecins en différentes sectes, dont les principales la rejetoient comme inutile. Ainsi négligée d'abord, d'autres causes contribuèrent ensuite à la faire presqu'entièrement oublier ; telles sont les longues agitations de l'empire, les secousses qui l'ébranlèrent, sa chûte totale, l'ignorance & la barbarie qui en furent les suites.

« Ce ne fut qu'au commencement du XIV^e^ » siècle, dit M. *Vicq d'Azyr*, qu'au grand éton- » nement du monde entier trois corps humains » furent disséqués dans l'amphithéâtre de Milan, » en 1306 & en 1315, par *Mundinus*. »

C'est dans les ouvrages de *Galien* que *Mundinus* avoit puisé ses premières connoissances en anatomie ; il est regardé comme le restaurateur de cette science ; mais sans *Galien* il n'eût rien été. Cependant soixante-neuf ans avant cette époque, on s'occupoit très-certainement de l'anatomie dans l'école de Salerne ; car dans la célèbre Constitution de l'empereur *Frédéric*, donnée en 1237, il est dit, art. iij : *Il faut que le chirurgique ait principalement appris l'anatomie du corps humain dans les écoles*..... On avoit donc repris, même avant l'an 1237, l'étude de l'anatomie, puisqu'il y avoit des mé-

© BIUM

decins capables de la démontrer. Qui pourroit même douter que la démonſtration des parties (quelle qu'elle fût) ne ſe fît ſur un cadavre humain ?

Malgré ce que nous avons obſervé, il ne nous paroît guère probable que l'anatomie de l'homme ait été abſolument négligée : nous ſommes même tentés de croire que ſucceſſivement les médecins s'en occupoient ſecrétement, pour eux & pour l'inſtruction de leurs élèves ; c'étoit rarement, à la vérité, parce qu'il ne leur étoit pas aiſé d'avoir des cadavres, même ceux des criminels mis à mort, & qu'ils ne pouvoient s'en procurer qu'en les enlevant à la faveur des ténèbres, & avec précaution, pour ne point effaroucher la populace, & pour ne pas être accuſés, comme *Hérophile* (*a*), comme *Eraſiſtrate* même, de diſſéquer des hommes ou des enfans vivans Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'exercée peu ſouvent, & toujours d'une manière preſque myſtérieuſe, l'anatomie n'ait pas fait de progrès ; c'eſt même beaucoup qu'elle ne ſe ſoit pas perdue.

Après avoir indiqué les obſtacles que pluſieurs ſiècles de préjugés ont mis à l'avancement des connoiſſances anatomiques, M. *Vicq d'Azyr*

(*a*) PLINE dit encore qu'*Hérophile* eſt le premier qui ait cherché à reconnoître ou à découvrir les cauſes des maladies.... *Cauſas morborum ſcrutari prior Herophilus inſtituerat*, lib. xxvj, c. 3. Comme on y parvient quelquefois par l'ouverture des cadavres, il eſt naturel de croire qu'*Hérophile* en faiſoit autant qu'il pouvoit. De-là encore cette qualification odieuſe qu'on lui a donnée, & la fable qui eſt venue juſqu'à nous, tandis que ſes écrits ont diſparu.

© BIUM

indique ceux qui naiſſent de la nature même de ces recherches. Il montre les difficultés de la diſſection ; celles des expériences que l'on tente ſur les animaux vivans ; celles de l'obſervation exacte des phénomènes.

C'eſt au milieu des écueils que repoſe la phyſiologie. Cette ſcience, dit M. *Vicq d'Azyr*, au commencement de ce ſiècle, n'étoit encore qu'un vain aſſemblage de ſyſtêmes. C'eſt *Haller* qui les a diſſipés : il a jeté les fondemens d'une ſcience qui n'a de commun que le nom avec l'ancienne. Offrons à ce grand homme (ajoute-t-il) l'hommage de notre reconnoiſſance, & témoignons-lui notre reſpect en ſuivant ſa méthode, & en nous efforçant de marcher ſur ſes traces.

M. *Vicq d'Azyr* paſſe enſuite à l'expoſition des objets dont il s'occupera eſſentiellement dans ſon ouvrage, & au développement de la méthode qu'il ſuivra.

On ſent bien que ſon travail n'embraſſe point la deſcription anatomique de tous les animaux ; mais il ſe propoſe de faire voir les rapports ſuivis, croiſſans ou décroiſſans, des différentes fonctions dans toutes les claſſes des corps organiſés ; on les verra ſe réunir, ſe diviſer enſuite, & la vie attachée à un petit nombre d'organes, ſe réduire, pour ainſi dire, à ſes élémens dans quelques eſpèces, & paroître d'autant plus aſſurée qu'elle devient en même temps plus ſimple.

Comme l'homme peut être nommé le roi des animaux, puiſqu'il les ſubjugue, & qu'il leur commande, ſa deſcription ſera faite la première, & ſera la plus étendue. Le corps humain ſera conſidéré dans tous ſes âges, & dans

© BIUM

les diverſes circonſtances où il peut ſe trouver, toutes ſes parties examinées, l'hiſtoire de leurs phénomènes écrite.

Mais l'homme iſolé ne paroît point auſſi grand; on ne voit point auſſi bien ce qu'il eſt; les animaux ſans l'homme ſemblent être éloignés de leur type, & on ne ſait à quel centre les rapporter. Les différens corps organiſés & vivans ſeront donc réunis dans cet ouvrage, comme ils le ſont dans la nature.

» Celui, dit *M. Vicq d'Azyr*, qui veut s'élever à la connoiſſance des animaux, doit conſidérer avec ſoin & comparer enſemble deux eſpèces d'organes, dont les uns ſont placés à la ſurface, & les autres dans les grandes cavités. On peut regarder les premiers comme les inſtrumens immédiats de leurs mouvemens, & les ſeconds comme les reſſorts cachés de la nutrition, de la ſenſibilité, de la reproduction & de la vie. Ces organes ſe correſpondent; ils forment, en quelque ſorte, les deux extrémités du ſyſtême animal; & les uns ne peuvent éprouver de grands changemens, ni de grandes variations, ſans que les autres y participent. Ainſi les eſpèces qui ſe nourriſſent de chair, parmi les quadrupèdes & les oiſeaux, ont les doigts aigus & les mâchoires fortement armées, mais leurs eſtomacs ſont peu robuſtes; toute la réſiſtance de la proie ſe fait au dehors: ſa chair ſe ramollit & ſe digère aiſément. Les animaux dont les alimens ſe tirent des ſubſtances végétales, ont au contraire les extrémités des doigts enveloppées d'ongles épais; leurs dents ſont applaties dans leurs faces ſupérieures, formées par des feuillets, & dépourvues d'angles ſaillans & de pointes; mais leurs eſtomacs &

© BIUM

leurs inteſtins ſont plus muſculeux & plus étendus. Il ſemble qu'il y ait une oppoſition entre les organes extérieurs & les intérieurs deſtinés à ces uſages; que plus les uns ont de fatigue à eſſuyer, moins il reſte aux autres de travail à faire, & qu'ainſi, par une ſorte de compenſation, cette fonction exige à-peu-près dans tous, en égard à leur volume, une même ſomme d'efforts & de mouvemens. »

C'eſt en comparant ainſi les viſcères, les différens organes & les os des animaux entr'eux, & avec ceux de l'homme, que M. *Vicq d'Azyr* conclud que la nature paroît ſuivre un type ou modèle général, non-ſeulement dans la ſtructure des divers animaux, mais encore dans celle de leurs différens organes; & que l'on ne ſait ce qu'on doit le plus admirer, ou de l'abondance avec laquelle ſes formes paroiſſent variées, ou de la conſtance & de l'eſpèce d'uniformité qu'un œil attentif découvre dans l'immenſe étendue de ſes productions.

En finiſſant ce diſcours, M. *Vicq d'Azyr* paſſe en revue les différentes planches anatomiques qui ont été publiées; il les apprécie en connoiſſeur éclairé & en juge impartial. Dans ſon recueil ſeront admiſes celles dans leſquelles il reconnoîtra le plus d'exactitude & de fidélité. Toutes ſeront accompagnées de deſcriptions.

Ces deux parties, la deſcription & les planches, peuvent ſuffire à ceux qui cultivent l'anatomie pour elle-même; mais les perſonnes qui ne s'occupent de cette ſcience que pour connoître ſes rapports avec la médecine ou avec la philoſophie, ont beſoin qu'on leur préſente les réſultats des deſcriptions, les uſages connus & le jeu des organes, les rapprochemens des faits,

© BIUM

& la comparaiſon de la ſtructure de l'homme avec celle des animaux. Les diſcours phyſiologiques qui termineront l'hiſtoire de chaque région, ſeront deſtinés à remplir ces vues.

» D'un côté (déclare M. *Vicq d'Azyr*), l'importance du ſujet ne me permettra point de rien omettre d'eſſentiel; de l'autre, l'étendue de la matière me fera toujours ſentir la néceſſité d'apporter la plus grande préciſion dans chaque article. Je ferai en peu de mots le tableau des erreurs, c'eſt-à-dire, des ſyſtêmes; & l'application des ſciences phyſiques à l'anatomie ſera le ſujet principal de mes réflexions. »

On ſent déjà combien eſt grand, & combien ſera utile le travail dont M. *Vicq d'Azyr* commence à nous faire jouir. Il falloit l'étendue de ſes connoiſſances, pour former ce vaſte plan; il falloit ſon courage & ſon zèle pour l'exécuter.

Les douze planches qui ont été diſtribuées, ſont toutes relatives au cerveau. On ne peut bien en juger qu'en les voyant; ceux qui ont étudié la nature, conviendront ſans peine qu'on l'a rendue avec la plus grande vérité.

Que pourrions-nous dire des deſcriptions qui accompagnent ces planches? Elles ſont tracées par un anatomiſte profond. Mais quelle ſagacité, quelle érudition anatomique on y rencontre, ainſi que dans les *Réflexions ſur les planches*!

Phyſiologie

© BIUM

Phyſiologie de M. CULLEN, D. M., traduite de l'anglois, ſur la troiſième & dernière édition; par M. BOSQUILLON, écuyer, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, lecteur du Roi, & profeſſeur de langue grecque au collège royal de France, cenſeur royal, & aſſocié honoraire de la Société d'Edimbourg, &c. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Auguſtins, n°. 18, 1785; in-8°, de 207 pages. Prix broché, 2 liv. 8 ſous.*

15. » Cette phyſiologie a été compoſée pour » ſervir de livre élémentaire aux étudians en » médecine d'Edimbourg. En conſéquence elle » ne renferme que les objets principaux qui » ſervent de baſe à la ſcience de l'économie » animale, & que l'auteur avoit coutume de » développer dans ſes leçons. On y trouvera une » infinité d'idées neuves, qui ont été adoptées » avec empreſſement des médecins. » Malheureuſement pour les lecteurs qui n'ont point eu l'avantage d'entendre M. *Cullen* expliquer & développer lui-même ſes idées, ils n'en peuvent tirer que très-peu de fruit, parce que le ſtyle aphoriſtique dans lequel elles ſont rendues,

© BIUM

n'offre à l'eſprit qu'une ſuite de notions abſtraites, difficiles à ſaiſir, & qu'en cela l'obſcurité naturelle de la matière ſe trouve jointe avec celle de la forme ſous laquelle elle eſt préſentée.

Dans la première ſection l'auteur conſidère les *ſolides ſimples* : car les parties ſolides du corps vivant lui paroiſſent de deux eſpèces. Les propriétés du *ſolide ſimple* qu'il diſtingue du *ſolide vital*, ne lui paroiſſent pas différer dans les corps animés, de celles que l'on remarque dans pluſieurs corps inanimés. On doutera peut-être s'il exiſte dans le corps des ſolides dénués de toute vitalité, & réduits à leurs ſeules qualités phyſiques, & ſi ce n'eſt point là une pure abſtraction. Les ſolides *vitaux* conſtituent, ſelon M. *Cullen*, la partie fondamentale du ſyſtême nerveux. Ce célèbre médecin eſt le premier qui ait bien ſenti toute l'importance d'étudier les loix de ce ſyſtême, dans lequel réſide véritablement l'eſſence de l'animal. Il diviſe ce ſyſtême, qui eſt l'objet de ſa ſeconde ſection, en quatre parties, qui ſont, 1°. la ſubſtance médullaire, contenue dans le crâne & dans la cavité vertébrale, dont l'enſemble paroît formé de fibres diſtinctes, ſans être ſéparées par aucune membrane ſenſible qui leur ſerve d'enveloppe ; 2°. les nerfs proprement dits, dans leſquels ſe continue la ſubſtance médullaire, mais où elle eſt diviſée en fibres ſéparées les unes des autres, enveloppées d'une membrane qu'ils tirent de la pie-mère ; 3°. les parties des extrémités de certains nerfs, qu'il appelle *extrémités ſentantes* des nerfs, dans leſquelles la ſubſtance médullaire eſt dépouillée de la membrane que les nerfs tirent de la pie-mère, & tellement ſituée qu'elle eſt expoſée à l'action de certains corps externes,

© BIUM

& peut-être même conſtituée de manière qu'elle eſt affectée uniquement par l'action de certains corps; 4°. certaines extrémités des nerfs, dont la ſtructure eſt telle qu'elles ſont ſuſceptibles d'une contractilité particulière, & qu'en conſéquence de leur ſituation & de leurs attaches, elles peuvent, en ſe contractant, mouvoir la plupart des parties ſolides & fluides du corps. Il donne à ces extrémités, communément appelées *fibres muſculaires*, le nom d'*extrémités motrices* des nerfs.

M. *Cullen* ſuppoſe que le *fluide nerveux* rend la ſubſtance médullaire propre à propager le mouvement; ſuppoſition qui nous paroît inutile, puiſqu'elle n'explique pas mieux les fonctions des nerfs, que l'opinion qui leur attribue une faculté active inhérente. Il conſidère chaque phénomène de la penſée comme une affection de l'ame ſeule. Mais cette partie immatérielle & penſante de l'homme eſt tellement unie avec la partie matérielle, & particuliérement avec le ſyſtême nerveux, que les mouvemens excités dans ce dernier produiſent la penſée, & la penſée donne lieu à de nouveaux mouvemens dans le ſyſtême nerveux. Voici l'ordre dans lequel les phénomènes du ſyſtême nerveux ſe préſentent communément: l'impulſion des corps externes agit ſur les *extrémités ſentantes* des nerfs, & cela donne lieu à la perception & à la penſée, qui, quand elle commence à naître dans l'eſprit, porte le nom de ſenſation. Celle-ci produit la volition ou le deſir de parvenir à certaines fins qui exigent le mouvement de certaines parties du corps; & cette volition détermine la contraction des fibres muſculaires, ou *extrémités motrices* des

© BIUM

nerfs, de laquelle réſulte le mouvement que doit exécuter une partie. Ainſi, en général, dans l'économie animale le mouvement commence par la ſenſation, & les derniers effets de ce mouvement ſont des actions qui dépendent de la contraction des fibres motrices, qui communiquent avec les extrémités ſentantes par le moyen du cerveau. Ce jeu du ſyſtême nerveux préſente par conſéquent trois choſes à conſidérer : 1°. la ſenſation, & avec elle la fonction générale des *extrémités* ſentantes ; 2°. l'action des *extrémités motrices* ; 3°. la fonction du cerveau.

Nous ne ſuivrons point M. *Cullen* dans l'expoſition qu'il fait, dans deux chapitres, des phénomènes & des conditions de la ſenſation & du mouvement muſculaire. Quoique ces deux chapitres préſentent des idées lumineuſes & profondes, nous préférons d'expoſer ce qu'il dit des fonctions du cerveau.

Le cerveau eſt le *ſenſorium*, ou l'organe corporel le plus immédiatement uni avec l'ame ; & en tant qu'il agit, comme organe corporel, toutes les opérations de la penſée, occaſionnées par les ſenſations, ſont des opérations du cerveau, & ſe modifient ſuivant les différens états où ſe trouve cet organe. L'action de cet organe peut être excitée par différentes cauſes, telles que la volonté, les paſſions, l'imitation, les appétits, les penchans, les impreſſions internes qu'éprouvent nos organes, différentes impreſſions fortuites des corps externes, & divers états accidentels du ſyſtême. La connexion établie par le Créateur entre ces différentes cauſes & les mouvemens qui s'enſuivent, eſt propre à remplir les divers objets de l'économie

© BIUM

animale, & deſtinée à maintenir le ſyſtême, & à écarter ce qui pourroit lui nuire, ou le détruire. Cette conſtituton de l'économie animale s'appelle *nature*, & on y remarque partout les forces *conſervatrices* & *medicatrices* de cette *nature*, ſi juſtement célébrée dans les écoles de médecine. On n'apperçoit nullement le mécaniſme qui rend le cerveau propre à exécuter ſes différentes fonctions, & il y en a un très-petit nombre qui s'exécutent ſans ſenſation & ſans volition : d'où l'on peut conclure que le mécaniſme du cerveau ne ſuffiroit pas pour remplir l'objet auquel il eſt deſtiné, s'il n'étoit uni avec un principe ſenſitif, c'eſt-à-dire, avec l'ame, qui eſt continuellement préſente dans le ſyſtême vivant. Mais l'on a prétendu avec peu de probabilité que l'adminiſtration des fonctions corporelles étoit entiérement dirigée par l'ame, que l'on ſuppoſoit agir indépendamment du corps, & être douée d'une intelligence capable d'appercevoir le but vers lequel tendent les impreſſions, & de prévenir par des efforts bien concertés les effets nuiſibles de toutes les cauſes qui agiſſent ſur le corps.

Nous devons obſerver que M. *Cullen*, en établiſſant plus haut la néceſſité de la préſence de l'ame dans le ſyſtême vivant, s'eſt beaucoup rapproché de l'opinion de *Staahl*; & qu'il ne le combat ici que d'après une fauſſe interprétation des idées de ce médecin, auquel on ne peut raiſonnablement imputer d'ignorer que l'ame des enfans & des animaux, qui eſt dépourvue d'intelligence, ne s'acquitte pas moins bien de ſes fonctions corporelles, que celle de l'homme adulte.

L'action du cerveau, ſelon M. *Cullen*, eſt

© BIUM

ſouvent déterminée & dirigée par la coutume & l'habitude. Cet organe paroît auſſi diſpoſé par ſa conſtitution aux états alternatifs de repos & d'activité ; ce qui eſt prouvé par les états de ſommeil & de veille, & par la nature des cauſes qui les produiſent : les cauſes du premier de ces deux états, ſont le froid, l'abſence des impreſſions, l'attention, l'accompliſſement des deſirs véhémens, les ſenſations & les impreſſions ſédatives, les évacuations, les relâchemens, l'exercice. Les cauſes qui favoriſent le deuxième état, ou la veille, ſont un certain degré de chaleur ; toutes les ſenſations d'impreſſion, les ſenſations qui donnent lieu à la penſée & à l'action, l'augmentation de l'impétuoſité du ſang. Les premières de ces cauſes ſont évidemment de nature à diminuer le mouvement du cerveau, & les autres au contraire de nature à l'augmenter ; de ſorte qu'il eſt probable que le fluide nerveux, ou le cerveau, eſt ſuſceptible de différens degrés de mobilité, auxquels M. *Cullen* donne les noms d'*excitement* & de *collapſus*. L'*excitement* du cerveau paroît être à ſon plus haut point dans les maniaques qui ſont doués d'une vigueur extraordinaire, qui réſiſtent à la force de la plupart des impreſſions, & qui ne s'endorment qu'avec la plus grande difficulté. Le degré d'excitement eſt moindre dans l'état ordinaire de la veille dans l'homme en ſanté.

Il ſurvient un degré de *collapſus* dans le cas du ſommeil naturel. Ce collapſus du cerveau eſt partiel dans le délire, qui eſt un état intermédiaire entre le ſommeil & la veille. Il en eſt de même dans les ſonges. Un degré de collapſus plus grand eſt la ſyncope, puiſqu'il s'étend aux fonctions vitales. Enfin, ſi le collapſus eſt en-

© BIUM

core plus complet, & impoſſible à détruire, il conſtitue l'état de mort. Ainſi la vie, autant qu'elle eſt corporelle, conſiſte dans l'excitement du ſyſtême nerveux, & ſpécialement du cerveau, qui en réunit les différentes parties, & en forme un tout. Mais quelques autres fonctions du corps ſont néceſſaires pour ſoutenir cet excitement; de ſorte que les cauſes de la mort peuvent être de deux eſpèces: l'une agit directement ſur le ſyſtême nerveux, en détruiſant ſon excitement; l'autre produit indirectement le même effet, en détruiſant les organes & les fonctions néceſſaires à la vie.

Ces fonctions ſont l'objet des deux dernières ſections de l'ouvrage de M. *Cullen*. Il examine dans la troiſième, 1°. le cours du ſang; 2°. les puiſſances qui lui donnent le mouvement; 3°. les lois & les circonſtances générales de la circulation; 4°. la reſpiration en tant qu'elle eſt néceſſaire à la circulation. Il traite dans la quatrième ſection, des fonctions naturelles, telles que la digeſtion, la ſanguification, les ſécrétions, & la nutrition. Tous ces différens objets ſont traités avec profondeur: mais les idées de M. *Cullen* ſur le ſyſtême nerveux ſont la partie la plus brillante de ſa Phyſiologie, & il faut avouer que cette manière d'enviſager l'économie animale eſt auſſi nouvelle qu'ingénieuſe, & qu'on doit ſavoir gré à M. *Boſquillon* de nous l'avoir fait connoître.

CAROLI LINNÆI, botanicorum principis, ſyſtema plantarum Europæ, exhibens characteres naturales generum,

© BIUM

characteres eſſentiales generum & ſpecierum, ſynonyma antiquorum, phraſes ſpecificas recentiorum Halleri Scopoli, &c. Deſcriptiones rariorum, necnon Floras tres novas, Lugdunæam, Delphinatem, Lithuanicam, non omiſſis plantis exoticis in hortis Europæ vulgò obviis : *Le ſyſtême des plantes Européennes de* CHARLES LINNÉ, *&c. Edition publiée par les ſoins de M.* JEAN-EMMANUEL GILIBERT, *docteur en médecine, profeſſeur de Botanique, premier médecin de la province du Lyonnois pour les épidémies, médecin de l'hôpital général de Lyon, de l'Académie des ſciences de la même ville, &c. A Genève,* chez Pieſtre & de la Molliere ; *A Nanci,* chez Beaurain fils ; *& à Paris,* chez Didot le jeune, *libraire, quai des Auguſtins, 1785 ; in-8°. quatre volumes. Prix broché, 24 liv.*

16. De tous les botaniſtes qui ont paru juſqu'ici, le chevalier *de Linné* eſt ſans contredit celui dont on peut le moins ſe paſſer. Mais ſes ouvrages ſont volumineux ; il eſt aſſez difficile

© BIUM

de les raſſembler, & on ne le peut ſans une grande dépenſe ; d'un autre côté, ce qui regarde les plantes étrangères, qu'on ne voit preſque jamais en Europe, eſt inutile pour la plupart des amateurs. M. *Gilibert* en a donc fait un choix. Il ne donne au public que les genres & les eſpèces qu'on rencontre dans nos contrées, ſoit à la campagne, ſoit dans les jardins. Les eſpèces, expoſées comme dans l'édition de *Reichard*, forment le troiſième & quatrième volume. Les caractères naturels des genres compoſent le ſecond. Toute la *Philoſophie botanique* auroit pu entrer dans le premier. Cependant, malgré l'excellence de ce traité, comme le commun des amateurs n'a beſoin que de l'explication des termes techniques, l'Éditeur n'a fait réimprimer que cette partie. Au lieu du reſte, il publie trois nouvelles Flores.

Dans ſa préface, M. *Gilibert*, expoſe le plan de ſon ouvrage, en démontre l'utilité, rend à *Linné* un juſte tribut d'éloge, & fait l'hiſtoire des trois Flores. On trouve par-tout des obſervations & des anecdotes qui en rendent la lecture utile & agréable. A l'exemple de *Boerhaave*, d'*Ant. de Juſſieu*, de *Sauvages* & de *Durande*, M. *Gilibert* a cultivé la botanique, ſans négliger la pratique de la médecine.

Dans l'eſpace de onze années, il a fait, en herboriſant, une collection de douze cents eſpèces, toutes bien déterminées par lui-même, ou par M. *Gouan*. En 1774, il ſe rendit avec cette richeſſe botanique, ſes livres & ſon cabinet, à Grodno en Lithuanie, les laiſſa à Wilna, avec une foule d'autres plantes qu'il avoit recueillies dans les Alpes, dans les Pyrénées & en Eſpagne : de retour enfin dans ſa patrie, l'ou-

© BIUM

vrage que nous annonçons eſt le premier fruit de ſes loiſirs.

M. *Gilibert*, qui, en 1772, avoit fait un voyage à Montpellier, y acheta les figures gravées des plantes de *Richer de Belleval*, à la mémoire duquel M. *Brouſſonnet* s'intéreſſe avec tant de zèle. Il recouvra en même temps un manuſcrit de la main de l'auteur. M. *Gouan* y ajouta un commentaire d'un travail immenſe, où ſont déterminées toutes les eſpèces de *Richer*, avec des remarques curieuſes, & une ſynonymie complète. M. *Gilibert* a dépoſé ce tréſor dans le Muſeum de l'Univerſité de Wilna, où il eſt encore; s'il peut le recouvrer, comme il l'eſpère de la juſtice du Roi de Pologne, le public ne tardera pas à en jouir.

Pendant ſon ſéjour en Lithuanie, M. *Gilibert* ne négligea pas la botanique. C'eſt à ſes recherches que nous devons la Flore de cette province, qui paroît ici la première fois. On n'y trouve encore que trois cent quatre-vingt-deux eſpèces, y compris quelques variétés remarquables, mais toutes ornées de deſcriptions & d'obſervations exactes; ce ſont les monopétales & les polypétales diſpoſées ſelon la méthode de *Ludwig*. Il remet à un autre temps un travail pareil ſur les apétales. Il ajoute, en attendant, une liſte de toutes les plantes qu'il a obſervées en Lithuanie, & rangées ſelon le ſyſtême du Chevalier *de Linné*.

La Flore de Lithuanie eſt ſuivie de celle du Lyonnois, intitulée *Chloris Lugdunenſis* : celle-ci a pour auteur M. *de la Tourrette*, qui depuis long-temps s'occupe de la Flore du Lyonnois. Il ne donne ici que l'énumération des plantes que cet écrit contiendra. On y trouve des notes

© BIUM

très courtes, mais très-utiles, & on y admire le grand nombre de cryptogames que M. *de la Tourette* a ſu déterminer, tandis que cette claſſe ſi curieuſe & ſi intéreſſante de la botanique eſt trop négligée par les botaniſtes François. Entre le genre des lichens & celui des tremelles, il a placé deux eſpèces d'éponges d'eau-douce, qui paroiſſent effectivement appartenir plutôt aux végétaux qu'aux animaux, parmi leſquels *Linné* les avoit rangées. On trouve encore dans cette riche Chlore Lyonnoiſe beaucoup d'eſpèces omiſes ou confondues avec d'autres par le Chevalier *de Linné*.

La dernière Flore contenue dans ce volume eſt le catalogue des plantes du Dauphiné, communiqué à M. *Gilibert* par M. *Villar* lui-même. On connoît les travaux de ce botaniſte qui a parcouru le Dauphiné avec tant de ſuccès. Le premier volume de la Flore du Dauphiné a déjà vu le jour, & l'on attend les autres avec impatience. Il ne donne ici que le nom des plantes du Dauphiné, l'indication du lieu où elles croiſſent, & quelques courtes obſervations propres à les faire mieux connoître.

Œuvres de M. l'abbé SPALLANZANI, *contenant, 1°. ſes opuſcules de phyſique animale & végétale; 2°. ſon Traité de la digeſtion; 3°. ſes expériences ſur la génération. Le tout traduit de l'italien par M.* SENNEBIER, *bibliothécaire de la république de Genève, 3 vol. in-8°*

© BIUM

avec figures. A Paris, chez Pierre Duplain, *libraire, cour du commerce, rue de l'ancienne Comédie françoiſe. Prix 15 liv. broch. 18 liv. reliés les trois vol.*

17. Les Opuſcules de phyſique animale & végétale ſont précédés d'une introduction très-philoſophique faite par le traducteur, où l'on expoſe l'hiſtoire du microſcope & des premières obſervations microſcopiques, les découvertes qu'on leur doit, & leur influence ſur la phyſique & la médecine. Mais peut-être y exagère-t-on un peu leurs avantages; on a auſſi manqué de parler des illuſions qui ſont propres à ce genre d'obſervations.

Dans la première partie, M. l'abbé *Spallanzani* commence par une expoſition des nouvelles idées de M. *Needham* ſur le ſyſtême de la génération, qui, comme on ſait, admet dans la matière une *force végétatrice*, & qui regarde les animalcules des infuſions, comme des êtres *vitaux*, plutôt que comme de vrais animaux. Il fait enſuite voir, contre deux objections qui lui avoient été faites par *M. de Needham*, que les animalcules des infuſions végétales naiſſent après la torréfaction & l'ébullition des ſemences employées pour ces infuſions. Rien n'eſt plus important que les expériences qu'il a faites pour déterminer le degré de chaleur que les œufs, les animaux, les grains & leurs plantes peuvent ſupporter. Il réſulte de ces expériences, que les œufs des animaux réſiſtent plus à l'action du feu, que les animaux eux-mêmes. Les têtards & les grenouilles périſſent au trente-cinquième degré de chaleur, & les œufs ne ſont détruits

© BIUM

qu'au quarante-cinquième. Il y a preſque le même rapport à cet égard entre les plantes & leurs graines, qu'entre les animaux & leurs œufs. Par des inductions tirées de ces faits & de pluſieurs autres analogues, *M.* l'abbé *Spallanzani* croit pouvoir établir que les germes des animalcules pourront facilement réſiſter à l'action de l'eau bouillante. Il a obſervé des différences conſidérables dans les degrés de froid qui ôtent la vie aux différentes eſpèces d'animalcules; il a trouvé des eſpèces ſingulières qui naiſſent & ſe multiplient malgré le froid de la glace qu'on leur fait éprouver; & il prouve par des expériences très-curieuſes que l'engourdiſſement de certains animaux par le froid, n'eſt point produit par la coagulation du ſang, comme le penſe M. *de Buffon*. Mais les animalcules n'ont pas réſiſté aux impreſſions de l'odeur du camphre, de l'huile de térébenthine, de la fumée du tabac & du ſoufre; l'urine, l'électricité, les liqueurs huileuſes, ſpiritueuſes & ſalines les ont fait périr; ils n'ont pu vivre dans le vuide. Cependant les uns y vivent plus long-temps que les autres. C'eſt ainſi que parmi les animaux, un oiſeau périt bientôt dans le vuide, tandis que les grenouilles, les reptiles le ſupportent plus long-temps, & les inſectes encore davantage. Mais il n'en réſulte pas moins des expériences de M. l'abbé *Spallanzani* qu'aucun être vivant connu ne peut exiſter ſans l'influence de l'air. Ce naturaliſte a vu les animalcules ſe multiplier, les uns par une diviſion tranſverſale, & les autres par une diviſion longitudinale. Enfin il a cru voir que ces animalcules ſe dévorent les uns les autres, que quelques eſpèces ſont ovipares, d'autres vivipares, & toutes hermaphrodites.

© BIUM

Dans la ſeconde partie, M. l'abbé *Spallanzani*, après avoir obſervé les vers ſpermatiques de l'homme, ceux du cheval, du taureau, du chien, du lapin, du bélier, des poiſſons, des ſalamandres aquatiques & des grenouilles, établit la parfaite conformité de ſes obſervations avec celles de *Lewenhoek*. Il combat ſur-tout les obſervations de M. *de Buffon*, & tâche de démontrer que ce naturaliſte a confondu les petits vers ſpermatiques avec les animalcules d'infuſions, ou bien avec les animalcules putrédineux de la ſemence. Il fait voir la différence eſſentielle qu'il y a entre les petits vers ſpermatiques & les animalcules putrédineux de la ſemence. Il penſe qu'on ne connoît pas encore l'uſage des petits vers ſpermatiques ; car il ne croit pas qu'ils concourent à l'œuvre de la génération, & que la qualité prolifique de la ſemence dépende de ces petits vers.

On regarde comme une règle générale que tous les animaux & les végétaux forcés à reſpirer l'air des vaſes fermés, périſſent. On croit également que les graines n'y germent point, & que les œufs n'y éclоſent pas. M. l'abbé *Spallanzani* croit que ſes obſervations à cet égard ne s'accordent point avec l'opinion reçue ; il a trouvé que l'air des vaiſſaux clos n'étoit point un obſtacle à la naiſſance des plantes & des animaux, que les plantes y croiſſent beaucoup, que quelques animaux y propagent même leur eſpèce, & que ceux qui ſubiſſent quelques métamorphoſes, les y éprouvent ſucceſſivement. Cependant il a trouvé que, lorſque ces animaux étoient renfermés dans de petits vaiſſeaux, ils mouroient, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de l'opinion qu'il prétend combattre. La mort de

© BIUM

ces animaux eſt accélérée par la chaleur, & retardée par le froid, & elle eſt d'autant plus prompte, qu'ils ſont en plus grand nombre. M. l'abbé *Spallanzani* ne croit pas, avec raiſon, que la mort de ces animaux dépende de l'affoibliſſement de l'élaſticité de l'air. Il penſe qu'elle eſt occaſionnée par les exhalaiſons produites par la reſpiration des animaux enfermés, & que ces exhalaiſons agiſſent ſur le ſyſtême nerveux, qu'elles vicient; ce qui eſt aſſez conforme aux découvertes des phyſiciens modernes ſur les diverſes ſortes d'airs, deſquelles il réſulte que la reſpiration des animaux devient plus difficile, à meſure que cette partie de l'air atmoſphérique, qu'on appelle *air vital*, eſt abſorbée; de ſorte que quand celui-ci manque tout-à-fait, l'animal meurt, ſi l'air qu'il reſpire n'eſt point renouvelé.

On trouvera encore dans les opuſcules de M. l'abbé *Spallanzani* des obſervations & des expériences ſur quelques animaux ſurprenans, tels que le rotifère & le tardigrave, & qu'on peut à ſon gré faire paſſer de la mort à la vie. Ses obſervations & ſes expériences, ſur l'origine des petites plantes des moiſiſſures ne ſont pas moins intéreſſantes; mais l'ouvrage de M. l'abbé *Spallanzani*, où le génie de l'obſervation brille le plus, où il montre une juſteſſe d'eſprit égale à une ſagacité inépuiſable en reſſources, c'eſt ſes expériences ſur la digeſtion de l'homme & des différentes eſpèces d'animaux. Ici l'objet eſt évident, les moyens ſont de la même nature & les réſultats inconteſtables. Il n'en eſt pas de ces expériences ſur la digeſtion, comme des obſervations microſcopiques ſur les animalcules, qui laiſſent toujours après elles un doute inévitable.

© BIUM

On examine ces prétendus animalcules avec un verre qui peut donner lieu à mille illuſions ; ils nagent dans un milieu dont on ne connoît point la nature, ni les mouvemens intérieurs, qui, communiqués aux particules iſolées de la ſubſtance qui forme la liqueur, peuvent leur donner l'apparence d'animaux ; & les mouvemens qu'affectent ces particules ſont preſque la ſeule raiſon ſur laquelle on ſe fonde pour les mettre dans la claſſe des animaux. Ces prétendus animaux ne préſentent aucune trace d'organiſation, & n'exercent aucune fonction animale. Ils ſe propagent, dit M. l'abbé *Spallanzani*, en ſe diviſant. Les globules d'une liqueur, qui ſe diviſent par l'effet de ce mouvement inteſtin qui agite toujours les ſubſtances animales & végétales, peuvent-ils donner l'idée d'une vraie fécondation ? Et peut-on dire qu'ils ſe nourriſſent en ſe dévorant les uns les autres, parce que, lorſqu'ils ſe trouvent en contact, ils ſe réuniſſent comme les globules de mercure ? Il eſt certain que toute matière végétale & animale, privée de l'influence qui la faiſoit végéter & vivre, tend continuellement à ſa diſſolution ; les élémens réunis pour former leur partie muqueuſe & gélatineuſe, tendent à rompre les liens qui les retiennent ; les parties qui, par leur réunion, formoient des fibres, viennent, par leur diviſion, à n'être plus que des globules iſolés, auxquels le mouvement général de la liqueur où ils ſont contenus, imprime différentes directions. L'ébullition des graines, bien loin de tuer les *animalcules* qu'elles doivent produire, en favoriſe le développement. Ne ſeroit ce point en macérant ces ſubſtances, & en les diſpoſant à ce mouvement fermentatif qu'elles doivent ſubir ?

© BIUM

Le camphre, les liqueurs huileuſes, ſpiritueuſes, l'électricité, le défaut d'air font mourir les *animalcules*. Ces ſubſtances ſont anti-ſeptibles, c'eſt-à-dire, qu'elles empêchent, arrêtent ou ſuſpendent le mouvement de fermentation dans les corps auxquels on les applique. Enfin les objets microſcopiques ſont vus à travers trop de voiles qui peuvent à nos yeux en altérer la forme, & environnés de trop de circonſtances qui nous ſont abſolument inconnues, pour ne pas permettre des doutes fondés à tout homme qui réfléchit.

Les expériences de M. l'abbé *Spallanzani* ſur la digeſtion n'ont pas le même inconvénient. Ses obſervations à cet égard ſont préciſes, péremptoires, & la gloire de l'obſervateur eſt ſolide comme elles. Il réſout de la manière la plus claire l'ancien problême de la digeſtion, agité ſi long-temps par les médecins, dont les uns prétendoient qu'elle s'opéroit par la trituration, & les autres par la fermentation. Ce naturaliſte leur apprend que la digeſtion n'eſt qu'une ſimple diſſolution des alimens, opérée par les ſucs gaſtriques; que ces ſucs ſont un diſſolvant qui n'eſt ni acide, ni alkalin, & qui a ſur-tout éminemment la propriété d'empêcher la putréfaction. Le détail des procédés & des expériences de M. l'abbé *Spallanzani*, ſe lit avec le plus vif intérêt, & on eſt frappé de la lumière qu'ils répandent ſur beaucoup d'objets relatifs à l'économie animale. En un mot, il ſemble y avoir porté l'art d'interroger la nature à ſon plus haut période.

Ses expériences pour ſervir à l'hiſtoire de la génération des animaux & des plantes, ne ſont pas moins propres à piquer la curioſité, &

© BIUM

leur hardieſſe & leur ſuccès ſurprennent également. Ses fécondations artificielles des œufs de grenouilles, qu'il a étendues juſqu'aux quadrupèdes, paroiſſent favoriſer le ſyſtême qui admet la préexiſtence des germes; elles font voir auſſi que les facultés actives de la ſemence doivent ſe concevoir autrement que celles qui réſulteroient d'un aſſemblage de ce qu'on appelle *molécules organiques*; car M. l'abbé *Spallanzani* a trouvé que la ſemence dépourvue de ces molécules n'étoit pas moins féconde que celle qui en contient le plus. M. l'abbé *Spallanzani* a un talent ſupérieur pour forcer la nature à s'expliquer; il ſemble lui arracher ſes ſecrets les plus cachés, & quand il a examiné un objet, on croit que celui-ci n'a plus rien à vous offrir. Il ſeroit à deſirer que les obſervateurs de ſa trempe fuſſent plus communs, & priſſent la place des nomenclateurs & des faiſeurs de ſyſtêmes.

Mémoires biographiques ſur LINNÉ, *traduits de l'anglois de M.* COXE; *par M.* WIL.... *médecin à Nancy.*

18. *Charles Von Linné* ou *Linnæus*, comme les étrangers l'appellent ſouvent, naquit le 24 Mai 1703 à Ræſhult, dans la province de Saint-Maland. Son père, qui étoit théologien, aimoit à cultiver des plantes & des fleurs dans le jardin de ſon presbytère. C'eſt parmi ces fleurs que ſe détermina la pente que *Linnæus* devoit ſuivre irréſiſtiblement. L'impreſſion de ces pre-

© BIUM

miers objets de l'amuſement de ſon enfance, s'empara tellement des facultés de ſon ame, qu'ayant été envoyé en 1717 à l'école à Wekis, & en 1724 au collège de la même ville, il y montra ſi peu d'aptitude pour les lettres, que ſon père propoſa de le mettre en apprentiſſage chez un cordonnier. Mais un médecin voiſin, frappé du goût qu'avoit le jeune *Linnæus* pour la botanique, prédit qu'il deviendroit un jour habile dans une ſcience à laquelle il étoit ſi naturellement porté, & détermina le père à lui confier l'éducation de ſon fils. Il le prit dans ſa maiſon, lui fournit des livres de botanique, & l'inſtruiſit des premiers élémens de la médecine.

Le génie de *Linnæus*, qui faillit à être étouffé avant d'éclore, rendu ainſi au véritable objet qui devoit l'exercer, ne parvint cependant à la grande révolution qu'il devoit opérer dans l'hiſtoire naturelle, & ſur-tout dans la botanique, qu'en luttant continuellement avec le plus grand courage contre les fatigues, les beſoins & les obſtacles que les préjugés & l'envie lui ſuſcitoient. Il auroit même quitté ſa patrie pour toujours, ſi le comte *de Teſſin*, premier miniſtre, ne l'eût recommandé, de la manière la plus honorable, au roi & à la reine de Suède. Alors les récompenſes & les diſtinctions qu'il méritoit ne furent qu'un nouvel aiguillon pour ſon activité, & un motif de ſe livrer avec plus d'ardeur à des travaux qui devoient immortaliſer ſon nom & honorer ſa patrie.

© BIUM

PRIX EXTRAORDINAIRE,

Proposé par l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Nancy.

La Lorraine se ressent du dépérissement général des forêts ; la cherté du bois augmente chaque jour, & tout fait craindre pour l'avenir la disette de cette matière de première nécessité. Il n'est pas difficile d'assigner les causes de ce malheur ; il est la suite nécessaire du luxe & de la multiplicité des forges, des verreries, des faïenceries, des salines, &c., qui, en produisant une immense consommation de bois, épuisent nos forêts.

Pour obvier aux inconvéniens qui peuvent en résulter, M. *de la Porte*, intendant de la province, a remis à l'Académie de Nancy, le fonds d'un prix extraordinaire, dont le but est d'inviter les savans à la recherche d'un combustible propre à suppléer au bois en Lorraine.

L'Académie, empressée de seconder les vues patriotiques & bienfaisantes de ce magistrat, propose pour sujet de ce prix les questions suivantes :

1°. *Y a-t-il des signes certains de l'existence d'une mine de houille ou charbon de terre, dans un terrain quelconque ?*

2°. *Quels sont les cantons de la Lorraine, où l'on peut présumer qu'il existe de ces mines ?*

3°. *Quelle seroit la méthode la plus facile & la moins dispendieuse d'en constater la découverte ?*

© BIUM

L'énoncé du programme doit faire ſentir que l'on deſire que les auteurs s'attachent principalement à indiquer des obſervations relatives à notre province, à déſigner les lieux où ils auront fait leurs obſervations, & où ils croiront avoir de bonnes raiſons de ſoupçonner qu'il exiſte une houillière,

L'Académie doit prévenir qu'elle ne regardera point comme un indice sûr de la préſence du charbon minéral, cette terre argileuſe, noire & feuilletée, ni les couches de ſchiſte calcaire, bitumineux & inflammable, qu'on rencontre en Lorraine, preſque par-tout. Elle n'attachera pas plus d'importance à la découverte du bois minéraliſé ou bitumineux, tel que celui qui ſe trouve dans les environs de *Mirecourt* & de *Pont-à-Mouſſon*, & qui exiſte vraiſemblablement dans bien d'autres endroits; cette ſubſtance minérale a un caractère particulier qui ne permet pas de la confondre avec les houilles ou charbons de terre; elle porte encore les empreintes d'un végétal; les fibres ligneuſes dont elle a été compoſée, ne ſont pas encore entièrement effacées. La caſſure du bois foſſile eſt liſſe & brillante comme celle du jayet; il acquiert de la légéreté par la deſſiccation, & s'exfolie; il brûle avec flamme, en répandant une forte odeur bitumineuſe, & ſe réduit en cendres.

La houille n'a plus aucun caractère qui la rapproche de l'organiſation des végétaux; c'eſt une matière bitumineuſe, &, à ce qu'il paroît, le réſidu des bois enfouis & altérés par les acides. Quelques naturaliſtes ont même penſé qu'elle avoit été formée dans la mer, par le dépôt & l'altération des matières huileuſes ou

© BIUM

graiſſeuſes des animaux marins. Quoi qu'il en ſoit de cette queſtion qui ne doit point entrer dans le problême propoſé, la houille eſt aſſez généralement friable & d'un tiſſu écailleux; elle eſt moins pure que le bois foſſile, & ne perd point de ſon poids à l'air; elle ſemble ſe ramollir au feu, & brûle avec flamme, en laiſſant un résidu plus ou moins abondant & plus ou moins compacte.

Le bois bituminiſé ſe trouve ordinairement çà & là, dans des terrains calcaires, entre des couches d'argile pyriteuſe de diverſes couleurs. La houille eſt diſpoſée par veines ou filons, dans une direction plus ou moins inclinée; elle eſt, le plus ordinairement recouverte d'un ſchiſte bitumineux & alumineux très-dur, portant des empreintes de végétaux.

Tels ſont les principes ſur leſquels les concurrens ſe dirigeront pour diſcuter la queſtion propoſée.

Ce prix, de la valeur de vingt-cinq louis, ſera décerné dans la ſéance de l'Académie, du 8 Mai 1788; les Mémoires doivent être envoyés avant le premier février de la même année, à M. *de la Porte*, intendant de Lorraine, à Nancy. Les ſavans de tous les pays ſeront admis à concourir; les autres conditions ſont les mêmes que pour toutes les Académies.

Nos 1, 2, 3, 10, 11, 12, 19, M. GRUNWALD.
4, 5, 6, 7, 8, 9, 15, 17, 18, M. ROUSSEL.
13, M. HUZARD.
14, J. G. E.
16, M. WILLEMET.

© BIUM

Fautes à corriger dans le cahier de novembre 1786.

Page 262, dernière ligne, café, *lisez* caffe.
Page 276, ligne 16, mofca, *lisez* moxa.
Page 316, ligne 17, des, *lisez* der.
Page 324, ligne 23, ten, *lisez* tea.
Page 325, ligne 3, vingfever, *lisez* ving lever.
Page 329, ligne 12, troiſième, *lisez* cinquième.
Page 339, ligne 3, ee, *lisez* ce.
Page 346, ligne 12, *ajoutez au commencement* und.
Page 348, ligne 14, foufre, *lisez* fouire.
Ibid. ligne 16, fubite, *lisez* fubite.
Ibid. ligne 31, *ajoutez à la fin* des guillemets.
Page 352, ligne 30, cordialgie, *lisez* cardialgie.
Page 360, ligne 13, trunb, *lisez* trumb.
Page 361, ligne 1, foutenu, *lisez* contenu.
Ibid. ligne 3, Wus, *lisez* Wes.
Ibid. ligne 16, feuerlusſt, *lisez* feuerlufft.

Pour rendre compte de l'ouvrage de médecine-pratique de M. Stoll, (*cahier de décembre, pag.* 502) nous nous ſommes ſervis de l'édition faite à Paris; c'eſt de cette édition que nous avons dit (*p.* 505.): *On n'y a rien négligé du côté de la partie typographique*, &c... Elle ſe trouve chez *Duplain*, cour du Commerce; les deux parties ſont reliées ou brochées en un ſeul volume; il ſe vend 7 liv. 10 ſ. relié, & 6 liv. 10 ſ. broché.

TABLE.

Observations faites dans le département des hôpitaux civils, année 1787, n° 1. *Topographie médicale de Compiègne.* Par M. Bida, *méd.* Page 1
Réflexions, 14
Extrait des regiſtres du bureau de l'hôtel-dieu d'Etampes. Premiere délibération, 31
Réponſe au mémoire à conſulter, ſur une perte ſper-

© BIUM

matique involontaire & habituelle. *Par M. Gallot, méd.* 64
Réponse au mémoire à consulter, sur le même sujet. Par M. Mazars de Cazeles, *méd.* 71
Réponses aux questions d'un anonyme, faites à l'occasion d'un mémoire à consulter, 79
Empoisonnement par l'arsenic, suivi de la mort. Par M. Laborde, *méd.* 89
Métastase purulente au cerveau. Par le même, 96
Observation sur une maladie scrophuleuse, accompagnée de carie aux deux bras. Par M. Carrere, *médecin,* 80
Réflexions sur la distillation des plantes inodores. Par M. De Lunel, *membre du collège de pharm.* 103
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de novembre, 1786, 110
Observat. météorologiques faites à Montmorenci, 114
Observations météorologiques faites à Lille, 117
Maladies qui ont régné à Lille, 118

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Académie, 119
Médecine, 135
Chirurgie, 155
Vétérinaire, 158
Anatomie, 158
Physiologie, 169
Botanique, 175
Histoire naturelle, 179
Biographie, 186
Prix proposés par l'académie royale des sciences & belles-lettres de Nancy, 188

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de janvier 1787. A Paris, ce 24 décembre 1786.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1787.

OBSERVATIONS

FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

N° 2.

Topographie de l'Hôtel-Dieu de Pontoise; par feu M. BRECHOT, *chirurgien de cet hôpital.*

PONTOISE, ancienne ville de France, eſt ſituée dans le Vexin François, ſur les

© BIUM

bords de l'Oiſe. La poſition heureuſe de cette ville eſt la première cauſe du bon air qu'on y reſpire ; mais les ſoins que l'on prend depuis pluſieurs années, pour y faire régner la propreté, & l'uſage généralement établi de rendre les habitations commodes & plus aérées, ont concouru à rendre ce ſéjour auſſi agréable que ſain. On doit encore ajouter à ces cauſes le genre de vie du peuple de cette ville, qui trouve dans ſon travail de quoi ſe procurer des alimens de bonne qualité.

Il n'y a aucune maladie endémique à Pontoiſe ni dans les environs. On trouve cependant deux ou trois villages ſur les bords de la rivière, dans leſquels il y a pluſieurs familles attaquées de ſcrophules. Dans l'un de ces villages, on pourroit en trouver l'origine dans les eaux de puits dont les habitans font uſage ; mais dans les deux autres, on ne peut recourir à cette cauſe, parce que c'eſt dans la rivière d'Oiſe où chacun puiſe ſa boiſſon. Cette maladie, qui n'eſt pas générale dans ce pays, ne ſeroit-elle pas due à un virus vérolique communiqué aux enfans par l'allaitement ?

Le prieuré royal hoſpitalier de Saint-Nicolas de Pontoiſe a été fondé par S.

© BIUM

Louis, pour les femmes en couches & pour les ſoldats ; ces malades y ſont reçus de préférence à tous autres.

Cet hôpital eſt ſitué ſur la rive droite de l'Oiſe. Au ſud ſont le jardin, des terraſſes & différens appartemens néceſſaires pour les différens offices de l'hôpital. L'égliſe eſt au nord, ſur la rue ; & à côté de l'égliſe, au nord-oueſt, on trouve les dortoirs & infirmeries des religieuſes, & deux ſalles deſtinées aux malades, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes. L'enſemble compoſe un fort long bâtiment.

Il y a dans chacune des ſalles vingt lits placés ſur deux rangs, & les malades y ſont couchés ſeuls.

La ſalle des hommes eſt beaucoup plus baſſe que la rue. Le courant d'air y eſt entretenu par trois croiſées oppoſées, & on y fait du feu dans une cheminée.

La ſalle des femmes eſt au deſſus de celle des hommes. La diſtribution y eſt la même que dans l'étage inférieur ; mais ſon élévation lui donne plus de clarté & de ſéchereſſe.

On reçoit dans l'hôpital de Pontoiſe des maladies de tous les genres, excepté les maladies vénériennes, & l'on

© BIUM

y pratique toutes les opérations de chirurgie, à l'exception de la taille. Au défaut des ſoldats & des femmes en couches, pour leſquels cet hôpital eſt ſpécialement fondé, les malades pauvres y ſont admis; & de plus, il ſert d'aſile aux étrangers malades & indigens qui y viennent demander l'hoſpitalité & des ſecours.

Les religieuſes qui compoſent la communauté, ſont actuellement au nombre de vingt, auxquelles il faut ajouter cinq ſœurs converſes, qui ſont chargées plus particulièrement de prendre ſoin des malades le jour & la nuit.

Il y a, outre cela, un hôpital général à Pontoiſe pour les pauvres valides & infirmes du lieu. Cet établiſſement n'offre aucune obſervation particulière. Il eſt placé ſur la même ligne que l'Hôtel-Dieu; & comme il eſt moderne, il eſt plus ſalubre que ce dernier.

Les maladies que l'on obſerve le plus communément à Pontoiſe, ſont des fièvres continues ardentes, des dyſenteries malignes, des fièvres éruptives, telles que des fièvres rouges ou miliaires & des petites véroles. Cette dernière maladie devient ſouvent funeſte par les préjugés & par l'ignorance, qui ont fait

© BIUM

adopter aux gens du peuple un traitement incendiaire, & qui les empêchent de demander du ſecours, quand il pourroit encore leur devenir utile.

Le charbon eſt une maladie rare à Pontoiſe & dans les environs. En 28 ans, je n'ai eu que quatre malades qui en fuſſent attaqués, & j'ai eu bien peu de ſuccès, puiſque trois en ſont morts. Les trois malades qui ont ſuccombé à cette cruelle maladie, avoient le charbon au viſage, & étoient dans un état preſque déſeſpéré, quand ils ont été confiés à mes ſoins. Dans le quatrième, le ſiége du mal étoit ſur les muſcles feſſiers; & il a fallu toute la longueur & la ſageſſe d'un traitement méthodique, pour que la ſuppuration s'y établît d'une manière avantageuſe.

RÉFLEXIONS.

La cauſe à laquelle M. *Brechot* attribue l'origine des ſcrophules qu'il a obſervés dans trois villages des environs de Pontoiſe, a été admiſe par pluſieurs médecins recommandables, parmi leſquels on peut citer M. *Lieutaud*. Mais l'on convient généralement aujourd'hui que la nature du levain ſcrophuleux eſt encore inconnue,

© BIUM

& que l'analogie de ce virus avec le vice vénérien n'est point du tout prouvée. En effet, il suffit, pour en être convaincu, de comparer ensemble les écrouelles & la maladie vénérienne.

Les écrouelles sont très multipliées dans des pays où la maladie vénérienne est très-rare, tandis que dans les grandes villes, où les affections syphilitiques sont si communes, on rencontre fort peu de maladies scrophuleuses. Les écrouelles sont une maladie qui affecte particulièrement l'enfance; la maladie vénérienne s'observe dans tous les âges. La maladie vénérienne héréditaire se fait connoître peu de jours après la naissance, ou au moins dans les premiers mois de la vie; les scrophules ne commencent à paroître que vers l'âge de trois ans, & croissent jusqu'à la septième ou huitième année. La maladie vénérienne, soit acquise, soit héréditaire, ne se guérit presque jamais spontanément & sans aucun secours; tout le monde sait que les scrophuleux guérissent pour la plupart sans remède, aux approches de la puberté. La maladie vénérienne cède presque toujours aux préparations mercurielles, lorsqu'elles sont sagement administrées; les écrouelles exigent en outre des remèdes d'une

© BIUM

autre nature, tels que les fondans ſalins et réſineux, et les toniques. Enfin ceux qui admettent que les écrouelles ſont le produit de la maladie vénérienne dégénérée, ſont obligés de convenir qu'il eſt des cauſes naturelles propres à faire naître, dans certaines circonſtances, le vice ſcrophuleux. Tels ſont, ſuivant M. *Lieutaud*, les alimens de mauvaiſe qualité et les eaux bourbeuſes; & cet aveu eſt une preuve ſuffiſante de l'inutilité de recourir à une autre cauſe.

Le vice ſcrophuleux eſt une affection de la lymphe due à une acrimonie particulière, dont la nature nous eſt, & nous ſera peut-être toujours cachée. Mais ſans pénétrer juſqu'à la cauſe prochaine de cette maladie, nous ſavons qu'elle a une grande connexion avec une certaine période de la vie, avec une certaine manière de vivre. Ce vice ſe communique par la naiſſance, ſoit que les parens aient été affectés eux-mêmes de cette maladie, ſoit qu'en ayant acquis les principes, ils en aient, pour ainſi dire, inſinué le germe à leurs deſcendans. Il naît & ſe développe chez les enfans dont les coctions ſont foibles, & l'expérience a prouvé que la nature des alimens, de l'air et des boiſſons étoit ſouvent la cauſe de

© BIUM

cette foibleſſe, qui prive chaque organe du degré d'énergie qu'il devroit avoir. Dans les grandes villes, ce ſont les enfans de la dernière claſſe du peuple qui ſont attaqués de ſcrophules; & dans les provinces, on rencontre particulièrement cette maladie dans les pays de montagnes, où l'on fait uſage de mauvaiſes eaux, de pain mal fermenté, d'alimens groſſiers, & où il règne un air humide.

Il y a tout lieu de croire que quelques individus, qui ont autrefois éprouvé l'influence de ces causes phyſiques dans l'un des trois villages dont parle M. Brechot, auront eu des enfans ſcrophuleux; que ce vice ſe ſera tranſmis enſuite d'un village à l'autre par les mariages, & enſuite s'y ſera perpétué.

Sans connoître l'eſpèce de dépravation des humeurs qui produit les écrouelles, on peut dire que le vice ſcrophuleux eſt une ſorte de cachexie, qui, par ſes cauſes éloignées, comme par ſon développement, a beaucoup de rapport avec le rachitiſme, autre maladie de l'enfance, dont la cauſe prochaine eſt encore un problême, & dont il faut auſſi chercher la cure prophylactique dans

© BIUM

le bon régime & dans l'uſage des toniques.

Cullen, en faiſant voir l'analogie qui exiſte entre les ſcrophules & le rachitis, préſente quelques idées bien judicieuſes, que nous avons cru devoir rapporter ici, parce qu'elles ſont propres à faire voir que la maladie ſcrophuleuſe peut ſe former dans les pays les plus ſalubres, & comment le germe de cette maladie, qui ne s'eſt pas développé dans le premier ſujet qui l'a contracté, devient très-ſenſible & ſe propage, lorſqu'un père d'une conſtitution foible & épuiſée, engendre des enfans encore plus foibles que lui.

« Cette maladie, dit *Cullen*, en parlant des ſcrophules, affecte d'ordinaire les enfans d'un tiſſu de chair mou & relâché, qui ont une belle chevelure & des yeux bleus. Elle attaque plus ſpécialement ceux qui ont la peau ſouple, les joues couleur de roſe, & la lèvre ſupérieure gonflée, avec une groſſeur au milieu. Cette maladie eſt quelquefois jointe avec le rachitis, ou en eſt précédée; & quoiqu'elle paroiſſe ſouvent dans des enfans qui n'ont point eu le rachitis à un degré conſidérable, cependant elle attaque ſouvent ceux qui, par la protubérance du front, par leurs articulations

© BIUM

gonflées & par leur abdomen tuméfié, font voir qu'ils ont quelque disposition rachitique. *Dans les parens qui, sans avoir eu la maladie eux-mêmes, semblent produire des enfans scrophuleux, on peut en trouver beaucoup qui ont l'habitude du corps, & la constitution que nous venons de décrire.* Médec. pratiq. liv. 3, §. 741.

OBSERVATIONS faites dans le dépôt de mendicité de Rouen, sur des maladies peu communes, & sur des maladies vénériennes; par M. MARC, chirurgien de ce dépôt, sous la direction de M. LE PECQ DE LA CLOTURE, médecin de cette maison.

MALADIES PEU COMMUNES.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Mort très-prompte produite par plusieurs désordres dans divers organes.

Marie Requit, âgée de 42 ans, fut apportée à l'infirmerie avec tous les symptômes apparens d'un asthme ou d'une suffocation hystérique. Elle éprou-

© BIUM

voit la plus grande difficulté à reſpirer; le pouls étoit peu ſenſible, & quelquefois même il diſparoiſſoit entièrement; ou la malade paroiſſoit prête à étouffer, ou, ſi les accidens étoient moins forts, elle étoit priſe d'une toux convulſive, qui n'étoit ſuivie d'aucune expectoration. Quand on l'amena dans l'infirmerie, elle étoit ſans connoiſſance depuis une heure; mais elle avoit cependant l'air de ſouffrir beaucoup; & elle ne fut capable de parler que deux heures après ſon arrivée.

Ma première queſtion fut de lui demander ſi elle s'étoit déja trouvée dans un état ſemblable à celui d'où elle ſortoit, & elle me répondit que ſa ſanté ne s'étoit trouvée dérangée que depuis le temps où elle avoit été arrêtée & renfermée dans le dépôt. Cette époque étoit antérieure de ſix mois à l'accident que cette femme venoit d'éprouver. Quant aux ſymptômes qui lui avoient fait connoître qu'elle étoit malade, elle ne s'en rappeloit pas d'autre qu'un malaiſe général ſurvenu peu de jours après ſa détention. Ce mal-aiſe avoit été ſuivi d'une difficulté de reſpirer qui avoit augmenté graduellement, & dont elle s'appercevoit ſur-tout par la gêne

© BIUM

qu'elle éprouvoit en montant les eſcaliers. Enfin, dans les derniers temps, elle avoit reſſenti à la région épigaſtrique une douleur qui étoit devenue ſi vive, qu'elle l'empêchoit ſouvent de manger.

Il y avoit à peine trente-ſix heures que cette femme m'avoit entretenu de ſes ſouffrances, lorſqu'elle retomba dans un état pire que le premier. Je crus pluſieurs fois qu'elle alloit perdre la vie, tant à cauſe de la violente oppreſſion qu'elle éprouvoit, que des ſyncopes répétées dans leſquelles elle tomboit. Ce dernier paroxiſme ne dura pas moins de ſix heures. La malade parloit avec peine, & ſembloit attribuer la cauſe de cette difficulté de prononciation à un embarras qui étoit dans le goſier. Au défaut de la parole, ſes geſtes étoient expreſſifs : elle portoit la main à la gorge, & paroiſſoit vouloir enlever l'obſtacle qui l'empêchoit de rendre des ſons bien articulés. Le ſoir, la reſpiration fut beaucoup plus facile, & la malade s'énonçoit aſſez librement. Elle me dit avoir reſſenti dans les deux accès une chaleur à la région hypogaſtrique, qui ſe portoit enſuite vers les côtés de la région lombaire ; qu'elle avoit éprouvé enſuite un ſerrement à la poitrine, ſuivi de pal-

© BIUM

pitations de cœur, après quoi elle avoit perdu connoiſſance. En finiſſant ces détails, la malade ajouta qu'elle ſe trouvoit alors fort à ſon aiſe, & qu'elle eſpéroit dormir d'un bon ſommeil.

Son eſpoir fut trompé : elle mourut dans cette nuit même, ſans agonie bien ſenſible, puiſque l'infirmière, qui couchoit à côté de cette malade, ne s'apperçut de ſa mort que le lendemain matin.

Je fis l'ouverture du corps de cette femme, pour chercher à découvrir la cauſe d'une mort ſi prompte.

Les viſcères du bas ventre paroiſſoient tous ſains au premier coup-d'œil ; mais en les examinant particulièrement, je trouvai le volume de la matrice plus conſidérable qu'à l'ordinaire, & la diſſection de cet organe me fit voir qu'il exiſtoit dans ſon intérieur une tumeur charnue de la groſſeur d'une orange, & qui étoit adhérente à la membrane interne de ce viſcère.

A l'ouverture de la poitrine, les poumons ne paroiſſoient pas altérés à leur ſurface ; mais en promenant le ſcalpel dans chacun d'eux pour connoître quelle étoit leur texture, mon inſtrument fut arrêté par un corps dur, ſitué à l'endroit

© BIUM

de la diviſion des bronches. Ce corps étoit une concrétion pierreuſe, groſſe comme une noix muſcade, qui étoit convexe d'un côté; & aplatie de l'autre.

Il y avoit de plus à la paroi interne de la croſſe de l'aorte, pluſieurs petites lames oſſeuſes, ſéparées par un intervalle peu conſidérable.

REMARQUE.

On trouve dans *Morgagni* des exemples répétés de concrétions pierreuſes, formées dans les poumons; mais ces concrétions étoient venues à la ſuite de phtiſie tuberculeuſe, ſcrophuleuſe, ou de répercuſſion d'un virus ſcabieux ou vérolique. (*Voy.* lett. 15, n°. 25; lett. 21, n°. 36; lett. 48, n°. 38.). On y voit auſſi l'hiſtoire d'un homme mort d'affection de poitrine, dans lequel on trouva les poumons remplis d'une matière tartareuſe, & les glandes bronchiales groſſes, dures, pierreuſes & comprimant l'œſophage. Mais les malades dont *Morgagni* rapporte l'hiſtoire, avoient été tous gravement oppreſſés long-temps avant leur mort (lett. 17, n°. 19). Il y a donc lieu de croire que la malade qui fut le ſujet de l'obſervation de M. *Marc*, portoit depuis long-temps le

© BIUM

germe de la maladie dont elle eſt morte, & que la mobilité de ſes nerfs a accéléré ſa fin, en rendant beaucoup plus dangereux les effets de la compreſſion opérée par la tumeur pierreuſe qui s'étoit engendrée à la partie ſupérieure de la poitrine.

IIe OBSERVATION.

Gangrène sèche.

Un inſenſé avoit infructueuſement travaillé à s'évader du lieu où il étoit renfermé. Dans les tentatives qu'il avoit faites pour briſer la porte de ſa loge, il s'étoit ſervi de ſes pieds long-temps & avec force. Accablé de fatigue, il ſe coucha ſur de la paille, en éprouvant, entre autres ſenſations, une forte chaleur aux deux pieds. Après dix heures de ſommeil, il ſe trouva réveillé par un ſentiment de froid général, mais qui étoit beaucoup plus fort aux pieds qu'ailleurs. Rien ne put réchauffer ces extrémités refroidies; mais malheureuſement le malade ne s'en plaignit pas, & reſta quatre jours ſans en parler à perſonne.

Quand il me fit voir ſes pieds, ils étoient de couleur plombée; le bas de la jambe étoit très-gonflé; il y avoit ſur

© BIUM

ſa ſurface pluſieurs eſcares, & les orteils étoient entièrement noirs. Je ſcarifiai juſqu'aux os les orteils; mais le malade n'éprouvoit aucune douleur : je fis encore des taillades ſur les pieds, après quoi j'enveloppai toutes ces parties avec des cataplaſmes que j'eus ſoin d'arroſer avec des lotions ſpiritueuſes. Le dégorgement de la jambe eut bientôt lieu. Comme la putréfaction s'étoit tout-à-fait emparée des orteils, je pris le parti de les emporter; il y eut peu de ſang répandu. Je recouvris le tout de charpie, que j'arroſois pluſieurs fois dans le jour avec un mélange d'eau & d'eau-de-vie camphrée, ſaturée de ſel ammoniac. Inſenſiblement les pieds furent moins enflés, & la ſuppuration détacha toutes les eſcares. Au bout de huit jours, la charpie qui recouvroit les orteils, ſe trouva détachée d'elle-même; les plaies avoient un bon caractère, & la guériſon auroit été prompte, ſi nous n'euſſions pas été contrariés par le froid, qui étoit alors exceſſif. Pendant tout le temps que dura cette température rigoureuſe, la nature reſta dans une eſpèce d'inertie. L'air étant devenu plus doux, pendant cinq ou ſix jours, le progrès vers la guériſon fut très-ſenſible. Mais la gelée reprit, &

© BIUM

tant qu'elle dura, nous reſtâmes ſtationnaires. Enfin, après deux mois d'un froid preſque continuel, le temps ſe relâcha, & la nature fit & acheva en quatorze jours ce qu'elle n'avoit fait qu'ébaucher en deux mois & demi. Je crus pendant long-temps que cet homme ne pourroit s'aider de ſes pieds pour marcher, tant il avoit peine à ſe ſoutenir; mais au bout de deux mois, il couroit auſſi vîte qu'aucun de ſes camarades. Le ſeul ſouvenir qu'il ait de ſon accident, c'eſt que, dans les changemens de temps, il éprouve à l'extrémité des pieds des douleurs ſympathiques, qui lui font dire que les orteils lui ſont revenus.

REMARQUE.

C'eſt une obſervation malheureuſement fort commune dans les pays froids, que la gangrène des extrémités, produite par l'action de l'atmosphère glacée; & l'on y remarque conſtamment que les perſonnes les plus ſuſceptibles de cet accident, ſont celles qui, après un violent exercice, s'expoſent à la rigueur de l'air, & y reſtent ſans faire de mouvement. A la retraite de Prague, il y eut un grand nombre de ſoldats qui eu-

© BIUM

rent les pieds gelés, pour s'être endormis dans la neige, après avoir marché. Le mouvement extraordinaire que l'homme dont il eſt queſtion dans cette obſervation, opéra avec ſes pieds, & le ſommeil auquel il s'abandonna enſuite dans un lieu froid & humide, ont produit ſur ſes pieds le même effet, par le paſſage rapide d'une grande chaleur à un grand froid. On voit une obſervation ſemblable dans *Lamothe* (tom. ij, p. 302). L'homme dont parle *Lamothe*, avoit été frappé de gangrène aux pieds en ſortant de curer un puits très-froid, dans lequel il avoit eu les jambes plongées pendant tout le temps de ſon travail. En comparant l'obſervation précédente & celle de *Lamothe*, on voit avec bien de la ſatisfaction une preuve des progrès qu'a faits la chirurgie dans ce ſiècle. Du temps de *Lamothe*, l'amputation étoit pratiquée dans ces circonſtances, & preſque toujours ſans ſuccès. On ſait aujourd'hui que la meilleure manière de traiter ces ſortes de gangrène, eſt de laiſſer la nature agir, & ſéparer par un travail lent, mais sûr, la partie déſorganiſée de celle qui a conſervé ſa vie & ſa chaleur.

© BIUM

IIIe OBSERVATION.

Maladie cutanée ſemblable à une affection lépreuſe, guérie par des moyens ſimples.

Dans les premiers jours de carême de l'année 1784, une femme de 34 ans, qui avoit eu pluſieurs enfans, ſe trouva tout-à-coup percluſe de tous ſes membres. Cette eſpèce de paralyſie l'avoit frappée en remontant d'une cave très-froide où elle étoit deſcendue dans un moment où elle étoit baignée de ſueur. Après avoir paſſé deux jours ſans pouvoir ſe remuer, cette femme commença à reſſentir une forte démangeaiſon ſur les parties voiſines de l'anus; bientôt après un ſemblable prurit ſe fit ſentir à toute la ſurface du corps, & il fut ſuivi de l'éruption d'une quantité conſidérable de boutons, qui, par l'habitude où étoit la malade de ſe gratter, ne tardèrent pas à s'ulcérer. L'apparition des boutons apporta une grande diminution dans la difficulté de mouvoir les mains & les pieds; & quand l'éruption fut complète, la malade recouvra la liberté du mouvement qu'elle avoit perdue depuis quelques jours. En peu de temps ſon corps fut couvert de croû-

© BIUM

tes plus ou moins épaiſſes ; & c'eſt dans ces circonſtances qu'elle fut arrêtée & conduite au dépôt de Saint-Denis.

Les remèdes que la malade y prit pendant trois mois, n'apportèrent pas une grande amélioration dans ſon état. Ayant été enſuite transférée dans le dépôt de Rouen, elle fut conduite à l'infirmerie, où j'appris d'elle l'hiſtoire de ſa maladie. Au premier aſpect, la vue de cette femme me rappela un malade que j'avois remarqué à Caen, quelques années auparavant, & qui, couvert de croûtes comme elle, étoit traité depuis dix-huit mois pour la lèpre.

Je commençai le traitement de cette femme par l'uſage des ſucs de plantes, édulcorés avec le ſyrop des cinq racines, auquel je joignis l'extrait de ciguë. Il y avoit déja plus de quatorze jours que la malade prenoit ces remèdes, ſans en tirer aucun avantage ; je ſupptimai les pillules d'extrait de ciguë ; on y ſubſtitua les bols faits avec l'antimoine cru pulvériſé, l'æthiops minéral, l'aloès pur, les fleurs de ſoufre, le ſavon blanc & le ſyrop des cinq racines. Ces nouvelles pilules ne tardèrent pas à produire un changement avantageux dans l'état de la malade : elle éprouva plus de tranquillité ; les croûtes

© BIUM

diminuèrent ; mais il lui ſurvint une forte démangeaiſon. Frappé de ce nouveau ſymptôme, je la queſtionnai, afin de ſavoir ſi elle n'avoit pas eu la gale. Quoiqu'elle m'aſſurât bien que non, je me décidai à la faire frotter avec la pommade mercurielle ſimple, unie au ſoufre lavé. A peine avoit-elle fait quatre frictions, que les croûtes commencèrent à ſe détacher, & après les avoir continuées pendant ſeize jours, elle ſe trouva complétement guérie. Pendant tout le cours de ce traitement, je purgeai pluſieurs fois la malade, & je ne manquai pas de diriger le régime & les autres moyens auxiliaires de manière à favoriſer les indications que je voulois remplir.

Quoique l'on ait vu pluſieurs fois des gales critiques ſurvenir au milieu des affections aiguës & chroniques, & être très-favorables aux malades, il y a tout lieu de croire que la femme qui a été le ſujet de cette obſervation, n'a pas été véridique dans l'hiſtoire de ſa maladie, & qu'elle a été auſſi peu ſincère lorſqu'elle a répondu à M. *Marc* qu'elle n'avoit jamais eu la gale. Cette maladie n'avoit aucun des ſymptômes caractériſtiques de la lèpre, tels que des tubercules d'un rouge pâle, environnées d'é-

© BIUM

cailles farineuſes, la dépilation des cheveux & des ſourcils, le nez écraſé, l'haleine puante, les yeux effrayans, la voix rauque & la reſpiration embarraſſée. C'étoit, à l'aſpect, une gale dartreuſe & croûteuſe, qui ne pouvoit être guérie que par un traitement méthodique, mais dans laquelle tous les médicamens internes, quoique parfaitement indiqués, auroient été inſuffiſans, ſi l'on n'y avoit pas joint des frictions propres à attaquer le virus qui étoit la cauſe de la maladie.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

PREMIERE OBSERVATION.

Maladie vénérienne traitée ſans méthode dans ſon principe.

Un jeune garçon affecté d'une gonorrhée virulente conſidérable, donna ſa confiance à un charlatan, qui lui adminiſtra, dès les premiers inſtans, le mercure en frictions à fortes doſes; à la troiſième friction, les glandes parotides, maxillaires, & toutes celles de l'intérieur de la bouche ſe tuméfièrent conſidérablement. La ſalivation devint d'au-

© BIUM

tant plus orageuſe, que, malgré ces nouveaux ſymptômes, l'on faiſoit continuer au malade l'uſage du mercure. Mais en peu de jours, les ſouffrances du malade furent portées à un tel degré, qu'il ne voulut plus prendre aucun remède. La ſalivation ceſſa par degrés ; mais les glandes parotides & maxillaires reſtèrent dures & gonflées, & la gonorrhée perſévéroit toujours. Les choſes étoient encore dans cet état, huit mois après le premier accident, lorſque le malade fut remis entre mes mains. Je commençai par lui faire prendre des bains. Enſuite je lui fis faire uſage du petit lait légèrement nitré, & des bols compoſés avec la panacée mercurielle, le kermès minéral & l'æthiops martial. Le lait & les légumes étoient la ſeule nourriture dont il faiſoit uſage. Au bout de quinze jours, je lui adminiſtrai des frictions mercurielles, à la doſe d'un gros par jour, ſans ceſſer de lui faire prendre les bains, & ſans diſcontinuer les bols fondans que j'avois preſcrits. A la cinquième friction, le malade éprouva une légère ſalivation, qui dura ſix jours, ce que j'attribuai, en partie, au froid qu'il avoit ſupporté pendant un certain eſpace de temps qu'il avoit été expoſé à l'air. Je fis ceſſer toute

© BIUM

eſpèce de remède, tant que dura la ſalivation, & je me contentai des lavemens & d'un gargariſme.

Après quelques jours de repos, je recommençai l'uſage des bains, des pilules & des frictions, & le malade n'avoit pas encore employé quatorze gros de mercure, lorſque je m'apperçus que les glandes étoient non-ſeulement moins dures, mais que leur volume étoit ſenſiblement diminué. Le mouvement du cou, qui avoit été fort gêné juſqu'alors, & ceux de la déglutition, qui avoient été embarraſſés, ſe firent avec beaucoup plus de facilité. J'augmentai la doſe du ſpécifique, lorſque le malade fut parvenu à la dix-huitième friction, & je la portai à un gros & demi d'onguent mercuriel double par jour, ſans que le malade éprouvât de ſalivation.

Quelques jours après, j'examinai les gencives, & en les preſſant avec mon doigt, je m'apperçus que je les faiſois ſaigner. Le malade n'en parut pas ſurpris : il m'aſſura que long-temps avant ſa maladie, il avoit eu une diſpoſition au ſcorbut, & que depuis un voyage qu'il avoit fait ſur mer, ſes gencives ſaignoient, pour peu qu'il y touchât avec un peu de force. Dès ce moment, je crus qu'il étoit néceſſaire

© BIUM

ceſſaire d'avoir recours aux ſucs antiſcorbutiques, tels que ceux de creſſon, de fumeterre, de bourrache & de cerfeuil, édulcorés avec le ſyrop de violette; mais je ne diſcontinuai pas pour cela les remèdes antivénériens, dont j'ai donné plus haut le détail. L'engorgement des glandes céda à l'uſage combiné de ces remèdes. Il y avoit encore un reſte d'écoulement gonorrhoïque, mais dont la couleur & la conſiſtance étoient très-louables. Je purgeai pluſieurs fois le malade; mais le flux ne céda qu'à l'uſage d'une tiſanne faite avec les bois ſudorifiques, & à une potion dans laquelle je faiſois entrer quelques gouttes d'huile de ſuccin rectifiée, & de la liqueur minérale anodyne d'*Hoffmann*. La quantité d'onguent mercuriel employée dans ce traitement a été portée à trois onces & demie.

IIe. OBSERVATION.

Maladie vénérienne avec différentes complications.

Une fille d'environ trente ans étoit depuis pluſieurs années très-gravement affectée de la maladie vénérienne. Les principaux ſymptômes étoient une go-

© BIUM

norrhée, des chancres aux grandes lèvres, des crêtes & des gerſures à l'anus, d'où ſortoit un pus très-fétide. Mais ce n'étoit pas là ce qui tourmentoit le plus cette malade. Elle éprouvoit dans le bas-ventre des douleurs qui ne lui permettoient pas de prendre de repos. Ces douleurs avoient principalement leur ſiège vers la foſſe iliaque droite, & la forçoient d'aller à la ſelle pluſieurs fois dans la journée. Je crus d'abord devoir combattre l'accident le plus preſſant, & je travaillai à calmer les douleurs du bas-ventre par les boiſſons les plus adouciſſantes, par l'uſage fréquent des lavemens émolliens & par un régime approprié à cette indication. Mais après avoir prodigué ces ſecours pendant pluſieurs jours, ſans que la malade en reſſentît le plus léger ſoulagement, je pris le parti de lui adminiſtrer des remèdes anti-vénériens, propres à corriger le vice des humeurs & à fondre le noyau qui paroiſſoit être dans le canal inteſtinal. J'employai pour cet effet les remèdes mercuriaux ſous différentes formes. La panacée, les frictions, des lavemens dans leſquels je faiſois diſſoudre quelques grains de ſublimé corroſif, furent tout-à-tour mis en uſage,

© BIUM

& parurent avoir tant d'efficacité ſur les accidens qui s'étoient manifeſtés aux parties génitales, qu'ils furent tous diſſipés. Une dartre conſidérable que la malade avoit au ſein, & qu'elle m'avoit cachée lors de mes premières viſites, fut également guérie par les mêmes moyens; mais les douleurs de ventre perſiſtoient toujours dans toute leur intenſité.

La malade ſe trouva cependant ſi contente d'être débarraſſée d'une partie de ſes maux, qu'elle me pria de la renvoyer avec ſes compagnes, où elle reſta pendant trois mois, ſoumiſe au même régime & s'occupant des mêmes travaux que toutes les autres. Ce fut après ce temps qu'elle revint à l'infirmerie; les douleurs de ventre étoient devenues infiniment plus aiguës, & les déjections qui étoient auſſi plus fréquentes, étoient mêlées de pus. Cette nouvelle qualité des matières excrémentitielles annonçoit l'exiſtence d'un ulcère & d'un foyer purulent dans la capacité du ventre, ce qui étoit confirmé par le marаſme & la fièvre lente de la malade, ainſi que par les douleurs aiguës qu'elle éprouvoit toutes les fois qu'elle étoit obligée d'aller à la garde-robe. Dans l'impoſſibilité de

© BIUM

pouvoir trouver des moyens de guériſon dans un état ſi fâcheux & ſi déſeſpéré, je travaillai à diminuer les ſouffrances de la malade, & à ſoutenir ſes forces par l'uſage du lait & des farineux. Elle vécut encore deux mois.

Je fis l'ouverture de ſon cadavre pour connoître la nature du déſordre qui s'étoit opéré dans le bas-ventre. Tous les viſcères étoient en bon état, & le ſiége du mal étoit dans le cœcum. Je trouvai d'abord que cet inteſtin étoit très-adhérent dans la foſſe iliaque par un tiſſu cellulaire très-denſe. Ses membranes avoient acquis beaucoup d'épaiſſeur & la conſiſtance du cartilage. La ſurface interne étoit ulcérée dans une portion à peu près de la grandeur d'un écu de trois livres, & l'on voyoit de plus entre les rides formées par la membrane veloutée une infinité de glandes obſtruées, deſquelles découloit une ſanie d'une puanteur inſupportable.

L'ovaire du côté gauche étoit skirrheux & la moitié plus volumineux que celui du côté oppoſé. Celui-ci avoit pluſieurs hydatides qui lui donnoient de la reſſemblance avec une grappe de raiſin.

© BIUM

IIIe OBSERVATION.

Maladie vénérienne compliquée avec une affection de poitrine alarmante.

Une femme agée de vingt-ſix ans étoit attaquée de la maladie vénérienne la moins équivoque. Des chancres conſidérables rongeoient les grandes lèvres : il y avoit par la vulve un écoulement virulent très-fétide, & l'anus étoit parſemé d'excroiſſances & de rhagades qui faiſoient beaucoup ſouffrir la malade. A ces ſymptômes d'une vérole ancienne & confirmée, ſe joignoient pluſieurs ſignes qui donnoient lieu de préſumer que la poitrine étoit en fort mauvais état. En effet, cette malade étoit fort épuiſée ; ſa toux étoit ſèche & fréquente ; elle avoit une extinction de voix qui empêchoit de l'entendre, & elle crachoit du ſang.

Je commençai par m'occuper des accidens de la poitrine & je parvins à les diſſiper en peu de temps par le moyen de la ſaignée, des boiſſons adouciſſantes & béchiques, auxquelles je joignis le régime le plus ſévère.

Enſuite, je fis laver les chancres

© BIUM

avec la ſolution mercurielle, & je fis injecter pluſieurs fois par jour la même liqueur à l'entrée du rectum.

Dès que la poitrine me parut calme, & en meilleur état, je fis prendre à la malade des pilules de panacée, en continuant toujours les mêmes lotions.

Quelque temps après, je fis commencer les frictions avec la pommade mercurielle double, à la doſe de deux gros de deux jours l'un. A la fin de la première ſemaine, je m'apperçus que la bouche commençoit un peu à s'échauffer, & je ſuſpendis pendant trois jours, l'uſage de l'onguent mercuriel. Ce repos mit la malade en état de ſupporter enſuite les frictions à la même doſe ſans aucune interruption, juſqu'à la fin du traitement, que je terminai après avoir employé quatre onces d'onguent mercuriel. Dès les premières frictions les chancres avoient diſparu. Vers l'époque de la douzième, j'enlevai des crêtes que la malade avoit à l'anus & qui la gênoient beaucoup. Les rhagades, qui juſqu'alors n'avoient pas ceſſé d'être douloureuſes & de fournir un peu de ſuppuration, ſe cicatriſèrent très-promptement, & tous les ſymptômes de la maladie vénérienne étoient diſparus avant

© BIUM

la fin du traitement. Je ne parle point des purgatifs & de quelques autres moyens auxiliaires qui furent mis en uſage ; mais ce qu'il eſt eſſentiel de remarquer, c'eſt que la poitrine de la malade ne ſouffrit aucunement pendant le cours du traitement, & que ſa voix eſt devenue de jour en jour plus forte & plus ſonore.

IV^e^ OBSERVATION

Faite au dépôt de mendicité de Soiſſons, par M. COLOMBIER, Chirurgien-Adjoint de l'Hôtel-Dieu de cette ville, & chirurgien du dépôt de mendicité.

Maladie vénérienne confirmée, compliquée pendant le traitement, d'affection de poitrine & d'anaſarque.

Une fille âgée de vingt-trois ans, & très-maigre, entra le 7 août 1783 dans le dépôt de mendicité de Soiſſons, & fut admiſe auſſitôt dans les infirmeries pour y être traitée d'une maladie vénérienne très-ancienne dont elle étoit affectée. Les ſymptômes de cette maladie étoient auſſi graves que multipliés. Il y avoit un écoulement virulent conſidérable ; les grandes lèvres étoient tu-

© BIUM

méfiées, phlogoſées & recouvertes d'ulcères chancreux. L'aine droite préſentoit une glande engorgée & dure de la groſſeur d'une noix, & l'on voyoit à l'aine gauche une cicatriſe difforme qui étoit la ſuite d'un bubon qui s'étoit ouvert ſpontanément en cet endroit un an auparavant. Cette malade avoit encore des accidens plus manifeſtes & plus hideux. C'étoit un ulcère à la partie ſupérieure du cartilage de l'aile gauche du nez, pénétrant dans l'intérieur, & un autre ulcère au palais avec carie, dont le diamètre avoit environ un demi-pouce. Le voiſinage de ces deux ulcères faiſoit que lorſque la malade vouloit boire ou manger, une partie de ce qui étoit dans ſa bouche ſortoit par l'ulcère du nez, à moins qu'elle ne bouchât avec ſon doigt le trou de cet ulcère. Tous les os du ſternum étoient exoſtoſés; la reſpiration étoit difficile & laborieuſe, & il y avoit des douleurs nocturnes très-vives.

L'ancienneté de la maladie & la nature des ſymptômes dont cette fille étoit affectée, me firent adopter les remèdes antivénériens les plus propres à produire un effet prompt & efficace. Voici quelle fut ma manière de pro-

© BIUM

céder dans le traitement de cette maladie.

Je tirai d'abord deux palettes de ſang du bras, & le lendemain je nettoyai les premières voies par le moyen d'un purgatif. Dès le troiſième jour je commençai les bains chauds que je renouvelai enſuite ſi fréquemment, qu'en dix-huit jours la malade en avoit pris vingt-cinq, & je commençai en même temps la ſolution du ſublimé corroſif, que je continuai d'adminiſtrer d'une manière prudente & graduée. Dès le ſixième jour du traitement, les chancres commencèrent à prendre une couleur plus vive & plus naturelle, & la malade reſſentoit déjà un calme qu'elle n'avoit pas éprouvé depuis long-temps. Les bains ſur-tout la ſoulagèrent ſi ſenſiblement qu'elle les prolongeoit juſqu'à trois ou quatre heures. Dans l'intervalle des bains, on faiſoit des fomentations & des injections à l'entrée du vagin avec l'eau de guimauve qui tenoit en diſſolution ſeize grains de ſublimé corroſif par pinte, ou bien l'on appliquoit ſur les parties malades des linges trempés dans cette liqueur.

Au bout de quinze jours je m'apperçus que la reſpiration devenoit plus,

© BIUM

laborieuſe qu'elle n'étoit même lors de l'arrivée de la malade. Elle ſe plaignit en même temps d'une grande difficulté d'uriner, avec de vives douleurs dans le bas-ventre. Ayant examiné attentivement ſon état, je reconnus qu'elle avoit la poitrine plus large du côté droit que du côté oppoſé, & qu'elle ne pouvoit reſter couchée que difficilement ſur le côté gauche, ce qui me fit ſoupçonner une diſpoſition prochaine à l'hydrothorax.

Dès ce moment je ſupprimai les bains, & je donnai pour tout remède anti-vénérien les pillules de *Belloſte*. Néanmoins l'oppreſſion augmenta encore, les urines ne couloient qu'en très-petite quantité. Le ventre devint très-gros, les jambes & les bras s'œdématièrent. Le bras droit ſur-tout étoit très-gonflé, le viſage étoit bouffi & luiſant.

Quoique les bains me paruſſent avoir beaucoup contribué à ce relâchement général & aux accidens qui menaçoient la poitrine, je crus cependant que le déplacement du virus vérolique, ſon union avec les humeurs & ſon tranſport ſur le poumon, étoient une des cauſes de la cachexie de la malade; & en conſéquence, ſans diſcontinuer l'uſage

© BIUM

des pilules de *Belloſte*, je lui fis adminiſtrer des frictions mercurielles.

Le ſuccès des frictions fut auſſi prompt que remarquable ; dès la ſeptième, les ulcères chancreux étoient tout-à-fait cicatriſés ; l'œdématie étoit abſolument diſſipée, & la reſpiration parfaitement rétablie. En continuant cette marche, le traitement fut terminé en moins de deux mois, avec toutes les apparences d'une guériſon radicale. Tous les chancres étoient diſparus, ſans laiſſer aucun doute, ni aucun veſtige ſuſpect. Il n'y avoit plus aucune trace de la gonorrhée, & les ulcères du palais & du nez étoient parfaitement conſolidés, au point de ne laiſſer appercevoir qu'une cicatrice ſolide & très-unie. A cette époque la malade ſortit du dépôt de Soiſſons pour être transférée dans celui de Valenciennes. Quoique je n'euſſe aucun motif de ſuſpecter ſa guériſon, je chargeai cette malade d'un mémoire pour les Officiers de ſanté du dépôt de Valenciennes, contenant la deſcription de la maladie pour laquelle elle venoit d'être traitée, un état motivé des remèdes que je lui avois adminiſtrés, & de ceux que je me propoſois de lui faire prendre, parmi leſquels les ſudorifiques n'étoient pas oubliés.

© BIUM

RÉFLEXIONS sur les quatre Obſervations précédentes.

Depuis *Bérenger de Carpi*, qui le premier fit uſage du mercure dans le traitement des maladies vénériennes, juſqu'à *Deidier*, médecin de Montpellier, qui enſeigna l'art de tirer de ce médicament le plus grand avantage, on avoit pu à pluſieurs égards improuver un remède dont l'adminiſtration indiſcrète & peu meſurée avoit ſouvent l'inconvénient de produire des accidens fâcheux & quelquefois même celui de ne pas guérir la maladie. Mais l'expérience ayant appris que les préparations mercurielles employées d'une manière graduée guériſſoient les maladies vénériennes les plus invétérées, non-ſeulement ſans produire aucun accident, mais même ſans exciter la plus légère ſalivation, on a lieu d'être étonné de l'empreſſement & de l'inquiétude avec laquelle on a travaillé à chercher une nouvelle méthode de traiter cette maladie.

Il étoit naturel de voir une certaine claſſe d'hommes cupides ſe liguer contre une méthode de traitement qui étoit faite pour anéantir leurs arcanes; mais ce

© BIUM

que l'on n'avoit pas lieu d'attendre, on a vu des médecins & des chirurgiens fermer les yeux à la vérité pour faire aux préparations mercurielles les reproches les plus injuſtes, & pour vanter avec enthouſiaſme des remèdes très-peu efficaces, & qui ſouvent même n'avoient d'autre mérite que la valeur idéale qu'ils leur accordèrent. Depuis quarante ans il eſt un grand nombre de ſubſtances végétales & minérales qu'on a préconiſées comme des ſpécifiques certains de la maladie vénérienne; on a tour-à-tour adopté les différentes préparations mercurielles, qui ont eu chacune une réputation brillante, mais une vogue paſſagère. Cependant, malgré ces erreurs, le mercure a été le médicament le plus généralement employé; & de toutes les préparations de ce minéral, la plus uſitée a été l'onguent mercuriel. Les ſavans Traités d'*Aſtruc* & de *Vanſwieten*, les excellens Ouvrages des modernes, tels que ceux de MM. *Dehorne*, *Fabre*, *Vigaroux*, auroient dû diſſiper toutes les ténèbres. Mais deux cauſes ont entretenu & entretiendront peut-être long-temps encore les erreurs ſur cet objet; la première eſt l'avidité du charlataniſme, qui trouve une trop

© BIUM

riche proie dans la maladie vénérienne pour s'en déſemparer ; la deuxième eſt l'amour du mieux, ou ce deſir inquiet de la perfection, qui empêche les hommes de jouir du bien qu'ils poſſèdent, & qui leur fait méconnoître des vérités utiles pour courir après des merveilles illuſoires. Il n'eſt donc pas de maladie ſur laquelle il ſoit plus néceſſaire de recueillir des obſervations ſimples en apparence, mais précieuſes, en ce qu'elles ſont faites pour ramener aux véritables principes qui doivent diriger dans ſon traitement.

Dans la première des obſervations ſur la maladie vénérienne, M. *Marc* s'eſt conduit avec bien du diſcernement, en commençant à faire prendre à ſa malade des bains & des pilules mercurielles.

En effet, dans ces cas d'engorgement skirrheux des glandes, il convient, avant d'employer les frictions mercurielles, de ſtimuler la fibre & d'exciter une ſorte de travail dans les parties malades. Les bains, en diminuant la ſéchereſſe de la peau, ont fait ceſſer l'érétiſme, & ont diſpoſé le corps à abſorber le mercure qui a été adminiſtré enſuite ſous la forme de friction. C'eſt à cette prépa-

© BIUM

ration favorable qu'il faut attribuer l'efficacité avec laquelle le mercure a agi, & la raiſon pour laquelle la ſalivation n'eſt point ſurvenue, quoique les frictions aient été très-rapprochées. Quant à l'état où étoient les gencives à la fin du traitement, il n'eſt pas beſoin de recourir à une maladie antérieure pour l'expliquer. L'effet du mercure eſt de produire du relâchement dans les ſolides, & ce relâchement commence d'abord à paroître à la bouche. On ne ſait pas juſqu'à quel point ce relâchement a rapport avec le ſcorbut ; mais l'expérience a prouvé que les anti-ſcorbutiques étoient très-propres à le combattre. Les ſucs d'herbe & les acidules ſont les remèdes qui conviennent chez les ſujets ſecs & irritables, tandis que les ſudorifiques ſont ceux à qui il faut avoir recours chez ceux qui ſont mous & empâtés. Dans le premier cas le gargariſme acidule preſcrit par M. *Marc*, eſt fort recommandable ; dans le ſecond, il vaut mieux employer pour fortifier les gencives l'eau-de-vie de Gaïac. Mais dans toutes les circonſtances, il eſt une précaution bien eſſentielle dans le traitement des maladies vénériennes pour prévenir la ſalivation ; c'eſt d'avoir

© BIUM

ſoin que les malades reſpirent toujours un air frais & pur. L'expérience a prouvé que ceux qui ne jouiſſent pas de cet avantage peuvent à peine ſupporter une petite quantité de mercure ſans que leur bouche s'échauffe, tandis que les autres en prennent une forte doſe, en conſervant toujours leur bouche dans ſon état naturel. Ainſi, quoique nous penſions avec M. *Marc*, que l'air a pu être nuiſible à ſon malade, il y a lieu de croire que ce jeune homme n'a été diſpoſé à ſaliver auſſi promptement que pour avoir été tenu trop chaudement. En effet, il eſt certain qu'on verroit renaître les accidens qui accompagnoient il y a quarante ans le traitement de la maladie vénerienne, ſi l'on vouloit renfermer les malades dans des chambres inacceſſibles à l'air & échauffées comme des étuves.

La femme de la ſeconde obſervation, qui avoit dans le cœcum un ulcère incurable, étoit, à ce qu'il paroît, malade depuis fort long-temps. Il eſt difficile de croire que l'origine de ce déſordre dépendît du vice vénérien, ſoit parce que la malade éprouvoit des douleurs de ventre très-vives depuis fort long-temps, ſoit parce que le virus vénérien ſe porte

© BIUM

dans le corps graiſſeux, ſe filtre vers les glandes, ou ſe dépoſe ſur les os. D'ailleurs, les ſymptômes extérieurs dont la malade étoit affectée, prouvoient évidemment qu'on n'avoit point travaillé à pouſſer le mal du dehors au dedans par le moyen des répercuſſifs. Les frictions n'ont pu guérir le foyer ulcéré & purulent; mais elles ont allégé les ſouffrances de la malade en faiſant diſparoître les accidens vénériens dont elle étoit affectée. Il n'eſt pas auſſi évident que le ſublimé corroſif fût indiqué.

La troiſième obſervation préſente un réſultat infiniment plus avantageux, & il en eſt peu qui puiſſent mieux démontrer avec quelle efficacité & avec quelle douceur opèrent les frictions mercurielles, lorſqu'elles ſont adminiſtrées avec les modifications convenables. La poitrine de cette malade paroiſſoit en fort mauvais état à ſon arrivée; mais à peine a-t-elle été ſoumiſe pendant quelques jours aux remède anti-phlogiſtiques & béchiques, qu'elle ſubit, ſans aucun inconvénient, un grand nombre de frictions mercurielles. Les ſymptômes vénériens & les accidens de poitrine diminuent & diſparoiſſent inſenſiblement, & en peu de temps la guériſon de ces deux maladies

© BIUM

eſt confirmée. Il eſt beaucoup queſtion dans cette obſervation de lotions anti-vénériennes ſur les parties ulcérées. Ces lotions, qui ſont ſouvent répercuſſives, auroient pu avoir du danger, ſi l'on n'eût pas fait en même temps des frictions fortes & rapprochées : cette pratique eſt généralement rejetée aujourd'hui, & l'on ſe contente de baigner les parties ulcérées avec des décoctions émollientes, ou de les enduire de cérat mercuriel, comme il a été dit dans le tableau de l'hoſpice de Vaugirard. (*a*)

Dans la quatrième obſervation, faite par M. *Colombier*, chirurgien adjoint de l'hôpital de Châlons, on voit un exemple des cas dans leſquels il faut avoir recours au traitement mixte. Cette obſervation pourroit nous donner occaſion de parler de la manière d'employer le ſublimé, des avantages & des inconvéniens des bains dans le traitement des maladies ſiphilitiques, du déplacement ou de la métaſtaſe du virus vénérien, enfin de l'efficacité des ſudorifiques unis aux purgatifs, pour terminer la cure

(*a*) *Voyez* le N° 5 de l'année 1785, où il eſt queſtion des femmes de Vaugirard.

© BIUM

des affections de ce genre les plus compliquées ; ces réflexions trouveront leur place par la suite.

OBSERVATIONS

On certains pars of the animal œconomy, c'eſt-à-dire ; *Obſervations ſur certaines parties de l'économie animale, par* JEAN HUNTER. *Londres, in-4°, de 126 pages, avec 18 planches.*

Ce Recueil contient dix-ſept articles, dont voici les titres :

Deſcription de la poſition du teſticule dans le fœtus & ſa deſcente dans le ſcrotum.

Obſervations ſur les glandes ſituées entre le rectum & la veſſie, appelées véſicules ſéminales.

Deſcription de l'eſpèce de géniſſe nommée en anglois FREE MARTIN.

Deſcription d'un faiſan extraordinaire.

Deſcription de l'organe de l'ouïe dans les poiſſons.

Deſcription de certains réceptacles de l'air

© BIUM

dans les oiſeaux, qui ont communication avec le poumon & avec la trompe d'Euſtachi.

Expériences & obſervations ſur la faculté que quelques animaux ont de produire de la chaleur.

Moyens propoſés pour rappeler à la vie les perſonnes ſubmergées en apparence.

Structure du placenta.

Obſervations ſur le placenta du ſinge.

Obſervation ſur le GILLAROO-TROUT, *(eſpèce de Truite) appelée communément en Irlande* GIZZARD-TROUT - *(Géſier-truite.)*

Quelques obſervations ſur la digeſtion.

Sur une ſécrétion qui ſe fait dans le jabot des pigeons élevant leurs petits, & qui eſt propre à la nourriture des pigeonneaux.

Sur la couleur du PIGMENTUM *de l'œil dans différens animaux.*

Uſage des muſcles obliques.

Deſcription des nerfs qui ſuppléent à l'organe de l'odorat.

Deſcription de quelques rameaux de la cinquième paire de nerfs.

© BIUM

Cet excellent Ouvrage n'a paru à Londres que vers le milieu de novembre 1786. Il eſt dédié au célèbre *Sir Joſeph Banks*, Baronnet, Préſident de la Société Royale, &c. M. *le Roux des Tillets* s'occupe maintenant de traduire en françois les obſervations de M. *Hunter*, dont nous ferons l'extrait lorſque notre littérature médicale ſera augmentée de cette traduction. Mais ayant deſiré de donner au public une idée de cet ouvrage, nous avons prié M. *des Tillets* d'inſérer dans notre Journal le morceau ſuivant, qui contient des obſervations neuves & propres à faire connoître une fonction ſur l'explication de laquelle il paroît probable que les phyſiologiſtes ont été juſqu'à préſent dans l'erreur.

OBSERVATIONS ſur les glandes ſituées entre le rectum & la veſſie, appelées VÉSICULES SEMINALES.(a)

Les véſicules qui ſont ſituées entre la veſſie & le rectum dans le mâle de quel-

(a) *Note du Traducteur.*

Dans l'eſſai que nous préſentons, nous ne nous ſommes propoſé que de rendre fidèlement

© BIUM

ques animaux, & auxquelles on donne communément le nom de *véſicules ſéminales*, ont été conſidérées comme des réſervoirs de la ſemence ſéparée par les teſticules, de même que l'on a ſuppoſé que la véſicule du fiel ſervoit de réſervoir à la bile. Les phyſiologiſtes ont été déterminés à adopter cette opinion, parce qu'ils ont obſervé que dans l'homme les

---

le ſens de l'ouvrage que nous voulions traduire. Après nous être pénétrés des penſées de M. *Hunter*, nous aurions pu, nous aurions peut-être dû, au jugement de nos lecteurs, mettre dans notre diction toute la préciſion & tout le goût dont la langue françoiſe eſt ſuſceptible ; mais ſans croire que le mérite d'un traducteur conſiſte à ſe traîner ſervilement ſur les pas de ſon auteur, nous avons penſé que lorſqu'en écrivant, un homme obéit à ſon génie plus qu'il ne ſe livre à ſon imagination, lorſqu'il a traité un ſujet grave, dans lequel l'obſervation ſert de baſe aux raiſonnemens, & lorſqu'il a lui-même négligé l'élégance du ſtyle, comme un vain ornement; nous avons penſé, dis-je, que celui qui eſſaie de faire paſſer dans une langue étrangère les vues neuves que préſente un pareil travail, devoit pouſſer l'exactitude juſqu'au ſcrupule, & nous avons tâché de rendre dans notre traduction, ce qu'il nous a ſemblé voir dans l'original, c'eſt-à-dire, l'auteur exprimant ſes idées telles que la nature les donne à l'homme de génie.

© BIUM

conduits de ces véſicules communiquent avec les vaiſſeaux déférens avant de s'ouvrir dans l'urètre. On imagina que cette communication permettoit à la ſemence, lorſqu'elle n'étoit pas inceſſamment employée, de paſſer par une eſpèce de regorgement des vaiſſeaux déférens dans ces véſicules. Mais des obſervations plus exactes ſur leur ſtructure & ſur l'humeur qu'elles contiennent dans l'homme, & des recherches faites dans les autres animaux ſur les parties ſemblables, que l'on ſuppoſe remplir le même but, joint à cela qu'on ne trouve point ces véſicules généralement dans toutes les claſſes d'animaux, me portèrent à conclure que cette opinion étoit erronée. Pour répandre ſur ce ſujet autant de lumière qu'il étoit poſſible, je fis nombre d'expériences, & je profitai de chaque occaſion qui s'offrit d'examiner tout ce qui pourroit en quelque manière éclaircir ce point. D'après ce que j'ai été en état de recueillir, on verra, je penſe, que l'uſage de ces véſicules n'eſt point de ſervir de réſervoirs à la ſemence.

Pour procéder régulièrement, en détaillant mes recherches, je commencerai par comparer l'humeur contenue

© BIUM

dans ces véſicules avec la ſemence telle qu'elle eſt lancée de la verge d'un homme vivant. Par cette comparaiſon il eſt viſible que les deux ſécrétions diffèrent beaucoup dans leurs propriétés ſenſibles de couleur & d'odeur ; & quoique la ſemence qui conſtitue la première partie de l'émiſſion ſoit manifeſtement différente de celle qui ſort la dernière, cependant chacune des parties de cette émiſſion eſt encore différente du mucus trouvé dans les véſicules.

La ſemence qui, dans un homme vivant, ſort la première, eſt d'une couleur d'un blanc bleuâtre, d'une conſiſtance approchant de celle de la crême, & ſemblable à ce qu'on trouve après la mort dans les vaiſſeaux déférens, tandis que celle qui ſuit eſt un peu ſemblable au mucus ordinaire du nez, mais moins viſqueuſe. La ſemence, ſur-tout celle qui eſt ſortie la première, devient plus fluide par ſon expoſition à l'air, ce qui eſt le contraire de ce qui arrive au produit des ſécrétions en général. L'odeur de la ſemence eſt fade & déſagréable, elle reſſemble exactement à celle de la farine de châtaigne d'Eſpagne. Son goût eſt d'abord inſipide, cependant quelques momens après on y diſtingue un peu de piquant

© BIUM

piquant qui ſtimule & excite un ſentiment d'ardeur dans la bouche. L'humeur que contiennent les véſicules dans un cadavre, eſt d'une couleur brunâtre, & ſouvent varie quant à ſa conſiſtance dans différentes parties de la véſicule, comme ſi elle n'étoit pas bien mêlée. Elle ne reſſemble pas à la ſemence par ſon odeur, & elle ne devient point plus fluide étant expoſée à l'air.

Cependant on peut objecter qu'on trouve ordinairement l'humeur des véſicules dans un état putride & qu'elle a, par cette raiſon, ſouffert un changement dans ſes propriétés ſenſibles. Mais cette objection eſt promptement détruite, ſi l'on compare ce fluide avec celui que l'on trouve dans les vaiſſeaux déférens, venant des teſticules du même cadavre, entre leſquels il ne paroît y avoir aucune reſſemblance. Pour être encore plus certain de la nature de l'humeur de ces véſicules, qu'il n'étoit poſſible de l'être en examinant des ſujets morts depuis quelque temps, je ſaiſis l'occaſion d'ouvrir, immédiatement après ſa mort, un homme qui avoit été tué par un coup de canon. Le fluide contenu dans les véſicules étoit d'une couleur plus tranſparente qu'il ne l'eſt

© BIUM

ordinairement dans des hommes morts depuis un temps conſidérable ; mais il n'étoit en aucune manière ſemblable à la ſemence, ſoit pour la couleur, ſoit pour l'odeur. Dans un autre homme qui s'étoit tué ſur le champ en tombant d'un lieu élevé, & dont j'examinai le corps peu de temps après l'accident, je trouvai l'humeur des véſicules d'une couleur de petit-lait un peu clair, n'ayant rien de l'odeur de la ſemence, & dans un état aſſez fluide pour couler auſſitôt que j'eus inciſé les véſicules.

J'ai auſſi examiné avec attention un mucus que quelques hommes rendent en faiſant effort pour aller à la garderobe, ou pour exprimer les dernières gouttes de l'urine, action qui exige une forte contraction des parties. On donne généralement le nom de foibleſſe ſeminale à cet écoulement, & je crois que l'on ſuppoſe communément que c'eſt de la ſemence. Mais dans tous les cas de cette eſpèce où j'ai été conſulté, ce mucus reſſembloit preſque à l'humeur des véſicules dans le cadavre, quoiqu'il fût peut-être un peu moins foncé en couleur. Je fis de vains efforts pour perſuader à un homme qui avoit cette incommodité, que ſon écoulement n'é-

© BIUM

toit point ſéminal, juſqu'à ce qu'après avoir examiné ſa propre ſemence & l'avoir comparée avec ce mucus, il fut convaincu de la différence. Cette perſonne avoit la faculté de rendre de la ſemence en même quantité que de coutume, immédiatement après la ſortie du mucus, ce qui eſt une autre preuve que ce fluide n'eſt pas de la ſemence. (*a*)

Il ſe trouve rarement dans ce pays des eunuques que nous puiſſions examiner. Néanmoins nous avons quelquefois occaſion d'ouvrir les corps de ceux qui, ſoit par maladie, ſoit par accident, ont perdu un teſticule, ou tous les deux, & j'ai examiné après leur mort pluſieurs ſujets de cette eſpèce. Les perſonnes qui n'ont perdu qu'un teſticule conviennent mieux à notre deſſein que celles qui ont été privées des deux, parce qu'il eſt à préſumer que de tels hommes ont eu depuis habitation avec des femmes, & par conſéquent ont fait des émiſſions qui doivent avoir vidé les

(*a*) On ſuppoſoit avec raiſon que cet écoulement venoit des véſicules; d'un autre côté, on imaginoit que ces véſicules contenoient la ſemence: en admettant ce raiſonnement comme fondé, l'écoulement devoit être ſéminal.

© BIUM

véſicules du côté qui a ſubi la caſtration, ſi elles contenoient de la ſemence ; & ne pouvant être remplies de nouveau, on doit les trouver vides après la mort. D'ailleurs un pareil état nous fournit l'occaſion de faire des obſervations comparatives entre les véſicules du côté parfait, & celles du côté qui ne l'eſt pas. Dans les eunuques, il ne peut y avoir de ces émiſſions, parce que la perte des teſticules cauſe celle du ſtimulus naturel & principal. C'eſt pourquoi, ſi dans les eunuques on trouve après la mort les véſicules pleines, on peut ſuppoſer que c'eſt la ſemence qu'elles ont reçue des teſticules avant la caſtration, & qui depuis y eſt toujours reſtée. Mais comme la caſtration eſt ordinairement pratiquée ſur des enfans, ſi les véſicules ſont pleines, cette circonſtance doit plutôt être regardée comme une preuve que ces organes ſéparent leur propre mucus. Cependant il eſt probable que les véſicules ne ſeront jamais ni ſi grandes, ni ſi pleines dans les eunuques que dans un homme parfait ; car mon opinion eſt qu'elles ſont dépendantes de la génération, & que ſi le ſujet eſt privé du pouvoir de la génération, les véſicules n'acquerront pas le même développe-

© BIUM

ment. Mais lorſqu'il n'y a qu'un teſticule d'enlevé, cette perte ne nuit en aucune manière à la génération ; c'eſt pourquoi elle ne produit aucun changement dans la véſicule du côté où le teſticule eſt emporté, parce que la ſécrétion de l'humeur que contient la véſicule, ne dépend point de l'action du teſticule, mais de la conſtitution du ſujet, & de la puiſſance où il eſt de procéder à l'acte de la génération.

Un homme qui, dans l'hôpital de Saint-George, étoit confié à mes ſoins pour une maladie vénérienne, mourut à cet hôpital. On s'apperçut qu'il avoit perdu le teſticule droit. Il parut, par la cicatrice que l'on pouvoit à peine découvrir, que ce teſticule avoit été enlevé très-longtemps avant la mort, & la maladie pour laquelle cet homme avoit été reçu dans l'hôpital, eſt une preuve convaincante qu'il avoit eu commerce avec des femmes depuis cette époque.

Je fis l'ouverture du cadavre, en préſence de M. *Hodges*, chirurgien de la maiſon, & de pluſieurs élèves de l'hôpital. En diſſéquant & en examinant les parties contenues dans le baſſin, avec la verge & le ſcrotum, je trouvai le vaiſſeau déférent du côté droit plus pe-

© BIUM

tit que l'autre & plus ferme dans ſa texture, principalement à ſon extrémité, proche l'anneau abdominal, près de l'endroit qui dans l'opération avoit été coupé en travers. La membrane cellulaire qui enveloppe le conduit de ce côté, n'étoit pas auſſi lâche que celle du côté gauche, & les vaiſſeaux qui ſe ramifient ſur la véſicule droite, n'étoient pas autant remplis de ſang; mais en ouvrant les véſicules, elles ſe trouverent toutes les deux remplies d'une eſpèce de mucus, ſemblable à celui que l'on rencontre dans les autres cadavres, & la véſicule du côté droit étoit même plus grande que celle du côté gauche. Quelque puiſſe être, donc, le véritable uſage de ces véſicules, cette diſſection nous fournit une preuve que dans le corps humain elles ne contiennent pas la ſemence.

Un homme qui avoit un bubonocèle, d'un volume conſidérable, mourut à l'hôpital Saint-George. Du côté de la hernie, le teſticule avoit preſque perdu ſa texture naturelle, par la preſſion du ſac herniaire. En examinant ce teſticule avec attention, nous ne trouvâmes point d'apparence de vaiſſeau déférent, avant d'être parvenus près de la veſſie, où ce

© BIUM

vaiſſeau étoit preſque auſſi large que de coutume. La véſicule de ce côté étoit auſſi pleine que l'autre, & contenoit la même eſpèce de mucus.

J'extirpai à un François le teſticule gauche, qui étoit malade. Cet homme étoit marié, & il mourut environ au bout d'un an de cette opération, après avoir extrêmement ſouffert pendant pluſieurs mois avant ſa mort. A l'ouverture du corps, je trouvai les deux véſicules preſque pleines, plus ſpécialement celle du côté gauche, ce qui, je ſuppoſe, peut être accidentel. Mais en examinant le vaiſſeau déférent du même côté à l'endroit où il eſt placé le long de la véſicule, & où il a la même ſtructure que les véſicules, je le trouvai plein de la même eſpèce de mucus, ce qui, je crois, arrive toujours, ſoit que le teſticule ait été enlevé, ſoit qu'il ne l'ait pas été.

Un jeune cocher, qui avoit le teſticule gauche malade, vint à l'hôpital de Saint-George, où M. *Walker* lui enleva ce teſticule en août 1785. Ce cocher revint à l'hôpital en février 1786, à cauſe de douleurs extraordinaires qu'il reſſentoit par tout le corps, ce qui lui fit demander à être mis dans un bain chaud. Mais en allant de la ſalle, au

© BIUM

bain, il tomba à terre, & mourut preſque dans le moment même. On ouvrit ſon corps pour découvrir la cauſe de ſa mort. L'examen que l'on fit des véſicules, offrit celle du côté gauche auſſi pleine que celle du côté droit, & la liqueur contenue dans toutes les deux étoit exactement ſemblable.

En 1755, comme je diſſéquois un ſujet mâle, dans l'intention de voir obliquement les parties contenues dans le baſſin, je trouvai ſur le côté gauche un ſac contigu au péritoine, préciſément ſur le côté du baſſin où les vaiſſeaux iliaques internes ſe diviſent au-deſſus de l'angle de réflexion du péritoine à l'union de la veſſie & du rectum. On voyoit le vaiſſeau déférent gauche s'avancer juſqu'à ce ſac, &, ce qui eſt très-ſingulier, celui du côté droit, ou côté oppoſé, croiſoit la veſſie près de ſon union avec le rectum, pour ſe joindre au premier. Je mis à découvert le vaiſſeau déférent gauche juſqu'au teſticule; mais en ſuivant le droit, à travers l'anneau du muſcle oblique externe, j'apperçus qu'environ à un pouce de ſon paſſage hors de l'abdomen, il ſe terminoit tout-à-coup en un point obtus qui étoit impénétrable. En examinant le cordon ſper-

© BIUM

matique depuis ce point juſqu'au teſticule, je ne pus trouver aucun vaiſſeau déférent, mais en commençant au teſticule même, & en ſuivant l'épididyme depuis ſon origine juſqu'à la moitié environ de l'endroit où il eſt poſé ſur le teſticule; je remarquai que l'épididyme marchoit d'abord en ligne droite, & que bientôt après il paroiſſoit ſe terminer en un point. Dans cet endroit le canal étoit aſſez large pour permettre de le remplir avec du mercure, qui toutefois ne pénétra pas loin, de ſorte qu'une portion de l'épididyme n'exiſtoit pas, non plus que le vaiſſeau déférent, preſque dans toute la longueur du cordon ſpermatique droit; du côté gauche le vaiſſeau déférent commençoit où ordinairement ſe termine l'épididyme, & là l'extrémité de ce dernier organe manquoit de preſque la longueur d'un pouce. Enſuite je diſſéquai le ſac dont j'ai parlé ci deſſus, que je reconnus pour être les deux véſicules; car en ſoufflant de l'air par un vaiſſeau déférent, je ne pouvois enfler que la moitié de ce ſac, & j'enflois l'autre moitié en ſoufflant par l'autre vaiſſeau. Ces véſicules contenoient le mucus qu'on y trouve ordinairement; mais en faiſant même l'exa-

© BIUM

men le plus ſcrupuleux, je ne pus découvrir de conduit allant de ces véſicules à la glande proſtate, ni aucun débris d'un pareil conduit.

Il étoit évident que dans ce ſujet il n'y avoit point de communication entre le vaiſſeau déférent & l'épididyme, ni entre les véſicules & l'urètre. Le *caput gallinaginis* avoit l'apparence ordinaire, mais on n'en voyoit point les orifices. Les teſticules étoient très-ſains & les conduits qui alloient de ces parties à l'épididyme étoient très-apparens & pleins de ſemence (*a*).

(*a*) Comme la ſemence, à cauſe de cette conformation vicieuſe, ne pouvoit pas être tranſportée dans l'urètre par la voie ordinaire, je conçus qu'il étoit poſſible qu'il y eût quelque autre conſtruction contre nature pour ſuppléer à ce qui manquoit dans le vaiſſeau déférent; c'eſt pourquoi je recherchai très-ſoigneuſement s'il n'y avoit point de vaiſſeau déférent ſurnuméraire. Ce qui m'engagea plus particulièrement à cette recherche, c'eſt que ſouvent j'ai rencontré des parties qui reſſemblent à ces vaiſſeaux dans des endroits où elles ne peuvent remplir aucune eſpèce de fonction. Par vaiſſeau déférent ſurnuméraire, j'entends un conduit grêle qui quelquefois vient de l'épididyme, paſſe ſur le cordon ſpermatique le long du vaiſſeau déférent, & ordinairement ſe termine par une extrémité

© BIUM

De ces recherches il réſulte une preuve de préſomption que la ſemence peut être abſorbée dans le corps du teſticule

---

imperforée, proche de laquelle ce tube eſt quelquefois un peu élargi. Je n'ai jamais trouvé qu'il allât juſqu'à l'urètre, mais dans quelques ſujets je l'ai vu accompagner le vaiſſeau déférent auſſi loin que le bord du baſſin. Il n'y a point de preuve inconteſtable que cela ſoit un vaiſſeau déférent ſurnuméraire, mais nous trouvons en général que les conduits des glandes ſont très-ſujets à des ſingularités, & qu'il y a fréquemment des conduits ſurnuméraires. On rencontre ſouvent à un ſeul rein deux uretères qui ſont quelquefois diſtincts du commencement à la fin, & d'autres fois partant tous les deux d'un ſeul baſſinet. Or les conduits dont je parle, venant de l'épididyme, je ſuis porté à croire, à cauſe de l'analogie, qu'ils ſont d'une nature ſemblablable aux uretères doubles. Ils reſſemblent au vaiſſeau déférent, parce qu'ils ſont une continuation de quelques-uns des tubes de l'épididyme; ils ſont roulés à l'endroit d'où ils en partent; enſuite ils forment un canal droit, cheminant quelque temps avec le vaiſſeau déférent lui-même, après quoi ils ſont ordinairement oblitérés.

L'idée que ces vaiſſeaux ſurnuméraires ſervent à reporter dans la circulation la ſemence ſuperflue, eſt certainement erronée, parce qu'on les trouve très-rarement, & qu'ils ſont encore plus rarement prolongés au-delà de la marge du baſſin.

© BIUM

& dans l'épididyme, & que les véſicules font la ſecrétion d'un mucus qu'elles ſont en état d'abſorber, lorſqu'on ne peut en faire uſage. Nous pouvons également conclure de ce qui a été dit, que la ſemence n'eſt pas retenue dans des réſervoirs après qu'elle eſt ſéparée, & n'y eſt pas gardée juſqu'à ce qu'elle ſoit employée, mais que la ſécrétion s'en fait dans le moment, en vertu de certaines affections de la penſée qui ſtimulent les teſticules à cette action : car nous voyons que ſi l'imagination porte à des idées laſcives, & qu'enſuite on empêche le *paroxyſme* d'avoir lieu, les teſticules deviennent douloureux & gonflés par la quantité de ſemence qui eſt ſéparée, & par l'action des vaiſſeaux qui eſt augmentée. Nous voyons que cette douleur & ce gonflement ſont diſſipés auſſitôt après que le *paroxyſme* eſt produit, & que la ſemence eſt évacuée ; mais ſans cela, l'action des vaiſſeaux eſt encore entretenue, & la douleur dans les teſticules continue en général juſqu'à ce que le *paroxyſme* ait eu lieu, & que l'évacuation de la ſemence ſe ſoit faite, ce qui rend l'acte complet ; ſans quoi, l'action des vaiſſeaux, qui font la ſecrétion ne peut ceſſer, ni les parties ne

© BIUM

peuvent revenir dans leur état naturel. Pendant que ces choſes ſe paſſent, on n'éprouve aucune eſpèce de ſenſation dans le ſiège des véſicules ſéminales. La douleur cauſée dans les teſticules, parce qu'ils ſont remplis de ſemence, & que l'action eſt incomplète, eſt quelquefois ſi conſidérable, qu'il eſt néceſſaire de procurer une évacuation de la ſemence pour ſoulager le malade.

A l'appui de cette opinion, on peut obſerver que ces véſicules ſont auſſi remplies de mucus dans les corps très-émaciés, lorſque la perſonne eſt morte d'une maladie de langueur, que dans des corps fort robuſtes, lorſque la mort a été violente, ou qu'elle a été la ſuite d'une maladie aiguë: d'ailleurs, elles ſont preſque auſſi pleines dans un vieillard que dans un jeune homme; ce qui, très-probablement, ne ſeroit pas, ſi elles contenoient la ſemence. Ces faits, qu'a fourni l'examen du ſujet humain, ſont, je penſe, ſuffiſans pour établir l'opinion que j'ai préſentée; mais pour la ſatisfaction des autres, je rendrai compte de faits & d'obſervations, tels que la diſſection d'autres animaux me les a offerts, me bornant à ce qui tend à éclaircir le point en queſtion.

© BIUM

Entre les animaux que j'ai diſſéqués, je n'ai point trouvé deux genres dans leſquels les véſicules fuſſent ſemblables, ni pour la forme, ni pour l'humeur qu'elles contiennent; & ces véſicules diffèrent plus en grandeur, relativement à la groſſeur de l'animal, qu'aucune des autres parties dont les uſages ſont les mêmes dans divers animaux, tandis qu'on peut dire que la ſemence eſt ſemblable dans pluſieurs de ceux que j'ai examinés.

L'analogie qui exiſte entre ces véſicules & la véſicule du fiel dans le corps humain, ne ſe remarque pas de la même manière, relativement aux autres animaux. Dans le Cheval, ces véſicules ſont deux ſacs reſſemblans à de petites veſſies urinaires; elles ſont preſque lâches & pendantes, avec une tunique partielle qu'elles reçoivent du peritoine, & ſous laquelle il y a deux couches de fibres muſculaires; vers leur fond ces véſicules paroiſſent glanduleuſes, & leurs tuniques y ſont plus épaiſſes qu'à aucune autre partie. Leurs ouvertures dans l'urètre ſont très-larges; mais, quoiqu'elles s'ouvrent près des vaiſſeaux déférens, elles n'ont point de communication avec eux. La cloiſon entre les conduits de ces différens organes, n'eſt pas tout-à-fait prolongée juſ-

© BIUM

qu'à l'urètre, de ſorte qu'à parler ſtrictement, on ne peut pas dire qu'ils pénètrent ſéparément ce paſſage ; mais le conduit commun n'a pas aſſez de longueur pour pouvoir permettre un regorgement des vaiſſeaux déférens dans ces véſicules. Ces organes ſont plus grands dans le cheval entier, que dans le cheval hongre. Dans ces deux animaux, l'humeur des véſicules eſt exactement ſemblable, & preſque égale en quantité ; mais elle ne reſſemble nullement à la ſemence lancée dans le coït par le cheval entier, ou que l'on trouve après ſa mort dans le vaiſſeau déférent.

Dans le Verrat, ces véſicules ſont extrêmement larges, & diviſées en cellules d'une étendue conſidérable, ou bien on peut dire, avec plus de juſteſſe, qu'elles forment des ramifications unies de près les unes avec les autres, & qu'elles ont un large canal ou conduit commun pour le tout. Les conduits contiennent un fluide blanchâtre, très-différent de celui que l'on trouve dans les vaiſſeaux déférens du même animal, avec leſquels ils n'ont pas la moindre communication.

Dans le Rat, les véſicules ſont larges & plates avec des bords dentelés ; elles

© BIUM

ſont placées un certain eſpace dans la cavité de l'abdomen, & elles contiennent un mucus épais, de couleur cendrée, preſque d'une conſiſtance de fromage mou, & très-différent de celui que l'on trouve dans les vaiſſeaux déférens du même animal, avec leſquels ces véſicules ne communiquent nullement.

Dans le Caſtor, les véſicules ſont roulées; leurs conduits n'ont aucune communication avec les vaiſſeaux déférens, mais tous les deux s'ouvrent ſur le *verumontanum*.

Dans le Cochon d'inde, les véſicules ſont compoſées de longs tubes cylindriques, & ſont ſituées dans la cavité du ventre; elles ſont liſſes à leur ſurface externe, & ne communiquent point avec les vaiſſeaux déférens. Elles contiennent une ſubſtance épaiſſe, bleuâtre & tranſparente qui eſt plus molle près de leur fond, & devient plus ferme vers leurs ouvertures dans l'urètre, où elle eſt auſſi conſiſtante que du fromage commun. D'après cette obſervation, & d'après ce que l'on remarque dans le cheval, il paroîtroit que c'eſt le fond des véſicules qui ſépare cette ſubſtance, laquelle diffère beaucoup en couleur, & en con-

© BIUM

ſiſtance, de l'humeur contenue dans les vaiſſeaux déférens, & ſouvent ſe rencontre dans l'urètre en morceaux broyés.

Pour être plus certain que la ſubſtance contenue dans ces véſicules n'étoit pas une humeur ſéparée par le teſticule, j'ôtai à un cochon d'inde un des teſticules, & ſix mois après je lui donnai une femelle. Auſſitôt que cet animal eut accompli l'acte de la copulation (dans lequel toutes les parties contenant de la ſemence, auroient dû naturellement ſe vider,) je le tuai, &, en l'examinant, je trouvai tant du côté parfait que de celui d'où on avoit ôté un teſticule, les véſicules toutes deux remplies d'une ſubſtance tout-à-fait ſemblable. Il n'eſt pas préſumable que perſonne allègue que cette ſubſtance étoit contenue dans la véſicule avant l'extirpation du teſticule, & il n'étoit pas poſſible que ce fût de la ſemence, car la ſemence doit avoir été éjaculée en entier pendant l'accouplement précédent.

Pour m'aſſurer que dans l'émiſſion, l'humeur des véſicules n'étoit point portée avec la ſemence dans le vagin de la femelle, je tuai une femelle de cochon d'inde auſſi-tôt que le mâle l'eut abandonnée, & j'examinai avec attention ce

© BIUM

que contenoient le vagin & l'utérus. Dans l'un ni l'autre de ces organes, je ne pus trouver aucune portion de mucus des véſicules, que l'on auroit facilement apperçu, à cauſe de ſa conſiſtance ferme.

Dans le Hériſſon, ces véſicules ſont très-larges, elles ont le double de la grandeur de celles de l'homme.

Il y a pluſieurs animaux dans leſquels il n'y a point de pareilles véſicules, je crois qu'elles manquent dans la plus grande partie de ceux qui font leur principale nourriture de chair; cependant on en trouve dans quelques-uns des animaux de cette claſſe, & le hériſſon en eſt un exemple. On ne peut appercevoir de différence entre les teſticules, les vaiſſeaux déférens, ou la ſemence des animaux qui ont des véſicules, & de ceux qui n'en n'ont point, & la manière dont s'opère la copulation, relativement à ces véſicules, eſt on ne peut pas plus ſemblable dans les uns & dans les autres.

Dans les Oiſeaux, autant que je l'ai obſervé juſqu'à préſent, il n'y a rien d'analogue à ces véſicules; cependant il ne paroît pas y avoir de différence dans la manière de procéder à la copulation entre le canard & le taureau ou le bélier, & il eſt naturel de ſuppoſer,

© BIUM

que ſi les véſicules étoient les réſervoirs de la ſemence, elles ſeroient plus néceſſaires dans les oiſeaux, puiſque la poſſibilité de répéter l'acte de la copulation eſt chez eux infiniment plus grande que dans les quadrupèdes; & de fait, nous trouvons que dans les oiſeaux il y a des réſervoirs qui expliquent cette poſſibilité, car c'eſt probablement pour remplir cette intention, que les vaiſſeaux déférens ſont dilatés préciſément avant de s'ouvrir, dans le rectum. Les oiſeaux n'ayant point d'urètre, mais ſimplement une rainure, comme on l'obſerve dans le Canard & le Jars (*a*), & même pluſieurs n'ayant point de rainure, comme la volaille commune, il étoit néceſſaire qu'il y eût quelque part un ſemblable réſervoir.

Ce que j'ai obſervé de relatif aux réſervoirs dans les oiſeaux, eſt également applicable aux animaux amphibies, & à cet ordre de poiſſons appelés raies.

D'après les obſervations, rapportées ci-deſſus, je penſe que nous pouvons hardiment conclure que ces véſicules ne ſont point deſtinées à contenir la

(*a*) Oie mâle.

© BIUM

ſemence ; car la ſeule circonſtance de ce que leurs conduits ſont unis à ceux des teſticules dans l'homme, ne paroît pas ſuffiſante pour rejeter la multiplicité de faits qui contrediſent une telle opinion.

Ayant travaillé à démontrer que l'uſage de ces véſicules a été juſqu'à préſent mal connu, les obſervations ſuivantes tendront à prouver qu'elles ſervent à la génération, quoique leur uſage propre ne ſoit pas encore découvert, & pour l'intelligence plus parfaite de cette partie du ſujet que je traite, j'expoſerai d'abord les faits ſuivans.

Dans les animaux, les ſens naturels ſont déterminés ou augmentés en proportion de ce que les parties qui s'y rapportent ſont formées, & ſont en état d'agir, & ce qui diſpoſe ces parties à l'action, eſt auſſi en proportion de leur formation & du ſtimulus de tels ſens. Mais pour que ces ſens puiſſent être convenablement excités, il eſt néceſſaire que l'animal & les parties elles-mêmes ſoient ſains, en bon état, & dans un certain degré de chaleur convenable à la claſſe à laquelle l'animal appartient. En raiſon de ce que dans différentes parties du globe, on voit varier la température

© BIUM

des ſaiſons, le froid eſt dans quelques-unes de ces parties aſſez conſidérable pour empêcher dans les animaux ces ſenſations ou diſpoſitions d'avoir lieu; & dans pluſieurs cas, l'influence générale que le froid produit ſur eux, eſt aſſez grande pour les priver, le temps qu'elle dure, de ces ſens ou diſpoſitions, & les rendre pendant ce temps incapables de procéder à l'acte de la génération (*a*).

Dans l'hiver le teſticule devient petit, choſe que l'on obſerve ſenſiblement dans les oiſeaux, Le Moineau franc peut nous en ſervir de preuve : car ſi on tue un moineau mâle dans l'hiver, avant que les jours aient commencé à croître, on trouvera le teſticule très-petit. Si l'on examine cet organe en différens temps ſur d'autres moineaux, lorſque la température devient plus douce de jour en jour, & ſi l'on continue cet examen juſqu'au temps de la chaleur de ces animaux, la différence dans la

(*a*) Il n'eſt pas néceſſaire que la ſaiſon propre à la copulation de différens animaux ſoit également chaude ; car la grenouille s'accouple dans un temps très-froid, tandis que le ſerpent & le lézard, qui ſont auſſi froids & des animaux dormans, ne s'accouplent que lorſque la ſaiſon eſt chaude.

© BIUM

groſſeur du teſticule ſera frappante. Cette obſervation n'eſt pas particulière aux oiſeaux, mais elle eſt commune, autant que je l'ai vu juſqu'à préſent, à tous les animaux qui ont leurs ſaiſons marquées pour la copulation. Dans le Cerf, nous trouvons que les teſticules ſont réduits à une très-petite groſſeur pendant l'hiver; mais dans le Rat des champs, la Taupe, &c., cette diminution eſt encore plus remarquable. Les animaux, au contraire, qui ne ſont point dans l'état de nature n'éprouvent pas un tel changement dans leurs teſticules, & n'étant pas grandement ſoumis à l'influence des ſaiſons, ils ſont conſéquemment toujours bien diſpoſés, & dans cet état auquel les autres animaux, qui ſont abandonnés à eux-mêmes, ne peuvent atteindre que dans une ſaiſon plus chaude. C'eſt pourquoi dans l'homme, lequel eſt dans cet état éloigné de la nature, les teſticules ſont à peu de choſe près de la même groſſeur pendant l'hiver que pendant l'été, & l'on peut faire la même obſervation, quoique d'une manière moins exacte, dans le cheval, le bélier, &c., parce que ces animaux ont un temps marqué pour leurs amours.

© BIUM

Cette variation dont nous venons de parler, n'exiſte pas ſeulement dans les teſticules, mais elle a lieu auſſi pour les parties qui ſont liées avec eux. Car dans les animaux qui ont leurs ſaiſons marquées le plus diſtinctement pour la propagation, tels que le rat des champs, la taupe, &c. il eſt difficile, pendant l'hiver, de diſcerner les véſicules, qui ſont très-groſſes pendant le printemps, variant quant à leur volume de la même manière que le teſticule. Toutefois on peut alléguer que ſi l'on admet que ces véſicules ſont les réſervoirs de la ſemence, alors il eſt naturel de ſuppoſer que le changement qui s'y obſerve ait lieu; mais ce qui arrive à la glande proſtate, que l'on n'a jamais ſuppoſé contenir de la ſemence, détruira la force de cette objection, puiſque dans tous les animaux qui ont une proſtate, & qui ont leur temps marqué pour la propagation, cette glande éprouve un changement ſemblable à celui des véſicules. Dans la taupe on peut à peine découvrir la proſtate pendant l'hiver, mais au printemps cet organe devient très-grand, & eſt rempli de mucus.

D'après ces obſervations, il eſt raiſonnable de conclure que dans l'économie animale, l'uſage des véſicules doit, en

© BIUM

commun avec pluſieurs autres parties, dépendre des teſticules. Car la verge, l'urètre & toutes les parties qui leur ſont liées, ſont dans la dépendance du teſticule à tel point, que je ſuis perſuadé que peu de ces parties auroient exiſté s'il n'y eût pas eu de teſticules dans la ſtructure primitive du corps, & que ce peu de parties n'auroient eu que ce qu'il leur auroit fallu pour favoriſer l'expulſion de l'urine. Pour jeter du jour ſur cette opinion, obſervons quelle eſt la différence entre un mâle, ou animal entier, & celui qui a été châtré très-jeune dans un temps où les teſticules n'avoient point aſſez d'influence ſur l'économie animale pour opérer le développement des autres parties. Dans le mâle, la verge eſt grande, parce que les corps caverneux (*a*) ſont

(*a*) Les cellules des corps caverneux ſont muſculaires, quoiqu'on n'obſerve pas une telle apparence dans l'homme. La verge n'eſt pas en tous temps également diſtendue pendant l'érection : car en cet état elle eſt moins volumineuſe dans les jours froids que dans un jour chaud, ce qui probablement vient d'une eſpèce de ſpaſme qui ne pourroit point agir ſur elle, ſi elle n'étoit point muſculaire.

Dans le cheval, les parties qui compoſent les cellules de la verge, paroiſſent évidemment ſuſceptibles

© BIUM

ſuſceptibles de dilatation. Le corps ſpongieux eſt très-vaſculaire (*a*), & cette partie du canal, qui eſt appelée le bulbe, eſt conſidérablement élargie, & forme une cavité ; les muſcles accélérateurs de l'urine (ainſi qu'ils ſont nommés) ſont forts & ſains. Dans pluſieurs animaux, qui ont de longues verges, ces muſcles ſont continués juſqu'à l'extrémité du membre, & dans d'autres ils ne s'étendent pas auſſi loin, mais ils ſont très-gros.

Au contraire, dans l'animal châtré, la verge eſt petite, & n'eſt pas capable de beaucoup de dilatation ; le corps ſpongieux eſt moins vaſculaire, la cavité du bulbe n'eſt qu'un peu plus large que le canal de l'urètre & les muſcles ſont blancs, petits, & ont une apparence li-

---

muſculaires à l'œil, & dans les chevaux frais tués, elles ſe contractent ſur elles-mêmes quand on les titille.

(*a*) Il ne peut pas être mal-à-propos d'obſerver que le corps ſpongieux de l'urètre & le gland de la verge ne ſont point ſpongieux ou cellulaires, mais ſont formés par un plexus veineux. On diſtingue cette ſtructure dans le ſujet humain, mais elle eſt beaucoup plus facile à appercevoir dans pluſieurs animaux, comme le cheval, &c.

© BIUM

gamenteuſe. On peut faire les mêmes obſervations ſur les muſcles érecteurs de la verge.

La verge d'un animal entier, lorſqu'elle eſt en érection, eſt d'une longueur ſuffiſante pour atteindre le fond du vagin de la femelle. Dans l'animal châtré, la verge eſt beaucoup plus courte; & comme les érections ne leur ſont pas néceſſaires, ſouvent on voit adhérer au dedans du prépuce les parties qui devroient ſortir au-dehors. Les muſcles érecteurs dans le mâle ſont aſſez vigoureux pour preſſer tout d'un temps le ſang du *crura penis* dans le corps de la verge, de manière à rétrécir le diamètre de l'urètre, & à le contracter inſtantanément, & les accélérateurs de l'urine (*a*) ont une force ſuffiſante pour

(*a*) J'appellerai ces muſcles, *expulſeurs de la ſemence*, parce que je penſe qu'ils ſervent réellement à l'expulſion de la ſemence; ces muſcles ont auſſi pour uſage de faire ſortir ces gouttes d'urine qui ſont raſſemblées dans le bulbe par les dernières contractions de la veſſie: ce qui les a fait nommer accélérateurs de l'urine. S'il n'eût pas été néceſſaire d'avoir un réceptacle pour la ſemence, ces muſcles n'auroient probablement jamais exiſté, & les dernières gouttes d'urine auroient été expulſées par l'action de la

© BIUM

lancer la ſemence qui s'eſt amaſſée par degré dans le bulbe, pour ſervir à l'éjection.

Dans le mâle la proſtate (*a*), les glandes de *Cowper* & les glandes ſituées le long de l'urètre, dont les lacunes ſont les conduits excrétoires, ſont grandes & pulpeuſes : elles ſéparent une quantité conſidérable d'un mucus viſqueux & ſalé au goût, qui très-probablement

---

veſſie & de l'urètre, ce qui arrive en quelque ſorte dans l'animal châtré. Il eſt évident que l'urètre a le pouvoir de ſe contracter par l'application de toute eſpèce de ſtimulus ; car j'ai vu ce canal ne pas permettre à une injection d'entrer, & dans l'endroit où l'injection s'arrêtoit on ſentoit une plénitude qui n'alloit point au-delà de ce point : cette contraction exiſte très-probablement dans la membrane interne.

(*a*) La proſtate ne ſe trouve pas chez tous les animaux. Elle manque dans le taureau, le cerf & très-probablement, je crois, dans tous les animaux ruminans. Dans cette claſſe les tuniques des véſicules ſont beaucoup plus épaiſſes & plus glanduleuſes que dans les animaux qui ont des proſtates : pour cette raiſon il eſt naturel de ſuppoſer que les véſicules répondent preſque au même but que la proſtate.

La proſtate & les glandes de Cowper, auſſi bien que les véſicules, manquent dans les oiſeaux, dans les amphibies, & dans les poiſſons qui ont des teſticules, comme tous ceux du genre des raies.

© BIUM

eſt deſtiné à lubréfier ces parties, & il n'y eſt lancé que lorſque tout eſt diſpoſé pour la copulation ; tandis que dans l'animal châtré ces parties ſont petites, flétries, racornies & ligamenteuſes, & ne font qu'une petite ſécrétion. De ce que nous venons de dire, on peut diſtinguer à la ſimple apparence une difference conſidérable entre les parties qui dans le mâle ſont liées avec la génération, & celles qui reſtent dans l'animal châtré, ſur-tout ſi la caſtration a été faite lorſque cet animal étoit jeune.

Si l'on objecte que les mêmes changemens n'ont point lieu dans les hommes auxquels on a enlevé un teſticule ; on peut répondre que l'opération a été faite dans un âge éloigné de l'enfance, & comme il reſte un teſticule, cela ſuffit pour continuer les actions néceſſaires, & conſéquemment les pouvoirs ne ſont point perdus ; c'eſt pourquoi toutes les parties qui avoient connection avec ces pouvoirs, en reçoivent encore un ſtimulus, qui leur conſerve l'état parfait.

La différence que l'on apperçoit entre le bulbe & les muſcles d'un mâle & ceux d'un animal châtré, ſembleroit indiquer que dans le mâle le bulbe eſt élargi pour fournir un réceptacle à la ſemence ; car

© BIUM

quoique j'aie ſoutenu que les véſicules n'étoient point des réſervoirs, cependant comme il eſt néceſſaire que la ſemence ſoit accumulée en quelque endroit avant l'éjection, je tâcherai de prouver, d'après la manière dont les animaux que nous connoiſſons le mieux, pratiquent la copulation, que le bulbe eſt deſtiné à ſervir de réceptacle à la ſemence. C'eſt pourquoi nous allons donner une deſcription abrégée de différentes parties intéreſſées dans le coït; & en obſervant la dépendance où ces parties ſont les unes des autres, nous allons voir comment cette preuve ſera fournie.

L'érection de la verge eſt produite par un obſtacle qui eſt mis au retour du ſang, & l'obſtruction qui en réſulte eſt ſi complète, qu'aucune compreſſion mécanique, appliquée au corps de la verge, ne peut refouler le ſang dans les veines. Cette érection produit deux effets: elle donne à la verge de l'amplitude & de la roideur, & elle rend le canal de l'urètre plus reſſerré. Par la même cauſe, le ſang remplit le corps ſpongieux de l'urètre, & le gland qui n'en eſt qu'une continuation, mais non pas ſi complètement que le corps de

© BIUM

la verge, puiſqu'au moyen de la preſſion, on peut le refouler de ces parties dans les veines (*a*).

Cette accumulation de ſang dans le corps ſpongieux, diminue le canal de l'urètre à tel point que toute preſſion ſur une des parties de ce canal produit un effet conſidérable ſur les autres, parce que non-ſeulement elle rend la capacité du canal plus étroite à l'endroit preſſé, mais parce que, comme cette action pouſſe le ſang en avant, les parties au-delà du point comprimé ſont encore plus diſtendues qu'elles ne l'étoient, & conſéquemment le canal de l'urètre eſt rétréci en même proportion.

(*a*) Au mois d'avril 1760, en préſence de M. *Blount*, je mis à nu la verge d'un chien, preſque dans toute ſon étendue; je découvris les deux veines qui viennent du gland (ce qui forme dans ces animaux la plus grande partie de la verge), & je les ſéparai des artères par la diſſection, afin de pouvoir les comprimer à volonté, ſans affecter les artères. Effectivement je comprimai alors les deux veines, & je trouvai que le gland & le bulbe, qui eſt large, ſe rempliſſoient & ſe diſtendoient; mais lorſque j'irritai les veines, dans l'intention de voir s'il y avoit en elles quelque pouvoir de contraction qui pût dans l'occaſion empêcher le retour du ſang, je n'obſervai rien de ſemblable à cela.

© BIUM

Chez un animal qui reſte long-temps dans le coït, la ſemence (à meſure qu'elle eſt ſéparée) eſt pendant la copulation chaſſée par degrés le long des vaiſſeaux déférens dans le bulbe; & lorſque les teſticules ceſſent de faire leur ſecrétion, le paroxiſme qui doit terminer l'opération, commence; la ſemence agit comme ſtimulus ſur la cavité du bulbe de l'urètre; les muſcles de cette partie du canal ſont mis en action; il eſt probable que les fibres les plus près du bulbe agiſſent les premières, & qu'enſuite celles qui ſont plus en avant ſe contractant dans une ſucceſſion rapide, la ſemence eſt lancée avec quelque force. La même action pouſſe en avant le ſang qui eſt dans le bulbe de l'urètre; mais ce ſang, exigeant une plus forte impulſion pour être pouſſé, eſt un peu plus tardif que la ſemence ſur laquelle il preſſe par derrière, & le corps ſpongieux étant plein de ſang, agit preſque comme une vive ondulation; ce en quoi il eſt aidé par la conſtriction correſpondante de l'urètre, de ſorte que la ſemence eſt hâtée dans ſon cours avec une vélocité conſidérable.

Des faits que j'ai établis touchant les organes de la génération, des obſerva-

© BIUM

tions que j'ai faites, & de la ſuite d'actions que j'ai conſidérées comme participant à la copulation dans les animaux, je penſe que l'on peut en toute sûreté tirer les concluſions ſuivantes.

Que les ſacs appelés véſicules ſéminales ne ſont point les réſervoirs de la ſemence, mais ſont des glandes qui ſéparent un mucus particulier; & que le le bulbe de l'urètre eſt,, à proprement parler, le réceptacle dans lequel la ſemence eſt accumulée avant l'éjaculation.

Quoiqu'il ſemble avoir été prouvé que les véſicules ne contiennent pas la ſemence, je n'ai pas été en état d'aſſigner leur uſage propre; toutefois on nous permettra de conclure en général, que de concert avec les autres parties, ces véſicules ſervent à la génération.

© BIUM

REMARQUES

HISTORIQUES ET CLINIQUES SUR LES FLEURS DE ZINC;

Par M. BAUMES, docteur de la Faculté de Montpellier, associé regnicole de la Société royale de médecine de Paris; de l'Académie royale des sciences, belles-lettres & arts de Dijon, de la Société royale des sciences de Montpellier; & médecin à Nîmes.

Les fleurs de zinc ont été employées avec un succès très-inégal. Tantôt elles ont opéré la cure de maladies qui avoient résisté aux autres moyens connus; tantôt elles ont seulement amélioré la situation du malade, ou suspendu les accès & les progrès de son mal; tantôt enfin ce remède a procuré des effets qui ont forcé d'en interrompre l'usage. Cette inégalité dans les succès des fleurs de zinc, n'est point particulière à ce remède, la même chose arrive avec toute sorte de médicamens; ainsi les fleurs de zinc ne doivent être

© BIUM

ni vantées avec enthouſiaſme, ni décriées avec prévention.

On ne ſait ſi c'eſt au haſard ou à une de ces traditions qui tranſmettent les ſecrets dans les familles, que *Luddeman* dut l'uſage avantageux qu'on pouvoit faire des fleurs de zinc, dans les affections ſpaſmodiques ; mais on croit que cet empirique a employé le premier à l'intérieur cette préparation de zinc connue depuis long-temps, & on ſait qu'il jouit à Amſterdam & à Leyde d'une haute réputation, en traitant heureuſement avec ce remède inconnu toutes les maladies convulſives.

M. *Gaubius*, témoin des bons effets de l'arcane de *Luddeman*, voulut découvrir ſa nature, & trouva qu'il n'étoit rien autre que les fleurs de zinc. M. *Gaubius* s'en ſervit dans les convulſions des enfans, cauſées par une humeur acide, & dans celles qui dépendent d'une grande foibleſſe des nerfs ; il réuſſit, & publia ſes obſervations dans un ouvrage intitulé, *H. D. GAUBII adverſariorum varii argumenti, liber unus, cap. 8, pag. 113.*

M. *Gaubius* écrivit en 1771, & l'année ſuivante il parut à Leyde une diſſertation de M. *J. Hart*, ſous ce titre : *De Zinco, ejuſque florum uſu medico,*

© BIUM

obſervationibus confirmato, &c. M. *Gaubius* publie dans cette thèſe, par l'organe de ſon diſciple, que les fleurs de zinc lui ont réuſſi contre la coqueluche, le hoquet hyſtérique & le ſpaſme cynique, qu'il a radicalement guéri avec ce remède une épilepſie héréditaire, & qu'il a mis fin à des convulſions très-violentes, qui étoient venues à la ſuite d'un violent chagrin. M. *Hart* communique enſuite dans la même thèſe une obſervation de M. *Vandoeweren*, ſur la cure radicale d'une danſe de Saint Guy; trois obſervations du docteur *Stolte*; 1°. ſur des convulſions ſi violentes, qu'elles imitoient l'épilepſie, dans une fille de douze ans, qui en fut délivrée en quatre jours; 2°. ſur une épilepſie d'une fille de dix-ſept ans, guérie en vingt jours; 3°. ſur une maladie convulſive très-variée, très-cruelle, cauſée par une frayeur, conſidérablement diminuée, & qui ne diſparut pas complétement, parce qu'on employa le zinc à trop petites doſes; enfin, une obſervation propre à M. *Hart* ſur des convulſions occaſionnées par une frayeur très-vive, & qui, après avoir réſiſté à un très-grand nombre de remèdes, cédèrent enfin aux fleurs de zinc.

En 1778, M. *Hurlebuſch* fit imprimer à

© BIUM

Helmſtadt des recherches ſur le zinc employé comme remède : *Diſſertatio inauguralis zincum medicum inquirens, &c.;* & il fit connoître des faits nouveaux, qui confirmoient les propriétés antiſpaſmodiques de cette ſubſtance. Suivant M. *Hurlebuſch*, & d'après ſes obſervations parfaitement détaillées, M. *Bereis*, profeſſeur à Brunſwich, a rendu à la ſanté cinq épileptiques avec les fleurs de zinc; M. *Crell* a guéri, au moyen de ce remède, 1°. une fièvre intermittente accompagnée d'épilepſie; 2°. divers ſpaſmes qu'une fièvre bilieuſe avoit laiſſés; 3°. des convulſions qui avoient ſuccédé à des douleurs vagues de rhumatiſme; 4°. l'épilepſie dont pluſieurs enfans étoient attaqués. M. *Martini* a complétement délivré un homme dont les mouvemens convulſifs menaçoient de dégénérer en mal caduc. M. *Hagen* a très-utilement employé les fleurs de zinc dans la coqueluche; enfin cet antiſpaſmodique combiné avec la quaſſie, a calmé des convulſions hyſtériques, & procuré du ſoulagement à un jeune épileptique, qu'une fièvre quarte avoit rendu tel depuis pluſieurs années.

En 1780, M. *Martini* publia à Helmſtadt de nouvelles obſervations ſur les

© BIUM

fleurs de zinc dans une dissertation particulière, *de zinco medico recentiùs observata sistens;* dans laquelle on voit que l'épilepsie, la danse de Saint Guy, & plusieurs espèces de convulsions, ont été fructueusement combattues avec les fleurs de zinc, dans des sujets vermineux, quoique leur guérison n'ait pas été assurée par l'expulsion des vers.

Indépendamment de ces traités particuliers sur les fleurs de zinc, nous avons une infinité d'observations isolées, qu'il importe de citer pour compléter l'histoire de cet antispasmodique.

On lit dans le quatrième volume des Mémoires de médecine & de chirurgie, par une société d'Edimbourg, des observations sur les effets des fleurs de zinc. M. *Goodsir*, chirurgien à Largo en Ecosse, qui en est l'auteur, fait l'histoire d'une maladie hystérique très-violente, pour laquelle les fleurs de zinc ont été employées très-utilement; & il nous apprend que ce remède a singulièrement soulagé un épileptique, dont les accès s'annonçoient par cette vapeur qu'on nomme *aura epileptica*, qui partoit de la partie interne des jarrets. Cette épilepsie avoit résisté à toutes sortes de remèdes, même aux topiques appliqués aux genoux.

© BIUM

M. *Benjamin Bell*, chirurgien à Edimbourg, paroît avoir guéri avec les fleurs de zinc, portées à vingt-quatre grains par jour, & données en deux doſes, un épileptique que rien n'avoit pu ſoulager. *Gazette ſalutaire*, 1774, n^v xxij.

Dans ſes obſervations ſur l'utilité des fleurs de zinc dans les affections nerveuſes, M. *Michel de Bialmont*, médecin de Liège, rapporte que ce remède a guéri entre ſes mains, 1°. des mouvemens convulſifs dont la violence paroiſſoit tenir de l'épilepſie; 2°. une toux convulſive très-inquiétante; 3°. un vomiſſement nerveux, avec cardialgie & conſtrictions ſpaſmodiques de tout le tube alimentaire. *Gazette ſalut.* 1774, n° xxxv.

On trouve dans les Commentaires de médecine, publiés à Edimbourg par le docteur *Duncan*, une Lettre adreſſée à M. *Percival*, dans laquelle on voit, 1°. que quinze grains de fleurs de zinc, pris chaque jour en trois doſes, & continués quelque temps, délivrèrent une jeune femme d'une épilepſie dont les attaques revenoient cinq ou ſix fois par jour; 2°. qu'une fille de quatorze ans a été guérie de la danſe de Saint Guy, en prenant ſoir & matin un grain des fleurs

© BIUM

de zinc, après avoir été purgée deux fois; 3°. qu'une épilepſie invétérée & rebelle à toutes ſortes de moyens, fut emportée par les fleurs de zinc adminiſtrées deux fois par jour, d'abord à la doſe de deux grains, & ſucceſſivement pouſſées juſqu'à celle de ſix; 4°. enfin, que dans quelques cas où les fleurs de zinc n'ont pas opéré une guériſon parfaite, elles ont produit une diminution conſidérable des accès. L'auteur ajoute qu'il ne s'eſt point apperçu que ce remède augmentât aucune eſpèce d'évacuation, ſinon quelquefois à la première doſe, qu'il cauſe un certain mal-être, qui ſe termine par une ſelle.

Dans une Lettre à M. *Poiſſonnier*, conſeiller d'Etat, & profeſſeur au collège royal, M. *Deſaive*, apothicaire à Liège, annonce que quarante-quatre grains de fleurs de zinc, pris en douze fois, ont radicalement enlevé un ſpaſme périodique très-cruel, qui duroit depuis quatre ans, & qui, partant des premières vertèbres, gagnoit les muſcles intercoſtaux gauches, & ſe propageoit juſque ſur le diaphragme, enſuite ſur l'eſtomac, & redoubloit de violence ſur ce viſcère. Il eſt à remarquer que M. *Deſaive* ne croit pas que l'uſage des fleurs de zinc ait

© BIUM

eu jamais des ſuites fâcheuſes, quand ce remède a été donné à doſes convenables.

Feu M. *Maret*, écrivant au docteur *Grunwald*, nous apprend qu'il avoit eſſayé, en 1775, les fleurs de zinc, ou plutôt la chaux de zinc, ſur trois malades; qu'elles n'avoient fait ni bien, ni mal à deux d'entre eux, mais qu'elles avoient été le moyen principal de la guériſon d'un épileptique qui en prit deux grains de ſix en ſix heures, & en employa un gros. La conſéquence que je tire de ces faits, dit M. *Maret*, eſt, que les fleurs de zinc ſont réellement un antiſpaſmodique, mais auſſi peu fidèle que ceux qui ont la plus grande réputation: qu'on peut s'en ſervir ſans crainte, que leur uſage n'échauffe pas, & que c'eſt une reſſource de plus dans les maladies nerveuſes; reſſource qui pourra être quelquefois avantageuſe, mais à laquelle il ne faut pas donner une confiance illimitée.... Peut-être que ce remède ne convient pas quand l'eſtomac participe au ſpaſme; mais des expériences plus fréquentes peuvent ſeules rendre méthodique l'uſage de cet antiſpaſmodique.

M. *Rush*, médecin à Philadelphie, fait mention dans une Lettre à M. *Duncan*, d'un marchand, ſujet aux accès epilepti-

© BIUM

ques depuis dix à douze ans, pour qui on avoit inutilement eſſayé, en Europe & en Amérique, tout ce que la médecine offre en pareil cas, & qui doit aux fleurs de zinc une ſanté parfaite.

Le docteur *Haygart*, médecin à Cheſter, après avoir employé les fleurs de zinc dans les maladies épileptiques & convulſives, s'apperçut qu'elles avoient affoibli celles qui étoient une ſuite de l'affection de l'ame, & d'une trop grande ſenſibilité.

M. *Guillaume Whitt*, médecin à Yorck, a vu cette maladie caractériſée par les convulſions ſucceſſives de toutes les parties du corps, & à laquelle on a donné le nom d'*hieranoſos*, maladie ſacrée, céder aux fleurs de zinc, après avoir réſiſté aux antiſpaſmodiques les plus efficaces.

M. *Dugud*, médecin à Durham, rend compte dans les Mémoires de médecine d'Édimbourg, des ſuccès qu'eurent les fleurs de zinc, chez une jeune fille de neuf ans, d'une fibre lâche & d'une conſtitution délicate, attaquée depuis environ deux ans, de mouvemens convulſifs très-violens, qui agitoient fort irrégulièrement tout le ſyſtême muſculeux, & finirent par un ſpaſme conſtant des extrémités inférieures. La doſe de ces

© BIUM

fleurs fut portée à quinze grains par jour, donnés en deux fois, le matin & le ſoir.

Nous liſons dans la diſſertation de M. Hinze : *de Febribus & variolis verminoſis, &c.* à Helmſtadt 1780, que M. le profeſſeur *Beireis* a employé avec ſuccès les fleurs de zinc contre les convulſions, & que ce remède, dans le cas en queſtion, n'a opéré que lorſque le malade en a pris dix grains. A la vérité, ſuivant M. *Hinze*, ce médicament ne réuſſit pas ſur une fille de ſix ans attaquée de la danſe de Saint Guy; mais M. *Grunwald* oppoſe à cet exemple l'obſervation d'un garçon de huit ans, attaqué de cette même maladie, que les fleurs de zinc, données toutes les trois heures, à la doſe d'un grain, firent diſparoître en peu de temps.

Dans une Lettre à M. *Gardanne*, M. *Fouquet* témoigne que, quoique en général il n'ait pas été ſatisfait des fleurs de zinc, il les a cependant vu réuſſir ſur un jeune enfant de huit ou neuf ans, à qui la frayeur d'une chute avoit laiſſé de légers mouvemens convulſifs dans le globe des yeux, & un tremblement ſenſible à une main, qui duroient depuis trois mois. Cet enfant prit juſqu'à deux grains entiers par jour de ces fleurs, & fut guéri

© BIUM

dans moins d'un mois & demi, par l'uſage continué de ce remède. (*Gazette de Santé, année 1783, pag. 13.*)

M. *Fode*, profeſſeur de médecine, & ſecrétaire perpétuel de la Société royale de médecine de Copenhague, a reconnu en plus de dix occaſions la vertu anti-ſpaſmodique de ces fleurs : (*Diſſertat. inaugur. præſtantiſſimam rationem illuſtrandi, materiam medicam practicam ſiſtens, &c. auctore J. NIELSEN.*)

M. *Home*, profeſſeur à Edimbourg, a trouvé ce médicament un excellent anti-ſpaſmodique, & ſur-tout un très-bon anti-épileptique. (*Clinical experimentz, hiſtories and diſſections, &c. ſect. 11.*)

M. *Odier* propoſe les fleurs de zinc contre les convulſions qui ſurviennent dans l'hydrocéphale interne. (*Mém. de la Société royale de Médec. de Paris, ann. 1779, part. ij, pag. 194 des Mém.*) Les auteurs de la pharmacopée des pauvres, à l'uſage de l'inſtitut clinique de Hambourg, preſcrivent cette potion contre l'épilepſie :

Prenez *de la Fleur de zinc très-blanche*, demi-gros.
De l'eau de fontaine, 8 onces.
Du Syrop diacode, une once.

Mêlez pour pluſieurs priſes, à donner

© BIUM

dans le jour, & à réitérer pendant quelque temps.

Suivant M. *Starck*, un mélange d'une partie de fleurs de zinc & de trois parties de crême de tartre, donné de manière que dans le commencement, les malades prenoient quatre à cinq grains de fleurs de zinc, allant peu à peu en augmentant, jusqu'à ce qu'ils portassent la dose de ces fleurs à un scrupule par jour, a produit de grands effets dans les spasmes, sur-tout des extrémités, dans les affections hystériques, l'épilepsie, la coqueluche, les maladies vermineuses, la suppression des règles. (*Disposition de l'institut clinique de Jena, &c.*)

M. *Wichmann*, médecin de la Cour à Hanovre, a dissipé avec un mélange de fleurs de zinc & de magnésie blanche, une maladie singulière, provenant d'une frayeur, & caractérisée sur-tout par une grande disposition au spasme, & par une altération de la mémoire. (*Gazette salutaire*, 1786, *n° xxix.*)

M. *Jean Lind*, fils du célèbre médecin de ce nom, a prouvé par une observation l'efficacité des fleurs de zinc dans l'épilepsie. On commença par cinq grains de ces fleurs, réduits en bol avec de la conserve d'églantier, & on en porta par degrés la

© BIUM

doſe juſqu'à dix grains, l'eſtomac n'en ſupportant pas davantage. Six ſemaines de l'uſage de ce remède, continué deux fois par jour, ſuffirent pour terminer la cure. (*Journal de médecine de Londres, traduction françoiſe, tom, vj, pag.* 49.)

Le Journal de médecine de Paris contient pluſieurs faits qui conſtatent encore les vertus antiſpaſmodiques des fleurs de zinc. On trouve, (cahier de décembre 1779), un Mémoire très-bien fait de M. *de la Roche*, dans lequel ſont rapportées dix obſervations intéreſſantes, & dont le réſultat eſt, que ces fleurs ſont infiniment convenables contre les ſpaſmes & les convulſions des enfans, & même des adultes. On lit dans le cahier de décembre 1781, que M. *Duchanoy* a guéri la danſe de Saint Guy avec les fleurs de zinc, dont il donnoit ſix pilules par jour, d'un demi-grain chaque, obſervant que la malade éprouvoit une chaleur brûlante dans la gorge depuis qu'elle faiſoit uſage du zinc. Dans le cahier de janvier 1783, M. *Morin* rend compte des ſuccès des fleurs de zinc dans une maladie nerveuſe, ajoutant, après avoir employé dans pluſieurs autres cas de différens ſymptômes nerveux, les fleurs du zinc, qu'elles n'ont jamais

© BIUM

occaſionné d'accidens, & qu'au contraire leur adminiſtration a ſouvent été ſuivie des plus heureux ſuccès. Le cahier d'octobre 1783 contient des remarques de M. *Ponché*, ſur une épilepſie accidentelle, & ſujette à des périodes fixes, guérie radicalement par les fleurs de zinc employées à l'intérieur. Enfin le cahier de décembre 1786 préſente quelques réflexions de M. *Meglin*, ſur l'uſage des fleurs de zinc dans les maladies ſpaſmodiques, dont les conſéquences ſont, que ces fleurs, dont néanmoins l'auteur a conſtaté les effets calmans dans les affections vaporeuſes hyſtériques, ſont moins utiles que bien d'autres antiſpaſmodiques, & ne méritent d'être adoptées que dans ces cruelles maladies des nerfs, qui mettent le médecin dans la néceſſité de nuancer & de varier ſon traitement de diverſes manières. On ſe rappelle en outre que les fleurs de zinc tentées à l'hoſpice de Vaugirard pour les convulſions des nouveau-nés, ont moins réuſſi que les évacuans, les bains & la teinture du camphre. (Cahier de juin 1785.)

J'ai parlé quelquefois des fleurs de zinc, d'après une obſervation aſſez étendue, pour me permettre de donner quelques préceptes généraux ſur leur appli-

© BIUM

cation. Ce remède eſt bien loin de m'avoir toujours réuſſi; mais je lui dois des cures véritables. J'ai vu des enfans attaqués de convulſions chroniques & d'épilepſie; j'ai vu des adultes tourmentés par des ſymptômes nerveux, par des accès épileptiques, par des priapiſmes, devoir tous leur ſoulagement ou leur guériſon à l'uſage méthodique des fleurs de zinc; mais j'ai vu que, quoique ce remède ſoit innocent, qu'il faſſe ſouvent du bien, rarement du mal, il ne réuſſit point, 1°. quand l'eſtomac pèche par un excès de ſenſibilité; 2°. quand les convulſions des enfans ſont le ſymptôme d'une maladie aiguë; 3°. quand les ſpaſmes & les convulſions ſont dues à l'irritabilité morbifique & à la foibleſſe du ſyſtême nerveux.

Quant aux premiers effets de ce remède, ils ſont plus ou moins déſagréables, ſi, dans la majeure partie des cas, on n'en commence l'uſage par une doſe infiniment petite, telle qu'un tiers, un quart ou un cinquième de grain: ſi, dans le principe, on ne combine avec ce remède un doux ſtomachique ou un léger calmant, tels que l'extrait de genièvre, de gentiane, de quinquina; l'extrait de ſafran, celui des têtes de coquelicot, &c.

© BIUM

En outre j'ai vu, quoique rarement, que ces fleurs excitoient une eſpèce d'ivreſſe, qui ne tardoit pas à ſe diſſiper.

Tels ſont les réſultats des faits que j'ai détaillés dans un Mémoire ſur les accidens de la dentition, couronné par la Société royale de médecine de Paris, & dans un ouvrage ſur les convulſions des enfans, couronné par la Faculté de médecine de Paris, qui ſeront l'un & l'autre bientôt rendus publics; dans un Mémoire ſur les vertus des fleurs de zinc, préſenté il y a quelques années à l'Académie de Dijon; enfin dans la Gazette de Santé, année 1782, pag. 90; dans le Journal de médecine, cahier de juin 1783, & dans le Journal de médecine militaire, tome xj, pag. 211.

Quand on veut adminiſtrer les fleurs de zinc, il eſt important de s'aſſurer de la bonté de cette chaux métallique. Les fleurs de zinc ſont très-légères, & d'une couleur de blanc ſale. On reconnoît les véritables au moyen de l'acide vitriolique & de l'action du feu. Expoſées à l'action de l'acide vitriolique, les vraies fleurs ne font point d'effervescence, tandis que les fauſſes fleurs en font, lorſqu'elles ſont traitées de même; expoſées au feu ou à la flamme d'une bougie, après

© BIUM

après les avoir répandues ſur la lame d'un couteau qu'on a humectée avec de la ſalive, les fauſſes fleurs ne changent point de couleur, tandis que les vraies prennent une couleur jaune, tirant un peu ſur le vert, & fourniſſent une flamme pareille à celle du phoſphore. Les véritables fleurs de zinc reprennent à-peu-près leurs premières couleurs lorſqu'elles ſont refroidies.

Mais comme il eſt eſſentiel pour le ſuccès de ce remède, de l'adminiſtrer dans ſon plus grand état de pureté, il convient de traiter ces fleurs par le lavage, puiſque c'eſt le ſeul moyen d'obtenir une chaux extrêmement diviſée, exempte de toute portion de métal non déphlogiſtiqué, & très-propre pour l'uſage que l'on fait à préſent de cette préparation en médecine. M. *Deſaive* a déja fait cette réflexion.

D'après ce que je viens de dire dans ces remarques hiſtoriques & cliniques ſur les fleurs de zinc, j'ai lieu de croire qu'on ne conteſtera point à ce médicament une vertu réellement antiſpaſmodique. Des auteurs dignes de foi, & des praticiens d'un très-grand nom, ont conſtaté leurs propriétés éminentes, ſans déguiſer les petits inconvéniens qui peuvent être

© BIUM

attachés à leur adminiſtration ; il nous reſte à deſirer encore une ſuite de faits qui nous apprennent dans quelles eſpèces de convulſions, & dans quels temps de ces maladies il faut principalement les mettre en uſage.

OBSERVATION

Sur une épilepſie traitée avec le cuivre ammoniacal ; par le même.

Mademoiſelle *B**** étoit affligée d'une épilepſie dont les accès revenoient conſtamment pendant quatre mois de l'année, mars, avril, mai & juin. Cette maladie cruelle, ſujette à cette eſpèce de périodiſme, duroit depuis environ dix ans ; & dès le mois de février, le retour des attaques étoit annoncé par des bruiſſemens d'oreille très-conſidérables, par une gêne particulière dans le mouvement de la langue, par une pente inuſitée au ſommeil, & par quelques autres ſignes propres à l'épilepſie idiopathique, c'eſt-à-dire, à cette eſpèce d'épilepſie qui dépend d'une léſion du cerveau, ou du ſyſtême général des nerfs. Cette demoiſelle, âgée d'environ quarante ans, avoit,

© BIUM

à diverſes repriſes, fait uſage des bouillons médicamenteux, du petit-lait, de divers antiſpaſmodiques, & notamment de la valériane; ſon régime étoit ſobre & très-ſain; mais toutes ces précautions n'avoient jamais pu ſupprimer les accès d'épilepſie; tout au plus elles avoient réuſſi par fois à diminuer leur violence. Je fus conſulté en décembre de 1782; je propoſai les pilules de cuivre ammoniacal; mais avant de les faire prendre, & pour pouvoir conſtater leurs effets, je voulus attendre les préludes ordinaires du mal. Ils parurent en effet dans le mois de février ſuivant, avec cette force progreſſive qui indiquoit le retour inévitable des accès. Mademoiſelle *B**** commença le 19 février l'uſage du remède: elle le continua conſtamment pendant ſoixante-un jours. Les ſymptômes précurſeurs s'affoiblirent par l'uſage du remède, & diſparurent enfin totalement. Il ne ſe déclara point d'accès, & depuis ce temps juſqu'à préſent (janvier 1787), la ſanté de cette perſonne n'a été altérée en aucune manière.

La formule dont je me ſervis, eſt celle des pilules bleues de la pharmacopée d'Edimbourg:

© BIUM

Prenez *du cuivre ammoniacal*, ſeize grains.

De la mie de pain, quatre ſcrupules.

De l'eſprit de ſel ammoniac, ce qu'il en faut pour former une maſſe à diviſer en trente-deux pilules bien égales. On commence par une pilule matin & ſoir, & ſucceſſivement on en donne deux, trois, & même juſqu'à quatre à-la-fois.

La première pilule produiſit ſur ma malade une ſenſation pénible dans l'eſtomac, qui fut ſuivie d'un trouble dans la tête ; mademoiſelle *B**** s'aſſoupit une demi-heure, & ſe réveilla pour vomir ſans effort quelques gorgées de bile & de ſuc gaſtrique. Elle fut parfaitement bien après cela. La pilule du ſoir ne ſe fit pas ſentir. La première pilule du matin du ſecond jour fit preſque le même effet que celle du matin de la veille : cependant il n'y eut pas de vomiſſement, & la durée du trouble fut moindre. A la première pilule du quatrième matin, la malade ne fut plus incommodée ni de la tête, ni de l'eſtomac ; à l'exception d'un très-léger pincement qu'elle éprouva dans le ventricule, un peu après avoir pris ſon remède, mais qui ſe diſſipa très-prom-

© BIUM

ptement. Peu à peu cette petite incommodité diſparut, & la malade ne s'apperçut plus qu'elle avoit avalé ſa pilule.

Cinq années du calme le plus parfait annoncent une cure radicale. Depuis cette époque, cette demoiſelle a éprouvé divers chagrins; elle a paſſé la période critique, ſans avoir éprouvé le moindre reſſentiment des atteintes épileptiques.

Quoique l'action toujours redoutable du cuivre ammoniacal, ait porté les médecins à proſcrire l'uſage interne de ce remède, ou du moins de n'en faire l'eſſai qu'en tremblant, nous avons déja des obſervations trop concluantes, pour ne pas donner place, dans la matière médicale, à une ſubſtance énergique, qui, maniée par des mains prudentes, peut opérer les cures les plus difficiles. *Arétée* a donné le cuivre à des épileptiques, dans l'intention de faire ſortir par le haut ou par le bas, l'humeur peccante; mais, loin d'obtenir ces effets, le remède, en ne faiſant aucune impreſſion ſur les premières voies, paſſoit librement par les ſecondes, & ſembloit porter ſes effets ſur le ſyſtême nerveux, en excitant quelques ſecouſſes, qui n'étoient rien moins qu'incommodes. *Etmuller* a fait l'éloge du ſel

© BIUM

de Vénus préparé avec le vinaigre, comme d'un médicament qui fortifie l'eſtomac, eſt utile contre les intempéries froides de la matrice, guérit la ſuffocation hyſtérique, excite la menſtruation, & ſoulage dans les maladies qui affectent les reins. *Michel* & *Langelot* ont tiré du verd-de-gris, de la gomme ammoniaque & du ſoufre mêlés enſemble, & diſtillés dans une retorte à un feu de ſable, un eſprit acide très-pénétrant, & une huile très-fétide, dont ils ont vanté les vertus dans les maladies de l'eſtomac & de la poitrine, qui proviennent d'une humeur viſqueuſe, acide & tenace. *Baſile* a donné le produit de la diſtillation des criſtaux de Vénus, obtenus par la diſſolution du verdet dans le vinaigre diſtillé, comme un remède excellent contre la pierre & l'épilepſie. L'eſprit & l'huile de vitriol de Vénus paſſent, dans la matière médicale de M. *Geoffroy*, comme ſouverains dans l'épilepſie, à la doſe de huit à dix gouttes données dans un bouillon, auquel on recommande de mêler quelques ſucs acides, afin qu'il ne faſſe pas vomir; & s'il faut en croire le même M. *Geoffroy*, tous les médicamens tirés du cuivre, réuſſiſſent dans les affections convulſives, dont la matrice eſt le foyer. On ſait que *Boyle* &

© BIUM

Mayou recommandent dans la chartre des enfans, & contre les gonorrhées invétérées, l'*ens Veneris* de *Boyle*, à la doſe d'un grain, juſqu'à celle de ſix. *Boerhaave* a conſeillé une teinture diurétique & fondante, qui eſt la diſſolution de la limaille de cuivre faite par le ſel volatil huileux. *Van-Swieten* prétend avoir vu un médicament tiré du cuivre, préparé par de longs travaux, qui, étant pris intérieurement, ne donnoit aucune nauſée, mais qui produiſoit dans tout le corps, juſqu'au bout des doigts, une eſpèce de picotement agréable, ſemblable au chatouillement qu'occaſionnent des fourmis; & cet auteur annonce que ce remède a été d'une utilité évidente chez certains malades affligés d'épilepſie. Je ne dis rien de l'emploi du verdet dans le traitement de certaines maladies cancéreuſes, avoué néanmoins par un médecin, (M. *Solier de la Romillais*) qui a vu ſes effets ſans prévention.

Le cuivre ammoniacal qu'on a conſacré au traitement de l'épilepſie, eſt une préparation particulière de cuivre, dans laquelle la qualité du métal eſt affoiblie, ou du moins modifiée. Pour l'obtenir, on fait diſſoudre dans l'eau une quantité arbitraire de bon vitriol bleu, ou de pur

© BIUM

vitriol de cuivre : on ajoute peu à peu de l'alkali volatil, juſqu'à ce que la liqueur ne ſe trouble plus par cette addition : après cela, on verſe dans cette liqueur tranſparente autant d'eſprit de vin qu'il en faut pour ſéparer l'eau. On aura de beaux criſtaux de couleur de ſaphir, qui n'offrent aucune partie de cuivre unie avec l'acide marin.

On donne le cuivre ammoniacal depuis un demi-grain, juſqu'à deux, trois grains, & même au-delà, ſi l'eſtomac peut le ſupporter. On en fait des tablettes au moyen du mucilage de gomme adragant, auquel on ajoute une quantité ſuffiſante de ſucre ; & l'on a ſoin que chaque tablette contienne un quart de grain de cuivre ammoniacal. On peut encore réduire ce médicament en pilules, ſuivant la formule des pilules bleues de la pharmacopée d'Edimbourg ; ou bien on incorpore au moment du beſoin la quantité requiſe de cuivre ammoniacal dans ce qu'il faut de thériaque, d'extrait de têtes de coquelicot, &c.

Les médecins du collège royal d'Edimbourg ont marqué l'idée avantageuſe qu'ils ont conçue de ce remède, en l'inſérant dans leur pharmacopée, & le recommandant à titre d'anti-épileptique.

© BIUM

M. *Cullen* s'en eſt ſervi avec ſuccès. M. *Storer*, médecin à Grantham, a guéri, à l'aide du cuivre ammoniacal, une affection ſpaſmodique des viſcères du bas-ventre, & l'hyſtéricité ; M. *Th. Bland*, chirurgien à Newark, s'en eſt ſervi pour opérer la cure radicale d'un épileptique ; & ce même remède, entre les mains de M. *Jean Heysham*, médecin à Carliſle, a combattu très-heureuſement, des épilepſies, des dyſphagies ſpaſmodiques, & d'autres convulſions particulières, ainſi que le prouvent les obſervations inſérées dans le *Medical commentaries*. M. *Robert Willam*, médecin de Londres, a donné un exemple d'une danſe de Saint-Guy, guérie avec le cuivre ammoniacal dans le Journal de médecine anglois, tom. iv, p. 155 de la traduction françoiſe. Enfin, l'exemple que j'ai préſenté dans l'obſervation que je publie, doit rendre moins timide au ſujet de l'uſage intérieur du cuivre, & engager les praticiens à faire de ſages eſſais d'un remède utile, & qui promet beaucoup pour la cure de certaines affections convulſives.

© BIUM

OBSERVATION

Sur l'acide gazeux, pris intérieurement dans les maladies putrides: par M. FOULMART, *chirurgien-major de l'hôpital du Quesnoy.*

Le 30 octobre 1783, je fus appelé à un quart de lieue d'Avesnes en Hainaut, chez le nommé *Jean-Philippe Marié*. Cet homme est à la fleur de l'âge, d'une constitution délicate, & d'un tempérament phlegmatique. Je lui trouvai le pouls serré, & dont les vibrations étoient tellement rapprochées, qu'elles paroissoient confondues l'une dans l'autre; la peau étoit aride & brûlante: la langue sèche & chargée d'un limon jaune & épais; le bas-ventre tendu sans être très-gonflé. Il y avoit huit jours qu'il étoit malade, & six qu'il étoit alité: il avoit pris un purgatif sans aucune préparation, & depuis vingt-quatre heures il étoit dans un tétanos complet. Tout ceci avoit été précédé de frissons, d'accablement & de beaucoup de foiblesse.

Le malade avoit déja des momens d'absence; le spasme général, l'aridité brûlante de la peau, la sécheresse de la

© BIUM

bouche, m'empêchèrent d'employer aucune eſpèce d'évacuans ; *cùm morbi inchoant, ſi quid movendum, move : cùm verò conſiſtunt ac vigent, melius eſt quietem habere.* HIPP. lib. 2, aphor. 29.

Je preſcrivis d'amples boiſſons acidulées avec le vinaigre, de préférence aux acides minéraux, à cauſe de la tenſion & de la pareſſe du bas-ventre ; j'ordonnai des lavemens émolliens & des fomentations du même genre ſur tout l'abdomen ; je conſeillai de renouveller ſouvent l'air, & de le purifier, ou au moins de le corriger par des fumigations de vinaigre. (Il n'y avoit que les urines qui coulaſſent librement.) J'aurois volontiers fait uſage d'une forte décoction de kina uni à l'acide vitriolique, afin de réprimer la putridité ; l'éréthiſme & la ſéchereſſe générale m'empêchèrent d'employer cet excellent anti-ſeptique.

Mais j'appliquai un large véſicatoire à chaque jambe, qui ſuppura beaucoup pendant huit jours, ſans cependant améliorer l'état du malade. Je cherchai alors un moyen qui pût tempérer & diminuer la raréfaction & l'effervеſcence des fluides trop exaltés.

Je crus trouver ce remède dans l'acide gazeux tiré de la pierre calcaire par l'in-

© BIUM

termède de l'acide vitriolique. Je fis donc faire deux bouteilles d'eau gazeuſe très-chargée de cet acide : chaque jour le malade prenoit une pinte de cette eau, il la buvoit froide : avec l'autre pinte on lui donnoit, auſſi à froid, deux lavemens en vingt-quatre heures.

Le quatrième jour de l'uſage de ce remède, la langue s'humecta, le cerveau parut moins affecté & le tronc moins roide. Le ſixième au matin, qui étoit le vingt-deuxième de la maladie, le ventre étant libre, la peau moins brûlante, la bouche bien fraîche, le pouls plus ſouple, avec quelques intermittences bien marquées, je crus reconnoître une diſpoſition favorable à une criſe par les ſelles ; en conſéquence je fis prendre au malade un léger minoratif, qui lui procura pluſieurs ſelles très-copieuſes. Dès-lors il y eut un mieux décidé. Je répétai les minoratifs de deux jours l'un ; la tête ſe débarraſſa entièrement, le pouls reprit du calme. Le trente, il n'y avoit plus de fièvre. La convaleſcence fut prompte, & la maladie n'eut aucune récidive.

J'eus occaſion de traiter dans ce voiſinage trois hommes attaqués de la maladie que je viens de décrire. A l'un,

© BIUM

malade depuis un mois, je fis faire uſage d'eau gazeuſe, ſuivant la méthode ci-deſſus. Il fut guéri promptement ſans aucune rechute. Je traitai les deux autres ſans cet acide : ils n'eurent que des criſes imparfaites; une fièvre lente les tourmenta pendant deux mois, & dans le courant de l'année ils firent quelques petites maladies, qui enfin leur rendirent la ſanté; ce qui eſt conforme à cet aphoriſme d'*Hippocrate : Quæ poſt criſim relinquuntur, recidivam facere ſolent.* HIPP. lib. 2, aphor. 12.

J'ai fait uſage de l'acide gazeux dans pluſieurs autres maladies de ce genre, & même dans l'eſquinancie inflammatoire : l'effet en a toujours été heureux & prompt, quand ce remède a été employé en aſſez grande doſe, & avant la diminution manifeſte des forces vitales.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de décembre 1786.

Le mercure dans le baromètre ne s'eſt ſoutenu que ſix jours de 28 pouces à 28 pouces 8 lignes, & cinq jours de 27 pouces 11 lignes à 28 pouces; il s'eſt abaiſſé pendant vingt jours de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 3 lignes, ce qui établit une différence de 17 lignes.

© BIUM

Du premier au quinze le thermomètre a varié au matin de deux à ſept, & a marqué ſept fois 6, deux fois 7 ; à midi de 4 à 10 ; il a marqué ſix fois 8, quatre fois 9 ; au ſoir de 3 à 10 ; cinq fois 5, cinq fois 6, au-deſſus de 0.

Du ſeize au trente-un il eſt monté de 1 à 3 au-deſſus de 0 au matin, & il eſt deſcendu de 0 à 5 $\frac{1}{2}$, au-deſſous du terme de la congélation ; à midi de 1 à 6 au-deſſus de 0, & eſt deſcendu à 2 degrés au-deſſous ; au ſoir de 1 à 5 au-deſſus de 0, il eſt deſcendu à 4 au-deſſous. La différence a été de 15 degrés $\frac{1}{2}$.

Le ciel a été clair quatre jours, couvert douze jours, & variable quinze ; il y a eu 21 fois de la pluie, cinq fois de la neige, ſix fois de la bruine, dix fois du brouillard, dont ſix fois épais & puant ; une fois tempête, orage & tonnerre la nuit du 13 au 14, & la Seine a charié du 22 au 28.

Les vents ont ſoufflé du premier au quinze, huit jours S., deux jours S-S-O., un jour S-O. matin, S. ſoir, un jour S-E. matin, E. ſoir, & trois jour O. Du ſeize au trente-un, cinq jours N., deux jours N-E., un jour E., matin ; N-E. ſoir, cinq jours S-O., deux jours O., un jour S-O. matin, S. ſoir.

Les vents S-S-O. & O ont été impétueux, ſur-tout le dernier, qui nous a donné la tempête de la nuit du 13 au 14.

L'hygromètre a été preſque conſtamment au-deſſous de 0, de à 1 degré & demi ; du 28 au 31 il eſt deſcendu de 2 à 3 $\frac{1}{2}$ au-deſſous de 0 matin & ſoir. Il ne s'eſt élevé au-deſſus de 0 que de 1 à 2, les ſix, treize, quatorze, dix-neuf & vingt-ſix matin & ſoir.

© BIUM

Il eſt tombé pendant le mois 1 pouces 4 lignes 5 dixièmes d'eau à Paris.

Pendant les ſix premiers mois de cette année, il eſt tombé . . . . . 12 po. 2 lig. 7 dixièm.

Pendant les ſix derniers mois, il eſt tombé . . . 11 p. 0 3 dixièm.

Pour l'année entière 23 p. 3 lig. 0.

Nota Le mois de novembre eſt celui où il eſt tombé le moins d'eau, & le mois de juin celui où il en eſt tombé le plus. La chute moyenne d'eau par année, étant de 18 pouces 9 lignes, cette année 1786, il en eſt tombé de plus 4 pouces 6 lignes 0.

La conſtitution, de ce mois ainſi que celle du mois précédent, a préſenté deux températures différentes D'abord douce & printannière, elle avoit mis en végétation les arbuſtes aux Tuileries. Les roſiers montroient des feuilles épanouies, & dans beaucoup de jardins les lilas étoient prêts à ſe feuiller; mais du quinze au ſeize elle commença à ſe refroidir par l'O. & le S-O., & continua à donner de la gelée chaque matin juſqu'au dix-neuf, où le vent de N. amena le froid de la ſaiſon; & par le N-E. la Seine charia du vingt-deux au vingt-huit.

Parmi les maladies régnantes, les catarrhes, les rhumes, les courbatures, les éryſipèles & les maux de gorge ont été les plus nombreuſes. Les éryſipèles & les maux de gorge n'ont rien préſenté de particulier; les catarrhes & les rhumes ſe ſont jugés facilement par les boiſſons adouciſſantes légèrement diaphoréti ues; la tranſpiration ſoutenue amenoit le calme, &

© BIUM

quelques purgatifs achevoient la curation. Peu de ces affections ont exigé la ſaignée, mais lorſqu'elles ſe combinoient avec la rhumatiſmale, ce qui arrivoit ſouvent, alors elles prenoient un caractère inflammatoire, les crachats étoient roſés, la fièvre forte, la toux âcre, & la poitrine douloureuſe; elles exigeoient des ſaignées rapprochées, faites dans l'invaſion, & une abondante boiſſon borraginée. Les affections ont été longues, ſujettes à récidive; pluſieurs ont dégénéré en gangrène, & ont fait périr les malades du ſept au dix de la maladie.

Les affections rhumatiſmales qui régnent depuis quelques mois, ont été nombreuſes. La plupart inflammatoires, les membranes ou gaines des muſcles n'ont pas été conſtamment leur foyer; cette humeur s'eſt portée ſur divers organes: les femmes en couches y ont été ſujettes; pluſieurs en ſont péries. Elles ont exigé des ſaignées promptes & rapprochées dans l'invaſion; & lorſqu'elles n'ont pas été faites dans cette époque, la maladie devenoit ou dangereuſe ou au moins très-longue, & ſouvent dégénéroit en fièvre lente.

La goutte vague a été commune; les attaques de paralyſie & d'apoplexie ont été fréquentes, & les goutteux ont plus ou moins ſouffert.

Les fièvres malignes nerveuſes, & les méſentériques de Baglivi ont été moins nombreuſes, mais plus fâcheuſes que le mois précédent; les fièvres malignes inflammatoires & aiguës qui s'étoient manifeſtées à la fin du mois dernier, continuèrent à ſe montrer dans la première quinzaine de celui-ci, & heureuſement en petit nombre: après quelques jours de mal-aiſe & de

© BIUM

douleur de tête, l'invaſion s'annonçoit par un abattement général, un mal de tête aigu, un pouls dur, gros & très-fréquent, le viſage animé, la conjonctive rougeâtre, l'œil ſenſible à la lumière, tantôt ſec, tantôt larmoyant, l'eſtomac douloureux, la peau sèche & brûlante, la langue aride, & les malades répugnoient à toute boiſſon. Les urines étoient rares, rouges, & excitoient une douleur âcre au paſſage. Les malades ſe plaignoient d'un ſentiment de courbature dans les membres, ce qui les rendoit pareſſeux à ſe mouvoir; le ſecond jour il ſurvenoit un délire ſourd, ils étoient inquiets, agités & plongés dans le *ſomnolentum vigil*; ils répondoient juſte aux demandes des aſſiſtans, mais abandonnés à eux-mêmes, ils jabotoient continuellement, & ils ſe plaignoient de rêves fâcheux. Le troiſième jour, la douleur de tête devenoit plus aiguë, ils ne pouvoient ſupporter la lumière, le ventre reſtoit conſtamment ſerré, pluſieurs eurent des vomiſſemens ſymptomatiques; ils rendoient cequ'ils avoient pris, quelquefois mêlé de ſang; le pouls ſe ſoutenoit dur & très-vif. Le quatre, tous les accidens ſembloient s'énerver & annoncer un calme ſalutaire; mais ſur la fin du quatre, les accidens reparoiſſoient avec plus d'intenſité, le pouls, de dur & gros, devenoit petit, ſerré & très-vif, la tête ſe perdoit, la reſpiration devenoit gênée, & le malade périſſoit dans le cinq ou au commencement du ſix.

Les cadavres offroient à l'extérieur la tête ecchymoſée en grande partie, & rendoient une quantité de ſéroſité ſanguine par la bouche & par le nez. L'ouverture de la tête préſentoit les vaiſſeaux de la pie-mère gorgés de ſang. La por-

© BIUM

tion de la membrane interne de cette méninge qui pénètre dans les anfractuoſités du cerveau, étoit d'un rouge intenſe comm dans l'état le plus inflammatoir , les proceſſus choroïdes dans le même état, & les ſinus du cerveau engorgés de ſang. La ſubſtance du cerveau étoit très-ferme, & la médullaire avoit perdu ſa blancheur naturelle, par l'engorgement ſanguin des vaiſſeaux propres à cette ſubſtance. Chez pluſieurs on a obſervé un épanchement de ſéroſité ſanguine dans les ventricules extérieurs; cette congélation ſanguine de la pie-mère ſe préſentoit dans tous ſes prolongemens juſque ſur la moëlle alongée, & ſur une portion de la moëlle épinière; le cervelet étoit, ainſi que le cerveau, beaucoup plus ferme que dans ſon état naturel, ſes vaiſſeaux ſanguins volumineux, & la portion de la pie-mère qui le recouvre étoit dans le même état que celle du cerveau. Les autres cavités n'ont rien offert de particulier.

Les ſaignées du pied rapprochées, étoient l'indication la plus urgente dans l'invaſion; chaque ſaignée portoit du ſoulagement aux malades, ſans diminuer la dureté du pouls ni ſa fréquence, mais le ſoulagement étoit de peu de durée ſi on ne les rapprochoit pas. La répugnance & la prévention que le public porte contre ce moyen, a coûté la vie à pluſieurs de ces malades, qui cependant ont été ſaignés ſept à huit fois. Ceux qui ont échappé, doivent la vie à ce moyen curatif M.*** fut ſaigné deux fois du bras, & huit fois du pied, de l'invaſion au trois à midi: dans l'après-midi du trois, & le ſoir, il fut ſaigné à la jugulaire; le quatre les ſangſues furent appliquées deux fois aux tempes, & entretinrent toute cette journée, qui fut calme, un écou-

© BIUM

lement ſanguin que l'on peut évaluer de quatre à cinq poëlettes. Le cinq, il fut ſaigné pour la troiſième fois à la jugulaire, & on appliqua dans l'après-midi les ſangſues aux tempes. Le pouls ſe ſoutint tout le cinq; la douleur de tête ſe diſſipa, la moiteur remplaça cette peau brûlante & sèche; le malade but avec plaiſir; la bile ſe manifeſta dans les garde-robes, le ſix. Le calme ſoutenu permit de lâcher le ventre dès le huit; les véſicatoires appliqués du quatre au cinq, & qu'on fit ſuppurer long-temps, produiſirent de bons effets. La convaleſcence fut longue; il y eut des accès marqués le quatorze & le vingt-un de la maladie.

Cette eſpèce de fièvre maligne, preſque toujours fâcheuſe par les obſtacles que rencontre le médecin dans l'adminiſtration curatoire des moyens indiqués, eſt aſſez commune dans les épidémies. Feu M. *Chaignebrun*, chargé de ſoigner celles de la généralité de Paris, médecin très-diſtingué dans cette partie par ſes ſuccès, l'a rencontrée ſouvent.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
DECEMBRE 1786.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au leverdu Soleil.	A deux heures du soir.	A neuf heures du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Dégr.	Dégr.	Dégr.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.
1	0,18	3, 5	4,15	27 8, 6	27 10, 7	27 10, 2
2	3, 7	7, 7	4, 5	27 9, 2	27 9,11	27 10, 5
3	2,15	5, 5	7,12	27 8, 9	27 6, 4	27 4, 0
4	6,12	8, 7	7, 2	27 4, 3	27 4, 3	27 3, 1
5	6,10	7, 8	6,15	27 1, 2	27 1, 9	27 3, 6
6	6,10	11, 0	8, 5	27 3, 7	27 2, 5	27 3, 5
7	6, 2	7,16	6, 0	27 4,10	27 5, 4	27 6, 8
8	5, 8	7, 8	6, 5	27 8, 9	27 9, 6	27 9, 6
9	6,10	9, 0	6, 0	27 8, 0	27 8, 1	27 9, 3
10	5,14	7,16	7, 0	27 9, 9	27 9, 9	27 8, 6
11	6,10	6, 6	5, 5	27 5, 3	27 5,11	27 7, 9
12	2,17	7,11	8, 7	27 9,10	27 7, 3	27 6, 3
13	3, 5	8,10	9,16	27 6,11	27 7, 6	27 4,11
14	4, 3	6,18	3, 0	27 7, 1	27 7,10	27 7,11
15	2, 4	3,15	2,13	27 8, 2	27 8, 6	27 8, 3
16	3, 6	3, 4	0,18	27 5, 0	27 6, 2	27 4, 3
17	-0, 2	1,19	1, 9	27 5, 0	27 5, 1	27 5, 6
18	0, 0	1, 0	-0,15	27 5, 5	27 5, 6	27 5, 0
19	-0,10	0,16	-2, 3	27 3, 7	27 3, 7	27 4, 7
20	-0,13	-1, 5	-1,14	27 4,11	27 5, 5	27 6, 7
21	-1,17	-1, 5	-3, 4	27 7,10	27 8, 9	27 10, 2
22	-2,15	-0, 5	-1, 0	27 11, 6	27 11, 7	28 0, 0
23	-5,20	-0,17	-3, 4	27 10, 7	27 9, 6	27 9, 6
24	-5, 2	-2, 0	-5, 0	27 9, 6	27 9, 2	27 8, 9
25	-6,18	-3, 5	-6,18	27 8, 0	27 7, 0	27 6,11
26	-6, 0	-2, 4	-2, 4	27 7, 1	27 7, 4	27 8, 3
27	-2, 0	2, 3	4, 0	27 8, [illegible]	27 8, 3	27 7, 0
28	2,15	5, 0	0,10	27 11, 0	27 11, 6	28 0, 4
29	2, 5	6, 1	6, 3	27 11, 0	27 10, 3	27 11, 5
30	2, 7	5,18	2, 7	28 3, 3	28 4, 4	27 5, 4
31	0,18	2, 6	0, 6	28 5,11	28 5, 6	28 5, 6

© BIUM

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir à 9 heures.*
1	S-E. nuag. froid.	E. brouil. froid.	E. *idem.* pluie.
2	O. *idem.*	N-O. nuag. dou.	S-O. fere. froid.
3	S. couv. froid.	S-O. *idem.*	S- *idem.* frai. ve.
4	S-O. *idem*, froi.	S-O. *idem*, dou.	S-O. nua. fra. v.
5	S-O. nuag. frais.	S-O. *idem.*	S O. couv. dou. vent, pluie.
6	S-O. cou. fra. te.	S-O *id.* temp. v.	S-O. *id.* doux. v.
7	S-O. *idem*, frais.	S-O. *idem*, doux.	S-O. *idem*, dou.
8	S-O. *idem*, brou.	S-O. *idem*, dou.	S-O- *idem.* frais.
9	S-O. *idem.* vent.	S-O. *idem.* pluie.	S-O. *idem.* frais.
10	S-O. *idem.*	S-O. nuag. dou.	S-O. cou. do. v.
11	S-O. *idem.*	S-O. *idem.* plui.	S-O. *idem.* frais.
12	S. *idem*, froid.	S-O. *idem.* frais.	S-O. *idem.* vent.
13	S-O. *id.* te. plu.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
14	S-O. *id.* fro. plu. tem. ton. grêl.	S-O. *id.* frai. ve. pluie.	S-O. ferei. froi. vent.
15	O. nuag. froid.	S-O. cou. fro. v.	S-O. cou. fro. pl.
16	S-O. tem. fro. pl.	S-O. *idem.* vent.	S-O. cou. fro. pl.
17	N. couv. fro. nei.	N. couver. froi.	N-E. co. froi. v.
18	N-E. co. froi. br.	N-E. couv. froi.	N-E. couv. froid.
19	E. cou. froid. ve.	E. *idem.*	S-E. fere. fro. v.
20	E. cou. froid. ve.	E. *idem.*	N-E. *idem*, ve.
21	N-O. *idem.*	N. *idem.* neige.	N. *idem*, vent.
22	N. nuage. froid.	N. cou. fro. nei.	N. *idem.*
23	N. couve. froid.	N. *idem.*	N. *idem.*
24	N-E. fere. fro. v.	E. *idem.*	N-E. *idem.*
25	E. fer. très-fr. v.	E. *idem*, froid.	N-E. *idem.*
26	N-E. couv. froi.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
27	N-E. *idem*, bro.	S. *idem.*	S-E. *idem*, vent.
28	S-O. brou. froid.	S. nuag. froi. ve.	N-E. bro. aqueu. fétide, froid.
29	N-E. *idem.*	S-O. *idem.*	S-O. *idem*, vent.
30	N-E. fer. br. fro.	N. *idem.*	N. *idem.*
31	N. brouil. froid.	N. *idem.*	N. *idem.*

© BIUM

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur..	9, 16 deg.	le 13
Moindre degré de chaleur,....	−6, 18	le 25
Chaleur moyenne. ...	2, 17 deg.	
	pou. lign.	
Plus grande élévation du Mercure.	28, 5, 11,	le 31
Moindre élev. du Mercure..	27, 1, 2,	le 5
Elévation moyenne..	27, 3, 11	

Nombre de jours de Beau....	4
de Couvert.	20
de Nuages ..	3
de Vent...	7
de Tonnerre.	1
de Brouillard	7
de Pluie....	2
de Neige....	3
Quantité de Pluie	7, 5 lign.
Evaporation.	13, 9
Différence.	6, 4
Le vent a soufflé du N. . . .	15 fois.
N-E...	15
N-O...	2
S.....	5
S-E....	1
S-O...	42
E.....	10
O.....	3

TEMPÉRATURE : froide & humide.

MALADIES : quelques rhumes.

Plus grande sécheresse...	33, 0 degr.	le 25
Moindre	3, 4	le 28
Moyenne.	17, 6	

A Montmorency ce premier janvier 1787.

JAUCOUR, Prêtre de l'Oratoire.

© BIUM

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de décembre 1786; par M. BOUCHER, médecin.

Le temps a été doux & pluvieux pendant la première moitié du mois : le vent qui avoit été preſque toujours ſud du premier au 18, s'étant fixé à l'eſt depuis ce dernier jour juſqu'au 26, la liqueur du thermomètre deſcendit à pluſieurs degrés au deſſous du terme de la congélation ; de ſorte que le 26, elle fut obſervée à 6 degrés au-deſſous de ce terme. Le mercure dans le baromètre à été conſtamment obſervé au deſſous du terme de 28 pouces, juſqu'au 22 du mois : il étoit même deſcendu juſqu'à celui de 27 pouces 2 lignes le 5 ; mais après le 22, il s'eſt élevé au terme de 28 pouces, & même au-deſſus ; le 31 il étoit monté à celui de 28 pouces 6 lignes. Il eſt tombé très-peu de neige ce mois ; mais il y a eu quelques jours de forte pluie.

Le 28 au matin, on a vu des éclairs, qui ſe ſont ſuccédés rapidement pendant quelques ſecondes.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 6 degrés $\frac{1}{2}$ au deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 6 degrés au deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 12 degrés $\frac{1}{2}$.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 6 lignes, & ſon

© BIUM

plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 2 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce 4 lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du Nord.
6 fois du Nord vers l'Eſt.
2 fois du Sud vers l'Eſt.
9 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Oueſt.
4 fois de l'Oueſt.
5 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 26 jours de temps couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
3 jours de neige.
6 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille, dans le mois de décembre 1786.

La gelée qui avoit commencé dès les premiers jours du mois de novembre, & avoit perſiſté bien avant dans ſon cours, ayant ceſſé dans les derniers jours de ce mois, & le temps étant reſté au temperé juſqu'après la mi-décembre, il y a eu peu de perſonnes attaquées de maladies aiguës dans cet eſpace de temps. Mais le froid aigu cauſé par les vents de nord-eſt, qui ſe fit reſſentir vers la fin de ce dernier mois, joint à des brouillards, amena des pleuro-péripneumonies, des angines & des rhumes de poitrine, qui exigeoient des attentions particulières de la part des miniſtres de ſanté. Un certain nombre de perſonnes eſt tombé dans la pulmonie

© BIUM

pulmonie ou dans la fièvre hectique, pour avoir négligé de recourir à temps aux ſecours néceſſaires. Nous avons d'ailleurs, dans nos hôpitaux, beaucoup d'autres ſujets dans ce cas, à la ſuite de vieux rhumes ou fluxions de poitrine négligés.

Nous avons auſſi dans nos hôpitaux quelques perſonnes attaquées de rhumatiſme inflammatoire goutteux. Les fièvres continues rémittentes & les doubles-tierces ont encore perſiſté ce mois; mais elles étoient moins répandues. Elles portoient généralement à la tête par l'effet d'une ſaburre amaſſée dans les premières voies.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, pour l'année 1783, &c. A Berlin, chez Decker, 1785. *In-8°.*

DEUXIEME EXTRAIT.

1. Les articles de ce volume, qu'il nous reſte à indiquer & à faire connoître, ſont:

5°. *Examen du quinquina rouge comparé avec celui dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent;* par M. COTHENIUS.

Le compte que nous avons rendu des recher-

© BIUM

ches de MM. *Edouard Rigby*, *Kentiſch*, *Skeete* & *Irwig*, ſur le même ſujet, nous diſpenſent d'entrer dans aucun détail ſur ce Mémoire.

6°. *Expériences faites dans la vue de déterminer*, 1°. de quelle manière l'air agit ſur les fluides, lorſque par ſa preſſion à leur ſurface il augmente le degré de chaleur qu'ils prennent en bouillant : ſi une ſemblable preſſion, occaſionnée par le poids d'un autre fluide, produit le même effet, ou s'il ne réſulte que de quelque propriété particulière de l'air & des fluides aériformes élaſtiques ; 2°. quel eſt le rapport qui ſe trouve entre la viteſſe avec laquelle des corps de même nature, échauffés au même degré, ſe refroidiſſent dans différentes ſortes d'air, qui ont un degré de chaleur inférieur & égal. Par M. ACHARD.

Les obſervations barométriques comparées aux variations qu'on remarque dans le degré de chaleur où eſt l'eau échauffée au point d'entrer en ébullition, prouvent que cette chaleur eſt conſtamment en raiſon des diminutions du poids de la colonne d'air qui ſoutient le mercure dans le tube du baromètre : d'où il ſembleroit ſuivre que toute preſſion, qui agit ſur la ſurface d'un fluide, doit le rendre ſuſceptible de recevoir en bouillant un plus grand degré de chaleur. « Si cela eſt, dit à ce ſujet M. *Achard*, il faut, en ſuppoſant une colonne d'eau verticale ou inclinée, cylindrique ou d'une autre figure quelconque échauffée juſqu'à bouillir, que les degrés de chaleur des différentes couches horizontales ſoient différens, puiſqu'outre le poids de l'atmoſphère qu'elles ſoutiennent toutes, elles ſont encore différemment preſſées ſuivant leur

© BIUM

élévation par les colonnes d'eau auxquelles elles ſervent de baſe ; d'où il ſuivroit que le degré de chaleur de l'eau bouillante, le poids de l'atmoſphère reſtant le même, ne ſeroit pas un terme fixe, à moins qu'on n'ait en même temps égard à la hauteur verticale de la colonne d'eau qui repoſe ſur la couche dont on détermine le degré de chaleur dans l'ébullition, & qu'on ne la ſuppoſe toujours égale ».

« Comme il eſt fort intéreſſant de rechercher toutes les circonſtances qui peuvent faire varier le degré de chaleur de l'eau bouillante, parce que la conſtruction de toutes les échelles des thermomètres ſe fonde ſur ce que ce degré eſt fixé par la même hauteur barométrique, & que ſans cette condition il n'eſt pas poſſible de rendre ces inſtrumens comparables & correſpondans, j'ai cru qu'il ne ſeroit pas inutile de faire des expériences déciſives, deſquelles on puiſſe conclure ſi la preſſion des couches ſupérieures d'une colonne d'eau ſur les couches inférieures produit, comme cela paroît très-vraiſemblable, des variations dans le *maximum* du degré de chaleur que l'eau peut recevoir ».

Pour faire ces expériences, M. *Achard* s'eſt ſervi d'un inſtrument compoſé d'un tube de trois quarts de pouce de diamètre, ſur trente-deux pouces de longueur, fermé en-bas hermétiquement, ouvert en-haut & fixé à une planche dans une poſition verticale, de façon que l'on puiſſe l'échauffer à volonté par une lampe à eſprit de vin, qu'on place deſſous. Ce tube reçoit dans ſon intérieur un thermomètre à mercure, qui, au lieu de boule, a un cylindre de deux pouces de longueur, & d'un quart de pouce de diamètre : ſon tuyau a trente-ſix pouces de

© BIUM

longueur, & le terme de l'eau bouillante eſt à trente-deux pouces du cylindre. Notre académicien a d'abord fait bouillir, dans le tube, de l'eau à différentes hauteurs ; enſuite à une certaine quantité d'eau, il a ajouté plus ou moins, « 1°. d'huile de térébenthine, 2°. d'huile d'olives. Les réſultats de ces expériences ſont : 1°. que le plus ou le moins de chaleur que le thermomètre a indiqué, ne provient uniquement que de la dilatation du mercure contenu dans le tuyau du thermomètre, laquelle devient plus conſidérable d'abord en raiſon de l'étendue de la partie du cylindre plongée dans le fluide, qui augmentoit ſuivant la hauteur de la colonne qu'il formoit ; & enſuite en raiſon de la chaleur que ce fluide, par ſa nature, étoit ſuſceptible de recevoir & de lui communiquer ; c'eſt par cette raiſon que, dans les expériences faites avec l'eau ſeule, ou l'huile d'olives, le *maximum* du degré de chaleur eſt plus conſidérable que celui que l'huile de térébenthine eſt ſuſceptible d'acquérir, étant inférieur à celui de l'eau bouillante, & bien plus à celui que peut prendre l'huile d'olives ».

« 2°. Que la preſſion d'une colonne d'eau ou d'huile ſur la ſurface de ce premier fluide n'influe en aucune manière ſur le degré de chaleur qu'il prend en bouillant ». Toutefois les effets du digeſteur de Papin, dans lequel la concentration des vapeurs augmente la chaleur au point de fondre l'étain & d'autres métaux, de même que l'augmentation de la chaleur dans les expériences de M. *Achard*, correſpondant au degré de l'élaſticité ou compreſſion de l'air marqué par le baromètre, concourent à établir que « toute preſſion produite par un fluide

© BIUM

élaſtique repoſant ſur la ſurface d'une maſſe d'eau ou d'un autre fluide quelconque d'une compoſition homogène, le rend ſuſceptible d'acquérir un plus grand degré de chaleur que celui qu'il pourroit prendre ſi cette preſſion n'avoit pas lieu, ou que ſon effort fût moindre; & que tout fluide, non élaſtique, ſoit de même nature, ſoit de nature différente, qui par ſon propre poids comprime la ſurface d'un fluide homogène, ſoit qu'il puiſſe ſe combiner avec lui, ou s'y mêler ſeulement ſans cependant changer ſa nature, ne produit aucun changement dans le *maximum* du degré de chaleur qu'il eſt ſuſceptible de recevoir ».

L'auteur a encore examiné les effets des diverſes gravités ſpécifiques, & denſités des corps qui compriment la ſurface de l'eau en ébullition, & le réſultat a confirmé ſa théorie, qui eſt que la ſeule force expanſive & élaſtique du milieu dans lequel ſe trouve un fluide, cauſe les variétés que ſa preſſion peut produire dans le degré de chaleur qu'il eſt capable de prendre, & non la ſimple preſſion, provenant de la gravité, & indépendante de ſon élaſticité.

Ce Mémoire eſt terminé par l'expoſé des expériences que M. *Achard* a faites pour connoître le degré d'avidité avec laquelle les différens airs abſorbent la chaleur. Il a trouvé que le refroidiſſement eſt le plus prompt dans l'air fixe, qu'il eſt plus lent, & à peu de choſe près égal dans l'air commun, l'air phlogiſtiqué & l'air déphlogiſtiqué: enfin qu'il ſe fait avec le plus de lenteur dans l'air inflammable: ce qui porte à préſumer « qu'il ſe trouve entre la propriété des différens airs de conduire la chaleur & de l'enlever aux corps avec leſquels ils ſont en contact, le même rapport qui ſubſiſte entre leurs

© BIUM

gravités ſpécifiques ou leur denſités, & par conſéquent auſſi entre le nombre des points où ils touchent les corps, dont ils abſorbent la chaleur ».

« Outre pluſieurs applications qu'on peut faire des réſultats que fourniſſent les expériences précédentes, à l'économie animale & végétale, dit enſuite l'académicien, & que le temps ne me permet pas de détailler, je remarquerai ſeulement que des êtres organiſés vivans dont la chaleur eſt entretenue par un principe vital interne qui en répare conſtamment les pertes, étant placés dans différentes ſortes d'air, de façon qu'il ne touche que la ſurface de leur corps, ſans pouvoir agir ſur les organes de la reſpiration, où ils produiſent la plupart des effets meurtriers, ſe trouveroient, quoique la température réelle fût la même, très-différemment affectés par le froid; dans l'air fixe ils auroient moins chaud que dans l'air commun, phlogiſtiqué ou déphlogiſtiqué; & le froid leur paroîtroit le moindre dans l'air inflammable. C'eſt par la même raiſon que le ſentiment nous porte à juger qu'un air humide, qui a la même température qu'un air plus ſec, eſt moins chaud; car en ſe chargeant d'humidité, il augmente en gravité ſpécifique, & le nombre des points dans leſquels il touche notre corps & en abſorbe la chaleur, augmente dans le même rapport, enſorte que s'il devoit paroître également chaud, il faudroit que les réparations des pertes qui ſe font à chaque inſtant de la chaleur, fuſſent plus abondantes, & en juſte proportion de la promptitude avec laquelle ces pertes ſe font ».

7°. *Expériences ſur le bois pourri luiſant; par M.* ACHARD.

L'objet des recherches expoſées dans ce Mé-

© BIUM

moire, eſt de déterminer la nature de la lumière que répand dans l'obſcurité le bois pourri, ſa cauſe & les circonſtances qui la font paroître & diſparoître. Il ſuit des premières, que toutes les ſortes de bois, lorſqu'elles ont acquis un certain degré de putréfaction, & qu'elles ſont imprégnées d'une portion convenable d'eau, ont la propriété de luire par eux-mêmes; mais que pour être phoſphoriques, il faut néceſſairement qu'ils ſoient pourris à un certain degré, qui eſt celui où les fibres ligneuſes ont perdu preſque toute leur cohéſion, & où le bois paroît blanc à cauſe de la deſtruction de ſes parties colorantes, gommeuſes & réſineuſes, & où il eſt poreux comme une éponge : enfin que la phoſphoreſcence du bois pourri eſt une ſuite de la putréfaction qu'il éprouve, & non une ſuite de l'état dans lequel il a été mis par la putréfaction qu'il a éprouvée. Voici quelques-uns des phénomènes qui ſe ſont préſentés à M. *Achard*. Un morceau de bois pourri luiſant, mis ſous le récipient d'une pompe pneumatique, dans laquelle après l'avoir fait jouer, le baromètre a marqué 27 pouces $\frac{1}{4}$, a continué pendant vingt-quatre heures d'être auſſi lumineux que s'il avoit été dans l'air. Parmi les différens fluides aériformes au contact deſquels le bois pourri a été expoſé, l'air fixe & l'air nitreux ont d'abord affoibli, enſuite plus ou moins promptement éteint ſa lumière. L'expérience avec l'eudiomètre a donné une différence de $\frac{70}{200}$ à $\frac{72}{200}$ entre l'air renfermé avec un morceau de bois pourri dans un verre pendant vingt-quatre heures, & le même air tel qu'il étoit avant l'expérience. Toutes les liqueurs ſpiritueuſes, huileuſes, & les ſels, ſoit acides,

© BIUM

ſoit alkalins ou neutres, à l'exception ſeulement du nitre, privent le bois pourri & luiſant de ſes propriétés phoſphoriques, qui d'ailleurs ne paroiſſent avoir rien de commun avec l'électricité. Cette lumière ſe diſtingue enfin par quelques propriétés particulières. M. *Achard* l'a fait paſſer par un priſme, ſans qu'elle ait donné un ſpectre coloré: il a regardé le bois à travers le même priſme, & ſa lumière n'a rien perdu de ſa blancheur; enfin il s'eſt aſſuré qu'elle ne peut point paſſer par des milieux diaphanes colorés, quoique le bois employé à ces expériences ait été aſſez luiſant pour que ſa lumière ſe ſoit étendue à la diſtance de quinze ou vingt pas, lorſqu'il avoit été retiré des teintures dans leſquelles il avoit été plongé, ou que l'obſervateur eût ôté les verres différemment colorés, à travers leſquels il l'avoit regardé.

8°. *Sur une nouvelle eſpèce de pierre flexible; par M.* GERHARD.

Le père *Jacquier*, l'abbé *Fortis* & M. *Ferber*, font mention d'une pierre élaſtique qui ſe trouve à Rome, dans le palais Borghèſe. Ce ſont pluſieurs lames ou plaques de marbre blanc antique, détachées, dit-on, d'un même bloc qui faiſoit autrefois partie de la corniche d'un bâtiment antique. M. *de Trebra* donne d'un autre côté dans les Annales chimiques de M. *Crell*, la deſcription d'un grès flexible, qu'on a tiré d'une carrière de la Thuringe. L'une & l'autre diffèrent, eſſentiellement de celle qui occupe ici M. *Gerhard*, dont M. *Danz* eſt en poſſeſſion, & laquelle paſſe pour être venue d'un canton du Bréſil, où l'on trouve les diamans. « Cette pierre, dit l'Académicien, a l'apparence d'une

© BIUM

ardoiſe, en ce qu'elle préſente des tables de l'épaiſſeur d'un demi pouce. Sa couleur eſt d'un blanc de lait, tirant un peu ſur le paillé clair. Elle eſt compoſée de petites parties luiſantes, lamelleuſes, & ſi peu cohérentes, qu'on peut les détacher avec les doigts. Les petites lames vues à l'œil, ne ſemblent être que des lames de mica; mais ſi on les examine à l'aide du microſcope, on trouvera que ce ſont de petites feuilles quartzeuſes, très-fines, très-luiſantes & parfaitement tranſparentes, de manière que toute la pierre en eſt compoſée, excepté quelques points noirs, qui s'y trouvent par-ci par-là, en très-modique quantité, & qui feroient prendre cette pierre pour un ſchiſte quartzeux».

« Lorſqu'on prend un morceau de cette pierre entre les doigts, on peut la plier en tout ſens; & elle ſe rétablit parfaitement, ſi la preſſion ceſſe, ſans qu'on remarque le moindre grincement ou autre bruit. Cette propriété ne ſe manifeſte pas ſeulement dans de grands morceaux, mais auſſi dans de petits, de la longueur de deux pouces ſeulement; & cette flexibilité eſt ſi parfaite, qu'elle ſe manifeſte auſſi lorſqu'on preſſe contre le coin d'un morceau. Enfin ſi l'on tient un morceau de la longueur de quelques pouces par un bout entre les doigts, & qu'on donne à l'autre extrémité le mouvement de pendule, on voit des oſcillations, & en même temps on ſent dans les doigts comme des articulations dans le morceau avec lequel on fait l'eſſai.

La gravité ſpécifique de cette pierre flexible eſt très-approchante de celle du rubis. Cette pierre réſiſte au feu qui volatiliſe le diamant. Aucun des acides minéraux ne l'attaque, lors même qu'on l'y fait bouillir. Six fois ſon poids

© BIUM

d'acide nitreux très-blanc ayant été diſtillé ſur une partie de cette pierre, n'a produit d'autre effet que quelques tâches jaunâtres, ferrugineuſes, dans le réſidu duquel l'eau diſtillée a extrait deux grains de bleu de Pruſſe, un grain d'un précipité blanc, que l'huile de tartre par défaillance a fait dépoſer, & quarante-ſix grains de terre vitrifiable. Traitée avec quatre parties d'alkali végétal, elle eſt devenue diſſoluble dans l'eau, &c. &c. En un mot, il paroît par les expériences de M. *Gerhard*, que le cent peſant de cette pierre eſt compoſé de quatre-vingt-douze parties de terre de cailloux, de trois parties de terre d'alun, de deux parties de terre calcaire, & d'une partie de fer; qu'il faut faire de ce foſſile un genre nouveau dans l'ordre des pierres vitreuſes, & qu'on peut le placer entre les genres du quartz & du caillou.

9°. *Sur une nouvelle fabrication du verre; par M.* GERHARD.

L'auteur préſente d'abord des réflexions économiques générales ſur la fabrication & le commerce du verre. Il obſerve enſuite que la dépenſe de ces manufactures diminueroit conſidérablement, ſi l'on s'appliquoit à conſtruire les fourneaux d'une manière plus conforme à la pyrotechnie, & ſi l'on connoiſſoit une eſpèce de verre qui réuniſſant la dureté, l'élaſticité & la tranſparence à la fuſibilité du verre ordinaire, ne demandât point de cendres, ni d'alkali, ni aucun ſel pour ſa compoſition. Outre l'épargne qui en réſulteroit, on garantiroit encore le verre du défaut d'attirer l'humidité de l'air, de perdre inſenſiblement ſa dureté, ſa tranſparence, & de tomber en morceaux, défaut qui provient de

© BIUM

l'excès des ſubſtances ſalines qui entrent dans ſa compoſition. Après différens eſſais que nous nous diſpenſerons de rapporter, l'Académicien a enfin obtenu un verre parfait, tranſparent, ſans bulles & ſans ondes, en mêlant une partie de ſable avec quatre parties de feldſpath, & deux parties de craie, à laquelle il a enſuite ſubſtitué avec le même ſuccès la pierre à chaux de Rudersdorff. Il faut avoir ſoin de calciner ces matières avant la fuſion. Le verre qui réſulte de ce mêlange, eſt très-net, d'une couleur pure, verdâtre, ſemblable dans cette nuance aux glaces de miroirs de la fabrique de Neuſtadt-ſur-Doſſe, auxquelles il reſſemble encore pour la réfraction & même la diffraction des rayons de lumière; enfin pour les effets qu'il produit, lorſqu'il eſt employé en miroir. Rapportons en faveur de ceux de nos lecteurs qui pourroient prendre intérêt à cette découverte, l'expoſé des avantages qu'elle réunit. « Ces avantages, dit *M. Gerhard*, conſiſtent dans les points ſuivans. »

« 1°. Il ſe fond plus facilement, & demande un quart de temps de moins pour ſa fuſion, d'où il réſulte une épargne très-conſidérable de bois ou d'autres matières, dont on ſe ſert pour la fonte. L'épargne du bois augmente encore,

« 2°. en ce que dans la compoſition de ce verre, on n'a beſoin ni de cendres, ni de potaſſe, & qu'il demande un feu plus doux pour le refroidiſſement. »

« 3°. L'épargne du temps diminue les frais de la main d'œuvre ».

« 4°. Ce nouveau verre eſt bien plus dur que le verre ordinaire, de manière qu'on peut ſe ſervir du premier pour tailler l'autre. »

© BIUM

« 5°. Un quintal de maſſe pour le nouveau verre, donne dix pour cent plus de produit que la même quantité de maſſe pour le verre ordinaire. »

« 6°. Il doit entiérement réſiſter à l'air, parce qu'il ne contient point de particules ſalines, qui avec le temps terniſſent le verre ordinaire. »

« 7°. Les matériaux qui ſervent à la compoſition de ce verre ſe trouvent en abondance dans les états du Roi, & ſont à très-bon marché. Un quintal de maſſe coûteroit à peine un écu à Berlin. »

« Il s'enſuit de tout ce que je viens de dire, continue l'auteur, que 8°. le verre de ma nouvelle compoſition ſera moins coûteux que le verre ordinaire. »

Du reſte, ce verre a la même peſanteur ſpécifique que le verre de miroir, & il eſt très-vraiſemblable qu'étant fondu & coulé entre des cylindres de métal, on pourra s'en ſervir dans les fabriques de miroirs.

M. *Gerhard* remarque enfin, que les chaux métalliques, à l'exception de celle du Cobalt, donnent à ſon verre des couleurs différentes de celles qu'elles communiquent au verre ordinaire: qu'il n'a point réuſſi à faire du criſtal, & qu'un mélange de trois parties de baſalte, ſur une de feldſpath, donnent la meilleure maſſe pour le verre noir, dont on fait communément les bouteilles à vin de Bourgogne & de Champagne.

10°. *Extrait des obſervations météorologiques, faites à Berlin, en l'année 1783*; par M. BEGUELIN.

© BIUM

11°. *Sur le degré de confiance qu'on peut donner aux observations météorologiques faites à Berlin par ordre de l'Académie royale des Sciences depuis dix-sept ans ; par M.* BEGUELIN.

Un Académicien avoit avancé que les observations météorologiques faites avec les instrumens de l'académie, étoient toutes fautives, & ne méritoient par conséquent aucune confiance. M. *Beguelin* a apprécié cette assertion, & dit à ce sujet plusieurs choses très-intéressantes, relativement à l'exactitude des instrumens nécessaires pour l'objet de ces observations.

Tableau des variétés de la vie humaine, avec les avantages & les désavantages de chaque constitution, & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans, de l'un & de l'autre sexe, sur-tout à l'âge de puberté ; où l'on fait voir qu'à cette époque, la plupart des maladies ne doivent point être considérées comme telles, mais bien comme des efforts salutaires de la nature pour le développement des organes ; & que les maladies graves doivent être traitées avec plus de ménagement & de circonspection qu'à tout autre âge ; par M. DAIGNAN, *docteur en médecine*

© BIUM

de l'univerſité de Montpellier, médecin ordinaire du Roi, conſultant des camps, armées, & des hôpitaux de Sa Majeſté, ci-devant premier médecin des armées de Bretagne & de Genève. A Paris, chez l'Auteur, rue Bergère, n° 17, 2 vol. in-8°, 1786.

2. M. *Daignan* a été frappé de l'état de détérioration où il a vu l'eſpèce humaine dans les villes & dans les campagnes. Il a cherché les cauſes de cette calamité univerſelle, & il les a trouvées, 1°. dans les mariages prématurés, trop tardifs, ou mal aſſortis; 2°. dans la misère des peuples; 3°. dans la corruption des mœurs, & dans le venin infame qui attaque l'eſpèce humaine dans ſa ſource; 4°. dans la mauvaiſe éducation phyſique & morale des enfans; 5°. dans les maladies qui en réſultent, & dans celles qui ſont particulières à l'enfance; 6°. dans la fauſſe application des préceptes & des ſecours de la médecine. Après avoir jeté un coup d'œil rapide ſur le développement ſucceſſif de l'enfant, il examine 1°. ce qui ſe paſſe dans l'économie animale à l'âge de puberté en général; ce qui ſe paſſe dans l'un & l'autre ſexe en particulier; 3°. ce qui en réſulte dans chaque tempérament, pour le phyſique & pour le moral; 4°. ce qu'on doit en eſpérer ou craindre pour le reſte de la vie. Ce que M. *Daignan* dit à cet égard, eſt le réſultat des obſervations qu'il a pu faire ſur les événemens ordinaires de la vie, dans ſes différentes époques, dans les différens états & dans les dif-

© BIUM

férentes conditions qui diſtinguent les hommes dans la ſociété. En raſſemblant de même les réſultats des recherches des ſavans, ſur la durée de la vie humaine, il a formé différens autres tableaux de comparaiſon, qui font voir d'un coup-d'œil la différence qu'il y a dans la durée de la vie des hommes de différens pays, états & conditions, comparés les uns aux autres; & il conclut que s'il n'eſt pas poſſible de prolonger la vie des hommes, il ſeroit au moins facile de la rendre moins précaire & moins malheureuſe, en rendant leur ſanté plus ferme & plus ſtable, par les changemens qu'il ſeroit encore plus facile de faire dans leur éducation phyſique & morale, & ſur-tout dans l'application des ſecours de la médecine, qui ne peuvent être ſalutaires que lorſqu'ils ſont indiqués par la nature même.

Tels ſont le plan & l'objet de l'ouvrage de M. *Daignan*. Il a arrêté long-temps ſes regards ſur la puberté, qu'il eſtime, avec raiſon, être une époque déciſive. Comme la révolution qui s'opère alors dans les individus, doit les porter à cet état de perfection, qui leur aſſigne un rang dans leur eſpèce, en les rendant capables de la propager, il eſt important qu'ils y parviennent ſans efforts dangereux pour leur conſtitution; ou que ſi la nature, toujours mal aſſurée lorſqu'elle veut, pour la première fois, exercer une fonction qui lui eſt inconnue, manifeſte alors quelques mouvemens irréguliers, on ne les rende pas pires par des ſoins imprudens, & capables de faire avorter ſon ouvrage. On ſe plaît d'ailleurs à contempler ce moment où l'homme reçoit le ſceau d'une nouvelle exiſtence. Il ſemble devenir l'objet d'un nouvel intérêt, à meſure que les êtres qui l'entourent en acquièrent pour lui, & le

© BIUM

lient à eux par de nouveaux rapports. Cette ſurabondance de vie, qui devient pour lui la ſource d'un nouveau genre de ſenſations, d'idées & d'illuſions touchantes, & qui imprime à tous ſes traits un nouveau caractère, nous plait & nous charme comme la vue d'une campagne que le retour du printemps vient de parer de fleurs & de verdure.

M. *Daignan*, en examinant les nouvelles fonctions de la femme à l'époque de la puberté, ne paroît pas porté à croire qu'il y ait des femmes qui conçoivent ſans avoir été réglées. Mais il fait une diſtinction, qui eſt un aveu, en diſant que celles qui n'ont pas de règles, doivent au moins être diſpoſées à en avoir. Pour qu'une femme ſoit diſpoſée à concevoir, il faut que la nature exerce un certain degré d'action ſur l'organe deſtiné à cette fonction, & ce degré d'action eſt certainement une diſpoſition prochaine aux règles, qui ne ſe réaliſe pas toujours par une évacuation ſenſible; & ſi, pour l'ordinaire, les femmes qui ne ſont point réglées ſont ſtériles, c'eſt vraiſemblablement parce que ce défaut eſt fondé ſur quelque maladie, ou provient d'une énergie inſuffiſante des organes de la génération.

Les paſſions fondées ſur des préférences excluſives en amour, qui ont fait tant de malheureux, ſont un des objets des recherches de M. *Daignan*. Il rejette l'opinion d'un auteur qui attribue ces paſſions à l'électricité. Il eſt fort étrange, il eſt vrai, qu'on mette là le fluide électrique; mais l'électricité eſt depuis quelque temps la reſſource de ceux qui n'ont rien de mieux à dire, & ſert admirablement à remplir les lacunes que laiſſe notre ignorance. M. *Dai-*

© BIUM

gnan n'oſe pas d'abord décider la queſtion des préférences amoureuſes, & il en appelle aux amans, qui devroient être en effet les jurés experts dans cette matière, s'ils n'étoient pas trop préoccupés, & s'ils pouvoient avoir le ſang-froid néceſſaire pour juger. Cependant M. *Daignan* finit par dire que le beſoin eſt le fondement de ces paſſions excluſives, qui tourmentent certaines perſonnes, & qu'une belle femme eſt *une table bien ſervie qu'on voit d'un œil bien différent* après qu'avant le repas. Le principe de M. *Daignan* explique bien pourquoi l'on n'a plus d'appétit lorſqu'on a bien dîné; mais non pourquoi on n'a de l'appétit que pour une certaine *table*, à laquelle on voudra excluſivement s'aſſeoir.

Les effets du développement qui s'opère dans les organes de l'homme & de la femme, à l'âge de la puberté, ſont très-bien décrits dans l'ouvrage de M. *Daignan*, & forment un tableau très-intéreſſant. Cette évolution ne ſe fait pas toujours avec cette régularité de mouvemens qui ſeroit convenable; une ſenſibilité impétueuſe les rend quelquefois trop bruſques, comme un défaut d'énergie peut les rendre trop lents. La nature étonnée de ſes nouveaux beſoins, ſemble flotter incertaine ſur le parti qu'elle a à prendre, ſuſpend ſon action; ou, forcée de ſe frayer des routes encore inconnues, tombe dans des mépriſes qui donnent lieu à des déviations plus ou moins remarquables. Ainſi la puberté entraîne quelquefois avec elle des affections plus ou moins graves.

La chloroſe ou les pâles couleurs ſont certainement dans la femme une de ces affections; & dans l'un & l'autre ſexe, certains engorge-

© BIUM

mens paſſagers des glandes, qu'il faut diſtinguer des écrouelles. M. *Daignan* n'a peut-être pas aſſez bien diſtingué les affections qui ſont eſſentiellement propres à la puberté, de celles qui appartiennent à d'autres âges. Il ſemble attribuer à la puberté les hémorrhagies, qui dépendent dans l'économie animale, d'un ordre de cauſes qui n'a aucun rapport avec cet âge ; le *rachitis*, qui eſt une maladie de l'enfance ; les écrouelles, qui devancent de beaucoup la puberté ; & le ſcorbut, qui appartient plus aux âges poſtérieurs qu'à celui-là. Cependant les règles que M. *Daignan* a établies pour la conduite des jeunes perſonnes, ſont excellentes & de la plus grande importance. Elles ne ſe bornent point au phyſique ; il donne aux pères & aux mères de bons avis pour former les mœurs de leurs enfans ; & cette partie de l'ouvrage de M. *Daignan* pourroit paſſer pour un bon traité d'éducation, s'il avoit pu entrer dans des détails que le plan de ſon livre lui a interdits.

M. *Daignan* preſcrit par-tout le travail, la ſobriété, la modération des paſſions, & l'emploi réſervé des remèdes. Il prétend, avec raiſon, que l'abus de ces derniers produit des maux infinis ; que la nature n'a beſoin que de quelques légers ſecours bien dirigés, puiſque le plus ſouvent elle ſe ſuffit à elle-même. Il paſſe en revue toutes les claſſes des maladies des ſauvages, & fait voir qu'il n'y en a pas une que la nature ne guériſſe ſouvent par ſes ſeules forces, ſans en excepter la peſte même. Il eſt certain que la nature a diſpoſé les organes des êtres vivans de la manière la plus avantageuſe pour leur conſervation ; car, ſans cela, elle auroit établi des facultés de médecine chez les Hurons & les

© BIUM

Algonquins. Cependant, chez les peuples polices, la médecine eſt d'autant plus néceſſaire, qu'on a moins de confiance en la nature, & qu'on eſt plus accoutumé à préférer les ſecours étrangers à ceux qu'on pourroit attendre d'elle; & parmi ces ſecours étrangers, il n'y a qu'un médecin inſtruit qui puiſſe prononcer ſur le choix.

Mais quoi qu'on faſſe, dit avec raiſon M. *Daignan*, avec quelque régularité que l'homme vive, quand il ſeroit aſſez heureux pour échapper à tous les périls qui menacent ſes jours à chaque inſtant de ſa vie, il n'en ſuccomberoit pas moins ſous les efforts même de la nature: ces efforts, à force de ſe répéter, deviennent impuiſſans par la deſtruction des organes qui les exécutent. C'eſt une néceſſité inévitable de finir quand on a commencé. La nature eſt amenée à ce terme par les viciſſitudes qu'elle éprouve dans la carrière qu'elle a à remplir. Ces viciſſitudes diviſent la durée de la vie en autant d'époques qu'on remarque de différences ſenſibles ſurvenir ſucceſſivement dans le phyſique & dans le moral des hommes qui vivent au-delà d'un ſiécle. Tous les ſept ans, il s'opère un changement ſenſible dans leur conſtitution, qui forme une époque; & M. *Daignan* compte quinze époques dans la vie d'un homme qui vivroit plus d'un ſiècle.

M. *Daignan* a dreſſé de nouvelles tables des probabilités de la vie, qui diffèrent de celles qu'on connoiſſoit. Déjà on eſt un peu étonné de lui voir établir *qu'un enfant qui vient de naître n'a aucune eſpérance fondée de vivre un tems déterminé quelconque*; car ſi une probabilité eſt un motif de crédibilité, fondé ſur le cours ordi-

© BIUM

naire des événemens, il y a à parier qu'un enfant vivra un temps déterminé, puiſque tous les enfans ne meurent pas en naiſſant. M. *Daignan* ne s'eſt point borné à calculer les probabilités de la vie humaine en général; il a examiné auſſi les haſards des mois & des ſaiſons, comparés ſur les quatre points différens du nord au midi; & il réſulte de ſes recherches, que dans les pays ſeptentrionaux la mortalité eſt plus grande dans les ſaiſons froides que dans les ſaiſons chaudes; & que dans les pays méridionaux elle eſt plus grande dans les ſaiſons chaudes que dans les ſaiſons froides; que, dans le nord, l'excès de la perte dans les ſaiſons froides porte ſur les cacochymes & ſur les vieillards, tandis que dans le midi, dans les ſaiſons chaudes, cet excès porte ſur les enfans & ſur les jeunes gens.

Dans un autre tableau, M. *Daignan* tâche de déterminer les haſards des différens états & conditions. Comme il faudroit une maſſe immenſe d'obſervations, que l'auteur n'a eu ni le tems ni la commodité de faire, il a été forcé de ſe réduire à des approximations plus ou moins juſtes. Néanmoins ſon travail eſt très-conſidérable, & ſon ouvrage en général mérite les plus grands éloges, & fait ſuppoſer que M. *Daignan* a bien vu & approfondi tous les phénomènes de la vie & de la condition humaine.

A. CORNELII CELSI medicinæ libri octo, ex recenſione LEONARDI TARGÆ; accedunt notæ variorum, item quæ nunc primum prodeunt, J. L. BIANCONII Diſſertatio de CELSI ætate, &

© BIUM

GE. MATTHIÆ LEXICON CELSIANUM. *Grand in-4° de 678. p. A Leyde, chez* Samuel & Jean Luchtmans, 1785:

3. Cette édition n'a d'autre mérite que celui du luxe typographique.

Theoretiſch practiſcher verſuch über die entzundungen, *&c.* C'eſt-à-dire, *Eſſai théoretico-pratique ſur les inflammations, leurs terminaiſons, & pluſieurs autres maladies du corps humain, fondé ſur la force muſculaire des vaiſſeaux capillaires; par* HENRI VON BOSCH. *In-8° de 383 pag. A Munſter & Oſnabruck*, 1786.

4. On trouve dans cet eſſai pluſieurs bonnes choſes, mais on deſireroit que l'auteur les eût expoſées avec plus d'ordre, & qu'il ſe fût étendu davantage ſur divers ſujets du plus grand intérêt. Eloigné des principaux centres de la librairie & des ſiéges des ſciences, privé par conſéquent des moyens de ſe mettre à temps au courant de l'état actuel de la littérature médicale, M. *Van Boſch* a ignoré, en livrant ſon manuſcrit à l'impreſſion, que M. *Richter* avoit déjà publié une théorie de l'inflammation en tout conforme à la ſienne. Il l'a reconnu depuis; mais il étoit trop tard. Au reſte, il a du talent, & mérite d'être encouragé.

© BIUM

NICOLAI'S, &c. Theoretiſche und praktiſche abhandlungen, *&c.* C'eſt-à-dire, *Traités théoriques & pratiques ſur l'inflammation, la ſuppuration, la gangrène, le skirrhe & le cancer, comme auſſi ſur les méthodes curatives de ces maladies; par le docteur* ERNESTE-ANTOINE NICOLAI, *conſeiller de la Cour, & profeſſeur; premier vol. In-8° de 556 pag. A Jena, chez* Kroecker, 1786.

5. L'auteur expoſe & apprécie d'abord les différentes théories qu'on a avancées juſqu'ici ſur l'inflammation, dont il conſidère les diverſes terminaiſons, c'eſt-à-dire la réſolution, la ſuppuration, le skirrhe & la gangrène; il examine ſi elles ne peuvent point avoir encore d'autres terminaiſons; s'il peut ſe former du véritable pus ſans inflammation, & ſi la gangrène peut ſurvenir à une partie qui n'a pas été préalablement enflammée? Il s'occupe enſuite du carcinome, qui doit aſſez régulièrement ſon origine à un skirre; quelquefois on le voit néanmoins provenir d'autres cauſes. Il paroît que le peu de progrès qu'on a fait dans la véritable méthode curative du cancer, vient de n'avoir pas aſſez étudié la nature & les cauſes de cette affreuſe maladie; que d'ailleurs on s'eſt trop livré à l'empiriſme, comme ſi tous les carcinomes étoient de même eſpèce, & que la conſtitution parti-

© BIUM

culière du ſujet n'eût abſolument aucune influence ſur le mal même & ſur les indications curatives.

A treatiſe on the venereal diſeaſe, *&c.* C'eſt-à-dire, *Traité ſur la maladie vénérienne, par* JEAN HUNTER. *In-4°. A Londres, 1786.*

6. M. *Hunter* s'est déterminé a publier cet ouvrage, 1°. parce qu'il a cru que diverſes obſervations qu'il contient pouvoient être utiles; 2°. parce qu'il a voulu aſſurer & conſerver ſon droit ſur certaines aſſertions que des auteurs peu délicats ont données pour être les leurs.

Il ſe propoſe d'indiquer, dans cet ouvrage, toutes les formes ſous leſquelles ſe montre la maladie vénérienne. Ce plan eſt ſi vaſte, qu'on ne ſauroit s'attendre à y voir toutes les parties traitées avec le même ſoin.

Dans l'introduction, M. *Hunter* avance quelques opinions relatives à l'économie animale, qu'il dit lui être particulières, & qu'il convenoit d'expoſer d'abord, à cauſe de l'application fréquente qui en eſt faite dans le corps de l'ouvrage. On y trouve encore les doctrines de pathologie générale de M. *Hunter*, qui ſervent de principes pour rendre raiſon des ſymptômes & du traitement de cette maladie, comme auſſi de l'action des remèdes propres à la combattre. Il ne ſemble pas que ces doctrines méritent d'être introduites: au contraire, il eſt à craindre qu'en adoptant les changemens que l'auteur propoſe, on ne retarde les progrès de la ſcience. Souvent & ſans aucune

© BIUM

néceſſité, M. *Hunter* changeant la valeur de termes clairs & intelligibles, les a employés dans une ſignification que perſonne, avant lui, ne leur avoit donnée, & a rapporté certains faits à des cauſes inadmiſſibles. Il met, par exemple, ſur le compte de la *ſympathie*, non-ſeulement ces affections qui attaquent certaines parties éloignées du corps, en conſéquence de l'état morbifique d'un organe ou d'un viſcère éloigné de la partie ſouffrante; mais il comprend encore parmi les affections ſympathiques, celles qui ſont intimement liées aux maladies primitives, ou en dérivent naturellement: telles que la fièvre hectique qui ſurvient a un ulcère; l'étendue que gagne une éryſipèle par les ſeuls progrès de la maladie.

Il conſidère la nature & les effets du virus d'une manière très-détaillée, neuve & digne de toute l'attention du médecin. Il rend ici raiſon de pluſieurs faits inexplicables juſqu'ici.

Quant à la méthode curative, il lui a donné toute l'étendue convenable. Les médecins inſtruits n'y trouveront rien de nouveau ou d'eſſentiellement différent des méthodes ordinaires; mais il faut convenir que l'on y rencontre tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir, & les explications de la manière d'agir des remèdes ſont très-judicieuſes.

M. *Hunter* rapporte pluſieurs expériences faites dans la vue de conſtater les effets & les progrès du virus; elles ſont vraiment neuves & propres à répandre beaucoup de jour ſur un ſujet aſſez négligé. On y lit l'hiſtoire d'une inoculation dont l'auteur décrit les ſymptômes avec beaucoup de ſoin, déſigne le temps où ils ont paru, & les effets de divers remèdes particulièrement adaptés & deſtinés à les pallier ou à les guérir radicalement. Cette partie eſt auſſi curieuſe qu'inſtructive.

L'expérience

© BIUM

L'expérience, depuis l'inſertion juſqu'à l'entière guériſon, a demandé trois ans.

L'auteur a porté un œil très-attentif ſur ces maladies qui ont certaines reſſemblances avec le mal vénérien, & ſes remarques contribueront à rendre le diagnoſtic plus certain. Il claſſe parmi les affections cenſées véroliques celles qui proviennent de la tranſplantation des dents.

Il auroit été à ſouhaiter que l'auteur eût mis plus d'ordre dans l'exécution de ce traité : ſes obſervations, précieuſes à bien des égards, auroient été vues dans un plus beau jour.

Nous penſons que la médecine françoiſe feroit une très-bonne acquiſition par la verſion de cet ouvrage.

Obſervations on the new opinions of JOHN HUNTER, *&c.* C'eſt-à-dire, *Obſervations ſur les nouvelles opinions de* JEAN HUNTER, *expoſées dans ſon dernier Traité ſur la maladie vénérienne ; par* JESSE FOOT, *chirurgien. In-8°. A Londres, chez* Becker, 1786.

7. M. *Foot* relève les erreurs que M. *Hunter* lui paroît avoir avancées dans ſon traité. Plus de modération & de conciſion auroit rendu cet écrit d'un avantage plus réel & d'une lecture moins pénible.

© BIUM

Medical cautions for the conſideration of invalids, &c. C'eſt-à-dire, *Précautions médicales propoſées à la conſidération des perſonnes valétudinaires, principalement de ceux qui ſe rendent à Bath: contenant des eſſais ſur les maladies à la mode, ſur les effets dangereux des lieux chauds & remplis de monde; l'expoſé des préceptes diététiques; des recherches ſur l'emploi des remèdes durant l'uſage des eaux minérales, & un eſſai ſur les charlatans, les remèdes empiriques & de bonnes femmes, avec une appendice contenant une table de digeſtibilité relative des alimens, & des obſervations explicatives: ouvrage publié au profit de l'hôpital général de Bath, par* JACQUES MACKITRICK ADAÏR, *docteur en médecine, membre de la Société royale & du collège des médecins d'Edimbourg. In-8°. A Londres, chez* Dodſley, 1786.

8. La ſolidité des préceptes, préſentés d'un ſtyle ſimple & familier, rend cette brochure intéreſſante. Le but de l'auteur eſt de compenſer, par

© BIUM

cette production, les erreurs nombreuſes *dans leſquelles il croit avoir dû tomber pendant près de quarante ans d'une pratique très-étendue.*

JOSEPHI LIEUTAUD, reg. Gall. archiatror. com. hiſtoria anatomico-medica ſiſtens numeroſiſſima cadaverum humanorum extiſpicia quibus in apricum venit genuina morborum ſedes, horumque referuntur cauſæ, vel patent effectus. Recenſuit quondam, ſuas obſervationes, numero plures adjecit, uberrimumque indicem noſologico ordine concinnavit ANTON. PORTAL, D. M. & ſoc. ſcient. Monſp. nec non anatom. prof. recudi curavit, correxit & ſupplementis locupletavit, Jo. CHRIST. TRAUGOTT SCHLEGEL, M. & Chir. D. Med. apud Langoſalienſes, *Vol. I. Grand in-8° de* 534 *p. A Langenſalze, chez* Zolling, 1786.

9. Il ſuffit d'annoncer cette nouvelle édition d'un ouvrage ſuffiſamment connu en France, & d'ajouter que M. *Schlegel* ſe propoſe d'en former trois volumes in-8°., & d'y joindre une table raiſonnée.

© BIUM

The extraordinari caſe and perfect cure of the gout, &c. C'eſt-à-dire, *Fait rare, & guériſon parfaite de la goutte, au moyen de l'uſage de la ciguë & de l'aconit, tels qu'ils ont été expoſés en françois par le malade M. l'abbé* MANS, *membre de la Société impériale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles, avec la traduction angloiſe, par* PHIL. THICKNESSE. *In-8°. A Londres, chez* Stockdale, 1784.

1o. Cette obſervation iſolée eſt incapable d'établir les propriétés anti-goutteuſes des deux végétaux dont M. l'abbé *Mans* a fait un uſage si heureux. Cependant elle doit engager les médecins à réitérer les eſſais, pour prononcer s'il faut mettre le ſceau de la propriété anti-goutteuſe à la ciguë & à l'aconit.

A further account of abbe MANS caſe of the gout, &c. C'eſt-à-dire, *Détails ultérieurs ſur la parfaite guériſon de la goutte de M. l'abbé* MANS, *par* PHIL. THICKNESSE. *On y a joint des extraits de lettres de ſir* JEAN DUNTZE BARONET, *qui a fait uſage des mêmes*

© BIUM

remèdes. In-8°. A Londres, chez Debrel, 1785.

11. D'après les extraits de lettres contenus dans cette brochure, la ciguë & l'aconit, dont M. *Duntze* a porté les doſes juſqu'à 120 grains dans l'eſpace de ving-quatre heures, & qu'il a continués un temps conſidérable, ne l'ont pas délivré de la goutte, bien que ſes accès lui ſemblent avoir perdu de leur violence.

Delectus opuſculorum medicorum antehac in Germanicæ diverſis academiis editorum, quæ in auditorum commodum collegit, & cum notis hic inde aucta recudi curavit J. P. FRANCK, D. M. &c. *Grand in-8° de 384 pag. A Pavie, chez* Galeati, 1785.

12. L'éditeur, Allemand de nation, & actuellement profeſſeur de médecine pratique à Pavie, veut répandre dans ſa nouvelle patrie les opuſcules intéreſſans publiés en Allemagne: il eſpère hâter, par-là, les progrès de la médecine en Italie, & préſenter à ſes élèves une partie des richeſſes de ſes anciens compatriotes. Le recueil qu'il ſe propoſe de former ne contiendra que des diſſertations ſur des objets de médecine & de chirurgie pratique, ainſi que de médecine légale; mais ſeulement celles qui n'ont pas été inſérées dans les collections publiées ſous la direction de MM. *Baldinger, Gruner, Sandifort, Wiuwer*, &c. Il ne s'attachera à aucun période fixe, & ne borne

© BIUM

point le nombre des volumes. Les notes qu'il ajoutera à ces écrits académiques ſeront marquées par un aſtériſque.

Le volume que nous avons ſous les yeux contient, 1°. GATTENHOFF, Diſſertatio *de Hypochondriaſi.*

2°. SCHŒNMEZEL, Diſſertatio : *An ſectio anatomica in cadaveribus de autocheiria ſuſpectis ?*

3°. LUDWIG, Programma *de ſuffuſionis per acum curatione.*

4°. WIENHOLT, Diſſertatio *de inflammationibus viſcerum hypochondriacorum occultis.*

5°. FRANCK, Programma *de larvis morborum biliosis.*

6°. SCHŒRTLICH, Diſſertatio *de uſu opii in febribus intermittentibus.*

M. *Franck*, dans les notes qu'il a miſes à cette diſſertation, parle de l'uſage de l'opium dans les affections vénériennes : mais comme il n'a pas encore été à portée de ſe convaincre des effets de ce narcotique dans ces maladies, il ſe propoſe d'en faire des épreuves dans l'inſtitut clinique de Pavie. Nous engageons M. *Franck* à remplir promptement cette promeſſe, & à publier le réſultat de ces épreuves.

7°. MUNCH, Diſſertatio *de belladonna.*

8°. FRANCK, *Epiſtola invitatoria ad eruditos, de communicandis quæ ad politiam medicam ſpectant, principum ac legiſlatorum decretis.*

Jos. QUARIN fac. cœſ. reg. apoſt. maj. conſ. aul. archiatri, &c. Animadver-

© BIUM

ſiones practicæ in diverſos morbos. *Grand in-8° de 336 pag. A Vienne, chez* Græffer, 1786.

13. Cette nouvelle production de M. *Quarin* roule ſur les maladies chroniques; ſavoir l'apoplexie, l'épilepſie, l'hémoptyſie, la phthiſie, l'aſthme, les écrouelles, l'hydropiſie, la colique des peintres, les obſtructions dans le bas-ventre, le ſcorbut, la jauniſſe, la cardialgie, la conſtipation, les affections arthritiques & rhumatiſmales, la maladie vénérienne. Le mérite de M. *Quarin* eſt connu, & nous eſtimons que, malgré pluſieurs aſſertions haſardées, cet ouvrage aura un accueil favorable, & pourra contribuer aux progrès de l'art.

Heelkundige mengelſtoffen, *&c.* C'eſt-à-dire, *Mélanges de Médecine; par* GENRIT-JEAN VAN WY, *deuxième volume, première partie; grand in-8°, de 120 p. avec fig. A Amſterdam, 1785.*

14. L'auteur ayant vu dans un ouvrage de M. *Martinet* les éloges de l'eſprit de ſel ammoniac fait avec la chaux (*a*), il a commencé à en eſſayer les propriétés en le combinant avec le quinquina. Il a donc fait bouillir dans ſeize onces d'eau, deux onces de cette écorce, & dans la colature il a ajouté depuis une once juſqu'à deux, d'eſprit de ſel ammoniac cauſtique. L'uſage de ce médicament a calmé les douleurs, arrêté les hémor-

(*a*) Le lecteur trouvera des remarques ſur cette liqueur, vol. xlix, pag. 97 & 381; vol. lvj, p. 551 & 560; vol. lx, pag. 607.

© BIUM

rhagies, corrigé la puanteur : les ulcères cancéreux ſe ſont nettoyés & aplatis ; le pus qu'ils ont fourni eſt devenu louable ; &, ſi au moment de la rédaction de ſes obſervations il n'a pas encore obtenu, dans ce genre, de guériſon parfaite, il a du moins eu la ſatisfaction de s'aſſurer que, de tous les palliatifs connus du cancer, c'eſt le plus efficace, & qu'il produit de bons effets dans tous les ulcères de mauvaiſe qualité, tels que les ulcères ſcorbutiques, ſcrophuleux, vénériens, &c. Afin de gagner en faveur de ce remède la confiance de ſes lecteurs, M. *Van Wy* donne le détail de pluſieurs cas très-remarquables dans leſquels il a eu le plus heureux ſuccès. Nous ferons mention de deux.

Une perſonne de trente ans avoit le viſage, le cou & les épaules couverts d'ulcères malins qui, en partie, pénétroient juſqu'aux os, & avoient réſiſté à tous les efforts de l'art ; *M. Van Wy* la mit à l'uſage interne de la décoction de quinquina aiguiſée d'alkali volatil cauſtique, d'abord à la doſe d'une once par jour, & peu-à-peu à celle d'une once & demie : il panſa en même tems les plaies avec un mélange d'eau & d'eſprit de ſel ammoniac, fait à la chaux, d'abord avec excès d'eau, & enſuite à parties égales. Ces moyens réuſſirent : ils furent également avantageux ſur une perſonne attaquée d'ulcères vénériens très-anciens qui occupoient principalement le viſage.

Dans la correſpondance entre un jeune Médecin d'Over-Iſſel & l'auteur, rapportée dans ce recueil, on voit que le même eſprit de ſel ammoniac eſt d'un uſage très-efficace contre l'hydrocèle. On s'en eſt ſervi avec fruit pour un enfant de trois ans : cependant comme vers

© BIUM

la fin de la curation, le ſcrotum du malade a commencé à s'excorier, il a fallu la terminer au moyen des fomentations faites avec une décoction d'écorces de grenades & de chêne. Dans deux autres cas, on a fait la ponction & appliqué un emplâtre véſicatoire ſur l'ouverture.

On lit enſuite une obſervation ſur un ſtaphylome ſurvenu à la ſuite d'une petite vérole. M. *Van-Ky* a dilaté l'ouverture de la cornée, & après avoir réduit l'uvée, il a panſé avec l'eau végéto-minérale.

Les détails ſuivans regardent l'*hydroſtson*, c'eſt-à dire, une eſpèce d'hydropiſie des extrémités des os longs, principalement du fémur. Dans cette maladie, la moëlle dégénère en un ichor aqueux, & les cellules médullaires, ainſi que les feuillets oſſeux, ſe gonflent. Cette maladie attaque le plus ſouvent le genou, ou le coude, & ſe trouve ſouvent compliquée avec l'hydarthros. Peut-être que ces deux affections ſont une ſuite l'une de l'autre. M. *Van-Ky* a retiré de très-bons effets de l'uſage externe de l'alkali volatil fluor, & des douches tièdes faites avec de l'eau aiguiſée du même alkali. Il a encore eu lieu de reconnoître l'efficacité du moyen curatif propoſé par *M. Vander Haar* contre le fungus des articles, les ankyloſes, le *ſpina ventoſa* naiſſant, les écrouelles, les duretés dans le ſein, les teſticules, &c. Ce moyen conſiſte à donner avec la pointe mouillée d'un coupon de drap, des coups très-modérés, mais répétés pluſieurs fois par jour, & portés chaque fois juſqu'au nombre de cent, plus ou moins.

L'article qui ſuit confirme l'utilité du cylindre de coton, brûlé ſur une partie douloureuſe, d'après le conſeil de feu *M. Pouteau*. Avec

© BIUM

ce moyen répété deux fois, M. *Van-Wy* a dissipé une douleur fixe de tête, qui provenoit d'une cause vénérienne.

Il expose ensuite les effets avantageux de l'eau de Goulard dans les duretés aux seins chez les nouvelles accouchées; il donne différens conseils relatifs à la guérison d'un ulcère gangréneux aux environs du tendon d'Achille, & ayant probablement pour cause un principe vénérien; enfin il nous apprend que dans des cas pareils il a employé avec utilité l'esprit de sel ammoniac en topique, & particulièrement l'opium intérieurement. Il a prescrit ce suc à doses graduées, & les a quelquefois portées jusques à vingt grains & plus par jour. Il confirme que ce narcotique administré de cette manière, & uni au mercure, a guéri radicalement des affections vénériennes, quoique d'après son expérience, l'opium seul ait toujours été insuffisant pour opérer une cure radicale; ensorte que lors même qu'il avoit pallié les accidens, il a fallu avoir recours au mercure pour obtenir l'extinction totale du levain vérolique.

Le sujet de la dernière observation est un enfant de sept ans, qui, en tombant de haut en bas d'un escalier, s'est presque entiérement coupé la langue à un pouce & demi de la pointe: cette portion ne tenoit plus au corps que par quelques fibres: l'hémorrhagie étoit très-considérable. *M. Van Wy* a pratiqué trois points de suture, & a fait humecter souvent la langue avec un mélange de vin blanc & de miel-rosat. Au bout de huit jours la réunion a été très-avancée: bientôt après les points de suture sont tombés, & la guérison n'a pas tardé d'être complète.

© BIUM

Archiv fur ærzte, wundærzte und apotheker, *&c.* C'eſt-à-dire, *Archives pour le médecin, le chirurgien & l'apothicaire, deuxième volume avec une planche; in-8° de 310 pages. A Leipſick, dans la librairie de* Weygand, *1786.*

15. Nous nous contenterons d'indiquer les titres des articles renfermés dans ce deuxième volume:

Ce ſont, 1°. Obſervations remarquables de médecine, faites pendant les années 1779-1783.

2°. Obſervations ſur une maladie convulſive épidémique, qui a régné en Suède, l'an 1745, par M. *Evrard Roſenblad.*

3°. Remarques ſur l'Electricité médicinale, par M. *Camey*, docteur en médecine; traduction libre des nouveaux Mémoires de l'Académie royale des ſciences de Dijon.

4°. Obſervations de chirurgie, par M. *Adolphe-Friedrich Lœſter.* Ces obſervations concernent, l'utilité des injections dans la veſſie; la guériſon d'un ſpaſme du ſphincter de la veſſie urinaire par des injections; les injections de l'eau de chaux dans la veſſie, & leurs propriétés lithontriptiques; une fracture de l'humerus chez une femme enceinte; l'utilité des ulcères artificiels; une amputation faite dans l'articulation; la catalepſie; un oſſelet à l'articulation du coude; l'extirpation des polypes; un dépôt laiteux; un reſſerrement du vagin; la manière d'appliquer les ſangſues; une

© BIUM

hernie ; l'utilité des véſicatoires dans la paralyſie ; quelques acouchemens ; la cicatriſation d'un ancien ulcère ; une tumeur au milieu du gras des jambes ; la réduction des hernies ; l'utilité des fomentations froides ; le skirrhe ; une cauſe ſingulière d'hydropiſie ; une bleſſure à l'oreille ; une crampe périodique ; l'opération de la hernie ; un anus artificiel ; l'utilité de la toile cirée ; un uterus renverſé ; la ſection du filet de la langue ; un remède contre l'eſquinancie ; l'utilité du muſc dans une paralyſie ; la ſaignée ; le dragonneau ; une conformation ſingulière des parties de la génération ; la framboeſia ; la bœſia ; une obſtruction incurable ; une groſſeſſe ſoupçonnée ; une inſenſibilité ou engourdiſſement des pieds, de cauſe interne ; une maladie extraordinaire au cou ; un nouvel inſtrument pour l'extirpation des polypes ; des ſujets divers.

5°. Recherches ſur les ſignes de l'empoiſonnement, par M. *Retz*, traduites en Allemand.

6°. Sur l'abſurdité de quelques médicamens compoſés, par *Wallerius*.

7°. Analyſe du Wolfram, par M. *J. J.* & *J. de Luyart*.

8°. Analyſe de la pierre peſante, par *Scheele*, avec des additions par *Bergman*.

9°. Sur les uſtenſiles des chymiſtes, & des erreurs dont ils ſont la cauſe, par M. *Leonhardi*.

10°. Remèdes nouveaux.

11°. Topographie médicale de la ville de Kœnigsberg.

© BIUM

EDUARDI FRYER, Angli-Britanni, Dissertatio inauguralis, cogitationes quasdam physiologicas de vita animantium & vegetabilium complectens. *In-8°. A Leyde, 1783.*

16. Tous les corps organisés jouissent de la force vitale ; c'est une prérogative inhérente à leur essence, tandis que la faculté sensitive & les facultés de l'ame sont réservées aux animaux plus parfaits, pourvus d'un cerveau & de nerfs.

La force vitale se manifeste principalement en ce qu'elle doue la partie animée, de la faculté de s'agiter par l'impulsion d'un stimulus, soit que ce stimulus agisse du dehors, soit que le principe sensitif produise un effet analogue. C'est cette irritabilité qui est la source des mouvemens automatiques aussi bien que des mouvemens volontaires, & qui fournit un caractère assuré de la vie.

Cette force vitale est-elle un être particulier, ou consiste-t-elle seulement dans une modification déterminée des corps dans lesquels nous la découvrons? Nous n'en savons rien ; pas plus que nous ne connoissons la nature de la lumière & de la vertu magnétique. Tout ce que nous pouvons faire est d'observer certains phénomènes qui sont propres à cette force, ou qu'elle a de communs avec les autres propriétés des corps. Il paroit qu'elle n'est que foiblement inhérente aux corps organisés, & qu'une fois

© BIUM

désunie, elle ne se combine plus avec eux. Analogue à la vertu magnétique, elle semble exiger un arrangement particulier, qu'on doit appeler *structure organique*, & qui nous est aussi peu connue que la nature de la force vitale même. Nous pouvons seulement avancer qu'elle ne réside pas dans la construction visible des fibres de certaines parties, attendu que cette construction ne se rencontre pas dans le sang, les œufs, &c. qui pourtant sont certainement animés. On peut encore prouver facilement qu'elle n'a pas exclusivement son siége dans le gluten.

On remarque également qu'elle a plus d'affinité avec certains corps qu'avec d'autres ; que dans les premiers elle est en plus grande abondance, & qu'elle est accordée avec plus d'économie aux autres ; que cette diversité admet une graduation infinie dans les corps organisés, & varie dans les différens corps, depuis l'homme, qui est l'animal le plus vivant, jusqu'au végétal, qui forme le dernier échelon de cette classe; enfin, qu'elle est plus intimement liée avec les corps dans lesquels elle est en raison inférieure pour la quantité, qu'avec ceux dans lesquels elle abonde.

Le cœur & les vaisseaux sanguins semblent avoir le plus de vie dans les animaux ; mais ce qui fait conclure que le système nerveux n'est point le siége propre & exclusif de la force vitale, c'est que plusieurs parties manquent absolument de nerfs, sans qu'elles soient privées de vie ; que plusieurs animaux & tous les végétaux sont dans le même cas ; que la force vitale ne cesse point d'exister, bien que le cerveau & les nerfs soient détruits, & qu'elle sub-

© BIUM

ſiſte même dans la tortue, pluſieurs ſemaines après qu'on lui a coupé la tête ; qu'il y a des exemples de fœtus qui, ſans cerveau, ont vécu dans le ventre de leurs mères ; que dans l'apoplexie les fonctions des nerfs ſont ſuſpendues, ſans que la force vitale ſoit anéantie ; que les parties dont les nerfs ont été détruits conſervent néanmoins ſouvent la vie, &c. &c.

Les fluides des corps organiſés ſont, ſelon M. *Fryer*, également doués de force vitale ; il tire cette concluſion des altérations promptes que les poiſons & la foudre produiſent ſur eux. Il ſeroit impoſſible de rendre raiſon de ces phénomènes d'après les loix chimiques, ni par l'action que les ſolides exercent ſur eux. Dans les perſonnes frappées de la foudre, le ſang eſt extrêmement atténué, & paſſe ſubitement à la putréfaction : cependant l'action des ſolides ceſſe auſſitôt que la foudre a frappé, & il ſeroit abſurde de lui attribuer les changemens opérés dans les fluides. L'hypothèſe de la force vitale des fluides préſente d'ailleurs la plus grande facilité pour expliquer le mécaniſme des ſécrétions & des excrétions ; c'eſt elle qui empêche les corps inanimés d'agir ſur ceux qui ſont animés d'après les loix chimiques ; c'eſt elle qui empêche qu'il ne ſe faſſe aucune eſpèce de décompoſition des humeurs au moyen d'une fermentation étrangère à la nature de celle des corps animés, tant qu'elle y reſte unie ; & c'eſt par elle que, ſelon l'obſervation de *Guillaume Hunter*, le ſuc gaſtrique peut devenir véritablement corroſif, ſans qu'il produiſe d'autres changemens dans le corps vivant, que ceux qui dépendent de l'irritation.

La chaleur animale ne reconnoît pour cauſe que cette même force vitale ; c'eſt en contractant

© BIUM

les ſolides, qu'elle produit le frottement d'une quantité infinie de ces parties : de-là la chaleur ; & comme cette contraction ſe répète à chaque inſtant dans la machine animée, elle devient une ſource féconde & non interrompue de chaleur, qui varie dans les différens corps, ſuivant la quantité & la vivacité des frottemens.

Pour répondre à l'objection que les frottemens des ſolides avec les liquides ne ſauroient engendrer la chaleur., M. *Fryer* obſerve que les élémens des ſolides doivent indiſpenſablement ſe toucher ; parce que ſans cela ils ne pourroient point compoſer un tout, & que par conſéquent il y a aſſez de points de contact pour que les frottemens entre les ſolides, néceſſaires pour la génération de la chaleur, puiſſent avoir lieu. Il avance enſuite qu'à l'aide de cette hypothèſe, on explique d'une manière très-plauſible un grand nombre de phénomènes dont on ne ſauroit rendre compte d'après la théorie de M. *Crawford*. Il place parmi ces phénomènes l'échauffement qui ſurvient pendant un exercice vif des muſcles, la rougeur & la chaleur dont ſe couvre le viſage, ou tout le corps, à l'occaſion de certaines paſſions de l'ame, &c. Cependant il ne paroît pas que ce ſyſtême puiſſe ſe ſoutenir.

Lorſque la ſenſibilité ſe trouve réunie à la force vitale, on voit éclore les actions animales. Les conſidérations qu'offre ce ſujet, engagent M. *Fryer* à prouver que la faculté ſenſitive réſide bien dans le ſyſtême nerveux, mais non pas excluſivement dans le cerveau.

Il paſſe enfin à la recherche des principales conditions pour entretenir la force vitale dans les corps organiques. Il en établit quatre : ſavoir, 1° la chaleur ; 2° la lumière ; 3° l'air ; 4° la nourriture.

© BIUM

Il déclare que le froid ne détruit point les corps organisés par la coagulation des liquides, laquelle anéantiroit leur circulation, & que la congélation de ces liqueurs ne peut avoir lieu qu'après la mort; ensorte qu'elle est une suite, & non pas une cause de l'extinction de la vie. Jamais corps animé ne gèle: un œuf dont le germe n'est pas encore mort, peut supporter un froid au dessous de trente-deux degré du thermomètre de Fharenheit, sans se geler: le sang des marmotes ne se gèle pas pendant l'hiver; le défaut de chaleur réduit seulement leur vie & leur circulation au plus petit degré. (Est-il bien prouvé que la diminution de la chaleur de l'air est la seule cause de l'engourdissement des animaux, qui passent les hivers dans le sommeil?)

La lumière ne stimule pas exclusivement les yeux: il est probable qu'elle produit sur toute la surface du corps une certaine irritation. Cette impression n'est pas sensible à tous les hommes; il n'y a que certains individus qui s'en apperçoivent: tels étoient les aveugles qui essuyoient une sensation particulière lorsqu'ils étoient exposés à la lumière de la lune, sensation différente de celle qui les affectoit, lorsqu'ils étoient soustraits à l'influence de cet astre. Des phénomènes qu'on observe dans les végétaux, l'auteur tire les preuves de la nécessité de l'influence de la lumière: cependant il ne pense pas que ce soit comme agent chimique qu'elle exerce son pouvoir sur les corps organiques; il est au contraire bien plus vraisemblable, selon lui, qu'elle remplit ses fonctions en excitant un certain degré d'irritation.

Il estime que l'air est pour les fluides, ce que

© BIUM

la lumière & la chaleur ſont pour les ſolides. Il ſe ſépare de ce compoſé, dans les poumons, une partie qui eſt peut-être de l'air déphlogiſtiqué; cette partie ſe mêle au ſang, & en ſtimule la force vitale. La vivacité de la couleur que le ſang acquiert dans les poumons, prouve cette ſuppoſition. Il ſeroit abſurde de vouloir attribuer ces effets à une décompoſition chimique, ou au dégagement du phlogiſtique, ou à l'abſorption de la matière du feu.

L'auteur explique, d'après les mêmes principes les effets pernicieux de l'air méphitique; il ne veut point que ce ſoit en portant ſon action ſur le cerveau par le moyen des nerfs olfactifs qu'il exerce ſa propriété délétère, mais bien en étouffant la force vitale. La congeſtion du ſang dans le cerveau, de laquelle des auteurs très-reſpectables veulent déduire l'action immédiate de l'air méphitique, il l'attribue à ce que la ceſſation des mouvemens vitaux commence dans les poumons, & que, par conſéquent, le ſang doit s'accumuler dans la tête.

Plus l'air eſt pur, plus il anime la force vitale; enſorte qu'en reſpirant conſtamment l'air empirée, on donneroit à cette force la plus grande énergie, & l'on pourroit prolonger la vie bien au-delà du terme ordinaire. Le même ſtimulus de l'air eſt eſſentiel aux végétaux, bien qu'à un degré inférieur; raiſon pour laquelle ils peuvent vivre encore long-temps dans des airs trop corrompus, ou même mortels pour les hommes.

M. *Fryer* ne ſauroit ſe perſuader que les végétaux aient beſoin pour vivre de cette eſpèce d'air, qui eſt deſtructeur pour les animaux. (Mais conçoit-il plus facilement que les plantes, pour végéter avec vigueur, ont beſoin d'être

© BIUM

nourries de ſubſtances en putréfaction, d'excrémens des animaux ?) Il ne conteſte pas l'obſervation de M. *Ingenhouſz*, que les plantes purifient l'air; mais il croit que la tranſpiration des végétaux décompoſe l'air, & en précipite le phlogiſtique. Il eſt d'ailleurs bien loin de penſer que la conformité des forces vitales des animaux & des végétaux, autoriſe à leur ſuppoſer des loix ſi contraires.

La nourriture, en rétabliſſant les pertes, porte dans le ſang & dans tout le corps un nouveau ſtimulus qui entretient la force vitale. Rien ne prouve mieux cette aſſertion que l'état du ſang des perſonnes mortes de faim; ce ſang eſt diſſous & putreſcent, ainſi que celui des ſujets morts par le poiſon, ou étouffés par l'air méphitique.

Canoni pratici intorno all' uſo de bagni minerali, delle ſtufe ſudatorie & delle arene de Pozzuoli, *&c.* C'eſt-à-dire, *Préceptes pratiques concernant l'uſage des bains minéraux, des étuves & des bains de ſable de Pozzuoli. In-8° de 29 pag. A Naples, chez les frères* Raimond, 1785.

17. L'auteur, M. *Baldani*, ſans rien ajouter à ce qui a été dit avant lui ſur ces divers ſujets, préſente un manuel utile à ceux qui veulent faire uſage de ces bains.

© BIUM

Diſſertatio de clematide vitalba LINN. ejuſque uſu medico. *Diſſertation ſur la clématite de* LINNÉ, *& de ſes uſages en médecine; par* JEAN-ABRAHAM-THÉOD. MUELLER *de Konigsberg, docteur en médecine. A Erlangue, chez* Kunſtmann; *& ſe trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In-8° de 28 pag.*

18. M. *Mueller*, à l'imitation de M. *Stoerck*, a voulu faire de nouvelles expériences ſur la clématite vulgaire, dont le nom trivial eſt *herbe aux gueux*.

Cette plante étoit connue des anciens; ils en preſcrivoient la ſemence pour évacuer la bile & la pituite. *Nicolas Cheſneau* ſe ſervoit de cette eſpèce en place de véſicatoire, en appliquant ſes feuilles broyées ſur les pieds des goutteux. Nous avons vu en hiver des gens du peuple s'appliquer de la tige ſur des endroits attaqués de rhumatiſmes, ce qui formoit un exutoire; mais ce remède excite des douleurs cruelles. Nous avons encore vu des mendians ſe procurer, par l'application des feuilles récentes pilées, des ulcères artificiels, afin d'attirer la commiſération du public: c'eſt de-là que lui vient le nom d'*herbe aux gueux*. Les habitans des iſles hébrides en font le même uſage pour remédier aux douleurs de tête & à celles des membres; ils s'en ſervent auſſi pour ſe purger; mais ils ont ſoin d'avaler beaucoup de beurre, pour ſe prémunir contre les effets de ſon âcreté; car elle eſt ſi forte, qu'elle

© BIUM

paſſe dans l'eau qu'on en diſtille ; auſſi peut-on l'employer utilement dans les cas où la circulation ſe fait avec trop de lenteur.

Dans les préliminaires de cette diſſertation, M. *Mueller* invite les médecins à faire des tentatives ſur les plantes indigènes, pour les employer de préférence aux exotiques. Il aſſure que M. *Délius*, premier profeſſeur à Erlangue, a obtenu des feuilles & des racines du grand liſeron des haies, un extrait qui poſſédoit exactement les mêmes propriétés que la ſcammonée. Il dit avoir vu donner avec un grand ſuccès la fleur de caille-lait jaune, ſoir & matin, pendant pluſieurs ſemaines, contre l'épilepſie (*a*).

A l'égard de la clématite vulgaire, après en avoir donné les noms latins, allemands, françois & anglois, M. *Mueller* indique les principaux livres de botanique où il eſt traité de cette plante; il en donne une deſcription particulière, indique les contrées où elle naît ſpontanément. Elle ſe trouve, dit-il, dans toute l'Allemagne, à l'exception des provinces les plus boréales. C'eſt dans les haies, ſur les bords des bois & principalement dans les endroits pierreux, rocailleux, ainſi que ſur les rochers expoſés au ſoleil. La clématite fleurit en juin, juillet & quelquefois au mois d'août.

Lorſqu'on voudra employer en médecine ſes feuilles, il faut les cueillir avant la fleuraiſon, les faire ſécher à l'ombre, & les conſerver dans un lieu ſec; elles n'ont aucune odeur remarquable.

(*a*) J'ai vu une demoiſelle épileptique en faire uſage pendant plus de huit mois, ſans qu'elle en ait éprouvé aucun avantage. *Note de M.* J. G. E.

© BIUM

M. *Mueller* les a analyſées ainſi que les racines. Il en a obtenu une eau diſtillée âcre, qui reſſemble aſſez à celle qu'on retire de la coquelourde. Il ne s'eſt pas contenté de la diſtillation de cette plante ; il s'eſt encore occupé des extraits & de l'huile empyreumatique.

Dans le paragraphe ſeizième ſont expoſées les diverſes propriétés de la clématite vulgaire & celles des autres eſpèces du même genre, leſquelles ont beaucoup d'analogie entre elles. Dans les paragraphes ſuivans, il eſt fait mention des expériences de M. *Mueller* avec cette clématite, ſous la direction de M. le profeſſeur *Wendt*, à l'inſtitut clinique d'Erlangue. Il conſte, par pluſieurs bonnes obſervations, que des affections vénériennes qui avoient réſiſté au mercure, ont été guéries avec le ſimple uſage théiforme des feuilles de cette plante. La même infuſion, continuée durant quelques ſemaines, a également réuſſi dans les affections rhumatiſmales opiniâtres & invétérées.

Quoique pluſieurs ſimpliſtes aient mis la clématite vulgaire dans la liſte des plantes ſuſpectes, cependant on mange ſes jeunes pouſſes en ſalade dans pluſieurs pays. *Pallas* dit avoir vu en Sibérie une clématite à ſix pétales, très-différente de la nôtre, que le peuple recueilloit non-ſeulement pour la manger en ſalade, mais encore pour la prendre au lieu de thé.

Notre clématite, cuite dans l'huile, eſt un excellent antipſorique.

M. *Schaffer* a obtenu, des aigrettes de ſes fleurs, un eſpèce de papier.

© BIUM

Antigoulard in wahrnehmungen uber misſbrauch und unſicherheit des bley extraits, *&c.* C'eſt-à-dire, *Anti-Goulard, ou Obſervations ſur l'abus & l'incertitude de l'extrait de Saturne ; rédigées par des chirurgiens d'armée autrichiens. Premier eſſai publié par* JEAN-ADAM SCHMIDT, *ſecrétaire, pour le département des affaires impériales royales de médecine & de chirurgie militaire, de M.* DE BRAMBILLA, *chevalier de l'Empire, &c. Grand in-8° de dix-neuf feuilles. A Vienne, chez* Herling, 1785.

19. A la ſuite des réfléxions ſur l'uſage médicinal & chirurgical du plomb, on trouve, ſur les mauvais effets qui ont ſuivi ſon application, un recueil d'obſervations rédigées par divers chirurgiens d'armée, autrichiens, diſtingués dans leur corps.

Pharmacologie chirurgicale, ou ſcience des médicamens externes & internes, requis pour guérir les maladies chirurgicales ; ſuivie d'un traité de Pharmacie, relatif à la préparation & à la

© BIUM

compoſition des médicamens ; par M. PLENCK, *profeſſeur royal de chirurgie, d'anatomie & de l'art des accouchemens, à Bude. A Paris, chez* Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Auguſtins, n°. 18, 1786 ; in-8° de 536 pages. Prix, relié 6 liv.*

20. Le nom de M. *Plenck*, avantageuſement connu, doit faire bien augurer de ſon ouvrage ; & il nous ſuffit de dire, pour prouver combien il peut être utile à la chirurgie, que M. *Spielman* & les autres Rédacteurs du Diſpenſaire d'Edimbourg, s'en ſont approprié pluſieurs formules & pluſieurs procédés. On a ajouté quelques notes au texte, pour mettre des limites & des reſtrictions aux principes de l'auteur, lorſqu'il en fait une application trop étendue.

Verſuch einer Schmelkunſt mit Feuerluft, *&c.* C'eſt-à-dire, *Eſſai d'une méthode d'employer l'air du feu, pour fondre les corps ; par* FR. LOUIS EHRMANN ; *in-8° de 252 pages. A Strasbourg, chez* Treuttel, *1786.*

21. Après avoir diſſerté ſur la manière de ſe procurer l'air vital le plus abondamment & aux moindres frais poſſibles, l'Auteur préſente une longue ſérie d'expériences faites avec preſque toutes les différentes ſubſtances minérales. Pluſieurs

© BIUM

ſieurs de ces expériences ont donné des réſultats différens de ceux qu'on a obtenus juſqu'ici, même avec le miroir ardent, ou auxquels on ne ſe ſeroit point attendu d'après les phénomènes obſervés juſqu'ici. Si l'on excepte les terres & les pierres calcaires pures, rien n'a pu réſiſter à l'action du feu animé par l'air déphlogiſtiqué, & le criſtal de roche même eſt entré en fuſion. Nous renvoyons à l'ouvrage même pour y lire la deſcription de l'appareil, & pour y voir les détails des expériences.

BECKER's, &c. Chemiſche unterſuchung der pflanzen, *&c.* C'eſt-à-dire, *Analyſe chimique des plantes, & de leurs ſels; avec d'autres recherches qui y ſont relatives; par* JEAN-PHIL. BECKER, *apothicaire à Magdebourg. In-8° de 286 pag. A Leipſick, chez* Kummer, 1786.

22. Les chimiſtes ne ſont pas encore d'accord ſur la nature des ſels que les végétaux contiennent naturellement. Perſonne, par exemple, n'a avancé avant M. *Becker*, que dans l'extrait du concombre ſauvage il exiſte un acide nitreux, réduit en criſtaux au moyen du phlogiſtique. Il nous donne néanmoins la manière de ſe le procurer. Selon lui, l'alkali eſt une production du feu, & on peut retirer de l'acide nitreux de tous les végétaux. Les expériences que M. *Becker* préſente dans cet opuſcule, roulent, dans la première partie, ſur le concombre ſauvage, les

© BIUM

tiges des citrouilles, les gramens, la fanne du céleri, le ſucre, le moût de pomme, le jus de melon, le tan, l'alkali volatil, la ſuie des cheminées, la craie, l'acide végétal, le ſalpêtre, l'action des alkalis ſur les métaux, le rapport de l'acide nitreux & des alkalis, le phoſphore d'urine, la partie inflammable du nitre, les os & le ſang de bœuf, le jaune & les coquilles d'œuf, l'eau des pédiluves, le mucilage gélatineux. Les expériences de la ſeconde partie ont pour ſujets le fiel & la craie, le fiel & les cendres de bois, le cerveau, les criſtaux de tartre extraits de l'urine à l'aide de l'acide nitreux, les criſtaux de tartre ſoumis à différens eſſais, les preuves qu'il n'exiſte point d'alkali dans le tartre avant l'incinération, l'alkali de la paille, les huitres, les pierres d'écreviſſes, les mouches cantharides, l'huile d'anis, le beurre frais, le fromage, le ſuif de bœuf, la farine, le gluten, la noix de galle, la gomme copal, l'indigo, le camphre, les tamarins, les chenilles, les fourmis, les eaux des fumiers, & l'alkali qu'on en extrait.

Deliciæ Floræ & Faunæ inſubricæ, ſeu novæ aut minus cognitæ ſpecies plantarum & animalium quas in Inſubria auſtriaca tam ſpontaneas, quàm exoticas vidit, deſcripſit, & æri incidi curavit JOANNES-ANTONIUS SCOPOLI; pars I. *Grand in-fol. A Pavie, 1786.*

23. Il y a déja quelque temps que M. *Scopoli* a

© BIUM

annoncé cet ouvrage, très-intéreſſant pour l'hiſtoire naturelle. Dans cette première partie il a été au-delà de ce qu'il a promis. Il nous eſt impoſſible d'entrer dans le détail des articles qu'elle renferme : une ſimple énumération des ſujets, repréſentés ſur 25 planches & expliqués dans le diſcours, ſeroit trop vague & trop sèche. Il ſuffira de dire que l'on trouve par-tout un eſprit obſervateur qui ne laiſſe rien échapper & s'étend même ſur des objets acceſſoires.

Continuacion, &c. *Continuation de la Flore eſpagnole, ou l'Hiſtoire des plantes d'Eſpagne ; par Don Jos. QUER ; tom. V & VI. In-4°. A Madrid, chez* Ibarra.

24. Ce que nous allons dire de cet ouvrage eſt extrait de la Gazette des Savans de Gottingue.

Après la mort de don *Quer*, la continuation de cette Flore a été confiée à don *Caſimir Gomez de Ortega*, directeur du jardin de botanique de Madrid ; il a ſuivi l'ordre alphabétique adopté par don *Quer*. Dans la préface, le continuateur témoigne qu'il déſapprouve le plan de ſon prédéceſſeur, & ſur-tout un attachement ſi grand au ſyſtême de *Tournefort*, qu'il s'eſt permis de fréquentes ſorties contre le chevalier de *Linné*. Partout néanmoins, il avoit ajouté les noms individuels employés par le naturaliſte Suédois dans ſon *Species plantarum*, & même ceux de la treizième édition publiée par M. *Murray* de Gottingue, & mis à la fin une table ſyſtématique

© BIUM

de toutes les eſpèces contenues dans la Flore eſpagnole. Outre la ſynonymie de *Tournefort*, de *Linné*, de *C. Bauhin*, on trouve dans les deux nouveaux volumes, comme dans les précédens, des deſcriptions détaillées, l'indication des propriétés, ſur-tout médicinales de chaque plante, ſouvent d'après *Dioſcoride* & *Geoffroi*. L'uſage de la digitale pourprée contre l'épilepſie & les ſcrophules, eſt indiqué d'après *Parkinſon*; la vertu draſtique de la gratiole, l'eſt d'après *Lobel*, *Boulduc*, & d'après les auteurs les plus modernes. Pour l'*uva urſi*, M. *Ortega* a nommé *de Haen* & don *Quer*, & il cite les obſervations poſtérieures de *Giraldi* & de *Murray*. On a eu quelque attention aux plantes cryptogames, & particulièrement aux grandes eſpèces de fougères; mais pour les petites mouſſes, il eſt certain qu'on n'en a que très-peu décrit. Les planches ſont très-médiocres, & ne repréſentent que des plantes connues.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale & domeſtique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris. A Paris, chez Buiſſon, *libraire, rue des Poitevins, hôtel de Meſgrigny, n°. 13, avec des planches en taille-douce. In-8°, de 112 pages. Prix 2 liv. 8 ſ. broché; 3 liv. 10 ſ. relié.*

25. La ſociété royale d'agriculture établie par arrêt du Conſeil d'État du Roi du premier mars 1761, devoit s'occuper de tout ce qui eſt rela-

© BIUM

tif à l'économie rurale & domeſtique. Elle publia, bientôt après ſon inſtitution, un volume qui renfermoit l'extrait des délibérations priſes dans ſes diverſes ſéances depuis le 12 mars juſqu'au 10 ſeptembre 1761, & pluſieurs mémoires ſur divers objets d'agriculture. Elle s'étoit propoſé de donner ainſi les divers mémoires qui, après avoir été lus dans ſes aſſemblées, auroient été jugés dignes de ſon approbation. Mais l'effet de ſon zèle ayant été ſuſpendu par diverſes circonſtances, elle s'eſt bornée juſqu'à préſent à donner pluſieurs prix ſur différens ſujets d'agriculture, & à compoſer des mémoires en forme d'inſtructions, rédigés par pluſieurs de ſes membres, & que M. l'intendant de la généralité de Paris a bien voulu ſe charger de faire imprimer & diſtribuer aux cultivateurs. Le deſir de répandre d'autant plus promptement les connoiſſances, qu'elles ſont dirigées vers des objets plus utiles, a déterminé la ſociété à s'impoſer la loi de publier, à la fin de chaque ſaiſon, un volume qui renfermera les différens mémoires lus dans ſes ſéances, & un réſumé des obſervations rurales & météorologiques qui, dans le courant de la ſaiſon, auront été faites dans la généralité de Paris.

Le volume que nous annonçons contient les mémoires, 1°. *ſur le chaulage conſidéré comme préſervatif de pluſieurs maladies du froment*, par M. Parmentier; 2°. *ſur la manière de cueillir les feuilles des arbres, de les conſerver & de les donner à manger aux beſtiaux*, par M. le baron de Servières, communiqué par M. Brouſſonnet; 3°. *ſur les cauſes de la fermentation vineuſe, & ſur les moyens de perfectionner les vins*, par M. le marquis de Bullion; 4°. *ſur la manière de cultiver &*

© BIUM

d'employer le maïs en fourrage, par M. Parmentier; 5°. *sur la culture des turneps ou gros navets, sur les différentes manières de les conserver & sur les moyens de les rendre propres à la nourriture des bestiaux*, par M. Broussonnet; 6°. *sur la manière de préparer les prunes de Brignoles*, par M. d'Ardoin, correspondant de la société, à Salernes en Provence; 7°. *sur les moyens d'augmenter la valeur réelle des bleds mouchetés dans le commerce, & d'en faire du pain de bonne qualité*, par M. Parmentier. Ce volume contient aussi un *Extrait des observations faites dans les différens cantons de la généralité de Paris, pendant les mois de juillet, août & septembre 1785, sur les diverses branches de l'économie rurale*, par MM. Thouin & Broussonnet.

ROESSIG's œkonomisch-physicalische abhandlung über das Mutterkorn, &c. C'est-à-dire, *Traité économique & physique de l'ergot, son origine, ses principes constitutifs, avec des réglemens de police qu'il seroit bon de porter à ce sujet; par le docteur* CHARLES-GOTTLOB ROESSIG, *in-8°. de 76 pages. A Leipsick, chez* Schneider, *1786.*

27. L'année 1785 avoit produit une qnantité excessive d'ergot, dans la patrie de l'auteur, & les appréhensions des médecins sur son insalubrité avoient jeté l'alarme parmi ses concitoyens.

© BIUM

Ces circonſtances l'ont engagé à ſoumettre cette production à un nouvel examen, & à apprécier ce qu'en ont dit les phyſiciens & les médecins. Il réſulte de ces obſervations, que l'ergot ſe rencontre plus ſouvent dans les fonds que ſur les hauteurs; que dans les cantons où il abonde, l'épi eſt maigre; que c'eſt dans les années humides qu'il eſt le plus commun. L'analyſe par la voie sèche, a fourni un acide concentré, une huile altérée, une farine privée de ſon gluten nutritif. *M. Roeſſig* penſe que la partie mucilagineuſe ſucrée, contractant un certain vice par la trop grande humidité attirée par quelque léſion, déchire ſes réſervoirs, entre en fermentation acide, & corrompant ainſi le gluten, ne laiſſe qu'une terre inerte, incapable de nourrir. Il s'attache enſuite à déduire de cette théorie tous les phénomènes que préſente l'ergot, & avance qu'il eſt beaucoup moins à craindre pour la ſanté, que le *lolium temulentum*. Il propoſe enſuite quelques moyens pour empêcher qu'il ne s'engendre, & termine ſa brochure par les réglemens de police qu'il ſeroit avantageux d'établir & de ſuivre dans des cantons particuliers & dans des provinces entières. Nous eſtimons que l'opinion de *M. Roeſſig* trouvera bien peu de partiſans.

Almanach fur aertze und nichtaerzte auf das jahr, 1787: *Almanach pour les médecins, & pour ceux qui ne le ſont pas; par M. CHRISTIAN GOTTFRIED GRUNER. A Jena, chez les*

© BIUM

héritiers de Chrétien-Henri Cuno, *1787. Petit in-8° de 288 pag.*

27. Les pièces qui compoſent ce recueil annuel pour 1787, ſont fort mêlées.

On y trouve les nouvelles médicinales, les promotions qui ſe ſont faites dans l'année, les prix de médecine, les biographies, &c. Il y a un article de M. le docteur *Kauſch*, médecin de Militſch, dans lequel il décrit la manière dont les cadavres ſe conſervent incorruptibles dans les tombeaux de Freyhan, petite ville de la Siléſie polonoiſe.

Les vies contenues dans ce volume ſont celles de *Prin le*, préſident de la Société royale de Londres; de *Harmant*, préſident du collège royal des médecins de Nancy; de *Hunter*, membre du collège royal des médecins de Londres; de *Sanchès*, ancien premier médecin de l'impératrice de Ruſſie, & de *Jean Fothergill*, préſident de la Société de médecine de Londres; traduites de M. *Vicq-d'Azyr*.

Ces articles ſont entremêlés de pièces plus ou moins badines, qui ont cependant toujours quelque rapport avec la médecine, & dans leſquelles l'ironie ſe remarque quelquefois.

On lit dans le *coup-d'œil ſur la littérature médicale, depuis la S. Michel 1785, juſqu'à Pâques 1786.*

« La récolte des productions littéraires a encore été fort abondante cette année. Auteurs & éditeurs, c'eſt à qui fera mieux. Tout le monde écrit; un jeune homme ſe ſent aſſez fort, dès qu'il a acquis l'eſprit de ſa mère ou de ſon école..... Journaux, magaſins, collections; ce ſont toujours eux qui occupent la plus

© BIUM

grande partie de la littérature médicale. Encore ſi la critique étoit conſtamment vraie, le ton décent, la cenſure fondée & le choix paſſable!... La chimie & l'hiſtoire naturelle continuent de faire les délices des ſavans & des ignorans, des nobles & des bourgeois. On trouve ici moins d'ivraie parmi le bon grain; le fanatiſme & la chicane y ſont plus rares, l'examen philoſophique y eſt plus commun. »

Dans la petite pièce ſuivante, M. *Gruner* s'exprime ainſi:

« Après un long ſéjour dans la Sibérie ſeptentrionale, un médecin Allemand revint dans ſa petite ville natale. Tous ſes vieux amis, tous ceux qui le connoiſſoient & même qui ne le connoiſſoient pas, accoururent l'embraſſer; c'étoit à qui lui demanderoit des nouvelles de la chaſſe des zibelines, de la condition des priſonniers d'état, de l'apparition du capitaine Cook, de la galanterie des dames de Sibérie, &c. Il ſatisfaiſoit à toutes leurs queſtions du mieux qu'il pouvoit. Le plus ancien médecin de la ville vint auſſi le voir: après les premiers témoignages d'amitié, il le tira à part, & lui dit: Ami, comment va la médecine en ce pays-là? — Fort bien. Tout y va comme la ſouveraine le deſire, & il s'y trouve aſſez de médecins pour ſuffire aux beſoins. — Ah! ah! il n'y manque pas de docteurs, qui, comme les cicognes, paſſent d'Allemagne en Ruſſie? — Il eſt aſſez triſte, répliqua le voyageur, que les princes d'Allemagne les laiſſent ainſi aller, au lieu de les placer eux-mêmes dans leurs états, avec des honoraires convenables. L'Allemagne a ſes ſolitudes, où les hommes vivent ſans médecins, auſſi bien que la Ruſſie ſes déſerts, où l'on relègue les nouveaux débarqués.

© BIUM

Il eſt vrai que parmi eux on peut trouver du rebut ; mais il s'y rencontre auſſi de bonnes têtes qui abandonnent leur patrie, pour aller chercher la toiſon d'or, mais ſans la trouver. —Eh ! comment cela ? reprit vivement le vieux citadin. Parce que quatre ou ſix cents roubles, répondit l'autre, ne ſuffiſent pas pour remédier à la diſette de tout. La plus grande partie des habitans ne connoit point l'argent, & reſte ſauvage & groſſière. Nos nouveaux envoyés ſont placés dans des régions où la peſte, le climat, la manière de vivre, empoiſonnent à chaque inſtant leurs jours, & bien peu ont le bonheur de revoir leur patrie. Le vieux médecin changea pluſieurs fois de figure, & reſta quelque temps plongé dans de profondes réflexions. Ami, s'écria-t-il enfin, plaignons les malheureux qui ſont obligés de pourſuivre la fortune dans ces climats éloignés ; mais mépriſons les médecins mercenaires, qui abandonnent volontiers leur patrie, & qu'un foible ſalaire engage à s'exiler. On peut ici vivre content & heureux ſi on le veut. Viens, ſuis-moi, qu'une bouteille de vingt-huit ans nous faſſe oublier que dans le ſiècle éclairé de la philoſophie, un ſi grand nombre de nos confrères ſont en proie à l'indigence, tandis que tant de comédiens, de chanteurs & de danſeurs ſont l'objet de la plus grande munificence des princes. »

© BIUM

Prix distribués & proposés par la Société royale de médecine, dans sa Séance publique tenue au Louvre le mardi 27 février 1787.

PRIX DISTRIBUÉS.

I.

La Société royale de médecine a tenu le 27 février 1787, sa Séance publique au Louvre, dans l'ordre suivant. Le secrétaire a dit:

La Société royale de médecine avoit proposé dans sa Séance publique du 30 août 1785, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante:

Déterminer, dans quelles espèces, & dans quel temps des maladies chroniques, la fièvre peut être utile ou dangereuse, & avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement.

Ce sujet a été traité par un grand nombre de concurrens. Trois Mémoires ont sur-tout fixé l'attention de la compagnie, qui leur a distribué des prix dans l'ordre suivant:

Elle a adjugé le premier prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 livres, à M. *Pujol*; docteur en médecine de l'université de Montpellier, médecin des hôpitaux à Castres, auteur du Mémoire envoyé avec cette épigraphe: *Ipsa febris quod maximè mirum videri potest, sæpè præsidio est.* Cels. de med. lib. 2, cap. 8. M. *Pujol* a déja été couronné plusieurs

© BIUM

fois dans nos concours. Le ſecond prix, conſiſtant en une médaille d'or, de la valeur de 150 livres, a été décerné à M. *Dumas*, docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, réſident à Lyon, auteur du Mémoire ayant pour épigraphe cette phraſe de Bacon : *Multa pertranſibunt, & ſcientia augebitur.*

Le Mémoire latin envoyé avec l'épigraphe ſuivante : *A duplici errore cavere oportet : neque vires naturæ ſpernere, neque nimis religiosè colere ;* Greg. in conſpect. Med. a paru devoir mériter à ſon auteur le troiſième prix ; mais à l'ouverture du cachet, la Société a trouvé que deux médecins s'étoient réunis pour la rédaction de ces recherches : cette circonſtance imprévue a donné lieu à une délibération, d'après laquelle nous offrons à chacun d'eux une médaille d'or de la valeur de 100 livres. Les deux auteurs de ce Mémoire, ſont MM. *Van-Leeuwen* & *Van-Der-Eem*, docteurs en médecine à Amſterdam.

L'*Acceſſit* a été partagé entre M. *Meyler*, docteur en médecine & phyſicien de la ville impériale de Gengenbach, près de Strasbourg, auteur d'un Mémoire écrit en latin, avec cette épigraphe, *Morboſam materiam motam impedire, &c. peccatum eſt ; ſed ſopitam exper;efecere, magiſtri eſt ;* & M. *Moublet-gras*, docteur en médecine à Taraſcon en Provence, auteur du Mémoire envoyé avec l'épigraphe ſuivante :

Conſule quid veterum ſcriptis inventa recentum
Addiderint, &c. Anti-Lucr. lib. 8.

II.

La Société avoit annoncé qu'elle diſtribueroit dans cette Séance des prix, aux auteurs des

© BIUM

meilleurs Mémoires sur la topographie médicale des différens cantons & provinces. Parmi ceux qu'elle a reçus, elle en a distingué six, aux auteurs desquels elle a décerné des prix de la valeur d'un jeton d'or, dans l'ordre suivant :

A M. *Garnier*, docteur en médecine à Neuf-Château en Lorraine, auteur d'un Mémoire sur la topographie médicale de cette ville, & sur les maladies qui y sont endémiques ; à M. *Ycard*, docteur en médecine à Bagnols en Gévaudan, auteur d'un Mémoire sur l'Histoire naturelle des lieux de Laudun, Orsan & Caudoulet ; à M. *Gerard*, docteur en médecine à Cotignac en Provence, qui nous a envoyé des Recherches sur la topographie médicale de cette ville ; à M. *Daquin*, docteur en médecine à Chambéry, auteur d'un Mémoire sur la topographie médicale de cette ville ; à M. *le chevalier de la Coudraye*, qui nous a présenté des observations sur l'Histoire naturelle des sables d'Olonne ; à M. *Tudesc*, docteur en médecine à Cette, auteur d'un Mémoire sur la topographie médicale de cette ville.

La Société regrette de n'avoir pas un plus grand nombre de prix à distribuer, dans cette Séance, aux médecins & aux physiciens qui la secondent avec un grand zèle dans le projet qu'elle a formé d'après les ordres du Roi, de dresser un tableau topographique & médical de toute la France.

La Compagnie ayant été très-satisfaite de plusieurs autres Mémoires, a cru devoir les citer avec éloge. Ces Mémoires contiennent la topographie médicale & la description des maladies endémiques ;

© BIUM

De la Subdélégation de Lamballe, par M. *Delavergne*, docteur en médecine, réſidant à Lamballe, en Bretagne ; de la ville de Clermont-Ferrand, & de quelques endroits de la Limagne d'Auvergne, par M. *Delarbre*, docteur en médecine, & curé de la cathédrale de Clermont-Ferrand ; du Puy-de-Dôme & des environs, par le même; du bailliage de Mirecourt, par M. *Didelot*, maître en chirurgie à Remiremont en Lorraine ; de Saint-Saturnin, diocèſe d'Apt en Provence, par M. *Empereur*, docteur en médecine réſidant dans cette ville ; de la ville de Montauban, par M. *Moulet*, docteur en Médecine, qui y réſide ; du Val de Miége, par M. *Beſuchet*, maître en chirurgie à Nozeroy en Franche-Comté ; de la ville de Montaigu, & des paroiſſes circonvoiſines, par M. *Richard de la Vergne*, docteur en médecine à Montaigu; de la ville de Guebeviller, dans la haute Alſace, par M. *Méglin*, docteur en médecine, réſidant à Soultz ; de la ville de Chaillé-les-Marais, & des marais circonvoiſins, par M. *Tillier*, maître en chirurgie à Chaillé ; de la ville de Saint-Malo & du canton du Clos-Poulet, par M. *Chifoliau*, docteur en médecine à Saint-Malo; de la ville de Caſtelnaudary & de ſes environs, par M. *de Coffinière*, docteur en médecine à Caſtelnaudary ; de la province du Cambreſis, & particulièrement de la ville de Cambray, par M. *Trecourt*, docteur en médecine à Cambray.

La Société continuera de diſtribuer des prix aux auteurs des meilleurs Mémoires qui lui ſeront envoyés ſur la topographie médicale.

© BIUM

III.

Parmi les Mémoires de médecine-pratique, adreſſés depuis la dernière Séance publique, la Société royale en a diſtingué deux, dont elle a arrêté qu'il ſeroit fait aujourd'hui une mention honorable. Ces Mémoires ſont, l'un, de M. *Rebière*, maître en chirurgie à Brive en bas Limouſin, ſur la rage, avec un journal du traitement fait à dix-ſept perſonnes mordues par un loup enragé; l'autre, de M. *Pujol*, docteur en médecine à Caſtres, ſur une fièvre puerpérale, ſuivie d'un épanchement laiteux dans l'épiploon, & d'un dépôt terminé par une fiſtule au nombril.

IV.

La Société informée que pluſieurs médecins ont fait, ſur les maladies nerveuſes, & en particulier ſur l'hyſtériciſme & l'hypocondriaciſme, qui ont été le ſujet d'un de ſes prix, des recherches très-étendues, & qui n'ont point été achevées aſſez tôt pour être envoyées au concours, elle les invite à les lui faire parvenir: elle leur donnera, ſi elle en eſt ſatisfaite, des marques publiques de ſon eſtime.

PRIX PROPOSÉS.

I.

La Société propoſe, pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 livres fondé par le Roi, la queſtion ſuivante:

Déterminer, 1°, *s'il exiſte des maladies vraiment héréditaires, & quelles elles ſont;* 2°. *S'il eſt au pouvoir de la médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles ſe ſont déclarées.*

© BIUM

Ce prix ſera diſtribué dans la Séance publique de la fête de Saint Louis 1788 : les Mémoires ſeront remis avant le premier mai de cette année ; ce terme eſt de rigueur.

II.

La Société propoſe, pour ſujet d'un ſecond prix de la valeur de 600 livres, dû à la bienfaiſance d'une perſonne qui n'a pas voulu ſe faire connoître, la queſtion ſuivante :

Déterminer par l'obſervation, quelles ſont les maladies qui réſultent des émanations des eaux ſtagnantes & des pays marécageux, ſoit pour ceux qui habitent dans les environs, ſoit pour ceux qui travaillent à leur deſſéchement, & quels ſont les moyens de les prévenir & d'y remédier.

Pluſieurs claſſes de citoyens ſont néceſſairement expoſées aux exhalaiſons des eaux croupiſſantes & des pays marécageux : tels ſont, 1°. les ouvriers qui travaillent dans les ports, ou qu'on emploie pour nettoyer les égoûts ; 2°. les payſans qui doivent curer les rivières, les canaux & les foſſés ; 3°. ceux qui fauchent les prés ou qui font faner le foin ; 4°. les laboureurs ou journaliers qui cultivent les terrains voiſins des marais ou des eaux dont le cours eſt lent, ou des rivières qui débordent ; 5°. les habitans des pays marécageux. Les concurrens s'appliqueront ſur-tout à rechercher quels ſont les moyens propres à prévenir les fièvres intermittentes & les autres maladies qui naiſſent ordinairement dans de ſemblables circonſtances.

Ce prix ſera diſtribué dans la Séance publique du carême de 1789. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier de cette année ; ce terme eſt de rigueur.

© BIUM

Les Mémoires qui concourront à ces prix, ſeront adreſſés, francs de port, à M. *Vicq-d'Azyr*, ſecrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, rue des Petits-Auguſtins, n° 2, *avec des billets cachetés, contenant le nom de l'auteur, & la même épigraphe que le Mémoire.*

III.

Le traitement & la deſcription des maladies épidémiques, & l'hiſtoire de la conſtitution médicale de chaque année, étant le but principal de notre inſtitution, & l'objet dont nous nous ſommes le plus conſtamment occupés, nous invitons les gens de l'art à nous informer des différentes épidémies ou épizooties régnantes, & à nous envoyer des obſervations ſur la conſtitution médicale des ſaiſons. La Société diſtribuera des prix d'encouragement aux auteurs des meilleurs Mémoires ou obſervations qui lui ſeront envoyés ſur ces différens ſujets, dont la connoiſſance lui eſt ſpécialement attribuée par l'arrêt du Conſeil de 1776, par les lettres-patentes de 1778, & par un nouvel arrêt du Conſeil de 1786.

IV.

La Société croit devoir rappeler ici la ſuite des recherches qu'elle a commencées; 1°. Sur la météorologie; 2°. ſur les eaux minérales & médicinales; 3°. ſur les maladies des artiſans. Elle eſpère que les médecins & phyſiciens régnicoles & étrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui ſeront continués pendant un nombre d'années ſuffiſant pour leur exécution. La Compagnie fera dans ſes Séances publiques une mention honorable des obſervations

© BIUM

qui lui auront été envoyées, & elle diſtribuera, comme elle a fait juſqu'ici, des médailles de différentes valeurs aux auteurs des meilleurs Mémoires qui lui ſeront envoyés ſur ces matières.

ORDRE des lectures qui ont été faites dans la Séance publique de la Société royale de Médecine.

DU 27 FÉVRIER 1787.

Après la diſtribution & l'annonce des prix par le ſecrétaire, M. *Crochet* a lu une notice des eſſais faits, d'après les ordres du gouvernement, à Mouſſeaux, ſur l'allaitement artificiel des enfans nouveau-nés, par les commiſſaires de la Société royale de médecine.

M. *Vicq-d'Azyr* a lu l'éloge de M. *Serrao*, premier médecin du roi de Naples, ancien ſecrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de la même ville, & aſſocié étranger de la Société.

M. *Deſperrières* a lu un Mémoire ſur les cauſes des maladies des gens de mer.

M. *de la Guerenne* a lu un Mémoire ſur les effets de l'opium en général, & ſur ſes propriétés dans le traitement des fièvres intermittentes.

La Séance a été terminée par la lecture que M. *Vicq-d'Azyr* a faite de l'éloge de M. *Schecle*, membre de l'Académie de Stockholm, aſſocié étranger de la Société.

© BIUM

TABLEAU contenant la ſuite de tous les Programmes ou ſujets des Prix propoſés par la Société royale de médecine, avec les époques auxquelles les Mémoires doivent être remis.

PREMIER PROGRAMME.

Prix de 600 liv. dont la diſtribution a été différée, propoſé dans les Séances des 31 août 1784, & 30 août 1785. *Déterminer quels avantages la médecine peut eſpérer des découvertes modernes ſur l'art de reconnoître la pureté de l'air par les différens eudiomètres.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1787.

DEUXIEME PROGRAMME.

Prix de 800 liv. dû à la bienfaiſance de M. Lenoir, conſeiller d'Etat, bibliothécaire du Roi, aſſocié libre de la Société royale de médecine, propoſé dans la Séance du 11 mars 1783, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 15 février 1785. *Expoſer, 1°. quelles ſont parmi les maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuſes; par quels moyens chacune de ces maladies ſe communique d'un individu à un autre: 2°. quels ſont les procédés les plus sûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions?* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1787.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. fondé par le Roi, & propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Déterminer quelles*

© BIUM

ſont les maladies dont le ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques eſt le ſiège, c'eſt à-dire, dans leſquelles les glandes, les vaiſſeaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent ſont eſſentiellement affectés; quels ſont les ſymptômes qui les caractériſent, & les indications qu'elles offrent à remplir. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier 1789.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 livres propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Rechercher quelles ſont les cauſes de la maladie aphtheuſe, connue ſous les noms de* Muguet, Millet, Blanchet, *à laquelle les enfans ſont ſujets, ſur-tout lorſqu'ils ſont réunis dans les hôpitaux, depuis le premier juſqu'au troiſième ou quatrième mois de leur naiſſance; quels en ſont les ſymptômes, quelle en eſt la nature, & quel doit en être le traitement, ſoit préſervatif, ſoit curatif.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1787.

CINQUIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Déterminer quelles ſont les circonſtances les plus favorables au développement du vice ſcrophuleux, & rechercher quels ſont les moyens, ſoit diététiques, ſoit médicinaux, d'en retarder les progrès, d'en diminuer l'intenſité, & de prévenir les maladies ſecondaires dont ce vice peut être la cauſe.* Les Mémoires ſeront remis avant le premier janvier 1788.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 400 liv. propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Déterminer quelles ſont, relativement*

© BIUM

à la température de la ſaiſon & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conſerver la ſanté d'une armée vers la fin de l'hiver, & dans les premiers mois de la campagne ; à quelles maladies les troupes ſont le plus expoſées à cette époque, & quels ſont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies. Les Mémoires ſeront remis avant le premier mai 1787.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 livres fondé par le Roi, propoſé dans la Séance du 15 février 1785, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 29 août 1786. *Déterminer, par l'examen comparé des propriétés phyſiques & chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'âneſſe, de brebis & de jument.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier 1788.

HUITIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & propoſé dans la Séance du 27 février 1787. Déterminer, 1°. *s'il exiſte des maladies vraiment héréditaires, & quelles elles ſont ; 2°. s'il eſt au pouvoir de la médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles ſe ſont déclarées.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1788.

NEUVIÈME PROGRAMME.

Prix de 600 livres propoſé dans la Séance du 27 février 1787, & dû à la bienfaiſance d'une perſonne qui n'a pas voulu ſe faire connoître. *Déterminer par l'obſervation quelles ſont les maladies qui réſultent des émanations des eaux ſta-*

© BIUM

gnantes, & des pays marécageux, ſoit pour ceux qui habitent dans les environs, ſoit pour ceux qui travaillent à leur deſſéchement, & quels ſont les moyens de les prévenir & d'y remédier. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier 1789.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Obſervations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la conſtitution médicale des ſaiſons, aux épidémies & épizooties, à la topographie médicale, à l'analyſe & aux propriétés des eaux minérales, & autres objets dépendans de la correſpondance de la Société, les adreſſeront à M. *Vicq-d'Azyr*, par la voie ordinaire de la correſpondance, & ainſi qu'il eſt d'uſage depuis l'établiſſement de cette Compagnie; c'eſt-à-dire, avec une double enveloppe; la premiere à l'adreſſe de M. *Vicq-d'Azyr;* la ſeconde, ou celle extérieure, à l'adreſſe de *Monſeigneur le Contrôleur-Général des Finances, à Paris*, dans le département & ſous les auſpices duquel ſe fait cette correſpondance.

Il eſt eſſentiel de détruire ici l'erreur où ſont quelques médecins, phyſiciens & chirurgiens qui ne correſpondent point avec la Société, parce qu'elle a déja des Aſſociés ou des Correſpondans dans les lieux qu'ils habitent. La Compagnie eſt bien éloignée d'avoir adopté ce principe; elle deſireroit avoir tous les gens de l'Art pour correſpondans; elle ſera parvenir à tous ceux qui lui écriront les feuilles ou annonces qu'elle eſt chargée de diſtribuer.

© BIUM

N^os 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 26, M. GRUNWALD.
2, 20, 25, M. ROUSSEL.
18, 24, 27, M. WILLEMET.

Fautes à corriger dans le cahier de décembre 1786.

Cotez la page 309.
Page 419, ligne 8, *au lieu d'*altère, *lisez* altèrent.
Page 443, ligne 25, on, *lisez* ont.
Page 468, ligne 9, argineuſes, *lisez* angineuſes.

A la Table du Cahier de janvier, page 192, ligne 11, Carrere, p. 80, *lisez* Crabere, 98.

TABLE.

OBSERVATIONS faites dans le département des hôpitaux civils, année 1787, n° 2. *Topographie de l'hôtel-dieu de Pontoiſe.* Par feu M. Brechot, *chirurgien*, Page 193
Réflexions, 197
Obſervations faites dans le dépôt de mendicité de Rouen. Par M. Marc, *chirur. Maladies peu communes.* Première Obſervation, &c. 202
Maladies vénériennes. Première Obſervat. &c. 214
Obſervations ſur certaines parties de l'économie animale. Par Jean Hunter, *méd.* 235
Obſervat. ſur les glandes entre le rectum & la veſſie. Par le même, 237
Remarques hiſtoriques & cliniques ſur les fleurs de zinc. Par M. Baumes, *méd.* 273

© BIUM

Observ. sur une épilepsie. Par le même, 290
Observ. sur l'acide gazeux, &c. Par M. Foulmart, *chirurgien*, 298
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de décembre, 1786, 301
Observat. météorologiques faites à Montmorenci, 308
Observations météorologiques faites à Lille, 311
Maladies qui ont régné à Lille, 312

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Académie, 313
Médecine, 325
Physiologie, 349
Matière médicale, 355
Pharmacologie, 359
Chimie, 360
Botanique, 362
Agriculture, 364
Economie, 366
Histoire littéraire, 367
Prix distribués & proposés par la Société royale de médecine, 371
Ordre de lectures qui ont été faites dans la Séance publique de la Société royale de médecine, 378
Tableau de tous les sujets de prix, &c. 379

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de février 1787. A Paris, ce 24 janvier 1787.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.

© BIUM

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1787.

OBSERVATIONS

FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

N° 3.

Topographie de la ville & des hôpitaux de Joigny.

PREMIERE PARTIE.

Topographie de la ville de Joigny; par feu M. BOURDOIS DE LA MOTHE, médecin des hôpitaux de cette ville.

JOIGNY, en Champagne, eſt ſitué à mi-côte, ſur le flanc d'une montagne, dont

© BIUM

l'élévation perpendiculaire eſt d'environ cent cinquante toiſes. Cette ville eſt bâtie en amphithéâtre, & eſt expoſée au plein midi dans toute ſa longueur. Sa poſition ſur le globe eſt de 21 degrés de longitude & de 47 de latitude ; ſa diſtance de Paris eſt de 73600 toiſes. La montagne à laquelle la ville eſt adoſſée, la défend contre les vents du nord ; mais celui de l'eſt & celui de l'oueſt y ont un libre accès. Auprès de cette montagne, & dans la direction du levant au couchant, coule la rivière d'Yonne qui porte bateau ; elle prend ſa ſource dans les montagnes du Morvan, & va ſe jeter dans la Seine à Montereau. Une plaine de 6 à 7 lieues de longueur, ſur une & demie de largeur, que cette ville commande, offre à l'œil le tableau le plus agréable & le plus intéreſſant. Un mélange heureux de prés, de terres labourées, de jardins, de plantations, d'arbres, &c. remplit ce vaſte baſſin, traverſé par les routes de Champagne, de Bourgogne & de l'Orléanois, dont l'enceinte eſt fermée par des montagnes, la plupart couronnées de bois, placées à la diſtance que l'œil peut deſirer pour ſe repoſer agréablement. Cette rivière, des ruiſſeaux qui ſerpentent dans cette

© BIUM

plaine & qui la fécondent, & quelques ſources d'eaux minérales, abreuvent cette contrée & la fertiliſent.

L'air y eſt pur & vif, & ne contribue pas peu à la gaieté du caractère & à la bonté du tempérament de ſes habitans.

Le ſol ſur lequel cette ville eſt bâtie, ainſi que celui des montagnes placées à ſon nord, eſt calcaire; beaucoup de *ſilex* ſont interpoſés dans ſes craies; on y rencontre fréquemment des ourſins, des cornes d'Ammon, des peignes, des tellines pétrifiées, &c. C'eſt ſur ce ſol, dans toute l'étendue du flanc de ces montagnes, que croiſſent, à grands frais, les vignes qui produiſent le meilleur vin du pays. Des bois épais, faiſant partie de la forêt d'Othe, en couronnent le ſommet.

La ſituation de Joigny pourroit faire craindre qu'un terrain auſſi ſec, auſſi élevé, auſſi bien garanti des vents du nord, & auſſi ouvert aux rayons brûlans du midi, ne la rendît plus chaude & plus incommode qu'une autre; mais une obſervation conſtante prouve le contraire. La forêt qui domine les montagnes, les vignes plantées ſur leur penchant, qui ſont toujours en végétation pendant les chaleurs de l'été; cette plaine immenſe,

© BIUM

couverte d'arbres & de plantes, dans laquelle l'air circule avec liberté, &c. entretiennent néceſſairement l'atmoſphère dans une fraîcheur & une pureté bien capables de combattre les inconvéniens qu'un ſoleil trop ardent pourroit y occaſionner, & la rivière qui baigne les murs du côté du midi, diminue conſidérablement, par ſes exhalaiſons, l'intenſité de la chaleur.

L'hiver n'y offre aucun phénomène particulier à obſerver. Les hommes & les végétaux y ſubiſſent la loi impoſée à ceux qui vivent ſous le même degré, quoique les vents du nord ſe faſſent ſentir à peine à tout ce qui eſt adoſſé à la montagne. Mais le voiſinage immédiat de la forêt & de la rivière détruit en partie les avantages qui réſulteroient de cette poſition, en fourniſſant continuellement à l'air des molécules froides & humides.

La température du printemps & de l'automne préſente des détails plus ſinguliers à obſerver que les deux ſaiſons précédentes; il ſemble que c'eſt ſur-tout dans ces deux tems de l'année que tout ce qui reſpire éprouve d'une manière plus ſenſible les avantages d'une expoſition heureuſe, ou les inconvéniens

© BIUM

d'une ſituation défavorable. Pendant l'été, rien ne réſiſte à l'action pénétrante des rayons du ſoleil ; & le repos & l'inertie ſont le triſte apanage de la nature pendant l'hiver. Mais lorſqu'au printems la douce chaleur du ſoleil ſe fait ſentir, que la vie ſe réveille, que les hommes & les végétaux tendent à prendre un nouvel eſſor, c'eſt alors qu'une expoſition favorable jouit avec uſure du bienfait de cette première chaleur. Tel eſt le précieux avantage que donne à Joigny ſon heureuſe poſition ; le ſoleil y exerce ſon action en pleine liberté ; ſes premiers rayons, en dardant ſur la plaine déjà couverte d'herbes tendres, en forme un vaſte laboratoire, où l'air s'épure de plus en plus au profit des habitans & de leurs poſſeſſions. Auſſi l'expérience prouve-t-elle que la nature eſt plus précoce à Joigny que dans les contrées voiſines ; & les jouiſſances que l'automne procure, ſoit en vin, ſoit en fruit, ſoit en légumes, &c., y ſont plus parfaites & plus ſalutaires que par-tout ailleurs. Cette ſaiſon, ſi triſte en général pour tous les pays environnés de forêts, ſi dangereuſe pour ceux qui ſont ſitués ſur le bord des rivières, eſt preſque toujours agréable à Joigny. Les

© BIUM

brouillards, toujours légers, ne s'y font ſentir que pendant quelques heures de la nuit ; aux premiers rayons du ſoleil ils ſont bientôt diſſipés ; la terre qui les reçoit étant très-poreuſe, l'humidité ſe trouve promptement abſorbée ; & pendant le jour, l'atmoſphère eſt parfaitement pure. Dans ce pays les mauvais tems ne commencent preſque jamais avant le mois de Décembre.

De tous les vents, celui qui règne le plus eſt celui du nord au nord-eſt. Voici comment on peut partager à-peu-près leur exiſtence annuelle : ce vent dure trois mois ; celui du nord-eſt à l'eſt, un mois ; le vent de l'eſt au ſud-eſt, un mois ; celui du ſud-eſt au ſud, un mois ; celui du ſud au ſud-oueſt deux mois ; celui du nord-oueſt au nord, un mois ; celui du ſud-oueſt à l'eſt, un mois.

C'eſt au ſud-oueſt que ſont ordinairement attachés les orages & les inondations. Ceux qu'amènent les autres vents, ne troublent pas ordinairement la tranquillité des cultivateurs. Il eſt très-rare qu'un orage pouſſé par un autre vent que celui du ſud-oueſt, ait laiſſé des traces de ſon paſſage ; auſſi Joigny ſemble-t-il jouir du privilége conſolant d'être moins expoſé que les

© BIUM

pays voiſins, aux déſaſtres cruels de la foudre & de la grêle. Ce n'eſt pas cependant que ſes faſtes ne conſervent la mémoire de quelques malheurs dont la foudre a été la cauſe. A deux fois différentes, une des paroiſſes de la ville a été frappée du tonnerre ; mais cette égliſe, bâtie dans le lieu le plus eſcarpé de la ville, eſt ſurmontée par une flèche ſi élevée, qu'il eſt preſque impoſſible que dans un temps orageux elle n'atteigne les nuées qui ſe trouvent ſur ſa direction ; auſſi preſque toujours, lorſque le temps eſt fort électriſé, voit-on jaillir, des parties métalliques les plus élevées de cette flèche, des étincelles vraiment électriques.

Les aurores boréales ſont les mêmes que celles qu'on remarque à Paris ; il eſt rare qu'on n'en voie pas une ou deux par an.

Les autres météores aériens, la pluie, la neige, la grêle, &c., ne ſe font pas redouter pour l'ordinaire par leur trop grande abondance : les deux premiers y tombent plus ſouvent au profit des cultivateurs qu'à leur détriment ; & lorſque la grêle menace, elle cauſe communément plus de frayeur qu'elle ne fait de mal réel.

© BIUM

Les vignes ſont la principale richeſſe du pays. Les vins qu'elles procurent tiennent de la qualité du Champagne & du Bourgogne; mais leurs principes conſtitutifs ont moins de feu que les vins renommés de Champagne, & n'offrent pas ordinairement à l'odorat & au goût ce parfum & cette ſaveur exquiſe des vins fameux de la haute Bourgogne. Celui de Joigny ne ſurabonde point en principes ſpiritueux, ce qui le rend peu propre à former de l'eau-de-vie. Il diffère de ceux du Rhin, qui, pour devenir potables, ont beſoin du ſecours des années; & de ceux de Bordeaux, qui ne ſont dépouillés de leur ſaveur amère, pour ne pas dire ſtyptique, qu'après avoir ſouffert, pendant un certain temps, le tourment de la mer. C'eſt ſans doute à la combinaiſon heureuſe de leurs principes que les vins de Joigny doivent leur qualité inappréciable de ne pas ſurcharger l'eſtomac, de ne pas procurer d'ivreſſes longues & dangereuſes, & d'avoir un effet, je dirois preſque ſpécifique, pour accélérer l'action des reins & de la veſſie. Ce qui prouve davantage les qualités bienfaiſantes des vins de ce pays-ci, c'eſt que ceux même qui ſe permettent de les boire purs, ne

© BIUM

ſont pas plus ſujets à la goutte & à la pierre, que ceux qui les coupent avec de l'eau.

Les blés y ſont de très-bonne qualité, mais n'y croiſſent pas en aſſez grande quantité pour ſuffire à la nourriture des habitans ; ils ſont obligés d'avoir recours aux provinces voiſines pour y ſuppléer. Les menus grains n'y ſont guère plus abondans que le blé ; mais la récolte du vin & la fécondité de la prairie, dédommagent ordinairement cette ville de la modicité de cette récolte. Les fruits, les légumes, ſuffiſent ordinairement pour le beſoin & le luxe des habitans, & deviennent quelquefois la ſource des maladies épidémiques de cette province.

Le bœuf, la vache, le veau, qui ſervent à la nourriture des habitans de ce pays, y ſont plus ou moins bons, ſuivant le lieu où ils ont été élevés & nourris. Le mouton, ainſi que le gibier, qui habitent ſur les montagnes, ont un goût exquis, qui les fait aiſément diſtinguer de ceux qui n'ont pas quitté la plaine, & ſur-tout les endroits marécageux.

Les plantes des environs de Joigny ſont à-peu-près les mêmes que celles qu'on trouve dans ceux de Paris. J'en donnerai dans un autre Mémoire un

© BIUM

détail exact, que la longueur de celui-ci me fait retrancher.

Les eaux qui abreuvent cette contrée ſont celles de la rivière d'Yonne, de l'Armançon, du Tallon, du Vrin; mais la facilité que les habitans de cette ville ont d'avoir des puits dans leurs maiſons, fait qu'ils préfèrent pour leur uſage l'eau qu'ils ont à leur portée à celle de la rivière, quoique cette dernière ſoit infiniment meilleure & moins chargée de parties terreuſes & calcaires que celle des puits. La tranſparence de ces deux eſpèces d'eaux paroît être la même; celle de la rivière eſt beaucoup plus légère, & n'a aucune ſaveur, excepté lorſqu'on la puiſe dans le temps des débordemens, où elle ſe rapproche pour le goût de celle des puits. Les ſubſtances tenues en ſolution dans cette dernière, ſont une vraie ſélénite, & une petite quantité de terre nitreuſe. J'obſerverai à ce ſujet, que rien n'eſt plus commun que de trouver de cette ſubſtance dans les caves, dans les carrières, dans les fouilles faites dans les montagnes pour le paſſage des routes, dans les ravins creuſés par les pluies de l'hiver. Enfin, l'expérience prouve que la vertu diſſolvante de ces deux eſpèces d'eaux eſt bien différente,

© BIUM

puiſque les légumes cuiſent moins bien dans l'eau de puits, & que le ſavon a beaucoup plus de peine à s'y diſſoudre que dans celle de la rivière.

Parmi les eaux minérales qui ſe trouvent dans l'élection de Joigny, celle qui mérite le plus d'attention eſt ſans difficulté celle des Echarlis. Cette ſource eſt ſituée au ſud oueſt de cette ville, & n'en eſt éloignée que de quatre lieues & demie; elle eſt renfermée dans la cour des Bernardins de ce nom; elle coule de l'eſt à l'oueſt, ſur un terrein argileux. *Louis VI*, dit *Le Gros*, a fait uſage de ces eaux avec un ſuccès qui leur a donné pendant long-temps beaucoup de célébrité. Quoiqu'elles n'aient rien perdu de leurs vertus, celles de Paſſy, celles de Forges, auxquelles elles reſſemblent beaucoup, les ont preſque fait tomber dans l'oubli. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elles conviennent très-bien dans les obſtructions des viſcères, dans les coliques d'eſtomac, dans les affections bilieuſes, dans les maux de reins, dans les douleurs néphrétiques, &c.

Une autre ſource encore moins connue que celle des Echarlis, mais non moins utile pour ceux qui en font uſage à propos, eſt celle de la paroiſſe de

© BIUM

Neuilly, ſituée au ſud de cette ville, dont elle n'eſt éloignée que de cinq quarts de lieue. Cette fontaine, qui coule dans un pays plat, au milieu d'une prairie, dépoſe comme celle des Echarlis, un ſédiment roux foncé ſur les rives, & laiſſe voir une couleur griſe à la ſurface; comme les autres eaux minérales, elle ne gèle jamais. Les eaux de Neuilly ſont beaucoup moins âpres que celles des Echarlis; &, quoique les principes ſoient à-peu-près les mêmes pour la qualité, il eſt certain qu'ils ſont ici bien moins abondans. Je les conſeille avec ſuccès dans les maladies d'eſtomac, de reins, de veſſie, de matrice, qui dépendent de quelques engorgemens, & demandent l'uſage des remèdes légèrement martiaux, &c. Tels ſont les ſecours que la nature a ménagés aux habitans de cette province, lorſqu'ils ſont attaqués des maladies chroniques dont nous venons de parler, qui réſiſteroient peut être à l'uſage des remèdes ordinaires, s'ils n'étoient pas ſecondés par celui de ces eaux, dont j'ai très-ſouvent eu occaſion depuis trente huit ans d'éprouver l'efficacité.

La ville de Joigny, préſervée par ſa poſition des effets dangereux de l'intempérie de l'air, a cet avantage que ſes ha-

© BIUM

bitans, 1°. reſpirent conſtamment un air pur & bienfaiſant, renouvelé ſans ceſſe par le courant d'une rivière qui baigne les murs de ſon quai, qui eſt un des plus agréables du royaume.

2°. Que les alimens y ſont d'excellente qualité.

3°. Qu'on y boit de très-bons vins, & des eaux pures.

4°. Qu'on y jouit ordinairement d'une ſanté brillante, & que pluſieurs habitans arrivent à la plus heureuſe vieilleſſe.

Cette ville ne connoît pas de maladies endémiques, ſi ce n'eſt que les habitans paroiſſent plus ſujets que ceux des pays voiſins, à avoir l'ouïe dure, ſans cauſe déterminante. Je penſe ſeulement que cette ville étant ſituée au midi & à mi-côte, ils tranſpirent davantage; mais que les vents du nord au nord-eſt, qui y règnent trois mois de l'année, & la rivière qui baigne ſes murs, les expoſent ſouvent aux ſuites qui réſultent de la répercuſſion de l'humeur de la tranſpiration, dont la ſurdité pourroit bien être l'effet.

Les maladies épidémiques y ſont fort rares, ſi l'on en excepte la rougeole, la petite-vérole & la fièvre automnale. Ces maladies n'y règnent que tous les cinq ou ſix ans, & ne ſont pas ordinairement

© BIUM

meurtrières, à moins qu'elles ne ſoient ou négligées, ou compliquées avec quelques autres maladies, comme fièvres putrides, vermineuſes, pourpreuſes, &c. ce qui eſt fort rare. De ſoixante-neuf maladies épidémiques que j'ai traitées depuis trente-cinq ans dans différentes paroiſſes, tant de cette élection, que des voiſines, où j'ai été envoyé par Meſſieurs les Intendans de cette généralité, aucune n'a laiſſé des traces funeſtes de ſon paſſage, lorſque les malades ont été traités méthodiquement, & qu'ils ont commencé à jouir des ſecours de toute eſpèce que MM. *de Sauvigny* & *Bertier* ſe ſont toujours fait un devoir de procurer aux indigens, dont plus de ſix mille de ma connoiſſance doivent leur conſervation & celle de leur famille, à ces magiſtrats auſſi humains que patriotiques.

Les maladies ſporadiques ſe font ſentir ici comme ailleurs ; mais ce qui mérite d'être obſervé, c'eſt que les convaleſcences y ſont communément rapides. On trouve peu à Joigny de ces malades qui, accablés ſous le poids de leurs infirmités, traînent une vie miſérable & languiſſante. Quoique la boiſſon ordinaire de la plupart des habitans de cette

© BIUM

ville ſoit le vin du pays, je n'y ai jamais traité de goutteux.

On compte un très-grand nombre d'années avant que d'y rencontrer un habitant attaqué de la pierre.

DEUXIEME PARTIE.

Topographie des hôpitaux & priſons de Joigny ; par M. BERTHO, médecin actuel de la ville & des hôpitaux de Joigny.

Il y a à Joigny deux hôpitaux, l'hôtel-dieu, qui s'eſt formé de la réunion de divers petits établiſſemens dus à la piété des habitans de la ville, & un autre hoſpice fondé par les ſeigneurs de Joigny, & qui eſt connu ſous la dénomination d'hôpital du Pont.

HÔTEL-DIEU.

Le premier fondateur de l'hôtel-dieu eſt un citoyen de Joigny, *Etienne Porcher*, qui fut ennobli en 1368 par le roi *Charles V* pour les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. En 1692, la fondation d'*Etienne Porcher* fut augmentée par la réunion des biens de la confrérie de la

© BIUM

Charité. Par arrêt du conſeil rendu en 1695, contradictoirement avec l'ordre de S. Lazare, on y réunit encore les biens de pluſieurs petits hôpitaux & maladreries, tels que ceux de l'hoſpitalité de S. Antoine, & de la maladrerie de S. Jacques, ceux des hôpitaux ou charités de S. Denis de l'Echère, Neuilly, Chanoi, Villers, S. Benoît, S. Aubin, Chateauneuf; & depuis 1700, ceux d'Ailland & de Ladres.

A l'époque de cette réunion, les malades furent transférés à l'hôpital de Saint-Antoine, rue Saint-Jacques. Peu de temps après, l'hôtel-dieu fut agrandi par l'acquiſition d'une maiſon voiſine, qui avoit été bâtie par *Jean Ferrand*, natif de Joigny, mort archidiacre de Sens, vers le milieu du ſeizième ſiècle. Cet hôpital aura par la ſuite une plus grande étendue par les bienfaits de mademoiſelle *Thibault*, qui a fait don après ſa mort d'une maiſon qui ſe trouve enclavée dans ſon territoire. Cette nouvelle augmentation donnera à l'hôtel-dieu un emplacement d'environ vingt toiſes de face ſur la rue Saint-Jacques.

C'eſt dans cette rue qu'eſt placée l'entrée de cet hôpital. Une cour aſſez grande conduit au corps de logis, dont l'expo-

© BIUM

ſition eſt au midi. Au nord ſont les murs de la ville ; à l'orient, on trouve une rue étroite & très-habitée, & l'occident eſt borné par un groupe de maiſons entaſſées dans un petit eſpace. Il y a au nord un jardin d'environ un arpent, dont le ſol eſt une couche légère de terre végétale ſur un fonds de craie.

L'hôtel-dieu de Joigny contient deux ſalles de malades, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Ces ſalles ſont contiguës : on monte dix à douze marches pour y arriver ; elles donnent d'un côté ſur le jardin, & de l'autre ſur la cour, & ſont éclairées par quatre grandes croiſées placées en oppoſition du nord au midi. La ſalle des hommes a trente-trois pieds ſix pouces de large, & contient douze lits ; celle des femmes a ſept pieds de largeur, & on y place ſept malades de ce ſexe. La ſalle des femmes eſt échauffée par une grande cheminée. Les hommes n'ont point de feu dans leur ſalle, mais on a diſpoſé à côté un chauffoir dans lequel il y a un poêle.

Sur les douze lits d'hommes, il y en a quatre qui ſont deſtinés par un uſage très-ancien, à recevoir en tout temps quatre ſoldats de la garniſon ; &, lorſque le nombre des ſoldats malades devient

© BIUM

plus conſidérable, on en admet autant que le local peut permettre de placer des lits en les ſerrant de très-près.

Outre les douze lits d'hommes & les ſept lits deſtinés aux femmes, il y en a huit pour des orphelins que l'on élève dans cet hôpital depuis l'âge de ſix ans, juſqu'à celui de dix-huit.

Les bâtimens deſtinés aux perſonnes attachées au ſervice de la maiſon & aux différens offices, ſont, comme il eſt aiſé de le voir par l'hiſtoire de cet hôpital, compoſés de pièces qui ont peu de rapport les unes avec les autres, & l'on conçoit que des maiſons particulières qui n'avoient point été bâties pour former un hôpital, ne peuvent pas préſenter l'enſemble d'un édifice qui auroit été conſtruit dans ce deſſein.

Il y a dans cette maiſon deux puits, un dans le jardin pour les arroſemens, & un autre dans la cour d'entrée, qui ſert pour les uſages de la maiſon.

Six ſœurs de la communauté de Sainville font le ſervice de cet hôpital, & ſont occupées à ſoigner les malades, à conduire la pharmacie, & à inſtruire les orphelins. Il n'y a que trois domeſtiques, un jardinier, un homme deſtiné aux gros ouvrages, & une domeſtique; & lorſque

© BIUM

le nombre des malades eſt plus conſidérable, on prend une garde, qui ne reſte que pendant le temps où l'on a beſoin d'elle.

L'adminiſtration eſt conforme à la déclaration de 1698; c'eſt un bureau compoſé de M. l'archevêque de Sens, du Bailly, ou Prévôt de la ville, du Procureur fiſcal, d'un des Curés, du Maire, du premier Echevin, d'un officier de chacun des corps de la ville, tels que le bailliage, l'élection & le grenier à ſel, d'un marchand & d'un repréſentant de la famille du fondateur. Tous les trois ans ce bureau raſſemblé, nomme un adminiſtrateur particulier pour gérer cette maiſon.

HÔPITAL DU PONT.

Cet hôpital, deſtiné comme l'hôtel-dieu à recevoir des malades, a été fondé par le prince *Charles de Valois*, frère du roi *Philippe VI*, & *Jeanne*, comteſſe de Joigny, ſon épouſe. Ils eurent deux objets en vue dans cette fondation, l'office divin & l'hoſpitalité; & pour les remplir, ils formèrent en 1330, de l'agrément du Roi, du ſouverain Pontife, & de l'archevêque de Sens, une communauté de ſix chanoines réguliers ſous la règle de

© BIUM

S. Auguſtin, indépendans de toute autre congrégation, & dont le prieur, en qualité, & ſous le nom de maître, eſt comptable de ſa geſtion en préſence de MM. les curés de la ville.

Cette maiſon eſt ſous la juriſdiction immédiate des archevêques de Sens, qui donnent aux prieurs leurs proviſions & leurs inſtructions. Cet hôpital fut dévaſté par les Anglois ſous le règne de *Charles VII;* & après avoir été ſans exiſtence pendant plus de quarante ans, il ſe releva de ſes ruines. De nouveaux malheurs vinrent l'aſſaillir dans le temps de la ligue, pendant lequel il fut pillé & incendié. Depuis ce déſaſtre, il n'a pu recouvrer qu'une foible partie des biens qu'il poſſédoit; & ceux qu'il a acquis depuis ont, pour la plupart, été légués à titre d'obit, de meſſes & de prières.

Le nom de cet hôpital déſigne ſon emplacement : il eſt ſitué à l'iſſue du pont d'Yonne, à gauche en allant à Auxerre, & il n'eſt ſéparé de cette rivière du côté du nord que par cinq ou ſix maiſons ſur ſon terrain, & dont il tire des loyers. Au levant & au midi, on rencontre un jardin aſſez grand, environné & clos de foſſés, qui ſont très-ſouvent remplis d'eau. Cette eau eſt

© BIUM

fournie par un petit ruiſſeau, qui donne une autre branche qui va vers le couchant arroſer des tanneries. Ces tanneries ne ſont ſéparées de l'hôpital que par la grande route ; & comme les vents du couchant règnent à Joigny pluſieurs mois de l'année, ils portent ſouvent vers l'hôpital du pont, & la partie de la ville dans laquelle il eſt ſitué, une odeur très-déſagréable.

Depuis la conſtruction & l'élévation de la grande route de Joigny à Auxerre en 1752, les eaux de l'Yonne, qui dans leurs débordemens ſe répandoient autrefois dans toute l'étendue de la plaine à une grande lieue de largeur, ſe trouvent maintenant murées par cette route, & ſe répandent à préſent dans le jardin de cette maiſon, où elles laiſſent après cette inondation paſſagère une odeur marécageuſe qui eſt long-temps à ſe diſſiper, & qui rend moins pur & moins ſalubre l'air qu'on y reſpire.

Cette nouvelle route à l'iſſue du pont ayant été dirigée ſur les cours, bâtimens, & partie occidentale du jardin de l'hôpital, donna lieu en 1762 à la démolition de ſes anciennes égliſe, ſacriſtie, ſalle de malades, granges & étables ; mais le Roi a fait reconſtruire à neuf ces édifices

© BIUM

ſur d'autres parties du terrain de cette maiſon.

Le corps de logis eſt ſitué entre cour & jardin, & il s'étend du levant au couchant. Au rez-de-chauſſée, il y a des pièces humides qui ſervent de celliers; & dans celles qui ſont sèches, on a placé différens offices, tels que la cuiſine & la ſalle à manger.

La ſalle des malades ſe trouve auſſi au rez-de-chauſſée; mais elle eſt diſpoſée d'une manière bien plus ſalubre que les pièces qui lui ſont contiguës. Son ſol eſt plus élevé que la petite cour d'entrée qu'elle a au nord, & que le petit parterre qu'elle a au midi; elle eſt éclairée par quatre croiſées oppoſées, dont deux ſont du côté de la cour, & deux autres du côté du jardin. En hiver on l'échauffe par un poêle de faïence; & quand il fait beau, les malades peuvent deſcendre ſe promener dans le parterre.

Les malades ſont gouvernés par une fille exercée à ce genre de ſoin : elle eſt aidée par deux filles domeſtiques, auxquelles on joint dans le beſoin une garde-malade. On y entretient une petite pharmacie, ſous l'inſpection & ſous les ordres du médecin. Les adminiſtrateurs de cette maiſon ſont deux chanoines,

© BIUM

dont l'un a le titre de Prieur. Leur travail consiste à veiller au bon ordre de cette maison, à examiner les comptes, & à régir les biens de la manière la plus avantageuse & la plus profitable.

On reçoit dans cet hôpital les pauvres malades étrangers à la ville, tels que ceux des villages voisins, les compagnons de divers métiers, & les paysans : cependant on y admet aussi les citoyens malades & les militaires, lorsqu'il n'y a pas de place à l'hôtel-dieu.

Les prisons de Joigny sont des prisons seigneuriales, & elles sont situées dans l'enceinte du château, qui est le lieu le plus élevé de la ville. Elles sont aussi salubres que peut le permettre une construction convenable à la sureté, & ont une cour assez belle, où les prisonniers peuvent se promener. Les cachots sont fort mal sains, soit à cause de l'épaisseur des murs, soit à cause du peu d'air qui y circule. Heureusement les prisonniers n'y restent jamais bien long-temps, parce qu'ils sont promptement transférés dans les prisons royales.

RÉFLEXIONS.

La topographie de la ville de Joigny a déjà é té. imprimée dans le premier

© BIUM

cahier des épidémies de la généralité de Paris, qui a paru en 1784 ; mais comme cet ouvrage, deſtiné à exciter l'émulation & à répandre des lumières dans une province particulière, eſt devenu fort rare, & que le mémoire de M. *Bourdois de la Mothe* étoit de nature à mériter la plus grande publicité, nous avons cru devoir le réimprimer dans les feuilles du département des hôpitaux civils, comme nous avions fait l'année dernière, pour celui de M. *Roſe*, ſur la ville de Némours.

La topographie de Joigny eſt un tableau vif & animé qui repréſente une ſituation agréablement variée, & une nature riante & féconde, embellie par les ſoins actifs de la culture. On s'arrête avec plaiſir ſur la deſcription des ſaiſons, parce qu'on y trouve des couleurs vraies & des raiſons phyſiques qui expliquent leur heureuſe influence ſur les habitans & ſur les productions de cette contrée. La chimie, moderne dans ſes étonnantes métamorphoſes, nous a fait connoître comment les forêts, l'agriculture & le voiſinage des rivières navigables ſont ſi propres à entretenir dans l'atmoſphère cette juſte combinaiſon de principes & de mouvement néceſſaire à ſa ſalubrité.

L'obſervation

© BIUM

L'obſervation avoit appris à M. *Bourdois de la Mothe* à ſaiſir tous ces avantages, & ſans en développer les cauſes, il en a juſtement exprimé les effets, en faiſant voir, dans la deſcription de l'été, combien de choſes concourent à entretenir la pureté de l'air que l'on reſpire à Joigny. Quand il parle du printemps & de l'automne, il remarque, avec bien de la vérité, que l'expoſition de Joigny donne à ces deux ſaiſons un caractère de douceur & de conſtance, qui rend dans cette contrée les maladies moins fréquentes, & les convaleſcences plus heureuſes. En effet, l'on conçoit qu'un terrain défendu des vents humides, & expoſé en amphithéâtre, qu'un ſol où tous les rayons du ſoleil viennent ſe réunir, &, pour ainſi dire, ſe réverbérer, doit être à l'abri des brouillards, & de ces émanations moins viſibles, mais plus dangereuſes, qui rendent l'habitation des lieux humides & marécageux ſi meurtrière.

Après avoir entendu M. *Bourdois de la Mothe* parler avec une ſorte d'enthouſiaſme de la beauté de la végétation des environs de Joigny, on eſt étonné de lui voir attribuer la cauſe des épidémies qui ſe renouvellent de temps en temps dans les campagnes environnantes, à

© BIUM

l'uſage des légumes & des fruits ; mais cette contradiction n'eſt qu'apparente ; & il eſt facile de montrer que l'obſervation de M. *Bourdois de la Mothe* peut conſerver toute ſa juſteſſe, ſans attaquer en rien la nature du ſol dont il a fait l'éloge.

On ne ſauroit douter que le régime purement végétal, auquel ſont ſoumis les plus pauvres des habitans de la campagne, ne ſoit chez eux la ſource d'un grand nombre de maladies. Que les Indiens, ſur les bords du Gange, puiſſent vivre de végétaux, cela n'eſt point étonnant dans un pays où l'on jouit, pour ainſi dire, d'un printemps perpétuel, où la nature prodigue dans toutes les ſaiſons des fruits ſavoureux, & où l'on trouve des arbres qui diſtillent ſans ceſſe des ſucs propres à nourrir & à reſtaurer. Mais dans nos climats ſeptentrionaux, où nous avons ſi ſouvent à lutter contre l'intempérie des ſaiſons, & où les végétaux ſont rares & peu ſucculens, l'homme énervé de fatigue & de travail, comme le cultivateur, ne peut trouver dans des graines, dans des racines, ou dans des fruits arrachés à l'arbre avant leur maturité, de quoi réparer ſes forces, & entretenir dans ſes humeurs la diſpoſition néceſ-

© BIUM

ſaire à la ſanté. A peine l'adoleſcence eſt-elle expirée qu'on s'apperçoit ſur la figure deſſéchée du plus grand nombre des jeunes gens de la campagne, combien le régime auſtère qu'ils obſervent leur eſt contraire. A meſure qu'ils avancent en âge, ils perdent de la bonne conſtitution qu'ils avoient dans leurs premières années; bientôt leur ſang n'a plus l'énergie dont il a beſoin pour atténuer les germes des maladies verminеuſes & putrides dont ils ſont environnés, & déjà ils ſont dans la diſpoſition la plus propre à éprouver des maladies épidémiques; en un mot, ce n'eſt peut-être point errer que de croire que les habitans de la campagne doivent une partie de leurs maladies à la privation de viande, dont l'abus produit dans les villes des maux d'un autre genre. Le vin dont les pauvres habitans des campagnes peuvent faire uſage dans les environs de Joigny, concourt ſans doute avec la ſéchereſſe de ce pays, à rendre les maladies épidémiques moins fâcheuſes que dans beaucoup d'autres cantons.

M. *Bourdois de la Mothe* éprouva long-temps ſur lui-même l'heureuſe influence de l'atmoſphère, dans laquelle il vivoit. Il lui dut la force qui lui étoit

© BIUM

néceſſaire pour ſubvenir à la fatigue que lui donnoit l'exercice de ſa profeſſion, & pour fournir au zèle qui l'animoit dans l'étude de ſon art. On voit dans la deſcription topographique qu'il a tracée, combien il aimoit ſa patrie : les ſervices qu'il a rendus à ſes concitoyens pendant le cours d'une vie longue & laborieuſe, & les regrets que ſa mort a excités parmi eux ont prouvé à quel point il en étoit chéri, & la juſtice qu'ils rendoient aux qualités de ſon cœur & de ſon eſprit.

M. *Bertho* a mis le complément à la topographie de Joigny, en nous adreſſant la deſcription des hôpitaux de cette ville, qui eſt faite avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. L'hôpital de Joigny eſt, après l'hôtel-dieu de Paris, un des premiers hôpitaux civils ſur leſquels on rencontre des renſeignemens précis dans l'hiſtoire de la légiſlation des hôpitaux. *Philippe VI*, nommé *Philippe de Valois*, donna en 1336, au mois de février, des lettres-patentes portant réglement pour les priviléges de l'hôpital de Joigny, dit l'hôpital du Pont, fondé, ſix ans auparavant, par le prince *Charles de Valois* ſon frère (*a*). C'eſt à l'imitation de cet hô-

(*a*) *Voyez* vol. xj des Ordonnances de *Charles IX*, cott. a D, fol. 238.

© BIUM

pital que l'hôtel-dieu de cette ville fut établi dans le même ſiècle ; & l'émulation de charité & de bienfaiſance qui exiſte aujourd'hui entre ces deux maiſons, eſt une image des vertus qui les ont fondées & qui les ont ſoutenues dans des temps de troubles & d'anarchie, où tant d'autres hôpitaux ont été détruits.

Il paroît que l'hôtel-Dieu de Joigny eſt un des hôpitaux civils où l'on a admis le plus anciennement des ſoldats. L'empreſſement avec lequel on les reçoit aujourd'hui, lorſque les maladies deviennent communes dans la garniſon, en multipliant autant qu'il eſt poſſible les lits de l'hôpital, prouve que le zèle hoſpitalier, bien loin de diminuer, n'a fait que s'accroître dans cette maiſon. Mais en rendant le plus grand hommage aux motifs qui ont déterminé cet uſage, nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer que cette manière de recevoir & de placer les malades, peut avoir des inconvéniens très-fâcheux.

S'il eſt dangereux de réunir un grand nombre de malades dans un petit eſpace, c'eſt ſur-tout lorſqu'ils ſont affectés de maladies graves, qui exigent une maſſe d'air plus pure, plus conſidérable, & plus facile à renouveler que

© BIUM

dans l'état ordinaire. Ainſi, bien loin d'augmenter le nombre des malades dans la ſalle des hommes, lorſque les maladies ſont plus fréquentes dans la garniſon, il faudroit au contraire le diminuer, en plaçant les ſoldats malades dans une ſalle particulière, où ils fuſſent convenablement iſolés les uns des autres, & où ils ne pourroient pas communiquer la maladie dont ils ſont affectés aux pauvres qui ſont dans la ſalle bourgeoiſe. On a lieu d'être ſurpris qu'un arrangement ſi convenable au bien des pauvres citoyens, & à la prompte & ſûre guériſon des militaires, n'ait pas encore été exécuté, ſur-tout quand on conſidère, qu'il auroit pu l'être facilement & à peu de frais, dans quelqu'un des différens corps de logis dont l'hôpital eſt compoſé. Mais différentes raiſons, qu'il eſt inutile de détailler ici, nous portent à croire que les motifs qui ont pu retarder une réforme auſſi utile ne ſubſiſtent plus, & que l'adminiſtration de cet hôpital va s'occuper des moyens de n'être plus expoſé déſormais aux malheurs que peut entraîner l'entaſſement d'une trop grande quantité de malades dans une même ſalle.

© BIUM

OBSERVATIONS DIVERSES SUR LES MALADIES NERVEUSES.

PREMIERE OBSERVATION.

Convulsions produites par la peur ; par M. DUFOUR, médecin de l'hôtel-dieu de Noyon.

Une jeune fille, âgée de dix-sept à dix-huit ans, fut apportée à l'hôtel-dieu le 9 février 1780, avec les symptômes suivans : tous les membres étoient roides ou contournés, les dents étoient serrées, les yeux fixes, & elle poussoit des cris ou plutôt des hurlemens épouvantables. Elle ne pouvoit désigner le siège de son mal ; les organes de l'ouïe & de la vue ne paroissoient pas exercer leurs fonctions ; en un mot, l'état convulsif étoit caractérisé d'une manière non équivoque, & il paroissoit même poussé à un degré menaçant. Les perquisitions que je fis pour découvrir la cause de cette maladie, me firent con-

© BIUM

noître qu'elle devoit ſon origine à une peur, que la malade avoit éprouvée deux jours auparavant, par l'apparition de pluſieurs maſques qui s'étoient préſentés bruſquement à elle dans le moment où ſes règles commençoient à paroître.

Comme cette jeune perſonne avoit été ſaiſie de frayeur à la ſuite d'un repas où elle avoit beaucoup mangé, & qu'elle avoit d'ailleurs tous les ſignes de pléthore humorale, je crus devoir commencer par lui adminiſtrer deux grains de tartre ſtibié, dans quatre onces d'eau de fleur d'orange.

Pendant que ce remède opéroit, les convulſions augmentèrent & devinrent ſi violentes, qu'on craignit un moment que la malade n'y ſuccombât. Les vomiſſemens furent très-copieux & de nature bilieuſe : il y eut enſuite pluſieurs autres évacuations par en-bas, après leſquelles le calme commença a ſuccéder à l'orage. En peu d'heures les convulſions ſe ralentirent très-notablement, & la progreſſion en mieux fut continue & aſſez rapide.

Les évacuations étant terminées, j'ordonnai des infuſions antiſpaſmodiques à forte doſe, & je fis envelopper la malade depuis les pieds juſqu'aux reins,

© BIUM

dans un cataplaſme fait avec les oignons, les navets, la mie de gros pain & le ſain-doux. Peu de temps après, il ſurvint une ſueur abondante qui fut ſuivie d'un bon ſommeil. La malade s'éveilla au bout de quelques heures ſans aucune convulſion; elle étoit ſeulement briſée comme on l'eſt par une forte courbature.

Pendant cinq ou ſix jours qu'elle reſta encore à l'hôpital, on lui continua l'uſage des antiſpaſmodiques & des délayans, qui furent ſuivis d'un purgatif; & elle ſortit parfaitement rétablie de ſon accident.

IIe OBSERVATION.

Danſe de Saint-Guy; par le même.

Dans le mois de mai 1780, il entra à l'hôpital une jeune fille de quatorze ans, attaquée de l'eſpèce de maladie convulſive à laquelle on donne le nom de danſe de Saint-Guy. Cette maladie, qui eſt aſſez commune dans ce pays parmi les jeunes filles qui approchent de la puberté, fut traitée comme la plupart de celles que j'ai eu occaſion d'obſerver. La ſaignée, un émético-cathartique furent d'abord employés pour préparer le

© BIUM

ſujet, en diſſipant la pléthore ſanguine, & en diſpoſant les premières voies à être plus ſenſibles aux impreſſions des remèdes propres à combattre directement cette maladie. Enſuite je preſcrivis les boiſſons antiſpaſmodiques, les ſudorifiques & un opiat préparé avec la poudre de valériane ſauvage & de contrayerva, le camphre, l'aloës ſuccotrin & le ſirop de fleur d'orange. Par ces moyens, la fille dont il eſt queſtion fut guérie en un mois.

IIIe OBSERVATION.

Catalepſie produite par la métaſtaſe d'une humeur dartreuſe ; par le même.

Une femme de ſoixante-dix-neuf ans avoit une humeur dartreuſe très-ancienne, qui diſparut tout-à-coup, & produiſit, en ſe portant à l'intérieur, les ſymptômes les plus fâcheux. La malade étoit immobile ; elle avoit les yeux fixes, la reſpiration étoit lente, le pouls foible, petit & inégal ; il y avoit de temps en temps quelques ſoubreſauts dans les tendons. Une potion cordiale & calmante, aiguiſée avec le tartre ſtibié, produiſit un effet très-heureux, en

© BIUM

faiſant rejeter par le vomiſſement une aſſez grande quantité d'alimens qui ſurchargeoient l'eſtomac depuis vingt-quatre heures, & qui étoient mêlés de matières glaireuſes & bilieuſes. Un lavement purgatif, donné enſuite, procura deux ſelles copieuſes. Pour réveiller plus efficacement le ſyſtême nerveux, je fis reſpirer à la malade des poudres ſternutatoires, qui ne produiſirent d'autre effet que la ſortie de quelques gouttes de ſang par les narines. Le lendemain la malade étoit beaucoup mieux qu'au moment de ſon arrivée. Tous les ſymptômes étoient conſidérablement diminués; mais comme la potion émétiſée avoit produit peu d'effet par les ſelles, je preſcrivis une infuſion de ſéné ſous la forme de tiſane royale, dont la malade fit uſage deux jours de ſuite.

Le quatrième jour, je ne trouvai pas un changement auſſi avantageux que je l'avois eſpéré. Je propoſai l'application des véſicatoires; mais la malade, qui avoit déjà rejeté ce moyen, ne voulut pas s'y ſoumettre. Dans ces circonſtances, je lui fis faire des frictions ſèches ſur toutes les parties charnues, pour ſervir de préparation à d'autres frictions qui furent faites avec un baume compoſé

© BIUM

de ſavon, d'huile de laurier & d'eſprit volatil de ſel ammoniac.

Ces frictions eurent un ſuccès bien prompt ; la peau, dans les endroits frottés, ſe couvrit d'une eſpèce d'éryſipèle, & la maladie, à compter de ce moment, prit la tournure la plus avantageuſe. Cependant l'âge de la malade, & la quantité de l'humeur qui ſe porta à la peau, exigèrent des ſoins continus & attentifs. Mais les bouillons dépuratifs, les ſucs de creſſon & de fumeterre, le petit-lait & les pilules de *Belloſte*, achevèrent le traitement, & complétèrent la guériſon.

IVe OBSERVATION.

Affection convulſive, appelée communément danſe de Saint-Guy ; *par M.* FOLLAIN, *médecin de l'hôpital de Granville.*

Une jeune fille, âgée de dix à douze ans, qui avoit toujours joui d'une bonne ſanté, & qui étoit grande pour ſon âge, ſe trouva incommodée au commencement du mois de juin dernier. Elle commença par perdre l'appétit, & ſes fonctions devenans de plus en plus lentes, elle tomba dans un aſſoupiſſement dont

© BIUM

elle ne ſe réveilloit que pendant des intervalles très-légers. Tant que duroit cette eſpèce de ſommeil, elle avoit des mouvemens convulſifs légers, particulièrement dans le bras gauche. Les parens de cet enfant conſultèrent d'abord un chirurgien, qui crut reconnoître dans cette maladie une fièvre vermineuſe mal développée, & qui, d'après ce diagnoſtic, prodigua à la petite malade les anthelmenthiques dont on fait uſage en pareille circonſtance. L'enfant, loin d'obtenir du ſoulagement de tous ces remèdes, allant toujours de plus mal en plus mal, on la confia à mes ſoins.

Elle étoit dans un aſſoupiſſement très-profond & comme léthargique, remuant continuellement le bras & la main gauche ; la cuiſſe & la jambe de ce côté étoient de même fort ſouvent agitées ; de plus, il y avoit des mouvemens convulſifs légers à la face vers les muſcles canins & la commiſſure des lèvres ; la parole étoit entrecoupée & difficile. Quand on vouloit faire boire cette enfant, elle portoit le verre à ſa bouche en faiſant beaucoup de geſtes & de grimaces, & lorſque le vaſe touchoit le bord des lèvres elle le ſerroit avec force & le vidoit avec avidité.

© BIUM

D'après tous ces ſymptômes, il ne me fut pas difficile de caractériſer la maladie, & de la regarder comme cette eſpèce d'affection convulſive, déſignée dans les auteurs ſous le nom de *ſcélotyrbe*, danſe de Saint-Guy, ou de Saint-Wit.

Pour en avoir la preuve complète, je fis lever cette jeune malade, & je vis, comme je l'avois prévu, qu'elle ne pouvoit ſe tenir debout, & qu'en marchant elle ſautoit, & traînoit la jambe gauche.

Je commençai le traitement de cette maladie par une ſaignée du bras, qui me parut indiquée par la force & la plénitude du pouls. Je preſcrivis une tiſane antiſpaſmodique avec les racines de valériane ſauvage & de pivoine mâle. Le lendemain je lui fis donner un vomitif qui procura d'amples évacuations. Le ſurlendemain, je lui preſcrivis un purgatif, auquel je joignis les anthelmenthiques, & l'effet de ces deux remèdes fut très-conſidérable, par la quantité des évacuations qu'ils produiſirent.

Malgré ces moyens, que *Sydenham* avoit reconnu ſi ſouvent comme les plus efficaces dans le traitement de cette maladie, la jeune enfant étoit toujours dans le même état. J'inſiſtai ſur les potions

© BIUM

antiſpaſmodiques, auxquelles je joignis le camphre ; mais je ne fus pas plus heureux.

Le peu de ſuccès des antivermineux, l'inutilité des antiſpaſmodiques chauds, me firent préſumer que cette affection convulſive dépendoit plutôt de la ſéchereſſe générale de la fibre que d'un agaçement nerveux local, ou d'un relâchement dans tout le genre muſculaire. En conſéquence, je me déterminai à eſſayer les bains domeſtiques. Les quatre premiers ne produiſirent aucun bien ſenſible, mais la malade fut moins agitée dans le cinquième. Le bien-être augmenta au ſixième, & enſuite les progrès en mieux furent ſi rapides & ſi manifeſtes, qu'au quinzième bain la jeune enfant n'éprouvoit plus aucuns mouvemens convulſifs ; les jours ſuivans elle marchoit ſur la jambe gauche comme ſi elle n'eût jamais été malade, & depuis ce temps, elle n'a pas ceſſé de jouir d'une ſanté parfaite.

© BIUM

Ve OBSERVATION.

Délire maniaque dégénéré en phrénéſie, & terminé par une fièvre quarte ; par M. FERRUS, médecin de l'hôpital de Briançon, 1786.

Un jeune homme de trente ans, d'un tempérament mélancolique, après avoir entendu un ſermon ſur le jugement univerſel, ſe retira chez lui fort rêveur & fort inquiet. A compter de ce moment, il ne prit aucun repos ; rechercha la ſolitude, & refuſa toute nourriture. Il parloit ſouvent ; mais ſes propos étoient ſans ſuite, & ſa prononciation peu diſtincte. Les ſeuls mots bien exprimés qui ſortoient de ſa bouche étoient ceux-ci : je ſuis damné. Ce fut cinq à ſix jours après le commencement de ſa maladie, que ce jeune homme fut ſoumis à mes ſoins.

Je le trouvai triſte, abattu & taciturne, mais ſans fièvre. Sa langue étoit épaiſſe & limoneuſe ; il demandoit fréquemment à boire ; & comme il portoit fort ſouvent la main à ſa tête, on pouvoit préſumer que cette partie étoit très-douloureuſe. Quelques heures après ce

© BIUM

premier examen, l'agitation me paroiſſant plus vive, le délire étant manifeſtement plus violent, & le pouls plus dur, je fis faire une ſaignée du pied, qui apporta un peu de calme.

Le lendemain matin la tête étoit un peu plus tranquille qu'elle n'avoit été les jours précédens. Je fis prendre un vomitif, dont l'effet fut très-copieux. Le troiſième jour le malade fut purgé, & l'amélioration fut encore plus ſenſible. Les jours ſuivans il fut baigné, & mis à l'uſage du petit-lait, qui forma preſque ſa ſeule nourriture. Il paroiſſoit plus tranquille qu'il n'avoit encore été; mais on voyoit bien cependant qu'il n'étoit pas dans ſon état naturel.

Outre un embarras permanent dans les idées, il étoit perpétuellement dans un état fébrile qui préſentoit des inégalités dont je cherchai à demêler le caractère; je m'apperçus bientôt que les nuits les plus mauvaiſes ſe répondoient après trois jours d'intervalle, & le type de la triple quarte ſe manifeſta d'une manière plus ſenſible pendant l'eſpace de quelques jours que j'employai à préparer le malade à la purgation. Le lendemain de la médecine, je lui preſcrivis le quinquina en ſubſtance, dont il prenoit une

© BIUM

forte dose le matin, & une autre vers le soir, deux heures avant son redoublement; c'est à ce dernier remède longtemps continué qu'il a dû son rétablissement; car nous avons vu l'appétit & le sommeil se rétablir par degrés dans l'ordre naturel, à mesure qu'il en faisoit usage, & les idées renaître dans la même proportion que la fièvre déclinoit.

VI^e OBSERVATION.

Tétanos survenu à un jeune homme, peu après avoir été saisi de froid; par M. DUVAL, médecin de l'hopital de Senlis, 1785.

Un jeune homme de trente ans, qui n'avoit d'autre profession que de braconner, s'étoit luxé le pouce, & avoit eu recours au père *Théodose* pour se le faire remettre. Huit jours après cet accident, il éprouvoit encore une douleur très-sensible à cette partie, mais il n'y faisoit autre chose que de la bassiner avec de l'urine. Sur le soir de ce même jour où cet homme m'avoit montré son pouce, il fut se poster dans une garenne pour attendre le gibier, & il y resta assez longtemps, quoique dès les premiers momens

© BIUM

qu'il y entra il fût ſaiſi d'un froid conſidérable. En rentrant chez lui, il reſſentit une roideur dans le cou, qui ne l'empêcha pas de ſouper.

Pendant la nuit cette roideur ne fit qu'augmenter; la mâchoire ſe ſerra, le ſpaſme s'étendit bientôt aux extrémités, & devint général. Le lendemain au matin, ce malade fut confié à mes ſoins. Son pouce ne lui faiſoit plus de mal; mais il éprouvoit des douleurs conſidérables dans le cou & le long de l'épine du dos, & ne pouvoit reſter couché autrement que ſur le ventre. Au reſte, le pouls étoit agité & la tête très-ſaine.

A ces ſignes, je ne pus méconnoître un véritable tétanos, le froid ayant, à ce qu'il me parut, été la cauſe déterminante de cette maladie. Je fis mettre ce jeune garçon dans un bain chaud, & je lui preſcrivis différens antiſpaſmodiques, tels que l'eau de tilleul, & une potion dans laquelle entroit la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Le malade n'ayant pu ſupporter longtemps le bain, je lui fis mettre autour du cou un cataplaſme émollient, avec ordre de le renouveler très-fréquemment. Le ſoir, il ſurvint des ſueurs, qui ne diminuèrent en rien les fâcheux ſymptômes qui avoient lieu.

© BIUM

L'état du malade me parut alors d'autant plus dangereux, que j'avois déja vu périr en vingt-quatre heures un homme qui avoit été frappé des mêmes accidens pour avoir été pénétré du froid en allant pêcher pendant une forte gelée. J'eus recours à la saignée, qui n'apporta pas plus de soulagement que les autres remèdes. La tension spasmodique & les douleurs ne firent qu'augmenter; il s'établit en outre d'instans en instans des saccades convulsives qui augmentoient la roideur des bras & des jambes, & qui entraînoient la tête en arrierre, & le malade mourut à trois heures du matin, trente heures après le commencement de la maladie.

VII^e OBSERVATION.

Tétanos survenu par l'effet d'un saisissement, & guéri par une éruption miliaire; par M. LUCQ, médecin de la maison des pauvres de Maubeuge, 1786.

Le fils d'un pauvre artisan, âgé de vingt-quatre ans, d'une constitution solide & robuste, éprouva le plus grand saisissement à l'occasion d'un coup de fusil qui fut tiré sur lui, mais qui ne l'atteignit pas. J'ignore quels furent les pre-

© BIUM

miers effets de ce saisissement; mais voici en quel état étoit ce jeune homme, six jours après lorsqu'il fut confié à mes soins. Il avoit beaucoup de peine à se soutenir sur un bâton & sur les bras de sa mère. Il étoit courbé comme un vieillard; tous les membres étoient agités de tremblement, & il se plaignoit d'une douleur à l'estomac, qui étoit, disoit-il, si aiguë, qu'il lui sembloit qu'on lui perçoit le dos: il avoit peine à ouvrir la bouche. Le pouls étoit plutôt foible & déprimé, que fébrile, & la physionomie indiquoit aussi un affaissement qui ne me permettoit pas de songer à la saignée.

La douleur persévérante de l'estomac & l'état de la langue qui paroissoit fort chargée, me déterminèrent à commencer par un évacuant; & n'ayant osé donner à ce malade un vomitif, je le purgeai avec une dose moyenne de la poudre universelle de la boîte des remèdes qui se distribuent dans les provinces. L'effet de la médecine fut assez copieux, mais la disposition convulsive du malade ne diminua pas: au contraire, deux jours après ce purgatif les convulsions furent portées au degré du tétanos. Tout le corps du malade étoit roide comme une planche, excepté les bras qui avoient une cer-

© BIUM

taine liberté. De temps à autre les convulſions redoubloient, ce qui étoit manifeſte par une augmentation dans la roideur, ou par l'agitation des membres : il y avoit enſuite un relâchement un peu marqué dans le ſpaſme général, dans les muſcles du cou & des mâchoires, qui n'éprouvoient aucune rémiſſion. La douleur d'eſtomac étoit continuelle, mais devenoit plus forte à chaque ſaccade convulſive. Dans ces momens les dents ne pouvoient s'ouvrir que pour laiſſer paſſer le bout d'une cuiller, & la reſpiration étoit ſi étranglée, qu'il falloit promptement mettre le malade ſur un fauteuil. Quant aux autres ſymptômes, c'étoit de temps en temps un peu de fièvre, quelquefois des ſueurs abondantes. Les urines étoient quelquefois naturelles, d'autres fois elles étoient rouges, & dépoſoient beaucoup.

Quelques jours après l'adminiſtration du purgatif, j'eus recours aux bains tièdes, dans l'indication de calmer le ſpaſme général dont le malade étoit affecté ; mais comme je ſoupçonnois des vers, je crus devoir faire prendre auparavant vingt grains d'ipécacuanha, & donner pendant l'uſage des bains pluſieurs doſes de poudre vermifuge.

© BIUM

Au bout de ſix jours le pouls s'éleva, & l'état fébrile n'étoit plus équivoque; mais ce qui nous ſurprit davantage, fut de voir ſurvenir preſque en même temps une éruption miliaire. La maladie étoit au onzième jour. La fièvre devint aiguë, accompagnée de ſueurs; il s'établit du délire, principalement pendant la nuit, & l'éruption fut des plus abondantes. Cet état fébrile & inflammatoire dura juſqu'au 16. A cette époque les convulſions avoient déja des rémiſſions plus ſenſibles. Le 22, la fièvre ceſſa, ſans que le ſpaſme parût plus diminué qu'il n'étoit les jours précédens. Le 23, je fis paſſer un purgatif qui produiſit une ample évacuation de matières ſtercorales & vermineuſes. Le 24 & les jours ſuivans, les convulſions parurent encore diminuer, & je reſtai tranquille ſpectateur: il ſortit encore une nouvelle quantité de boutons qui tournèrent en ſuppuration; enſuite les boutons s'affaiſſèrent, les convulſions diminuèrent en même temps. Enfin avant le quarantième jour, l'éruption étoit diſſipée, & l'affection convulſive abſolument détruite. Pendant cette dernière période de la maladie, je ne preſcrivis d'autre médicament qu'une potion purgative, mais j'eus

© BIUM

ſoin de faire obſerver une diète tempérante ; enfin, pour aſſurer la convaleſcence, je tins pendant long-temps le malade à l'uſage de l'eau de veau, du petit-lait & de la limonade ; ce qui lui a procuré une guériſon radicale.

VIII^e OBSERVATION.

Gangrène au doigt, occaſionnée par une piqûre de crabe, & terminée par la mort; par M. TUDESQUE, médecin de l'hôpital de Cette.

Un ſous-brigadier du poste de Frontignan, âgé de quarante-trois ans, d'une taille au deſſus de la moyenne, d'un embonpoint ordinaire, robuſte & fort alerte, d'un tempérament ſanguin, ayant voulu, le 25 du mois de mai 1785, couper un gros crabe avec ſon couteau, s'enfonça dans la partie moyenne de la deuxième phalange de l'*index* droit, une des pointes dont cet animal eſt hériſſé. Auſſitôt cet homme eſſaya d'arracher l'épine oſſeuſe dont il venoit d'être bleſſé, & il s'y prit avec tant d'adreſſe, qu'il la tira toute entière, ſans qu'il parût en reſter un atome dans le doigt. Néanmoins, à compter de ce moment, il parut triſte, abattu ;

© BIUM

abattu ; & en peu de jours, l'extrémité du doigt fut parſemée de points gangréneux.

Le malade conſulta alors une perſonne qui lui conſeilla de tremper la partie bleſſée dans une décoction émolliente ; ce qu'il fit ſans ſuccès. Voyant enſuite que le ſommeil & l'appétit ſe perdoient, & que ſon doigt noirciſſoit de plus en plus, cet homme ſe décida à ſe rendre dans l'hôpital de cette ville ; il y vint à pied.

Dans le trajet, qui n'eſt que de trois milles, il ſe trouva mal cinq ou ſix fois ; ſa tête s'égara ; & ce fut dans cet état qu'il entra à l'hôpital le premier juin au ſoir.

Le doigt étoit ſphacélé au point que les ſcarifications les plus profondes ne firent éprouver au malade aucun ſentiment de douleur, & il mourut dans le délire le 3 du mois de juin au matin, ſans avoir éprouvé le moindre ſoulagement des moyens multipliés que nous mîmes en uſage pour le ſecourir.

On obſerve, 1°. que le malade, à compter du moment où il entra dans l'hôpital, eut le pouls foible & déprimé.

2°. Que la piqûre n'avoit fait enfler ni le doigt, ni la main, & que la gangrène

© BIUM

n'alloit pas plus loin que depuis la dernière phalange juſqu'à l'articulation de celle du milieu.

3°. Que cette partie de doigt étoit diminuée de plus de la moitié de ce qu'elle étoit dans ſon état ordinaire; enſorte qu'on auroit dit qu'elle avoit été grillée & calcinée au feu.

4°. Qu'après la mort du malade, le doigt ayant été diſſéqué, & ſoigneuſement examiné, on s'aſſura qu'il n'y étoit reſté aucun corps étranger.

5°. Que la première phalange, c'eſt-à-dire celle qui s'articule avec le métacarpe étoit ſaine, ainſi que la main.

D'après ces réſultats, on préſume que les accidens, détaillés dans cette obſervation, ne dépendoient que de la piqûre d'un nerf dont l'irritation aura fait une vive impreſſion ſur le cerveau, & que le malade a ſuccombé à l'inflammation de ce viſcère. On obſerve enfin que le crabe n'eſt point venimeux; c'eſt un cruſtacée fort commun ſur nos côtes, excellent à manger; & s'il produit des accidens nerveux, ce phénomène ne peut dépendre que d'une irritation abſolument ſemblable à celle qu'occaſionneroit tout autre corps étranger.

Cette obſervation prouve d'ailleurs ce

© BIUM

qu'on ne ſauroit aſſez faire connoître au public, que les cauſes les plus légères ont ſouvent les ſuites les plus funeſtes, faute de ſe précautionner à temps contre le mal, en appelant à ſon ſecours les perſonnes expérimentées dans l'art de guérir.

RÉPONSE
AU
MÉMOIRE A CONSULTER (a),

Fait par M. DESGRANGES, *agrégé au collége des chirurgiens de Lyon, ſur une vérole qui a réſiſté à pluſieurs traitemens anti-vénériens, avec quelques obſervations ſur des maladies vénériennes; par M.* DE LAUDUN *fils, docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier.*

L'hiſtoire détaillée des maux qu'a ſouffert le malade pour lequel M. *Deſgranges* conſulte, ſes infirmités actuelles, qui ne ſont autre choſe que des ſymptômes reconnus vénériens, démontrent évidemment qu'il eſt encore atteint de la vérole aſſez bien caractériſée aujourd'hui

(a) *Voy.* Journ. de médec. *tom.* lxix, *pag.* 74.

© BIUM

par ces tubercules durs, lesquels venant à s'enflammer & à s'ouvrir, forment des ulcères plus ou moins grands dont les bords sont calleux ; la marche de ces tubercules est celle qu'affectent ordinairement ceux qui précèdent les chancres vénériens.

Mais le virus a perdu de son énergie, il a reçu une modification nouvelle & indéterminable par les traitemens multipliés qui ont été faits, par les suppurations abondantes qui en ont émoussé l'activité, & qui en ont vraisemblablement même diminué la masse : nous serions encore portés à croire, avec M. *Desgranges*, que le virus a aujourd'hui son siége dans le tissu cellulaire. On trouvera dans l'excellent ouvrage de M. *Fabre* une infinité d'observations, qui prouvent que le virus vénérien peut se transporter en différentes parties du corps, soit de lui-même, soit qu'il y soit repoussé ou attiré par quelque cause particulière : cet habile praticien a encore démontré, dans les Lettres qu'il vient de faire imprimer, pour servir de supplément à son Traité des maladies vénériennes, que le virus vénérien peut se fixer plus ou moins de temps dans une partie, sans que les autres parties en soient nullement atta-

© BIUM

quées, ni que la ſanté en ſoit viſiblement affectée ; mais il n'en reſte pas moins ſoumis à l'action du mercure adminiſtré convenablement.

Si nous n'avions pas déja vu différens malades qui avoient ſubi inutilement pluſieurs traitemens par extinction, conduits par les perſonnes de l'art les plus habiles, qui avoient pris le rob de Laffecteur (*a*), la poudre de Goderneaux, être guéris par le traitement que M. *Fabre* a adopté, nous attribuerions la cauſe du peu de ſuccès qu'on a retiré du mercure dans la circonſtance préſente, 1°. à la ſalivation orageuſe qui eſt ſurvenue pendant le dernier traitement, & dont les accidens ont exigé la ſaignée du

(*a*) Quoique ce *rob* ſemble imaginé tout exprès pour que l'on puiſſe y diſſoudre du ſublimé corroſif, ſans qu'il ſoit poſſible d'en démontrer la préſence par les moyens chimiques, connus juſqu'à préſent, ainſi qu'on l'a obſervé dans le cahier de juillet 1779, nous ſommes perſuadés qu'il en contient : un malade à qui nous l'avons fait prendre à Lyon, reſſentit de violentes coliques le ſecond jour de ſon uſage, la ſalivation ſe déclara le quatrième, & elle fut ſi forte le cinquième que nous fûmes obligés de le faire diſcontinuer ; il en reprit l'uſage quelques jours après, & les mêmes accidens ayant reparu avec plus de force, nous le fîmes abandonner.

© BIUM

pied; 2°. au peu de précaution qu'on avoit obſervé dans les traitemens qui avoient précédé; ce que M. *Deſgranges* a très-bien reconnu, puiſqu'il dit, *tunc verò præcipua auxilia, vulgò* grands remèdes, *& præſertim regimen, cubiculum, omniaque adventitia quæ in præcedentibus tractationibus neglecta fuiſſe mihi videbantur, rursùm ægro præſcripſi.* 3°. Nous ajouterions même que nous penſons qu'on n'a jamais aſſez inſiſté ſur les préparations mercurielles priſes intérieurement, ſur le ſublimé corroſif qui, adminiſtré prudemment, eſt un anti-vénérien des plus efficaces. Aucun praticien n'ignore que, quoique les ſymptômes vénériens ſoient diſſipés, la maladie n'eſt pas toujours guérie, & tous recommandent de continuer les remèdes long-temps après leur diſparition; mais au lieu d'avoir recours à ces cauſes, nous l'attribuons plutôt à l'inſuffiſance des traitemens qu'on a employés. Nous rapporterons deux obſervations pour prouver cette inſuffiſance dans pluſieurs cas, & pour démontrer la ſupériorité de la méthode qu'emploie M. *Fabre.*

Un homme qui avoit toujours joui d'une bonne ſanté eut une gonorrhée, pour laquelle, après avoir ſuivi pendant

© BIUM

ſeize ans les avis de différens praticiens, il s'adreſſa à un des plus célèbres profeſſeurs de l'univerſité de Montpellier ; celui-ci lui fit ſubir un autre traitement par extinction, dans lequel on employa vingt onces de pommade, faite à moitié, à laquelle on ajoutoit une certaine quantité de camphre. Après le premier mois de l'uſage des remèdes, le malade fut attaqué d'une fièvre quotidienne, accompagnée de jauniſſe (même accident qui eſt ſurvenu après la vingt-deuxième friction dans un des traitemens adminiſtrés au malade pour lequel M. *Deſgranges* conſulte) ; on interrompit ces frictions pendant environ un mois : la fièvre & la jauniſſe furent combattues avec ſuccès par le quinquina, les purgatifs, les ſucs de creſſon, de chicorée, &c. Après la guériſon de ces maladies, l'on revint à l'uſage des frictions, qu'on continua encore près de trois mois. A cette époque on jugea le malade guéri de la vérole, quoiqu'on vît ſubſiſter encore l'écoulement, ſeul ſymptôme dont ſe plaignît le malade avant le commencement des remèdes ; il garda encore pendant deux ans cet écoulement, qui s'arrêta enſuite de lui-même. Il n'avoit reſſenti juſqu'alors au-

© BIUM

cune autre incommodité; mais deux mois après ſa diſparition, il fut attaqué de douleurs qui ſe faiſoient ſentir tantôt aux bras, tantôt aux cuiſſes ou aux jambes & qui parcouroient en peu de jours les différentes parties du corps : ces douleurs n'avoient point alors le caractère des douleurs véroliques, caractère qu'elles n'ont acquis que depuis ſix mois; c'eſt pourquoi les médecins qu'il conſulta alors les jugèrent rhumatiſmales. On employa inutilement les remèdes appropriés à ces douleurs, & notamment on conſeilla les eaux de Bagnères. Ce fut là que le malade s'apperçut que les douleurs étoient plus fortes la nuit que le jour, qu'elles ſe faiſoient ſentir plus vivement aux jambes, où il parut deux tumeurs; le nez commença à être affecté; il eut recours alors au rob de Laffecteur, dont quatre bouteilles n'ont pas même empêché l'aggravation des ſymptômes, & il eſt entré chez M. *Fabre* le 17 Octobre, ayant le nez de la groſſeur du poing, d'un rouge brun, avec un ulcère très-conſidérable, ſitué à la partie interne du cartilage. Les deux exoſtoſes ou hypéroſtoſes faiſoient ſaillie d'environ un pouce ſur la face interne du tibia droit & gauche. Le malade ne dor-

© BIUM

moit pas depuis plus de trois ſemaines, & avoit continuellement une ſenſation de froid très-conſidérable ; cette ſenſation étoit ſi forte, qu'il étoit obligé de prendre les bains à une telle température qu'une perſonne bien portante pouvoit à peine tenir la main dans l'eau. Après le dixième bain, il eſt ſurvenu une fièvre éphémère, cauſée peut-être par la raréfaction du ſang, procurée par la chaleur des bains; il a été de ſuite ſaigné, purgé, & mis à l'uſage des frictions. Après la ſeconde, les douleurs ont diſparu ; le volume des tumeurs a été ſenſiblement diminué ; la groſſeur & la rougeur du nez ſe ſont reſſenties de cette impreſſion ſalutaire ; le mercure a porté très-légèrement à la bouche ; pendant la ſuite du traitement on appercevoit chaque jour un changement dans les ſymptômes. Le vingt-cinquième jour, le nez étoit de la groſſeur & de la couleur naturelles ; les hypéroſtoſes étoient à peine ſenſibles au tact le plus exercé.

Nous ferons remarquer que cet homme a joui de la meilleure ſanté tant que le principe morbifique eſt reſté fixé dans le canal de l'urètre ; mais dès qu'il a été déplacé, le malade a été attaqué des accidens les plus menaçans : nous dirons

© BIUM

encore qu'il eſt marié, & que ſa femme, qui a toujours vécu avec lui, paroit jouir de la plus parfaite ſanté.

Une femme avoit depuis quatre ans une gonorrhée, & des poireaux ſitués à la partie interne des nymphes ou petites lèvres; elle avoit ſubi pendant cet eſpace de temps deux traitemens par extinction, adminiſtrés par deux chirurgiens; elle avoit pris quatre bouteilles du rob de Laffecteur, quelques priſes de Goderneaux, & enfin une autre poudre, diſtribuée par un autre charlatan. On avoit tenté pluſieurs fois de détruire les poireaux par l'exciſion & les cauſtiques; la malade n'avoit obſervé pendant tous ces traitemens aucun changement dans les ſymptômes de ſa maladie; les poireaux avoient toujours repullulé. Après les remèdes généraux & préparatoires, en décembre & en janvier derniers, & ſous les yeux de M. *Fabre*, je lui adminiſtrai les frictions; pendant leur uſage, les poireaux ſe flétrirent & tombèrent d'eux-mêmes; l'écoulement diminua très-ſenſiblement, & ceſſa entièrement quelque temps après, par le ſecours des remèdes convenables: la malade jouit aujourd'hui de la plus parfaite ſanté.

Quand on a ſuivi la marche de ce trai-

© BIUM

tement, on explique facilement pourquoi le mercure adminiſtré, ſuivant la méthode de M. *Fabre*, guérit les malades qui ne l'avoient pas été par toutes les autres méthodes. La maladie vénérienne, étant évidemment produite par un principe morbifique, ne peut être guérie que par l'expulſion de ce principe. Nous penſons que le mercure ne guérit dans toutes les méthodes, qu'en procurant une criſe artificielle; plus lente & plus difficile; en ſuivant la méthode par extinction, beaucoup plus prompte & plus facile, par celle qu'a pratiqué M. *Petit*. Tous les auteurs nous paroiſſent avoir obſervé l'utilité des évacuations & ſurtout des ſelles dans le traitement des maladies vénériennes. Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent point de pouſſer plus avant cette preuve, d'après les paſſages de la plupart des auteurs; mais nous aſſurons que l'on eſt plus autoriſé à dire du mercure, dans les maladies vénériennes, ce que *Barker* a avancé à l'égard du quinquina dans les fièvres intermittentes (*a*). » Quelque nouvelle, dit cet ex-

(*a*) Conformité de la médecine des anciens & des modernes, chap. iv, pag. 339.

© BIUM

cellent obſervateur, que paroiſſe à bien des gens cette opinion d'opérer une criſe artificielle par le quinquina, je crois cependant qu'on peut s'y tenir comme à une conjecture probable, juſqu'à ce qu'on puiſſe donner des raiſons plus ſatisfaiſantes de l'opération de ce ſpécifique; car le quinquina n'agit pas, comme on le ſuppoſe ordinairement, en changeant la qualité de la matière morbifique ou en la corrigeant, mais en la faiſant ſortir du corps ». Nous ne croyons pas qu'il ſoit bien prouvé que les fièvres intermittentes ſoient toujours cauſées par une matière humorale (*a*), tandis que l'acquiſition d'un principe morbifique eſt toujours évidente chez une perſonne nouvellement attaquée de la vérole.

Je crois être fondé à penſer qu'en adminiſtrant le mercure, on doit perpétuer les mouvemens par leſquels la nature élabore le principe morbifique & le rejette au-dehors; mais il me paroît auſſi évident qu'en ſuivant les principes de M. *Fabre* (*b*), la coction de la matière ſera

(*a*) *Voyez* les réflexions inſérées dans le Journal de juin de cette année, article du département des hôpitaux civils.

(*b*) En nous acquittant du tribut de la re-

© BIUM

bien plus parfaite. L'on obſervera toujours, le dix-ſeptième jour de ſon traitement, les commotions dans les inteſtins, les excrémens bilieux, ſignes (*a*) qui indiquent, ſuivant *Hippocrate*, la néceſſité de purger dans les maladies aiguës. En ſe conformant au précepte que M. *Fabre* a donné, on empêchera que la matière cuite ſe mêle de nouveau avec les humeurs ſaines, & cauſe des rechutes.

Je joindrai encore une obſervation, pour confirmer davantage la ſeconde propoſition de M. *Fabre* (*b*), & combattre l'opinion des praticiens qui penſent que plus l'on fait prendre de mercure à un malade, plus ſurement on le guérit de la vérole.

Une femme avoit eu, il y a pluſieurs années, une gonorrhée, que ſon mari lui avoit donnée, & pour laquelle elle prit des pilules mercurielles ; s'étant mariée

---

connoiſſance, nous nous faiſons un plaiſir d'avouer que nous devons toutes nos connoiſſances, & l'expérience que nous avons ſur cette maladie, aux inſtructions amicales dont il nous a favoriſés au lit des malades.

(*a*) *De victûs ratione in acutis.*

(*b*) Traité des maladies vénériennes, quatrième édition, pag. 256.

© BIUM

en ſecondes noces ; il ſurvint un nouvel écoulement que l'on attribua au premier mari, le ſecond aſſurant qu'il étoit bien portant. Elle fut encore traitée avec des pilules mercurielles dont l'uſage fit diſparoître l'écoulement. Sa ſanté a été fort bonne pendant quelque temps ; elle a conçu & mis au monde un enfant bien portant, qui n'a communiqué aucun mal à ſa nourrice. Peu de temps après ſa couche, il y a environ ſix mois, elle vit reparoître l'écoulement, & elle fut tourmentée de douleurs dans les membres : ces douleurs ſont devenues de plus en plus vives, ſurtout pendant la nuit, & l'on pouvoit diſtinguer une tumeur un peu au-deſſous de la tubéroſité du tibia gauche, dans l'endroit que la malade indiquoit comme le centre de ſa douleur. Elle étoit dans cet état lorſqu'elle me conſulta, il y a environ trois mois, en me diſant que ſon chirurgien la traitoit pour un lait répandu. Comme ſes maux me parurent ſuſpects, je l'interrogeai, & j'appris à cet égard ce que j'ai dit plus haut ; ce qui me porta à conclure qu'elle avoit la vérole, & qu'il falloit qu'elle fût traitée ſuivant une méthode beaucoup plus ſûre que celle qu'on avoit employée. Ce que je lui dis alors

© BIUM

ne la perſuada point, & elle continua les remèdes conſeillés par ſon chirurgien, juſqu'au milieu d'octobre : alors la tumeur avoit beaucoup augmenté, & les douleurs l'empêchoient de dormir depuis pluſieurs jours. Après la ſeconde friction d'un gros & demi de pommade ſeulement, la ſalivation s'eſt déclarée ; dès-lors les douleurs des membres ont diſparu & la tumeur s'eſt affaiſſée. Le cinquième jour du traitement les ulcères de la bouche m'ont paru ſi conſidérables que j'ai fait ôter les linges. Les règles que la malade m'avoit dit avoir eues dix ou douze jours auparavant, ont reparu le lendemain & coulé comme à l'ordinaire. La ſalivation a été ſi abondante que je n'ai pu adminiſtrer de nouvelles frictions juſqu'au temps où ont paru les ſignes qui indiquent les purgatifs ; alors j'ai terminé le traitement en donnant alternativement, d'un jour à l'autre, quatre frictions & autant de médecines ; celles-ci ont procuré des évacuations très-abondantes de matières jaunâtres, & la malade jouit aujourd'hui de la plus parfaite ſanté, à la maigreur près, que M. *Petit* regardoit comme une preuve de guériſon radicale, après un traitement méthodique.

Cette malade n'a pris que ſix frictions,

© BIUM

d'un gros & demi d'onguent chacune. M. *Fabre* rapporte qu'il a vu un vieillard qui ne put en recevoir que deux ou trois de deux gros, & qui guérit également : c'étoit M. *Petit* qui le traitoit.

Pour répondre aux queſtions propoſées par M. *Deſgranges*, nous dirons donc :

Qu'en effet nous croyons que le virus n'a plus ſon énergie primitive ; que ſon action a été émouſſée par la multitude des traitemens & par les ſuppurations abondantes ; qu'il a par conſéquent dégénéré de ſon caractère primitif ; mais que malgré cette modification, qu'il eſt impoſſible, inutile même de déterminer, il n'en ſera pas moins détruit par le mercure, adminiſtré ſuivant la méthode de M. *Fabre*. Nous conſeillons même d'avoir recours, le plus tôt poſſible, au remède curatif, parce que ſi le principe morbifique abandonnoit les parties où il eſt fixé, il pourroit produire des accidens très-graves, en ſe portant ſur quelque organe, dont l'action eſt néceſſaire à la vie. Nous ne nous permettrons aucune réflexion ſur l'inoculation de la vérole, que les partiſans des nouveautés peuvent ranger à côté de l'inoculation de la peſte.

****

© BIUM

OBSERVATIONS

Sur les bons effets des pilules d'extrait de ciguë & de l'emplâtre de ciguë, adminiſtrés pour fondre l'engorgement des glandes du ſein; & une obſervation ſur l'utilité du bain pour déterminer les lochies; par M. BUISSONAT, médecin penſionné de Belleville en Beaujolois.

1°. GLANDES ENGORGÉES.

Une demoiſelle âgée de 30 à 34 ans, me conſulta, il y a dix à douze ans, pour une glande qu'elle portoit au ſein gauche. Cette glande de la groſſeur du pouce, étoit très-dure; elle cauſoit des douleurs lancinantes preſque continuelles, & qui s'étendoient juſqu'aux glandes auxiliaires. Je mis la malade à l'uſage des pilules d'extrait de ciguë préparées à la manière de *Storck*; au bout de huit jours, je fis auſſi appliquer un emplâtre de ciguë qui couvroit la moitié du ſein. Vingt-quatre ou trente-ſix heures après l'application de ce topique, il ſurvint au ſein une inflammation conſidérable, accom-

© BIUM

pagnée de petits boutons blancs & d'une chaleur brûlante. Je fus forcé de faire lever l'emplâtre, & d'y ſubſtituer des lotions avec du lait & de l'eau de mauve pendant deux ou trois jours, après leſquels je le fis remettre, en ordonnant de le renouveler tous les cinq ou ſix jours. Il fut continué pendant environ cinq ſemaines ſans produire de nouvelle inflammation ; & à cette époque la malade fut guérie, ſoit par l'application extérieure de la ciguë, ſoit par les pilules dont elle uſa intérieurement pendant cet intervalle.

Quelque temps après, une veuve du même âge me conſulta pour une glande ſemblable : j'employai les mêmes moyens, & j'obtins le même ſuccès, excepté que dans le cours du traitement, il ne ſurvint aucune inflammation au ſein.

Une religieuſe de trente-deux ans avoit une glande plus groſſe & plus douloureuſe que les deux précédentes ; la peau ſur la glande étoit d'une couleur très-rembrunie ; j'ordonnai les mêmes pilules & le même emplâtre. Il ſurvint, comme à la première perſonne que j'avois traitée, une inflammation très-douloureuſe, garnie de petits boutons : je le fis lever ; & après trois ou quatre jours, j'en fis remettre un frais, avec moitié mu-

© BIUM

cilage & moitié ciguë. La malade, en le portant long-temps, vit fondre ſes glandes, & elle guérit. Ces trois perſonnes n'éprouvèrent aucun dérangement dans leurs règles.

Une demoiſelle âgée de cinquante ans, a obtenu ſa guériſon par les mêmes moyens, & ſans aucune inflammation. Il eſt bon d'obſerver que deux de ces quatre perſonnes avoient autrefois uſé des pilules de ciguë ſans aucun ſoulagement.

L'effet avantageux de l'application extérieure de la ciguë paroît en quelque façon démontré. Le ſein & l'emplâtre étoient conſtamment mouillés par une tranſudation continuelle.

La ville que j'habite n'eſt pas aſſez peuplée pour que j'aie pu recueillir un plus grand nombre d'obſervations ſemblables.

2°. *Utilité du bain dans quelques accidens des accouchées.*

Je fus appelé il y a ſept à huit ans à la campagne pour voir une femme nommée *Perret*, qui étoit accouchée heureuſement, il y avoit huit heures. Les lochies ne couloient point, la malade avoit les dents ſerrées, les yeux fermés, le viſage bourſoufflé, le cou enflé & vio-

© BIUM

let ; elle n'avoit ni mouvement, ni ſentiment, & l'on n'entendoit qu'un ronflement. Je regardai cet état comme une eſpèce d'apoplexie cauſée par la ſuppreſſion des lochies ; il n'étoit pas poſſible d'adminiſtrer aucun remède intérieur à la malade : je lui fis faire une ſaignée du bras, qui ne produiſit rien ; enſuite je la fis mettre dans un bain chaud, en la recommandant au chirurgien & à la ſage-femme, parce que je ne pouvois reſter auprès d'elle. Le lendemain au matin, le mari de l'accouchée vint m'apprendre que ſa femme avoit reſté une heure & un quart dans le bain, qu'alors ayant apperçu un ſuintement à la matrice, on l'avoit miſe chaudement dans ſon lit ; qu'une heure après, l'écoulement étant devenu plus complet, la malade avoit repris ſa connoiſſance, & une heure enſuite, avoit demandé à manger. Les ſuites de la couche ſe paſsèrent très-bien, & cette femme jouit d'une bonne ſanté.

© BIUM

OBSERVATION*

Sur l'opération de l'anévriſme de l'artère poplitée, pratiquée ſelon la méthode de M. HUNTER, communiquée au docteur SIMMONS par M. EVERARD-HOME, chirurgien.

La méthode ordinaire d'opérer dans l'anévriſme de l'artère poplitée ayant très-ſouvent été ſans ſuccès, l'opération elle-même a été condamnée par quelques-uns de nos plus célèbres chirurgiens.

Si nous conſidérons les cas dans leſquels les malades ſont morts après avoir ſubi cette opération, probablement nous trouverons que chez tous ces malades l'artère avoit été endommagée dans la portion que comprenoit la ligature, laquelle portion étoit tombée, ou bien l'artère s'étoit coupée dans l'endroit où elle avoit été liée: de ſorte que ſes parois, quoiqu'on ait eu ſoin de les rapprocher, n'étoient point reſtées dans cette ſituation

(*) Extraite du Journal de médecine de Londres, quatrième partie de l'année 1786; traduite par M. LE ROUX DES TILLETS.

© BIUM

un temps ſuffiſant pour en procurer la réunion, ſuivant l'*intention première* (*a*), & les malades ont perdu la vie par l'hémorrhagie qui eſt ſurvenue.

Les artères fémorale & poplitée ſont des branches qui partent du même tronc; elles ſe diſtribuent ſur différens côtés de la cuiſſe, & on parvient promptement à les découvrir dans chacune de ces ſituations; mais dans l'endroit où l'artère paſſe d'un côté à l'autre, elle eſt plus enfoncée ſous les parties qui l'environnent, & ne peut être miſe à nud ſans quelque difficulté. Quand on pratique l'opération dans l'anévriſme de l'artère poplitée, particulièrement lorſque la tumeur a beaucoup de volume, on fait ordinairement la ligature à l'endroit où l'artère ſort des muſcles; mais il y auroit trop peu de place en cet endroit, ſi l'artère venoit à être malade un peu plus haut, & ſe coupoit par quelqu'une des cauſes dont nous avons fait mention ci-deſſus; car alors il ne reſteroit pas aſſez

(*a*) Les Anglois entendent par cette expreſſion l'intention première de la nature, qui eſt de procurer la réunion des parties coupées par le moyen de l'inflammation, mais ſans qu'il ſurvienne de ſuppuration.

© BIUM

de longueur du vaiſſeau pour permettre de s'en aſſurer encore une fois ſous le jarret. C'eſt une très-déſagréable partie de l'opération, que de ſuivre l'artère à travers les inſertions du muſcle triceps, & de remonter juſqu'à une portion ſaine; & s'il falloit faire une inciſion ſur la partie antérieure de la cuiſſe, pour atteindre & lier l'artère fémorale, ce ſeroit faire deux opérations (*a*); ce qu'on doit éviter, s'il eſt poſſible, dans tous les cas.

M. *Hunter*, ayant vu pluſieurs fois l'artère céder ainſi, propoſa, en pratiquant cette opération, de ſaiſir le vaiſſeau à quelque diſtance au deſſus de la partie malade, de manière à diminuer le riſque de l'hémorrhagie, & à pouvoir faire plus promptement la ligature, dans le cas où cet accident arriveroit. M. *Hunter* penſa que ſi l'on parvenoit de cette manière à détruire dans le ſac anévriſmal la force de la circulation, on enléveroit en même temps la cauſe de la maladie; & ſelon lui, il étoit très-vraiſemblable que ſi les par-

(*a*) On s'eſt ſervi en anglois de l'expreſſion figurée BREAKING NEW GROUND, *briſer de nouveau la terre*; expreſſion employée lorſque, après avoir déja fait des tranchées, on porte le camp plus loin, & que l'on recommence à creuſer la terre.

© BIUM

ties étoient livrées à elles-mêmes, le ſac avec le ſang coagulé qui y étoit contenu, pourroit être abſorbé, & toute la tumeur ainſi enlevée par l'action de l'économie animale; ce qui rendroit inutile toute inciſion dans le ſac.

L'opération conçue de cette manière fut pratiquée pour la première fois à l'hôpital de S. George; le réſultat que j'en vais rapporter doit mettre en crédit la théorie de M. *Hunter*, & autant qu'un ſeul fait peut ſervir à établir une pratique générale; cette obſervation paroît être dans la chirurgie un progrès de la dernière importance.

A. B., cocher, âgé d'environ quarante-cinq ans, fut reçu à l'hôpital S. George en décembre 1785. Il avoit un anévriſme de l'artère poplitée, dont il s'étoit apperçu depuis trois ans, & qu'il avoit remarqué augmenter graduellement pendant tout ce temps. L'anévriſme étoit aſſez volumineux pour écarter les deux tendons qui ſont placés aux deux côtés du jarret, & pour faire une ſaillie conſidérable entre eux. La pulſation étoit très-diſtincte, & pouvoit être ſentie à chaque endroit de la tumeur. La jambe & le pied de ce côté étoient beaucoup plus gros que de l'autre, & avoient une couleur mêlée de brun;

© BIUM

brun ; le gonflement n'étoit point de nature œdémateuſe, mais ferme ou *charnu* ; il étoit une ſuite de l'extravaſation de la lymphe coagulée, de ſorte que la jambe conſervoit ſa forme naturelle.

M. *Hunter* s'étant déterminé à faire l'opération, on appliqua préalablement un tourniquet, mais on ne le ſerra pas, afin de laiſſer les parties, autant qu'il ſeroit poſſible, dans leur ſituation naturelle. M. *Hunter* commença par faire une inciſion ſur la partie antérieure & interne de la cuiſſe, un peu au deſſus du point milieu de cette partie. Cette inciſion fut prolongée obliquement à travers le bord inférieur du muſcle *ſartorius*, & fut faite aſſez grande pour donner pleine liberté de faire dans le cours de l'opération tout ce qui pourroit être néceſſaire. Le *faſcia* qui couvre l'artère fut alors mis à découvert dans environ trois pouces de longueur; & l'artère étant manifeſtement ſentie, il fit au travers du *faſcia* une légère inciſion d'environ un pouce le long du bord du vaiſſeau ; & le *faſcia* étant diſſéqué de cette manière, l'artère fut expoſée à la vue. Après avoir dégagé l'artère de ſes attaches latérales par le moyen du biſtouri, & des parties qu'elle avoiſine poſtérieurement, avec le bout

© BIUM

d'une ſpatule mince, il paſſa derrière ce vaiſſeau une double ligature au moyen d'une ſonde à œil, & il lia l'artère à deux endroits, mais aſſez légèrement pour appliquer ſeulement ſes parois les unes contre les autres : il fit de la même manière deux autres ligatures un peu plus bas. Ce qui détermina à faire ces quatre ligatures fut que chacune d'elles étant peu ſerrée, ne ſuffiſoit pas pour intercepter entièrement le paſſage du ſang, ce que faiſoient les quatre enſemble ; & M. *Hunter* aimoit mieux comprimer une grande étendue de l'artère, que de faire une forte preſſion ſur un ſeul de ſes points. Les bouts des ligatures furent portés hors de la plaie, dont les lèvres furent auſſitôt rapprochées enſemble, & retenues par un emplaſtique & une bande, pour procurer leur réunion par la *première intention.*

Quelques heures après l'opération, non-ſeulement le membre avoit conſervé ſa chaleur naturelle, mais même il étoit plus chaud que l'autre jambe. Le ſecond jour après l'opération, la conſiſtance charnue de la jambe étoit devenue mollette, ſouple & beaucoup plus petite, & la tumeur anévriſmale parut avoir perdu plus du tiers de ſon volume.

© BIUM

Rien n'eſt plus propre à démontrer évidemment l'action des vaiſſeaux abſorbans, que le changement que la jambe éprouva dans un eſpace de temps auſſi court. La diminution de la tumeur vint probablement de ce que le ſang fluide qu'elle contenoit avoit paſſé dans les branches collatérales, ou dans l'artère tibiale.

Le quatrième jour, à la levée de l'appareil, on trouva les bords de la plaie unis dans toute leur longueur, excepté aux endroits où les ligatures y mettoient obſtacle; il n'y avoit dans la partie ni douleur, ni tuméfaction, mais la tumeur anévriſmale étoit preſque dans le même état qu'au ſecond jour.

Le neuvième jour, il s'étoit fait un écoulement conſidérable de ſang dans l'endroit où les ligatures ſortoient hors de la plaie; c'eſt pourquoi on appliqua un tourniquet ſur l'artère au deſſus de la plaie, pour s'oppoſer à cet écoulement. Peu d'heures après on ôta le tourniquet, & le ſang ne couloit pas; cependant on plaça ſur la plaie, dans la direction de l'artère, un rouleau de bande; & par-deſſus on mit le tourniquet, que l'on ne ſerra qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour

© BIUM

détruire l'impétuoſité du ſang dans cette portion de l'artère.

Le dixième jour les apparences étoient preſque les mêmes ; on remarqua ſeulement entre les compreſſes & le genou un petit engorgement qui reſſembloit à un commencement d'inflammation.

Le onzième jour, cet engorgement étoit diſſipé ; & le quinzième, quelques-unes des ligatures tombèrent, ce qui fut ſuivi d'une petite évacuation de matière ; la tumeur ſous le jarret étoit diminuée.

Le dix-ſeptième jour, les parties qui environnoient la tumeur anévriſmale étoient plus affaiſſées & plus ſouples, de manière que la tumeur elle-même devint diſtincte.

Vers les derniers jours de janvier 1786, ſix ſemaines après l'opération, le malade ſortit de l'hôpital. A cette époque la tumeur étoit un peu diminuée, & plus ferme au toucher. On recommanda au malade de venir à l'hôpital une fois par ſemaine, & dans l'intervalle d'exercer quelque degré de compreſſion, en tenant ſur la tumeur une compreſſe & un bandage, & cela dans la vue d'aider l'action des vaiſſeaux abſorbans ; moyen qui, dans ce cas-ci, comme il arrive dans

© BIUM

la plupart des autres, produisit un bon effet.

Vers le milieu de février la tumeur avoit diminué, & étoit devenue encore plus ferme. Le 8 mars la plaie, qui s'étoit cicatrisée, s'ouvrit de nouveau, & le malade revint à l'hôpital.

Le 8 avril environ, quelques fils qui restoient de la ligature sortirent, & il parut une inflammation sur la partie supérieure de la cuisse. Dans le milieu de mai, il s'ouvrit un petit abcès à quelque distance de l'ancienne cicatrice, & par cette ouverture il s'échappa de la matière, mais on n'y rencontra aucun morceau de ligature : on vit à différentes fois plusieurs petits fils sortir par l'ancien ulcère, & le gonflement s'affaissa ; mais bientôt la cuisse enfla de nouveau, plus considérablement qu'auparavant, & cette enflure étoit accompagnée d'une forte douleur. Dans le commencement de juillet, il sortit un morceau de ligature d'environ un pouce de long ; ensuite le gonflement s'affaissa entiérement, & le malade sortit de l'hôpital le 8 juillet, n'ayant plus aucune tumeur sous le jarret, & bien portant à tous égards.

Cette manière de faire l'opération étant en elle-même évidemment plus

© BIUM

ſimple, &, à tous égards, moins dangereuſe que la méthode que l'on emploie ordinairement, il n'eſt pas néceſſaire de détailler toutes les raiſons pour leſquelles elle doit obtenir la préférence. Mais avant de terminer, il ſera à propos d'obſerver que maintenant M. *Hunter* blâme plutôt qu'il n'approuve d'appliquer un auſſi grand nombre de ligatures que l'on a fait dans l'obſervation que nous avons rapportée, parce que ces ligatures ne peuvent ſortir ſans produire de l'exulcération à la partie de l'artère qu'elles enferment, ce qui exige beaucoup de temps lorſque la ligature n'eſt pas bien ſerrée; je ne crois pas non plus qu'il ſoit encore d'avis de guérir la plaie par la *première intention*; mais je penſe qu'il laiſſeroit bien plutôt les bords coupés s'enflammer & ſuppurer, parce qu'alors il lui ſeroit plus facile de viſiter l'artère lorſque cela ſeroit néceſſaire; & je préſume que, par le moyen des appareils, il pourroit exercer une douce compreſſion, qui aideroit l'action des ligatures.

Il ne ſera pas hors de propos d'obſerver ici que les chirurgiens ont mis beaucoup trop d'importance à la néceſſité qu'il ſe rencontrât dans les artères de larges ramifications collatérales, pour aſſurer le

© BIUM

ſuccès de cette opération. Une telle opinion eſt due plutôt à leurs connoiſſances anatomiques, qu'à des obſervations faites dans la pratique chirurgicale, puiſque nous voyons que le tronc de l'artère fémorale peut être comprimé dans quelque partie que ce ſoit de la cuiſſe, ſans produire la mortification du membre. Après la mort d'un malade attaqué d'anévriſme, M. *Hunter* examina le membre affecté, & quoiqu'il y eût grande raiſon de croire que l'artère avoit été oblitérée au-deſſus de la groſſe branche qui ſe diſtribue aux muſcles, cependant le membre avoit été parfaitement bien nourri.

Depuis que j'ai rédigé l'obſervation précédente, M. *Birch*, chirurgien de l'hôpital de Saint Thomas, a employé cette manière de faire l'opération dans un cas d'anévriſme de l'artère fémorale; mais comme cette opération n'a pas été ſuivie du ſuccès, quelqu'un pourroit attribuer ce malheur à la manière dont elle fut pratiquée; & le rapport que j'ai fait de l'obſervation précédente, pourroit être regardé comme un effet de la partialité. Pour prévenir ces objections, j'ai prié M. *Birch* de me communiquer les détails de cette opération, afin de

© BIUM

rendre plus complète l'hiſtoire que je ferois de ce qui a rapport à cette nouvelle manière d'opérer ; & quoiqu'il me fût déſagréable de demander le récit d'une choſe qui n'avoit point été couronnée du ſuccès, j'étois convaincu que M. *Birch* étoit trop déſintéreſſé & trop jaloux de participer au progrès de ſa profeſſion, pour s'oppoſer en rien à ce que le fait fût rendu public : j'ai été pleinement confirmé dans mon opinion par la prompte condeſcendance qu'il a eue pour ma prière.

Je vais rapporter le fait ; j'y joindrai ce qu'a offert l'ouverture du cadavre, faite par M. *Cline*, tels que l'un & l'autre m'ont été communiqués par M. *Birch*.

FAIT.

« Un nègre, nommé Jean-Louis, âgé de quarante-trois ans, reçut un coup à la partie antérieure de la cuiſſe droite. Environ un mois après il apperçut une petite tumeur, qui augmenta graduellement, & il diſoit lui-même qu'il y ſentoit *thump*, *thump* (*a*). »

(*a*) Expreſſion qui, en anglois, peint aſſez bien le battement de l'artère que l'on ſent dans un ſac anévriſmal.

© BIUM

« La tumeur s'accroiſſant, Jean-Louis vint à Londres pour conſulter ; il ſollicita ſon entrée à l'hôpital de Saint Thomas le 26 octobre 1786, & il fut reçu ſur le champ. En l'examinant, je trouvai une groſſe tumeur, ſituée en-haut, à deux pouces du ligament de Poupart, & occupant les deux tiers de la cuiſſe ; on y ſentoit de la pulſation ; & il n'y avoit pas de doute que ce ne fût un anévriſme de l'artère fémorale. »

« Je fis tirer ſept onces de ſang du bras, & je preſcrivis un opiatique à prendre le ſoir. Le malade dormit bien, & le jour ſuivant on fit une conſultation dans laquelle on propoſa de faire l'opération, & de s'efforcer de paſſer une ligature autour de l'artère fémorale, en livrant le malade au haſard de nourrir le membre affecté, par le moyen de l'artère profonde & des autres vaiſſeaux anaſtomoſés. »

« Il fut décidé le 3 novembre que l'on pratiqueroit l'opération. M. *Cline* ſe chargea de comprimer l'artère à l'endroit où elle paſſe au travers du ligament de Poupart ; ce qu'il exécuta facilement par le moyen d'une compreſſe dure, en forme de T, avec une baſe large. »

« On convint qu'avant de faire l'opé-

© BIUM

ration, on feroit autour de la partie ſupérieure du ſac anévriſmal, une inciſion ſémi-lunaire, en état de procurer de la place lorſqu'on feroit l'inciſion longitudinale, néceſſaire pour diſſéquer juſqu'à l'artère; ce qui fut en effet pratiqué. On inciſa les tégumens, aſſez pour pouvoir découvrir la pulſation de l'artère; on fut obligé de diſſéquer & d'enlever quelque portion de la membrane cellulaire & quelques glandes lymphatiques. Je ſéparai avec mes doigts les fibres muſculaires, & je déchirai le tiſſu qui lie enſemble les différentes parties, juſqu'à ce que l'on pût manifeſtement ſentir la pulſation de l'artère. Il fut alors néceſſaire de diviſer une partie du faſcia qui couvre l'artère, ce que je fis en portant le dos d'un biſtouri ſur l'ongle de M. *Cline*, tandis que ſon doigt preſſoit ſur l'artère à nud. Après quoi, on put ſaiſir & comprimer le vaiſſeau entre le doigt & le pouce. Enſuite, je pris une ſonde à œil, armée d'une ligature forte & plate; je la paſſai à travers la membrane cellulaire, & la portai ſous l'artère. Ceci étant fait, nous eûmes le vaiſſeau en notre diſpoſition pour pouvoir le dégager en-bas, & paſſer une autre ligature un peu au-deſſous de la première. Enfin

© BIUM

on ſerra cette dernière ligature, ayant laiſſé la première lâche, afin de nous en ſervir en cas d'accident. »

« Après avoir ſéparé les fils, & les avoir attachés, la plaie fut panſée légèrement ; la tumeur fut laiſſée dans ſa ſituation naturelle ; & le malade fut porté dans ſon lit, n'ayant perdu que quatre à cinq onces de ſang pendant l'opération. On ne ſentit plus de pulſation dans la tumeur après que la ligature eut été ſerrée. »

« Le ſamedi 4 novembre, le malade avoit bien dormi ; il ſe trouvoit à ſon aiſe, & il y avoit aſſez de chaleur dans l'extrémité, pour que je fuſſe aſſuré de quelque circulation. »

« Le 5, le dégorgement des vaiſſeaux lymphatiques bleſſés fut aſſez abondant pour obliger à lever l'appareil. La tumeur étoit plus molle au toucher, & à ſon ſommet la peau commençoit à ſe rider. »

« L'évacuation lymphatique continua juſqu'au neuvième jour, & alors la plaie commença à ſuppurer, ne fourniſſant toutefois qu'une très-petite quantité de pus. La tumeur s'amincit en un point, & eut l'air de ſe diſpoſer à ulcérer les tégumens. Ce jour-là je mis une

© BIUM

ligature à saignée autour de la jambe du malade, immédiatement au-dessous du genou, & les veines se tuméfièrent au point que l'on en auroit très-facilement tiré du sang si on les eût piquées.»

« Le dixième au soir, le malade eut de la fièvre. »

« Le onzième, il fit quelques selles, produites par un laxatif que j'avois ordonné, & il se trouva mieux. »

« Le douzième, la tumeur étoit très-mince dans un point, & l'on y sentoit manifestement de la fluctuation; le membre étoit chaud & pouvoit se mouvoir; mais le malade eut de la fièvre & du délire pendant la nuit. Je lui ordonnai une décoction de quinquina & un bol sédatif; mais il ne voulut pas les prendre.»

« Le treizième, la plaie parut vermeille, & donnoit du pus louable; le malade eut la fièvre & le délire; sa tumeur menaçoit de s'ouvrir; il prit ce jour les médicamens que j'avois prescrits la veille. »

« Le quatorzième, le délire cessa; mais le malade étoit languissant & brûlant; la tumeur s'ouvrit, & laissa couler de la sérosité & du sang grumelé; le malade s'évanouit, ses appareils ne furent point dérangés; il dormit tranquil-

© BIUM

lement ; enſuite il s'évanouit de nouveau, vers les ſix heures du ſoir, & il expira. Je le vis à ſept, lorſque le membre étoit encore chaud ; j'enlevai l'appareil, & je trouvai un filet de ſang artériel frais, qui étoit ſorti de la plaie. »

« Il paroît probable que ſi ce malade eût demandé du ſecours avant que la tumeur eût pris autant d'accroiſſement, l'opération auroit pu avoir du ſuccès, parce qu'on auroit pu faire alors la ligature un peu plus bas ſur l'artère ſaine. »

OUVERTURE DU CADAVRE.

« On procéda à l'ouverture du corps le lendemain matin. Les tégumens étoient mortifiés au milieu de la tumeur ; le ſang contenu dans cette tumeur étoit très-putride, & en grande partie fluide : il paroiſſoit être diſſous par la putréfaction. »

« De l'eau injectée par l'artère iliaque externe s'échappa librement de la plaie à l'endroit de la ligature où l'artère s'étoit ouverte, & paroiſſoit s'être ulcérée ».

« En dilatant l'artère depuis la ligature juſqu'au cœur, ſa ſurface interne parut d'un rouge éclatant ; cette apparence inflammatoire diminua à la courbure de

© BIUM

l'aorte, néanmoins elle étoit très-évidente dans ſes valvules ſemi-lunaires ».

« L'artère profonde, qui partoit de l'artère fémorale un peu moins d'un demi-pouce au deſſus de la ligature, étoit auſſi enflammée en dedans; il y avoit près de deux pouces d'artère fémorale entre la ligature & le ſac anévriſmal; la ſurface interne de cette portion d'artère étoit de la couleur blanche qu'elle a ordinairement; elle étoit tapiſſée par une ſubſtance preſque membraneuſe que l'on pouvoit enlever, & qui ſembloit être de la lymphe coagulée ».

« L'ouverture par où l'artère ſortoit du ſac anévriſmal étoit preſque à trois pouces plus bas que la partie par où elle s'introduiſoit. Dans l'ouverture la partie de l'artère, qui étoit depuis le ſac juſqu'au jarret, paroiſſoit entièrement ſaine & de couleur naturelle ».

Note du Rédacteur.

Depuis quelques années la chirurgie a étendu ſes progrès ſur la cure de l'anévriſme de l'artère poplitée: on n'a plus recours à la compreſſion que lorſque l'anévriſme eſt vrai, récent & ſimple; & même dans cette circonſtance favorable, à peine pourroit-on citer un exemple de ſuccès. La préſence des tendons du biceps,

© BIUM

du demi-nerveux & du demi-membraneux, empêche l'action convenable du bandage compreſſif. Ordinairement la compreſſion entraîne de grands inconvéniens; elle excite la rupture du ſac anévriſmal; elle conduit à l'inflammation & à la gangrène, accidens qui ne laiſſent d'autre reſſource que l'amputation de la cuiſſe; mais alors cette reſſource a toujours été malheureuſe: on n'a même pu ſauver ceux dont on a amputé la cuiſſe, lorſque l'anévriſme ne préſentoit aucune complication & qu'il auroit pu guérir par le procédé de la ligature.

Il n'y a pas de moyen plus sûr & plus efficace pour la cure de cette eſpèce d'anévriſme, que la ligature. Elle a eu des ſuccès à Paris, à Londres & en Italie. Elle ſe pratique communément au-deſſus & au-deſſous de la portion artérielle affectée. Les deux ligatures ſont néceſſaires dans l'anévriſme faux, ou quand l'artère eſt ouverte. Mais on peut ſe diſpenſer de la ligature inférieure, lorſque l'anévriſme eſt vrai, ſans rupture du ſac, ſans épanchement de ſang hors de l'artère. Il ſuffit d'inciſer les tégumens à la partie ſupérieure de la tumeur dans une étendue ſuffiſante pour découvrir & lier le tronc artériel. Cette opération qui ſe fait ſans hémorrhagie, & même preſque ſans effuſion de ſang, qui eſt ſimple, facile, peu douloureuſe, & de courte durée, par laquelle on riſque moins de bleſſer & de lier le nerf poplité, de couper les artères articulaires; cette opération, dis je, M. *Deſault*, premier chirurgien de l'hôtel-dieu de Paris, l'a pratiquée pour la première fois le 22 juin 1785, & elle a été ſuivie du ſuccès.

Depuis pluſieurs années M. *Deſault* dit dans ſes leçons, que quand l'anévriſme s'étend à la

© BIUM

naiſſance de la poplitée, ou lorſqu'on juge par l'étendue de la tuméfaction qu'il ſera très-difficile de lier l'artère en cet endroit, il vaut mieux découvrir l'artère fémorale au-deſſous de la partie moyenne de la cuiſſe & la lier, plutôt que d'inciſer ſur la tumeur. Ce qui lui a ſuggéré cette opinion, ce ſont des injections qu'il a faites, dès l'année 1767, dans les troncs artériels du bras & de la cuiſſe au-deſſus de leur ligature, & qui ont paſſé dans les branches inférieures par des vaiſſeaux collatéraux: ce ſont des expériences qu'il a répétées ſur des animaux vivans, dont il a lié le tronc de l'artère fémorale au-deſſous des muſculaires, ſans que leur extrémité inférieure ait perdu la vie: c'eſt enfin le ſuccès d'une opération d'anévriſme faux à la partie moyenne de la cuiſſe d'un homme, dont le tronc de l'artère fémorale avoit été ouvert par un coup de fuſil chargé de plomb & de chevrotine. La tumeur étoit d'un volume énorme; elle s'étendoit dans preſque toute la longueur de la cuiſſe; elle contenoit plus de quatre livres de ſang coagulé. La jambe étoit exceſſivement œdématiée. Après avoir lié l'artère au-deſſus & au-deſſous de la plaie, la vie s'eſt ſoutenue dans toute l'extrémité, & le malade, qui jouit encore de la meilleure ſanté, a été parfaitement guéri en ſix ſemaines. D'autres faits déja publiés confirment les ſuccès de la ligature de l'artère fémorale. Mais doit-on la pratiquer à cette artère dans le cas d'anévriſme au jarret? On ne peut donner la ſolution de cette queſtion que d'après des expériences comparatives; & les circonſtances accidentelles de ces tumeurs préſentent tant de variétés, qu'il ſera difficile de la décider.

© BIUM

La nature peut quelquefois opérer la guériſon de cet anévriſme dans le temps où l'on ſe diſpoſe à l'entreprendre par les ſecours de l'art. M. *Deſault* en a vu dernièrement un exemple à l'hôtel-dieu. Un homme avoit un anévriſme vrai au jarret. M. *Deſault* lui fit obſerver le repos, & différa de l'opérer pour l'habituer à l'air de l'hôpital. Six ſemaines après, la tumeur en vingt-quatre heures de temps ſe réduiſit au tiers de ſon volume, qui auparavant étoit celui d'un gros œuf de poule. On n'y ſentoit plus de pulſation ; mais un corps ferme & dur. Les artères collatérales du genou, dilatées par une quantité plus grande de ſang, avoient un battement viſible. Il s'eſt formé ſans doute un caillot à la partie ſupérieure de l'anévriſme, qui empêchant l'entrée du ſang dans le ſac artériel, l'a forcé de ſe porter dans les vaiſſeaux voiſins. M. *Deſault* a vu ſur un cadavre un cas de cette nature en 1776, pendant qu'il étoit profeſſeur à l'école pratique de chirurgie. Le tronc de l'artère poplitée, qui formoit un anévriſme vrai, étoit bouché par une concrétion ſanguine. L'artère fémorale juſqu'à la naiſſance des muſculaires étoit oblitérée, de même que le tiers ſupérieur, des tibiales. Quelque connoiſſance que nous ayons de ces faits, nous ne nous permettrons point d'en donner une hiſtoire plus détaillée ; mais nous invitons M. *Deſault* à en faire part au public : la chirurgie ne peut qu'y gagner infiniment.

© BIUM

OBSERVATION

Sur une plaie d'arme à feu à la poitrine; par M. POINCELET, chirurgien à Houdan.

Le 28 décembre 1785, le ſieur *Cornevin*, âgé de ſoixante-ſeize ans, d'un tempérament ſec & ſanguin, de la meilleure conſtitution, n'ayant jamais éprouvé que des maladies éphémères, concierge de M. le chevalier *Peteau*, ſeigneur de Maulette, petit village à un quart de lieue de Houdan; étant à écrire debout ſur une table, dans une poſition un peu courbée, reçut (par ſa croiſée, de laquelle il étoit éloigné de trois pieds environ) dans la poitrine un coup de fuſil chargé à balle. Il tomba à la renverſe; il ſe traîna dans ſa chambre, en perdant beaucoup de ſang, & rendant par le vomiſſement le ſouper qu'il venoit de prendre. Il étoit ſeul alors; & revenant un peu à lui, il eut le courage de ſe mettre ſur ſon lit. Il étoit ſept heures du ſoir; ſa domeſtique, qui étoit ſortie, ne revint qu'à onze heures, elle ſe trouva mal à l'aſpect de ſon maître, qu'elle trouva glacé & baigné

© BIUM

dans ſon ſang. Elle ne put appeler du ſecours qu'à minuit, que l'on m'envoya chercher. J'arrivai à une heure du matin; le bleſſé avoit toute ſa connoiſſance; il étoit entouré de monde occupé à le réchauffer.

Je trouvai une plaie de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre ſous, entre les cartilages de la ſeconde & troiſième des vraies côtes à leur inſertion au ſternum du côté droit; l'air, qui en ſortoit avec violence, expulſoit de la poitrine une quantité conſidérable de ſang vermeil & écumeux: je portai mon doigt dans cette plaie, & j'en ramenai quelques portions cartilagineuſes des côtes, avec des débris du ſternum, au bord duquel la balle avoit fait une échancrure ſemi-lunaire; mais je ne trouvai point la balle elle-même, & j'augurai qu'elle étoit tombée dans la poitrine; le malade pendant ces recherches s'évanouit. Je crus qu'il alloit expirer. Je couvris promptement ſa bleſſure de quelques compreſſes ſoutenues par le bandage de corps, & le fis reporter dans ſon lit, où il revint entièrement de ſa foibleſſe. Je reſtai auprès de lui juſqu'à ſix heures du matin; ſa reſpiration ne fut point gênée; il eut quelques inſtans de ſommeil, mais

© BIUM

qui furent interrompus par les douleurs qu'il ſentoit à la poitrine. Il ſe plaignit d'en éprouver une plus forte au dos, ſur lequel il étoit couché; ce qui me fit préſumer que la balle avoit traverſé la poitrine. En effet, elle fut retrouvée dans la chambre quelques momens après.

Je viſitai alors plus exactement le malade, ce que ſa ſyncope ne m'avoit pas permis de faire à mon arrivée. Je trouvai une plaie ronde, de la grandeur d'un denier; elle avoit rendu beaucoup de ſang, & étoit placée ſur l'angle inférieur de l'omoplate, à travers lequel la balle avoit fait ſon paſſage. Je jugeai cette bleſſure eſſentiellement mortelle; mais néanmoins je ne déſeſpérai pas entièrement du ſalut du malade, qui depuis dix à onze heures qu'il avoit été frappé, n'éprouvoit aucuns ſymptômes d'épanchement, quoique l'hémorrhagie ne fournît plus au dehors: il avoit la reſpiration libre; c'eſt pourquoi j'appliquai ſur les plaies des compreſſes trempées dans une eau de guimauve marinée, & animée d'eau-de-vie. Je fis coucher le malade ſur le côté de ſa bleſſure, & lui preſcrivis le ſilence le plus exact, qu'il interrompoit néanmoins ſouvent, pour répondre à une affluence de monde, que la curioſité &

© BIUM

la ſurpriſe de le voir vivant après une ſemblable bleſſure, lui attiroit. Je lui preſcrivis pour toute nourriture deux bouillons gras coupés par jour, & je lui ordonnai pour boiſſon une infuſion de plantes vulnéraires. Je ne lui propoſai pas de ſaignée à cauſe de ſon âge, de la quantité de ſang qu'il avoit perdu, de l'abſence des accidens qui auroient pu l'exiger, & de l'état miſérable de ſon pouls.

Le panſement du ſoir fut le même; l'appareil étoit tout trempé de ſang, & l'air ſortoit avec force par la plaie du devant de la poitrine. Il n'y avoit point d'autres accidens.

Le ſecond jour, je panſai de la même manière; je ne trouvai aucune différence dans l'état de la reſpiration; le pouls étoit un peu relevé; le malade avoit été tranquille pendant la nuit; il avoit dormi, & il commençoit à cracher du ſang.

Le troiſième jour il éprouva de la fièvre, pour avoir trop parlé, & avoir mangé une ſoupe malgré mes défenſes.

Le quatrième, qui étoit le premier janvier 1786, la fièvre ceſſa, l'expectoration étoit toujours ſanguinolente & le malade s'en trouvoit bien; je continuai le même panſement; le malade

© BIUM

garda la même ſituation; j'ordonnai ſeulement de plus quelques cuillerées d'un looch vulnéraire & béchique, & je permis plus ſouvent du bouillon.

Le cinquième, les panſemens répétés deux fois par jour, furent les mêmes; les compreſſes n'étoient plus ſi chargées de ſang, mais toutes mouillées de la vapeur pulmonaire que l'air entraînoit par la plaie du devant de la poitrine; celle du derrière rendoit très-peu de choſe; le malade ſe trouvoit parfaitement bien; il n'avoit point de fièvre; il demandoit à manger, en diſant qu'à ſoixante-ſeize ans révolus on ne pouvoit obſerver une diète ſi auſtère. Je permis une très-légère ſoupe, qu'il digéra bien; les évacuations alvines ſe faiſoient une fois le jour, & les nuits étoient tranquilles.

J'étois étonné de tout cela, à cauſe de la ſuppuration que je croyois devoir ſe faire dans le poumon. J'engageai M. *Laurency*, mon confrère, en qui j'ai la plus grande confiance à venir voir ce bleſſé; il fut ſurpris de le trouver en auſſi bon état, & il approuva la conduite que je tenois.

Le ſixième jour juſqu'au dixième, la ſituation de mon malade fut tout auſſi ſatisfaiſante; les crachats rendus ſans

© BIUM

peine commençoient à devenir purulens.

Le onzième, il y eut dans la nuit un peu d'agitation & de fièvre; au panſement du matin, l'appareil de la plaie antérieure étoit chargé de beaucoup de matière ſanguinolente qui venoit de l'intérieur; le bleſſé en expectoroit de ſemblable; la reſpiration étoit un peu plus gênée. Je fis ſupprimer les deux petites ſoupes. On ne donna que du bouillon & de l'infuſion vulnéraire.

Les évacuations ſe ſoutinrent juſqu'au quatorzième jour, que la fièvre n'étoit plus ſenſible, & que les crachats commencèrent à redevenir purulens; la langue étoit chargée; ce qui me détermina à faire prendre ce jour-là deux onces de manne dans du petit lait; les ſelles bilieuſes & abondantes qui en ont réſulté, ont beaucoup ſoulagé le malade, & rendu la reſpiration plus libre.

Le quinzième & le ſeizième, tout alla bien; les deux plaies rendoient un pus blanc & louable; le malade fut levé une heure, & le ſupporta ſans peine.

Le dix-huitième, l'air qui ſortoit déja en moindre abondance par la plaie, ceſſa entièrement d'y paſſer par les progrès que la plaie faiſoit vers la cicatrice, bien que je fiſſe tous mes efforts pour l'en

© BIUM

empêcher, parce qu'il ne me paroiſſoit pas probable que la plaie du poumon pût être parvenue à une guériſon auſſi prompte.

Depuis le dix-neuvième juſqu'au vingt-quatrième, il n'y eut rien d'extraordinaire. Le malade recouvroit ſes forces de jour en jour; il ſe promenoit dans ſa chambre; la plaie du dos étoit déja fermée; la plaie antérieure le fut entièrement le vingt-ſixième, & la cicatrice étoit ferme; l'expectoration, qui s'étoit ſoutenue purulente, diminuoit ſenſiblement, ſans que le bleſſé en fût en aucune manière incommodé. Enfin je le quittai, & il reprit ſes exercices & ſon genre de vie ordinaire.

J'admirois le pouvoir de la nature, à laquelle ſeule je rapportois une guériſon ſi rapide; mais néanmoins je doutois qu'elle fût radicale. Une balle qui traverſe la poitrine & le poumon, qui fracaſſe deux côtes, une portion du ſternum, & qui fait ſon paſſage dans l'angle inférieur de l'omoplate, doit néceſſairement occaſionner une ſuppuration longue du poumon, & d'autres accidens auſſi graves; & des os briſés par un corps contondant, doivent s'exfolier au moins d'une manière inſenſible, & plus ou moins

long-temps

© BIUM

long-temps après la bleſſure ; c'eſt pourquoi n'étant pas tranquille ſur l'état du malade, je retournai chez lui huit jours après ; je le trouvai à table, ayant tous les ſignes de la meilleure ſanté ; il ſe plaignoit ſeulement qu'il lui étoit ſurvenu depuis deux ou trois jours ſur la cicatrice antérieure un petit bouton charnu qui ſuppuroit. En effet, j'apperçus au centre de cette cicatrice une petite ouverture, dans laquelle j'introduiſis avec peine un ſtylet, que je ne pus faire pénétrer qu'environ à trois à quatre lignes, entre les fibres muſculaires du grand pectoral : j'augurai néanmoins que la nature vouloit diſpoſer l'exfoliation des os qui avoient été bleſſés, & je prévins le malade qu'en cas que cela fût, il porteroit en cet endroit une fiſtule qui ſuppureroit plus ou moins long-temps, & qu'il étoit plus prudent d'abandonner cette maladie aux ſoins de la nature, à laquelle il avoit tant d'obligations, que de tenter à ſon âge les moyens que l'art fournit pour la guériſon d'une pareille fiſtule ; il ne s'effraya point de mon prognoſtic, & conſentit à ſuivre mon avis.

En conſéquence je lui preſcrivis ſeulement des moyens ſimples pour coopérer avec la nature, à ſa conſervation,

© BIUM

& l'aider dans ce qu'elle ſe diſpoſoit à faire : ainſi j'agrandis la petite ouverture fiſtuleuſe avec la racine de gentiane, & je fis des injections déterſives.

Cet exutoire naturel que j'ai exploré de nouveau, ne pénètre point dans la poitrine ; il ne paroît pas diſpoſé à livrer paſſage aux exfoliations ; il rend par jour environ dix à douze gouttes de pus blanc & épais : le malade continue les petits panſemens que je lui ai conſeillés ; il ſe porte très-bien d'ailleurs ; il ne veut point s'aſſervir à un régime de vie particulier ; il ne crache plus rien qui puiſſe reſſembler à du pus ; & même il ne crache preſque pas ; il vaque à ſes affaires ordinaires, tant de l'intérieur de ſa maiſon, que du dehors ; ſa reſpiration eſt telle qu'elle étoit avant ſon accident, & il ne lui reſte enfin d'autres incommodités, qu'une très-légère fiſtule à la poitrine, ce qui ſera peut être pour lui un avantage, puiſqu'il étoit expoſé à éprouver de temps en temps des douleurs rhumatiſmales, & que depuis ſa bleſſure juſqu'à ce jour, 20 mai 1780, il n'en a eu que très-peu.

© BIUM

MÉMOIRE

Sur la cure d'une hernie dans le ſcrotum, avec gangrène ; par M. HERMANS, chirurgien à Louvain.

Je fus appelé le 8 juillet 1784 à l'hôpital de S. Pierre à Louvain, pour voir le nommé *Léonard Vander Broech*, garçon braſſeur, âgé de 26 ans ; je trouvai le malade au lit, attaqué d'une hernie inteſtinale complète du côté droit, avec fièvre & vomiſſemens continuels. M. *Vander Belen*, docteur *Primaire* de la Faculté de médecine de notre Univerſité, ordonna une ſaignée & des lavemens émolliens ; j'appliquai ſur la hernie une fomentation avec du vinaigre ; ayant enſuite voulu faire l'opération du taxis, & n'y ayant pu réuſſir, je mis un cataplaſme émollient que je renouvelai de trois en trois heures. Après quoi je tentai de nouveau l'opération du taxis ; mais tout fut inutile. Je répétai la ſaignée, & j'ordonnai de continuer le cataplaſme.

Le lendemain nous trouvâmes tout dans le même état que le jour précédent. Je fis encore quelques tentatives pour la

© BIUM

réduction ; elles furent auſſi vaines que les précédentes. Nous conclûmes pour lors de procéder à l'opération, que j'entrepris le même jour, à quatre heures après midi, aſſiſté de deux de mes élèves, en préſence de M. *Vander Belen*, & de M. le Curé dudit hôpital.

L'inciſion faite, & l'inteſtin étant découvert, je trouvai l'anneau entièrement libre ; mais il ne me fut pas plus poſſible que ci-devant de faire la réduction, l'inteſtin ſorti, qui étoit d'un volume conſidérable, étant adhérent au ſac herniaire. Je détachai donc toutes ces adhérences. Parvenu à l'extrémité du ſac herniaire, j'y découvris un étranglement. Ayant alors introduit ma ſonde entre l'inteſtin & le ſac, je gliſſai doucement mon biſtouri à bouton, entre la ſonde & le ſac, que je débridai ſuffiſamment ; ce qui nous fit voir que la portion de l'inteſtin qui avoit été étranglée, & qui étoit de la longueur de quatre doigts, étoit totalement mortifiée de même qu'une partie du méſentère, qui avançoit de la longueur d'un doigt. Ayant bien baſſiné les inteſtins avec du vin tiède, j'en tirai une partie hors du ventre, que je fis auſſitôt rentrer doucement, de même que celle qui avoit formé la

© BIUM

hernie, à l'exception de la partie mortifiée que je laiſſai hors de l'anneau. Je mis une compreſſe, imbibée de *teinture majeure* (*a*), ſur la partie mortifiée, & je remplis le reſte de la plaie de charpie & de compreſſes imbibées de vin tiède, & je finis par le bandage.

Le lendemain 10 juillet, le matin, nous trouvâmes le malade avec très-peu de fièvre, mais le vomiſſement continuoit. Après avoir levé l'appareil, nous vîmes que la nature avoit borné la gangrène : nous en conclûmes, M. *Vander Belen* & moi, qu'il falloit emporter toute la partie mortifiée, introduire le bout ſupérieur de l'inteſtin dans l'inférieur, & y faire la ſuture du pelletier ; ce que j'exécutai (*b*) après avoir emporté une

(*a*) Ma teinture majeure eſt compoſée de benjoin & d'aloës dans l'eſprit de vin.

(*b*) *Note du Rédacteur.*

Nous aurions deſiré que M. *Hermans* eût fait la deſcription du procédé qu'il a ſuivi pour faire les points de la ſuture du pelletier, après avoir introduit le bout ſupérieur de l'inteſtin dans le bout inférieur, ſans aucun intermède; car dans ce cas, le procédé doit être différent de celui où l'on fait cette ſuture pour une plaie d'inteſtin en long ou en travers, mais ſans perte

© BIUM

partie du méſentère (*a*), pour faciliter l'inſertion d'un des bouts de l'inteſtin dans l'autre. La ſuture achevée, je tirai encore une partie de l'inteſtin hors du ventre ; ayant bien baſſiné toute la partie de cet inteſtin avec du vin tiède, je la fis rentrer dans le ventre, obſervant toujours de faire rentrer premièrement la portion que j'avois tirée la dernière. Je laiſſai hors de l'anneau le fil qui avoit ſervi à la ſuture ; je panſai la plaie avec un digeſtif animé, ayant mis au-devant de l'anneau un petit linge en forme de ſindon, imbibé de teinture majeure ; & j'appliquai ſur le ventre une fomentation émolliente.

Le 11 juillet, le malade avoit peu de fièvre ; je lui fis prendre un lavement, &, une heure après, il fit une ſelle conſidérable qui le ſoulagea beaucoup ; je

---

de ſubſtance. A-t-il couſu dans toute la circonférence des deux bouts inſinués l'un dans l'autre ? La fiſtule ſtercorale, qui a ſubſiſté quelques temps annonce que la réunion ou le rapprochement des deux bouts n'étoit pas bien exact.

(*a*) J'ai immédiatement inféré le bout ſupérieur de l'inteſtin dans l'inférieur, ſans intermède quelconque de trachée, de carte, &c.

© BIUM

continuai les lavemens deux fois par jour.

Le 14, la matière d'une ſelle copieuſe contenoit du pus très-louable, ce qui me fit conjecturer que les deux bouts de l'inteſtin commençoient à ſe réunir. La maladie ſe termina preſque ſans fièvre, quoique les vomiſſemens aient ſubſiſté juſqu'au 24. Les lavemens furent continués.

Le 25, ayant ôté l'appareil, je trouvai que le fil qui avoit ſervi à la future étoit tombé. J'obſervai une eſpèce de mucus dans la plaie; ayant bien examiné cette plaie, je trouvai une petite ouverture à la partie de l'inteſtin qui correſpondoit à l'ouverture de l'anneau : elle étoit de la grandeur de la tête d'une groſſe épingle, & elle m'inquiéta beaucoup, parce que je craignois qu'il ne fût reſté une fiſtule.

Le 26, l'appareil étant levé, je fus bien plus inquiet en trouvant de la matière fécale dans la plaie, ce qui me détermina à faire ſuſpendre les lavemens, & à ſubſtituer un ſuppoſitoire ordinaire, qui produiſit au malade une ſelle abondante & naturelle : ce ſuppoſitoire fut continué juſqu'au 7 août. Pour lors je ceſſai d'en appliquer, voyant que la na-

© BIUM

ture opéroit par elle-même, le malade faiſant tous les jours une bonne ſelle. Néanmoins, je le tins à la diette du bouillon juſqu'au 9 août; enſuite je ſubſtituai le lait au bouillon. Les ſelles continuèrent à venir ſans aucune douleur, quoique la matière fécale ſortît toujours en petite quantité par la plaie. Enfin, le 24 la matière fécale ceſſa de couler par la plaie, & le malade ſe trouva parfaitement guéri. Il a repris peu après ſon travail, & il le continue encore actuellement en mai 1786, s'étant toujours bien porté, & n'ayant pas ſenti la moindre douleur ni la moindre difficulté dans aucune de ſes fonctions.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de janvier 1787.

La colonne de mercure s'eſt élevée pendant vingt jours de 28 pouces à 28 pouces 7 lignes $\frac{3}{4}$; elle s'eſt abaiſſée pendant quatre jours de 28 pouces à 27 pouces 9 lignes. La différence a été de dix lignes $\frac{3}{4}$.

Le thermomètre, du premier au ſix, a marqué au-deſſus de 0, deux fois 1, trois fois 2, une fois 4 au matin, de 2 à 6 à midi, & de 1 à 4 au ſoir; du ſept au trente-un (à l'excep-

© BIUM

tion du dix, du treize, du dix-neuf au vingt-deux, & du vingt-neuf au trente-un, où le thermomètre a marqué au-deſſus du terme de la congélation de 1 à 4 au matin, de 3 à 6 à midi, & de 1 à 4 au ſoir), il a été au matin de 0 à 3 au-deſſous, à midi de $\frac{1}{2}$ au-deſſous de 0, à 4 au-deſſus, au ſoir de 1 & $\frac{1}{2}$ au-deſſous de 0 à 4 au-deſſus. La différence à été de 9 degrés.

Le ciel a été clair ſept jours, couvert quatorze, & variable dix jours ; il y a eu cinq fois de la pluie, cinq fois de la bruine, deux fois de la neige, une fois de la neige fondue, quatorze fois du brouillard, dont neuf fois épais & puant, & quatre fois du vent, dont deux fois S-E., & deux fois N-E. très-piquant.

Les vents ont ſoufflé quinze jours N., deux jours N-O., quatre jours N-N-E., deux jours E-S-E., deux jours S E., deux jours S., deux jours S-O. & deux jours E. matin, S-E. ſoir.

L'hygromètre, à l'exception des douze, treize, quatorze & vingt, où il s'eſt élevé de 1 à 2 degrés au-deſſus de 0, a été conſtamment au-deſſous de 0 de 1 à 3 matin & ſoir.

Il eſt tombé pendant le mois cinq lignes un dixième d'eau à Paris.

La conſtitution de ce mois a été modérément froide pour la ſaiſon & très-humide ; il n'a ceſſé de geler tous les jours plus ou moins fort,

© BIUM

ment, & malgré les vents de nord qui ont régné, & l'atmoſphère qui a montré beaucoup de reſſort, l'humidité cependant s'eſt maintenue conſtamment pendant tout le mois, dont près de la moitié s'eſt écoulé en brouillard. Auſſi les maladies de poitrine, telles que les rhumes, les catarrhes, ont en général dominé, & les maladies ou putrides ou purement inflammatoires ont été très-rares. Il y a eu des dyſenteries, dont quelques-unes colliquatives & gangréneuſes : les premieres ont été peu fâcheuſes, elles ont cédé facilement au traitement indiqué ; les ſecondes ont été mortelles pour la plupart. Les pleuréſies & péripneumonies bilieuſes ont été communes, ainſi que les fièvres bilieuſes ſimples ; elles ont, à l'ordinaire exigé, peu de ſaignées & l'émétique adminiſtré de bonne heure. Les fièvres malignes nerveuſes ont été graves, & l'iſſue fâcheuſe. Il y a eu peu de fièvres intermittentes ; celles que l'on a vues, étoient ou anciennes ou par récidive, & très-rebelles.

Les affections rhumatiſmales, ou plutôt rhumatiſmo-bilieuſes inflammatoires, ont continué de régner ; divers organes en ont été attaqués, & elles ont préſenté des ſymptômes variés à raiſon de leur ſiége. La poitrine a été l'organe le plus ſujet à en recevoir les impreſſions. Les maladies de poitrine dérivant de cette cauſe, ont été accompagnées de plus ou moins de fiè-

© BIUM

vre. Le pouls étoit ſerré, petit & très-fréquent; la poitrine étoit douloureuſe, la toux sèche, âcre & quinteuſe. Les crachats rares & séreux. Du cinq au ſix ils étoient mêlés de filets de ſang, ils devenoient roſés & continuoient de montrer quelques ſtries juſqu'au quatorze ou au quinze de la maladie. Les béchiques, les loochs, les huileux, loin d'adoucir, ſembloient irriter la chaleur de cet organe & exciter la toux. Chez quelques-uns il ſurvenoit une douleur plus ou moins aiguë au côté, tantôt fixe, tantôt errante, & plus ou moins étendue. Cette douleur & les crachats ſanguinolens n'ont pas toujours cédé aux ſaignées. Le ſang que l'on tiroit à ces malades, étoit ſec & couenneux; l'application des huiles, du baume tranquille, de l'avoine humectée de vinaigre, ſur la douleur de côté, ont paru l'irriter plutôt que l'adoucir; l'emplâtre de ciguë l'a adoucie & a contribué à la diſſiper. Ces affections ont exigé des ſaignées rapprochées dans l'invaſion: à chaque ſaignée le pouls ſe développoit de plus en plus, & il a fallu les réitérer juſqu'à ce qu'elles amenaſſent une moiteur ſoutenue, qui maintenoit le calme & aſſuroit la coction; le kermès, ſoit ſeul, ſoit uni au camphre & à la poudre tempérante, produiſoit alors les meilleurs effets. Elles ſe ſont terminées par d'abondantes évacuations bilieuſes, qu'il a fallu entretenir par de fréquens

© BIUM

purgatifs. Ces affections n'ont été fâcheuſes qu'à ceux à l'égard deſquels on a négligé les ſaignées; & chez ceux où on les a trop menagées, la maladie a traîné en longueur pendant pluſieurs mois.

Cette humeur s'eſt portée auſſi ſur le bas-ventre, & les douleurs qu'elle a excitées ont paru avoir leur foyer dans les membranes communes. La fièvre étoit modérée, le pouls vif, dur & concentré; le ventre étoit peu ſenſible au toucher, il reſtoit mou; les hypochondres étoient gonflés ſans dureté; la peau du viſage, ni la conjonctive, ne portoient aucune teinte de jaune. Dans les accès de douleurs, qui étoient très-aiguës, les malades vomiſſoient ce qu'ils avoient pris. Les urines étoient claires, elles couloient abondamment; la boiſſon ne fatiguoit point l'eſtomac, & le ventre étoit conſtipé. Les ſaignées, les bains, paroiſſoient diſſiper les accidens, & après quelques jours de relâche, ils reparoiſſoient avec autant d'intenſité, & duroient pluſieurs jours. Les ſaignées & les bains ramenoient é calme. Le ſang s'eſt toujours ſoutenu couenneux à toutes les récidives. Les calmans, tels que l'opium, n'ont pas produit les effets qu'on en attendoit. Dans le calme les malades, quoique ſans fièvre & ſans douleurs, reſtoient inquiets, ils ſe plaignoient d'inſomnie, la peau étoit sèche & ils avoient un ſentiment de froid

© BIUM

général : cet état annonçoit le retour des accidens. Les saignées, les sangsues, les bains, les lavemens, une abondante boisson, n'ont procuré que des soulagemens momentanés; l'æther pris fréquemment & à petites doses, mais uni à l'esprit de térébenthine pour le fixer, a paru les prolonger, & a enfin amené le calme désiré, en procurant la transpiration, & peut-être que le remède célèbre par ses succès dans le cholétithis, & dont l'humanité est redevable aux recherches de M. *Durande*, doit une partie de ses succès au calme qu'il procure. Le ventre étant plus libre, les évacuations devinrent bilieuses, & les purgatifs achevèrent la curation.

Cette humeur a été funeste à quelques femmes en couches, sur la matrice desquelles elle s'est portée.

Les goutteux ont beaucoup souffert. Il y a eu quelques éryspèles inflammatoires, & très-peu de petites véroles, qui d'ailleurs ont été bénignes.

© BIUM

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
JANVIER 1787.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	Au leverdu Soleil.	A deux heures du soir.	A neuf heures du soir.	Au matin.		A midi.		Au soir.	
	Dégr.	Dégr.	Dégr.	Pouc.	Lig.	Pouc.	Lig.	Pouc.	Lig.
1	0,10	0,10	-0,13	28	4, 7	28	4, 2	28	4, 1
2	-0, 5	1, 6	0,14	28	3,10	28	3, 5	28	3, 5
3	1, 0	4, 2	2, 2	28	3, 0	28	2,11	28	4, 1
4	1, 6	2,14	0, 8	28	4,11	28	5, 0	28	5, 2
5	1, 2	3,12	3,18	28	4, 5	28	3, 8	28	3, 4
6	3, 8	5, 8	4,13	28	2, 6	28	2, 1	28	2, 9
7	-0,16	0,13	-2, 7	28	4, 5	28	4, 8	28	5, 5
8	-3, 5	0, 6	-2, 9	28	5, 6	28	5, 6	28	5, 6
9	-1,13	2, 7	1,11	28	4,10	28	4, 3	28	3, 8
10	0, 9	1, 3	-0,12	28	3, 1	28	2, 7	28	1,11
11	-2, 0	4, 4	0, 4	28	1, 1	28	0, 6	27	11, 2
12	-1, 7	5, 8	2,10	27	9, 5	27	7, 8	27	6, 4
13	2, 7	6,18	1.16	27	6, 8	27	7, 2	27	8, 4
14	-0,15	2,13	1, 0	27	9, 9	27	10, 0	27	10, 5
15	1,13	2, 0	-2, 4	27	10, 8	27	10, 8	27	10, 4
16	-3,14	1,16	-2, 4	27	9, 9	27	9, 7	27	9, 8
17	-1, 3	2,12	0,16	27	10, 6	27	10 11	27	0, 0
18	0, 2	0,17	-0, 2	28	1, 5	28	1, 3	28	0, 4
19	1, 8	1, 6	0, 7	28	0, 7	28	1, 0	28	1, 6
20	1, 2	3, 2	4, 7	28	0,10	28	0, 2	28	0, 5
21	2, 0	3,18	3,18	28	0, 9	28	0, 3	28	11, 8
22	4,10	4,13	1,10	27	11, 6	27	11, 6	27	0, 3
23	-0,14	2, 4	-1, 0	28	0, 0	27	11,11	28	11,11
24	0,10	2,14	1, 0	27	11, 7	27	11, 3	27	11, 6
25	-1, 4	0,14	-1, 0	27	11, 5	27	11, 5	27	11, 4
26	-2,12	-0,14	-2, 9	27	10, 6	27	9, 0	27	8,15
27	-5, 8	-1, 3	-1,16	27	8, 5	27	8,11	27	9 11
28	-2, 0	-1 15	-0,11	27	9, 9	27	8, 2	27	10, 2
29	-1, 0	3, 7	3, 5	28	0, 9	28	1, 8	28	3, 2
30	2, 2	6, 2	2, 3	28	6, 3	28	4, 5	28	4, 5
31	0,10	6,13	2, 5	28	4, 5	28	4, 0	28	4, 0

© BIUM

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir à 9 heures.*
1	E. couv. froid.	S-O. brou. froi.	S-O. *idem.*
2	N-O. brou. fro.	N. *idem.*	N. *idem.*
3	N. *idem.*	N. *idem.*	S-O. *idem.*
4	N. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
5	E. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
6	N. *idem.*	N. *idem.*	E. *idem.*
7	N-E. fere. froid.	N-E. nua. froid.	E. ſerein. froid, vent.
8	E. *idem.*	N-E. couv. froi.	N-E. *idem.* auro. boréale, veut.
9	E. *idem*, vent.	E. couvert, froi.	N-E. *idem.*
10	E. couv. froid.	E. *idem.*	N-E. fere. froid.
11	N-E. fere. froid.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
12	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem*, vent.
13	S-E. couv. fro. v.	S-E. couv. frais.	S-E. fere. froid.
14	E. nuag. froid.	E. couv. froid.	E. *idem.*
15	E. couv. fro. bro.	E. *idem.*	E. *idem.*
16	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
17	E. *idem.*	E. *idem.*	E. couv. vent.
18	E. couv. brouil.	E. *idem.*	E. *idem.* nuage.
19	E. couv. froid.	E. *idem.*	E. *idem.*
20	E. bro. fro. brui.	E. *idem.*	E. *idem.*
21	E. *idem.*	N-O. *idem.*	S-O. co. fro. br.
22	N. cou. froi. bru.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
23	E. ſerein, froid.	E. *idem.*	N-E. fere. froid.
24	E. brouil. froid, neige.	E. *idem.*	E. couv. fro. ve.
25	E. fere. froi. ve.	E. *idem.*	E. *idem.*
26	E. *idem.*	N-E. cou. fro. v.	N-E. *idem.*
27	E. ſerein, froid.	N-E. couv. froi.	N-E. *id.* ve. nei.
28	S. couv. froid. v.	S. *idem.* neige.	N-E. fere. froid.
29	S. brouil. froid.	S. *idem.* pluie.	S. cou. froi. dég.
30	S. couvert, froid.	S. ſerein, frais.	S-E. ſerei. froid.
31	E. nuag. froid.	S-E. nuag. frais.	N-E. fere. froid.

© BIUM

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur... 6, 18 deg. le 13
Moindre degré de chaleur... -3, 14 le 16

Chaleur moyenne..... 0, 19 deg.

	pouc.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure.....	28	5,	6, le 8
Moindre élév. du Mercure....	27	6,	4, le 12
Elévation moyenne..	27	9,	2

Nombre de jours de Beau..... 8
de Couvert.. 13
de Nuages.. 1
de Vent.... 3
de Brouillard. 12
de Pluie.... 1
de Neige... 4

Quantité de Pluie..... 2, 6 lign.
Evaporation..... 14 3
Différence..... 11 9

Le vent a soufflé du N..... 10 fois.
N-E..... 19
N-O..... 2
S..... 6
S-E..... 6
S-O..... 4
E..... 46

TEMPÉRATURE, froide & humide à cause des brouillards.

MALADIES : quelques rhumes.

Plus grande sécheresse... 34, 1 deg. le 13
Moindre..... 3, 1 le 20
Moyenne..... 16, 0

A Montmorency ce premier février 1787.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

© BIUM

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de janvier 1787; par M. BOUCHER, médecin.

Après deux à trois jours de dégel au commencement du mois, la gelée a repris & a perſiſté juſque dans les derniers jours du mois; mais elle n'a pas été forte, la liqueur du thermomètre n'étant point deſcendue, aucun jour, plus bas qu'au terme de 2 degrés $\frac{1}{2}$ au-deſſous de celui de la congélation; il geloit également de tous vents.

Il n'eſt tombé qu'une très-petite quantité de neige, & cela vers la fin du mois. Mais il y a eu beaucoup de brouillards.

Le mercure dans le baromètre s'eſt maintenu, durant tout le mois, au-deſſus du terme de 27 pouces 9 lignes. Du premier au 10, il s'eſt élevé juſqu'à celui de 28 pouces 5 lignes ou environ. Le 7, il étoit monté à 28 pouces 6 lignes.

Les vents ont été variables.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 3 degrés $\frac{1}{2}$ au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 degrés $\frac{1}{2}$ au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 6 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 6 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 9 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

© BIUM

Le vent a ſoufflé 5 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'Eſt.
4 fois de l'Eſt.
6 fois du Sud vers l'Eſt.
7 fois du Sud.
2 fois du Sud vers l'Oueſt.
4 fois de l'Oueſt.

Il y a eu 22 jours de temps couvert ou nuageux.
3 jours de pluie.
3 jours de neige.
14 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de janvier 1787.

Nos hôpitaux de charité étoient remplis de gens attaqués des ſuites de rhumes négligés, & tombés dans la fièvre hectique ou pulmonie; peu en ont échappé ; les rhumes de poitrine étoient épidémiques ; ils étoient très-vraiſemblablement l'effet des gros brouillards qui étoient fréquens depuis la mi-décembre. Nombre de perſonnes ont eſſuyé la pleuro-péripneumonie, qui dans quelques-uns a préſenté des ſignes de putridité, qu'il étoit bien eſſentiel de reconnoître dès le commencement de la maladie, pour adapter le traitement convenable ; après une détente ſuffiſante du genre vaſculeux par des ſaignées prudemment adminiſtrées, il devoit ſurtout conſiſter dans les émético-cathartiques. Quelques-uns, même parmi les adultes, ont rendu des vers, dans le plus haut degré de la maladie & vers ſon déclin.

© BIUM

Nous avons vu quelques perſonnes, attaquées de la fièvre putride maligne. Elles guériſſoient moyennant un traitement convenable. Cette maladie étoit épidémique dans certains cantons de la campagne, à peu de diſtance de la ville. Elle avoit fait nombre de victimes dans le cours de l'automne ; mais parmi ceux qui ont été ſoignés à temps, & traités conformément aux indications, peu ont ſuccombé.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉDECINE.

Elémens de médecine-pratique de M. CULLEN, M. D., traduits de l'anglois ſur la quatrième & dernière édition, avec des notes dans leſquelles on a refondu la noſologie du même auteur, décrit les différentes eſpèces de maladies, & ajouté un grand nombre d'obſervations qui peuvent donner une idée des progrès que la médecine a faits de nos jours ; par M. BOSQUILLON, écuyer, docteur-régent de la Faculté de-médecine de Paris, lecteur du Roi, & profeſſeur de langue grecque au collège royal de France, cenſeur royal, & aſſocié honoraire de la Société de médecine d'Edim-

© BIUM

bourg, &c. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Auguſtins, n°. 18; & chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, 1785, 2 vol. in-8°. Prix relié 14 liv.*

1. Nous avons déja rendu compte du fond de la doctrine de M. *Cullen*, en annonçant la traduction que M. *Pinel* a faite des *inſtitutions de médecine pratique* de ce célèbre médecin. Le travail de M *Boſquillon*, qui tend à éclaircir, à développer & à confirmer les principes de l'auteur anglois, ſouvent trop conçis pour les jeunes étudians en médecine, mérite la plus grande attention & les plus grands éloges. Le ſavoir diſtingué de M. *Boſquillon*, & la connoiſſance particulière qu'il a de la langue du père de la médecine, le rendent très-digne d'être l'interprète d'un des médecins modernes qui ont le plus contribué aux progrès de cette ſcience. Les élémens publiés par M. *Cullen*, n'étant deſtinés qu'à ſervir de texte à ſes auditeurs, il a cru pouvoir omettre pluſieurs objets eſſentiels, ou n'en donner qu'une notion imparfaite. Pour y ſuppléer, M. *Boſquillon* s'eſt déterminé à extraire des leçons manuſcrites de ce médecin, qu'il a connues & méditées depuis douze ans, tout ce qui pouvoit contribuer à jeter quelque jour ſur l'ouvrage dont il donne la traduction. Il y a joint les obſervations que vingt années d'expériences lui ont donné occaſion de faire. Il a refondu, dans les notes toute la noſologie de M. *Cullen*; en y ajoutant la deſcription de chaque eſpèce de maladie, lorſqu'il l'a jugé néceſ-

© BIUM

faire. Il a donné des traités abrégés des genres dont l'auteur n'a pas cru devoir parler, ou qu'il n'a fait qu'indiquer légèrement. On trouvera par exemple, des deſcriptions particulières de la fièvre inflammatoire, de la fièvre lente nerveuſe, de la fièvre puerpérale, ſans parler d'un grand nombre d'obſervations importantes ſur le choix des médicamens, & ſur les indications curatives. Le ſecond volume eſt terminé par un chapitre extrait en entier des leçons de M. *Cullen;* il roule ſur la méthode d'étudier la médecine; & ſon objet eſt d'indiquer les auteurs que l'on doit conſulter pour s'y perfectionner.

Pour ſe conformer en tout à la manière d'enſeigner de M. *Cullen*, qui commençoit ſes leçons par une hiſtoire abrégée de la médecine, M. *Boſquillon* a cru devoir auſſi, dans ſon diſcours préliminaire, remonter à l'origine de l'art de guérir, & nous en montrer les foibles commencemens. L'hiſtoire utile de la médecine ne commence qu'à *Hippocrate*; celle qui s'étend au-delà ne tire ſon intérêt que de la curioſité naturelle des hommes, qui voudroient connoître l'origine des choſes. On aime à voir la ſource d'un grand fleuve, dans le foible ruiſſeau qui jaillit de la fente d'un rocher. L'hiſtoire de la médecine eſt ſans doute auſſi ancienne que l'homme, il lui a été auſſi naturel de couvrir avec la feuille d'une plante une plaie que le contact des corps étrangers irritoit à chaque inſtant, que de ſe gratter lorſqu'il avoit quelque démangeaiſon, ou de chercher l'air frais lorſquil avoit chaud. Mais on a voulu ennoblir le berceau de la médecine, comme celui des autres ſciences; on l'a placé au milieu des fables: ce ſont des dieux & des héros ou des rois qui nous ont appris les

© BIUM

élémens, de l'art de guérir. Un certain roi, d'une dynaſtie égyptienne, & deux empereurs de la Chine, ont écrit des livres de médecine. Il ſeroit plus ſimple de croire qu'on les avoit faits pour eux ; car les rois ont autre choſe à faire qu'à compoſer des livres. Au ſurplus, cela nous importe fort peu, puiſque nous n'avons pas ces livres, & que vraiſemblablement ils ſont mauvais. Dans l'hiſtoire de la médecine grecque antérieure à *Hippocrate*, la plupart des plantes uſuelles portent le nom de quelques héros célèbres. Il eſt bien plus vraiſemblable, qu'en donnant à ces plantes des noms de princes, on a voulu rendre hommage à ces derniers, comme les aſtronomes ont quelquefois fait la cour à des princes, en donnant leur nom à des aſtres qu'ils avoient nouvellement découverts, qu'il ne l'eſt que ces princes ont découvert ces aſtres ou ces remèdes ; & l'on peut fort bien douter que le bouillant *Achille* s'occupât à faire des emplâtres avec le verd de gris. Il n'y a pas juſqu'aux femmes chez les Grecs qui ne ſe mêlent de médecine ; *Diane*, qu'ils appellent *Artemis*, a donné ſon nom à l'*armoiſe*. Il eſt vrai que, dans les temps décrits par *Homère*, de belles princeſſes faiſoient la leſſive. Pour *Médée*, on ne peut pas lui refuſer certaines connoiſſances ; mais quoiqu'on ait dit qu'elle avoit l'art de rajeunir les gens, en les faiſant bouillir avec des herbes fines dans une chaudière, on ſait cependant que cela ſe réduiſoit à teindre ſes cheveux, ce qui étoit très-analogue aux goûts & aux occupations de ſon ſexe.

Ainſi la partie fabuleuſe de l'hiſtoire de la médecine, eſt auſſi invraiſemblable qu'inutile, & autant vaudroit-il la laiſſer dans les livres où

© BIUM

elle ſe trouve cachée, que de prendre la peine de la reproduire au jour. Il n'en eſt pas de même de la partie qui préſente les dogmes qui ont régné ſucceſſivement dans la médecine depuis *Hippocrate*. Elle peut ſervir à nous faire voir le germe de certaines vérités dans les erreurs même qu'on a abandonnées. M. *Boſquillon* en a tracé rapidement le tableau, & il y montre ſur-tout par quels moyens M. *Cullen* eſt parvenu à perfectionner la noſologie, moyens qui nous paroiſſent fondés ſur les règles de la plus exacte logique.

M. *Boſquillon* ne perd aucune occaſion de faire valoir dans ſes notes ſavantes les idées nouvelles de M. *Cullen*. Nous avons déja dit combien elles ſouffrent de difficultés (*a*). M. *Cullen* lui-même les a preſſenties ; de ſorte qu'il annonce toujours ſes théories avec beaucoup de réſerve. Son diſciple les ſoutient d'un ton plus affirmatif, & ſon rôle le demande ainſi ; il eſt dans le caractère de l'eſprit humain, que celui qui a conçu une idée nouvelle la propoſe en doutant, ſoit parce qu'il voit plus loin que ſon idée, & qu'il en connoît le fort & le foible ; ſoit parce qu'un air de doute le ſauve du danger de ſe compromettre, & met ſon amour propre en ſûreté. Le diſciple n'a point les mêmes arrangemens à prendre pour la ſienne. Il défend un dogme qui lui eſt étranger, & l'ayant reçu avec enthouſiaſme, il le ſoutient de même. M. *Cullen*, comme on ſait, regarde la foibleſſe comme la cauſe prochaine de la fièvre. M. *Boſquillon* appuie cette idée, en di-

(*a*) *Voyez* le *tome* lxvj de ce Journal, *pag.* 318, *& ſuiv.* ; & le *tome* lxvij, *pag.* 121, 318 *& ſuiv.*

© BIUM

ſant, avec *Gaubius*, que le tremblement eſt en général l'effet de la foibleſſe ; que le claquement des dents, dans le froid de la fièvre vient de la foibleſſe des muſcles de la mâchoire, qu'ils ſont forcés d'abandonner à ſon propre poids, & que le principe vital opère à chaque inſtant une forte réaction pour la ſoutenir. On a d'abord de la peine à concevoir comment une puiſſance qu'on ſuppoſe affoiblie peut faire des efforts extraordinaires ; mais on en a encore bien plus à comprendre, comment elle peut par ces efforts mêmes remédier à ſa foibleſſe, qu'ils devroient augmenter. C'eſt comme ſi on diſoit que le moyen le plus efficace pour un homme de ſe délaſſer de la fatigue du jour, eſt de travailler encore toute la nuit.

Il y a certainement beaucoup de cas où les puiſſances de la vie ſont évidemment frappées dans leur ſource, par quelque miaſme ou quelque poiſon ; mais toutes les fièvres ne peuvent point être enviſagées ſous ce point de vue. La laſſitude & la difficulté dans les mouvemens volontaires n'annoncent pas toujours une foibleſſe réelle. Il n'y a dans la plupart des cas qu'une ſimple déviation des forces, que la nature détourne d'un organe, pour les concentrer dans un autre. Son action étant bornée, elle eſt dans la néceſſité de la tranſporter ſucceſſivement toute entière d'un endroit à un autre, ou bien de la ſuſpendre ; & c'eſt vraiſemblablement à cette néceſſité que tiennent les alternatives des mouvemens dans les êtres animés. Pendant la digeſtion, dont l'effet ordinaire eſt d'aſſoupir, & de rendre les mouvemens volontaires plus difficiles, peut-on dire que l'énergie du cerveau eſt affoiblie, & n'eſt-il pas plus

vraiſemblable

© BIUM

vraiſemblable que l'action de cet organe eſt ſeulement diminuée, préciſement parce que celle de l'eſtomac eſt augmentée ? Le tremblement, dans un homme agité d'un violent accès de colère, ne ſauroit être regardé avec raiſon comme un ſigne de foibleſſe, puiſqu'il eſt au contraire une diſpoſition à exercer de grandes forces. Le friſſon, qui précède l'accès d'une fièvre intermittente ordinaire, paroit être de même un mouvement actif qui diſpoſe le ſyſtême des vaiſſeaux à une vive exploſion. C'eſt l'animal qui contracte ſes muſcles pour ſauter, ou qui roidit ſes membres pour attaquer ou repouſſer un ennemi.

Une des opinions de M. *Cullen* eſt que les cauſes éloignées les plus univerſelles des fièvres ſont la contagion, le miaſme des marais; ce qui eſt inconteſtable pour les fièvres des priſons, des camps & des hôpitaux, & pour celles des pays marécageux. Il n'exclut pas le concours des autres cauſes éloignées, telles que les changemens des ſaiſons, la ſurabondance & la dégénération de la bile & des autres humeurs. Mais il fait entendre qu'elles ne produiroient pas toutes ſeules la fièvre, ſi à leur action ne ſe joignoit celle du principe contagieux, ou du principe marécageux. M. *Boſquillon* a étendu cette idée juſqu'à la fièvre puerpérale, qu'il regarde comme une affection indépendante du lait. Perſonne n'a mieux démontré que M. *Doublet*, qu'elle eſt l'effet d'une métaſtaſe laiteuſe. Rien n'eſt plus péremptoire, ni plus concluant, que ſes remarques ſur la fièvre puerpérale, inſérées dans le Journal de médecine, cahier de décembre 1783. Les raiſonnemens de M. *Boſquillon*, qui tendent à infirmer les principes & les obſervations importantes de M. *Doublet*, nous paroiſſent inſuf-

© BIUM

fiſans; il nie, ainſi que M. de la Roche, *dans ſes Recherches ſur la nature & le traitement de la fièvre puerpérale*, l'exiſtence de la matière laiteuſe qu'on trouve à l'ouverture des cadavres. Il croit que cette matière eſt une exudation inflammatoire du genre de celle que *Hunter* regarde comme une eſpèce particulière de pus. Cela eſt affirmé ſans preuve, & contraire aux obſervations même de *Leake*, qui eſt un de ceux qui ſoutiennent que la fièvre puerpérale dépend de l'inflammation.

Ce que M. *Bordeu* dit, dans ſon Analyſe médicinale du ſang, de l'état particulier où ſe trouvent les femmes après leurs couches, ſuffiroit pour nous faire regarder la déviation du lait comme la ſeule cauſe de la fièvre puerpérale. Voici ſes propres paroles : « Le haſard m'a fait voir pluſieurs fois des amas de fromage véritable & de lait aigri ſous l'épiderme des femmes en couches. J'ai vu des dépôts extérieurs & intérieurs, qui n'étoient que du lait ramaſſé & figé ; j'en ai vu comme du caillé, comme du petit-lait, & en telle quantité une fois ſur-tout, que le chirurgien qui ouvroit le corps ramaſſoit à pleines mains le lait caillé, & qui ſembloit à peine dénaturé ». Rien n'eſt plus commun, en effet, que de voir des femmes qui, après leurs couches, rendent du lait par tous les couloirs, & il eſt plus que vraiſemblable que les accumulations & les congeſtions de cette humeur ſont la cauſe matérielle de la fièvre puerpérale, qui d'ailleurs peut ſe compliquer quelquefois avec la fièvre putride & l'inflammation des différentes parties du bas-ventre. Les ſuccès des vomitifs & des purgatifs dans le traitement de la première de ces mala-

© BIUM

dies, excluent au moins toute idée d'inflammation dans les cas ordinaires. Nous avons vu une femme attaquée, vers le quatrième jour après ſes couches, d'une fièvre puerpérale, ayant le délire, le ventre tendu & douloureux, être délivrée en très-peu d'heures du danger que ces ſymptômes faiſoient craindre, par l'effet d'une potion purgative, qui fit rendre à la malade une quantité extraordinaire de matières bilieuſes & laiteuſes. Le peu de temps qui s'étoit écoulé entre le début de la fièvre & cette évacuation, ni les ſymptômes qui avoient précédé, ne nous permirent de croire que la matière évacuée fût le réſultat d'une inflammation. La ſuppoſition d'un miaſme capable de produire une fièvre étrangère à la marche du lait, ne pourroit auſſi, dans ce même cas, être que gratuite. Les circonſtances, où ſe trouvent les femmes en couches dans les hôpitaux, étant très-propres par leur nature à déranger le cours naturel de ce fluide, elles doivent y rendre la fièvre puerpérale plus commune qu'ailleurs; mais ces circonſtances, dont l'effet eſt très-éloigné de diſpoſer aux inflammations, nous paroiſſent par elles-mêmes très-capables de produire la fièvre puerpérale, ſans le ſecours d'un miaſme.

Comme les notes dont M. *Boſquillon* a enrichi l'ouvrage de M. *Cullen*, ſont faites pour inſtruire, & dignes d'être lues avec attention, nous croyons devoir dire qu'il donne une fauſſe idée du livre de *Robert Whitt*, ſur *les maladies nerveuſes*, en l'accuſant d'avoir *borné mal-à-propos* ces maladies à celles qui affectent le canal alimentaire. Il n'y a qu'à lire les trois premiers chapitres de l'ouvrage de *Whitt*,

© BIUM

pour ſe convaincre que l'aſſertion de M. *Boſquillon* n'eſt pas exacte.

M. *Cullen*, à la ſuite du ſcorbut, dans ſa Noſologie, donne les caractères de l'éléphantiaſis, de la lèpre, de la frambæſia & du trichoma; il avoue qu'il n'oſe rien décider ſur ces maladies, parce qu'il ne les a jamais vues. M. *Boſquillon* a cru devoir tenter d'éclaircir ce que l'on a écrit ſur les deux premières, & donne uniquement le caractère des deux autres. Ses remarques ſur la lèpre, ſont remplies d'érudition. Cependant nous ne ſaurions ſouſcrire au jugement qu'il porte des idées des anciens ſur cette maladie. Il s'efforce de prouver *qu'aucun des peuples de l'antiquité, qui ont exclus les lépreux des villes, ne l'ont pas fait parce qu'ils regardoient cette maladie comme contagieuſe, mais pour d'autres raiſons qui tenoient à leur religion.* Il dit, d'après *Hérodote*, que les Perſes regardoient les lépreux comme des hommes qui avoient péché contre le ſoleil, & qu'ils avoient pour les pigeons blancs la même horreur que pour les lépreux. Un des caractères de la lèpre, déſignés par les anciens, étoit la blancheur des cheveux. Ils croyoient donc vraiſemblablement reconnoître ce ſigne dans les pigeons dont le plumage avoit cette couleur; & ſi la lèpre n'eût été aux yeux des anciens qu'une tache ſpirituelle, comme le prétend M. *Boſquillon*, ils ne l'auroient point attribuée aux pigeons, qui n'en auroient point pour cela été moins bons à être mis à la broche. D'ailleurs une maladie que la piété fait regarder comme une punition du ciel, n'en eſt pas moins contagieuſe. On implore la Divinité, & on prend en même temps toutes les précautions poſſibles pour s'en garantir.

© BIUM

M. *Boſquillon* prétend que des perſonnes ſaines ſe marioient fréquemment avec des lépreux ; & qu'au rapport de *Plutarque*, dans la vie d'Artaxercès, ce roi épouſa ſa fille Atoſſa, quoique ſon corps fût rongé par une lèpre blanche. Ce n'eſt point par les hiſtoires apocryphes de *Plutarque* qu'on peut atteſter un fait auſſi invraiſemblable. Il n'eſt guère dans la nature de ſe paſſionner pour une perſonne dont la lèpre a défiguré tous les traits, altéré toutes les formes, & dont la peau reſſemble au cuir d'un éléphant. Au ſurplus, on ſait que *Plutarque* ne rapporte ſouvent que des contes populaires ; & il eſt à croire que la populace de Perſe n'étoit pas plus inſtruite des maladies des femmes du *grand Roi*, que la populace de Conſtantinople ne l'eſt des maladies des femmes du grand ſeigneur.

Nous avons de la peine à comprendre comment M. *Boſquillon* a pu s'étayer, pour ſoutenir ſon opinion, des abſurdités de *Joſeph* & de *Philon*. Le premier, voulant diſculper ſa nation du reproche qu'on lui faiſoit d'avoir été chaſſée de l'Egypte pour la lèpre, dit pour ſa raiſon que Moïſe ni ſon peuple n'avoient la lèpre, & qu'ils étoient *purs* ; que d'ailleurs, chez pluſieurs nations, les lépreux non-ſeulement n'étoient point exclus de la ſociété, mais au contraire étoient comblés d'honneurs, & chargés des affaires les plus importantes de l'état. Nous aurions été fort curieux de ſavoir quelles étoient ces nations où le gouvernement alloit chercher ſes généraux d'armées & ſes miniſtres à l'hôpital des *incurables* ou aux *invalides*. Quant à *Philon*, il dit, dans ſon livre de l'*immutabilité de Dieu*, qu'on doit regarder comme impur le mélange de ce qui eſt pur avec ce qui eſt impur ; ainſi, dit-il, lorſque la chair

© BIUM

vive paroiſſoit ſur un lépreux, il étoit regardé comme impur, parce que la chair ſaine mêlée avec celle qui ne l'eſt pas, eſt impure, & indique un état ſemblable de l'ame. Dans un autre livre, il dit que la diverſité des couleurs de la peau eſt le ſigne d'un eſprit variable & faux, & que c'eſt cette diverſité de couleurs qu'on avoit en horreur dans les lépreux, parce que la variété des couleurs eſt très-déſagréable à Dieu. Selon cet auteur, les choſes impures n'étoient donc pas telles par elles-mêmes, mais par leur union avec celles qui ne l'étoient point, de ſorte que l'impur n'étoit point impur s'il n'étoit joint à quelque choſe de pur. Voilà une étrange philoſophie : nous ignorons ſi le juif *Philon* entendoit lui-même ſon galimatias ; ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'un profeſſeur du collége royal devroit ſavoir n'y rien comprendre.

Mais pourquoi recourir aux ridicules rêveries des commentateurs & des interprètes, quand nous avons le texte même de ce que Moïſe a écrit ſur la lèpre ? car l'eſprit des loix de ce légiſlateur pouvoit très-bien s'être perdu lorſque *Philon* écrivoit les ſottiſes que nous avons rapportées plus haut. Or, il eſt conſtant, par les treizième & quatorzième chapitres du lévitique, que toutes les loix de police qu'il y établit, annoncent qu'il craignoit la contagion de la lèpre, & qu'il fait préciſément tout ce qu'un gouvernement ſage fait & doit faire pour empêcher la communication d'une maladie dangereuſe. Il indique les ſignes auxquels on peut reconnoître la lèpre ; il ſe trompe peut-être ſur la valeur de ces ſignes, parce qu'il pouvoit n'être point auſſi bon médecin que grand légiſlateur ; il ſuivoit en cela les opinions reçues, & celles qui étoient

© BIUM

vraiſemblablement établies en Egypte ; & il paroît qu'une de ces opinions étoit que la lèpre n'étoit contagieuſe que lorſque des ulcères laiſſoient voir la chair vive, de ſorte qu'on ne faiſoit ſortir du camp que les malades qui étoient dans ce cas. Les prêtres faiſoient les fonctions d'inſpecteurs de ſanté, & les malades devoient ſe repréſenter toutes les ſemaines devant eux, pour que ceux-ci examinaſſent l'état où ils ſe trouvoient. De ce que les prêtres les touchoient, M. *Boſquillon* croit pouvoir conclure que la lèpre ne devoit point être contagieuſe : il pourroit prouver par le même raiſonnement que la peſte ne l'eſt point, parce que les médecins touchent les peſtiférés. Moïſe veut qu'on brûle les habits & tout ce qui a ſervi aux lépreux : *pollutum judicabit veſtimentum, et idcirco comburetur flammis.* C'eſt dans ce ſens qu'il dit & qu'il faut entendre que les habits ont la lèpre ; c'eſt dans ce même ſens que des maiſons étoient réputées avoir la lèpre, & non par rapport à la variété des couleurs de leurs murs. Moïſe n'a point pu croire ſimplement que la diverſité de couleur fût déſagréable à Dieu, qui l'a répandue avec tant de profuſion & de richeſſe dans la nature, pour en faire ſon plus grand charme ; il ne la conſidère comme un mauvais ſigne que relativement à la lèpre ; & dans tout ce qu'il dit à cet égard, on voit que le légiſlateur cherche par-tout la lèpre.

Les cérémonies religieuſes qui étoient jointes aux fonctions des prêtres, relativement aux lépreux, ont fait croire à M. *Boſquillon* qu'on ne craignoit point la contagion matérielle de la lèpre, & qu'il ne s'agiſſoit dans tout cela que d'un objet ſpirituel. Le caractère religieux que certains légiſlateurs anciens ont donné à leurs loix, ne doit

© BIUM

point empêcher de voir le but où elles tendent. Qui dira que le régime diététique des Egyptiens n'avoit pas la ſanté pour objet, parce qu'on y avoit mêlé des idées ſuperſtitieuſes ? C'eſt même en cela qu'il nous ſemble que ces légiſlateurs ont montré qu'ils avoient une connoiſſance profonde de la nature humaine, & du pouvoir qu'ont les idées vagues & indéterminées ſur l'imagination des hommes.

Suppoſons qu'un de ces légiſlateurs, qui s'étant apperçu qu'un aliment étoit peu analogue au climat & au tempérament des peuples qu'il gouvernoit, en eût interdit l'uſage ; ſuppoſons, dis-je, qu'il eût repréſenté, pour motiver la loi, que cet aliment eſt d'une difficile digeſtion, & propre à favoriſer les maladies de la peau ; ce précepte, fondé ſur une raiſon évidente, n'auroit eu qu'un effet paſſager ; l'exécution en ſeroit devenue précaire, parce qu'on auroit bientôt cru qu'un bon eſtomac étoit diſpenſé de la règle. Mais ces légiſlateurs ont imité la nature, qui, lorſqu'elle veut nous interdire un aliment dangereux, nous inſpire de la répugnance pour lui, & c'eſt un moyen bien ſûr d'être obéi. Ils ont donc cru devoir ſubſtituer un ſentiment à une idée claire : ils ont dit qu'un tel aliment étoit *immonde*. L'obſcurité myſtérieuſe de ce mot, au lieu d'une notion qui ſe ſeroit bientôt effacée de l'eſprit, produit dans l'ame une impreſſion d'horreur d'autant plus forte, que la cauſe en eſt plus vague & plus incertaine. C'eſt ſans doute cet art de transformer des idées communes en affections profondes, qui a donné un caractère particulier de ſtabilité à quelques légiſlations anciennes, dont les débris ſurvivent encore aux peuples pour leſquels elles avoient été faites : ſemblables à ces reſtes d'antiques édi-

© BIUM

fices, qui bravent depuis un grand nombre de ſiècles les efforts du temps & des tempêtes.

Ainſi, malgré la force des raiſons qu'emploie M. *Boſquillon* pour prouver que les anciens ne regardoient point la lèpre comme contagieuſe, nous ſommes cependant portés à la conſidérer comme telle, quoique peut-être elle ne ſe communique pas aiſément, ainſi que la plupart des maladies de la peau, qui, pour ſe tranſmettre, ont beſoin d'un contact très-intime, & d'un concours particulier de circonſtances. Notre opinion eſt conforme au ſentiment des auteurs qui ont vu la lèpre dans les pays où elle règne. M. *Bajon* (Mémoires ſur Cayenne, pag. 237) dit que les blancs ne ſont ſujets au *mal rouge* qu'autant qu'ils le gagnent, ſoit par le commerce avec les négreſſes, ſoit par des attouchemens plus ou moins immédiats, & qu'avec une police un peu ſévère, qui éloignât les nègres ſains de ceux qui ſont infectés, on parviendroit à rendre cette maladie très-peu commune: cette précaution eſt celle que le bon ſens a dictée à tous les peuples, tant anciens que modernes.

Nous croyons pouvoir encore conteſter à M. *Boſquillon* un principe qui intéreſſe trop l'idée qu'on doit ſe faire de l'économie animale, pour que nous le paſſions ſous ſilence. Il dit, au ſujet de la jauniſſe ſpaſmodique, que *le ſpaſme ne peut avoir lieu que dans les parties douées de fibres muſculaires, & que les conduits biliaires, où l'on n'a pu appercevoir de ſemblables fibres, ne peuvent être ſuſceptibles d'affection ſpaſmodique.* Cette idée n'eſt probablement fondée que ſur les expériences équivoques de *Haller*, ſur la ſenſibilité. Il y a un grand nombre d'autres expériences & de faits, qui tendent à prouve,

© BIUM

que des parties qui n'ont point de fibres muſculaires proprement dites, ſont ſuſceptibles de ſpaſme. Mais ces faits ont l'avantage d'être plus d'accord avec la raiſon & l'analogie, que les conſéquences qu'on tire des expériences de *Haller*. C'eſt un principe inconteſtable que tout être vivant jouit d'un mouvement tonique; & ce n'eſt même qu'à ce caractère que nous reconnoiſſons qu'il eſt vivant. Or, le ſpaſme n'eſt qu'une augmentation du ton ordinaire; on apperçoit des variations de ton dans les êtres qui n'ont point de fibres muſculaires. Les parties de la génération des plantes donnent même des ſignes d'orgaſme dans le temps de la floraiſon; ainſi le principe de M. *Boſquillon*, qui borne le ſpaſme aux fibres muſculaires, nous paroît au moins très-douteux.

Ce qui caractériſe les notes que M. *Boſquillon* a jointes au texte de M. *Cullen*, c'eſt qu'il y montre par-tout, pour les opinions de ce célèbre médecin, une déférence qui ne ſe dément point; elle va juſqu'à lui ſacrifier *Hippocrate*, pour qui M. *Boſquillon* marque par-tout le plus grand zèle; car M. *Cullen* attaque fortement la doctrine de la *coction*, ſans que M. *Boſquillon* faſſe la moindre réclamation. On a lieu de douter que toutes les opinions du maître, & l'extrême déférence du diſciple, recoivent une approbation générale; mais les vues nouvelles du premier, & l'érudition étendue du ſecond, ne peuvent manquer d'exciter l'attention, & d'attirer les éloges qu'ils méritent.

© BIUM

EVERARDI-JOANNIS THOMASSEN, A. THUESSINK, A. L. M. phil. doct. Soc. reg. med. Edin. & hiſtor. natur. ſtud. Edin. ſodal. necnon Muſæi Pariſini; ac ſoc. phyſico-med. Hagan. à commercio litterario, diſſertatio de opii uſu in ſiphilide, obſervatis probato. *In-8°. A Leide*, 1785.

2. L'opium eſt ſans contredit une ſubſtance précieuſe de la matière médicale, & quand il n'auroit aucune autre propriété que d'éteindre le ſentiment de la douleur, il ſeroit encore dans pluſieurs cas une reſſource inappréciable, ſur-tout dans ceux où l'exemption, même paſſagère des ſouffrances, eſt le ſeul ſoulagement qu'on puiſſe procurer, ainſi que dans ceux où l'eſpoir de la guériſon eſt fondé ſur la ſuſpenſion de certains ſymptômes. Cependant ſes vertus ne ſe bornent pas toujours à pallier les accidens, & ſans l'extrême réſerve, & même, comme dit notre auteur dans l'introduction, ſans cette eſpèce d'horreur avec leſquelles on l'a employé juſqu'ici, nous ſerions peut-être bien plus inſtruits que nous ne le ſommes ſur un grand nombre de qualités médicamenteuſes qu'il poſſède. Parmi celles qu'on a découvertes depuis peu, on compte ſon utilité dans les affections vénériennes. On lui trouve dans ces maladies, non-ſeulement la propriété de calmer les douleurs oſtéocopes nocturnes, mais encore celle de guérir les ulcères véroliques. Les médecins qui l'ont employé ſouvent aſſurent

© BIUM

même qu'il eſt encore un excellent auxiliaire pour détruire radicalement le virus et effacer tous les ravages qu'il a exercés. Lui ſeul a guéri des malades auxquels le mercure donné ſous toutes les formes avoit été inutile, & qui étoient dans l'état le plus déplorable.

La première connoiſſance de cette efficacité eſt due au haſard. Un jeune homme, qui, pendant pluſieurs années avoit eſſayé infructueuſement le mercure, n'oſoit plus ſe flatter d'obtenir une guériſon parfaite. Il ne deſiroit qu'un moyen d'adoucir les cruelles douleurs auxquelles il étoit en proie. Il ſe détermina à prendre de l'opium. Après en avoir fait uſage à des doſes fortes, devenues néceſſaires pour ſe procurer du calme, il fut délivré de ſes tourmens & de la cauſe qui les avoit produits, & recouvra la ſanté.

M. *Michaëlis*, médecin-général des troupes Heſſoiſes en Amérique, informé de cette cure, entreprit dès-lors de s'aſſurer, par des expériences répétées & faites avec la plus grande attention, juſqu'où s'étendroit la vertu anti-ſiphilitique du ſuc de pavot. Il fit ces épreuves dans divers hôpitaux, & en particulier dans celui de New-Yorck. Ces eſſais furent généralement ſatisfaiſans, & la nouvelle de ces ſuccès étant parvenue en Europe, on introduiſit l'uſage de l'opium comme anti-vénérien dans divers hôpitaux de l'Angleterre Le D. *Guillaume Saunders* l'eſſaya dans l'hôpital de Guy à Londres, & le D. *Henri Cullen* dans l'infirmerie royale d'Edimbourg.

L'objet de notre auteur eſt de préſenter un tableau fidèle des faits qu'il a pu recueillir. Il traite dans le premier chapitre des effets de l'opium & de la manière de l'adminiſtrer. Il remarque d'abord qu'on a diſputé long-temps pour

© BIUM

ſavoir ſi cette ſubſtance doit être claſſée parmi les ſtimulans ou parmi les ſédatifs? Ceux même qui l'ont regardée comme ſtimulante conviennent que l'irritation qu'elle cauſe dans les premiers momens qu'elle a été priſe, ayant ceſſé, il ſurvient un état d'affaiſſement ou de débilité qu'ils appellent ſon *effet indirect*; enſorte que toute la conteſtation ne roule que ſur une diſtinction peu importante des effets paſſagers, & pour ainſi dire accidentels, & de ſes effets eſſentiels, mais poſtérieurs & durables. Notre auteur aſſure que conformément à ſes expériences il n'a rien découvert qui méritât à l'opium la qualification de ſtimulant, attendu que ſes effets conſtans & uniformes ſont de diminuer la célérité du pouls, & de rendre la reſpiration plus lente, peu de temps après qu'on en a pris; que quelquefois il excite des nauſées, rend le viſage pâle, porte au ſommeil, diminue les ſécrétions & les excrétions, quelquefois même la tranſpiration. Toutes les fois que M. *Thueſſink* a pris de l'opium à la doſe de deux grains ou environ, un ſommeil irréſiſtible, mais troublé par des rêves, s'eſt emparé de lui, & à ſon réveil, loin de ſe ſentir rafraîchi, il a été tourmenté par des nauſées.

Il n'en eſt pas de même des malades vénériens : ils ſupportent ſans aucun inconvénient des doſes bien plus conſidérables d'opium. En Amérique, on leur a donné d'abord trois grains par jour, & on a pouſſé enſuite la doſe graduellement juſqu'à un ſcrupule, & même un demi-gros, ſans jamais diminuer l'appétit; il le relève lorſque les douleurs l'ont affoibli. Il eſt rare qu'il excite chez eux des nauſées ou des vomiſſemens; & au lieu de les reſſerrer, comme il fait ſouvent chez les perſonnes exemptes de virus, il les re-

© BIUM

lâche, leur cauſe même des diarrhées. A l'égard des autres excrétions, ſes effets n'ont rien de ſtable. Chez les uns, il augmente la tranſpiration; chez les autres, il la diminue; quelquefois il fait couler les urines, d'autres fois il porte à la bouche comme le mercure.

Ses effets ſoporifiques ont é é nuls chez pluſieurs malades, quoiqu'ils en aient pris juſqu'à un ſcrupule par jour. Ils ont continué à ſe lever & à ſe coucher comme à l'ordinaire; cependant la plus grande partie de ceux ſur leſquels l'auteur a eu occaſion de faire ſes expériences, ont éprouvé un certain degré d'aſſoupiſſement & d'indolence; quelquefois l'uſage de l'opium a été ſuivi de tremblement de mains; mais ce ſymptôme s'eſt toujours diſſipé de lui-même, ainſi que le mal de tête lorſqu'il étoit ſurvenu, ce qui néanmoins a été très-rare. L'obſervation la plus remarquable & même étonnante, eſt que les vénériens ne deviennent point ſujets au beſoin d'en continuer l'uſage, quand même ils en auroient pris pendant un temps très-conſidérable; tandis que les autres perſonnes s'y habituent ſi facilement, qu'il leur eſt impoſſible d'y renoncer.

On peut adminiſtrer l'opium comme anti-ſiphilitique, tant en ſubſtance que ſous forme liquide. On le preſcrit d'abord à petites doſes, comme celle d'un grain ou ſon équivalent, en liquide, à l'heure du coucher, & enſuite après avoir fait réitérer cette doſe plus ou moins ſouvent dans le courant de la journée, on l'augmente peu à peu juſqu'à ce que le mal de en prenne un ſcrupule ou un demi-gros en différentes portions dans l'eſpace de 24 heures. Il faut s'arrêter dès qu'on apperçoit un amende-

© BIUM

ment chez les malades ; ce qui arrive assez souvent lorsqu'on est parvenu à 6 ou 8 grains par dose.

L'état du malade forme la seule règle à suivre dans les considérations diététiques ; il n'est pas même nécessaire de l'assujettir à un régime particulier pendant l'usage du suc du pavot.

Le deuxième chapitre contient les détails relatifs à l'emploi de l'opium dans les affections vénériennes. Selon M. *Thuessink*, il produit les plus heureux effets dans les gonorrhées, soit qu'on le donne intérieurement, soit qu'on s'en serve en injections. M. *Jean Hunter* assure la même chose. Ce dernier conseille de prescrire le laudanum liquide à haute dose, même à celle de 40 gouttes d'heure en heure pour combattre les symptômes violens de cette maladie & particulièrement les érections douloureuses, l'ardeur d'urine, ce qu'on appelle chaude-pisse cordée, enfin l'inflammation érysipélateuse tendant vers la gangrène. Voici la formule de l'injection opiatique qu'il propose.

Prenez. *Opium*, deux gros.
Eau de fontaine, douze onces.

L'opium étant dissous, on ajoutera huit grains de sucre de saturne, dans chaque demi-once de solution destinée à une injection.

Il observe que M. *Jacques Hamilton*, très-célèbre praticien, & médecin de l'infirmerie royale d'Edimbourg, ordonne cette injection dans tous les états de la gonorrhée, & qu'il en a toujours obtenu un bon effet.

M. *Thuessink* rapporte ensuite quelques exemples tirés de sa propre pratique, & termine cette

© BIUM

ſection par une obſervation que M. *Lyons*, docteur en médecine à Philadelphie lui a communiquée ſur une gonorrhée auſſi opiniâtre que violente guérie par le ſeul uſage de l'opium.

Il déclare que dans le phimoſis & le paraphimoſis rien n'eſt ſi efficace que le ſuc du pavot donné à fortes doſes, comme le prouve ſa propre expérience, ainſi que celle des docteurs *Simmons*, *Schwediauer*, *Cullen* & *Michaelis*. Notre auteur le recommande encore fortement dans l'iſchurie vénérienne, & cite un fait où l'opium pris tant à l'intérieur qu'en forme de lavement, a opéré un prompt ſoulagement.

Comme les affections de l'urèthre entraînent ſouvent l'engorgement des teſticules, M. *Thueſſink* penſe qu'un emplâtre d'opium pur appliqué le long de ce canal pourra être d'une grande utilité; mais il n'a pas été à même de conſtater cette ſuppoſition; & quoiqu'il ne regarde pas l'opium comme un diſcuſſif ſpécifique des bubons vénériens, il n'en rapporte pas moins l'obſervation de *Michaelis*, qui, en le donnant depuis trois juſqu'à ſix grains, eſt non-ſeulement parvenu à diſſiper les poulains, mais encore à guérir les ulcères qui s'étoient formés. D'ailleurs, ſans promettre beaucoup dans ces cas, il fait les plus grands éloges de l'opium dans les bubons ulcérés, & pour preuve de ſon efficacité, il produit le témoignage de pluſieurs médecins, & principalement ceux de MM. *Michaelis* & *Grant*.

La dernière ſection de ce chapitre roule ſur l'uſage de l'opium dans le cas de vérole univerſelle. Plus de vingt-cinq obſervations empruntées de MM. *Michaelis*, *Grant*, *Cullen*, &c. ſans compter celles de M. *Thueſs.*, s'accordent à prou-

© BIUM

ver que dans ces circonſtances il a produit les plus grands effets. Outre ces obſervations détaillées, M. *Thueſſink* cite encore les autorités de MM. *Nooth*, médecin de l'armée Britannique en Amérique, *Saunders*, de Londres, *Webſter*, d'Edimbourg, qui tous ſont en faveur de l'opium; ce qui ne l'empêche pas néanmoins d'avouer qu'il n'a point également réuſſi entre les mains de quelques autres médecins, tels que MM. *Pearſon* de l'hôpital de Lock, & *Withering* de Birmingham; ce dernier même n'héſite pas de dire que l'opium dans la maladie vénérienne n'eſt qu'un palliatif trompeur & infidèle.

Dans le troiſième chapitre, M. *Thueſſink* expoſe ſes réflexions ſur les effets & ſur l'uſage de l'opium dans la même maladie. Il penſe qu'on peut regarder ce ſuc ſous trois points de vue; 1°. comme calmant, en modérant les ſymptômes & ſoulageant les malades; 2°. comme principal remède, en conſéquence de ſes ſeules propriétés ſédatives; 3°. comme anti-vénérien ſpécifique, capable de détruire le virus.

C'eſt par ſes propriétés calmantes qu'il agit, ſuivant lui, dans la gonorrhée, le phimoſis, le paraphimoſis, l'iſchurie vénérienne, les engorgemens des teſticules, les bubons ſymptômatiques: ſes propriétés de la ſeconde claſſe ſe manifeſtent dans les ulcères, rebelles à un uſage continué long-temps & varié du mercure: enfin on eſt autoriſé à lui attribuer une qualité antiſiphilitique, en conſidérant les guériſons qu'il a opérées en l'employant ſeul.

On a objecté, remarque l'auteur, que les cures qu'on prétend avoir faites avec l'opium, ne prouvent pas ſes propriétés anti-vénériennes; que dans pluſieurs cas il n'a point réuſſi; que la

© BIUM

quantité qu'il faut en donner pour en obtenir des ſuccès produit ſouvent des accidens plus fâcheux que le virus qu'il doit détruire; qu'il n'eſt que palliatif & maſque ſeulement pour un certain temps les ſymptômes de la maladie; enfin que dans la ſuppoſition même qu'il eſt réellement un anti-vénérien ſpécifique, il ne peut être qu'une acquiſition peu importante, attendu que nous poſſédons déja le mercure, ſpécifique ſûr & efficace. Après avoir répondu à ces objections, M. *Thueſſink* conclud que l'opium eſt en pluſieurs cas un remède auxiliaire très-utile, non-ſeulement parce qu'il calme la violence de divers ſymptômes véroliques, mais encore parce qu'il favoriſe la guériſon des ulcères qui reſtent après que le virus eſt détruit; & qu'enfin on peut y avoir recours avec ſureté & avec avantage dans tous les cas où le mercure eſt contre-indiqué, ou dans leſquels il a échoué.

Obſervationes anatomico-medicæ de ſana & morboſa œſophagi ſtructura, cum figuris. A. JANO BLEULAND, D. M. *In-4° de 120 pag. A Leide*, 1785.

3. Depuis quelque temps la difficulté, & & même l'impoſſibilité d'avaler ont attaqué un plus grand nombre de ſujets qu'elles n'ont fait autrefois. M. *Bleuland* ayant traité quelques perſonnes qui étoient affectées de ces maladies, a voulu en rechercher les cauſes. Pour y procéder avec ordre, il s'arrête d'abord à la deſcription de l'œſophage. Ce conduit que dans les cadavres on trouve placé au côté droit de la trachée-

© BIUM

artère, lui ſemble ſitué, dans le vivant, à la partie poſtérieure. Il a injecté l'œſophage d'un enfant nouveau-né, & c'eſt d'après ce ſujet qu'il en donne la deſcription, perſuadé qu'il s'éloigne moins de l'état naturel dans les enfans que dans les adultes, & que l'examen de ce canal dans les adultes auroit demandé plus de loiſir que ſes occupations pratiques ne lui en laiſſent. Il penſe que les plis de la membrane interne qui garniſſent l'intérieur ſervent uniquement à multiplier les cryptes muqueuſes, & affectent une direction perpendiculaire pour ne pas gêner la déglutition. Cette membrane flottant dans l'eau paroît veloutée, & préſenter des preuves évidentes du paſſage des artères en des vaiſſeaux lymphatiques. Il a été impoſſible à M. *Bleuland* de ſéparer une membrane proprement glanduleuſe. Les glandes répandues dans l'œſophage tiennent étroitement à la membrane nerveuſe, & pour les bien diſtinguer il faut tirer de l'eau un lambeau de ce conduit & le laiſſer un peu ſécher. On voit alors qu'elles y ſont plus nombreuſes, & que les ramifications des vaiſſeaux ſanguins y forment un réſeau plus ſerré que dans les intestins.

Dans le deuxième chapitre eſt la deſcription de la difficulté d'avaler, affection qu'il diviſe en chronique & en aiguë.

L'expoſé des cauſes fait le ſujet du troiſième chapitre. L'auteur établit pour cauſe prochaine la léſion ou l'altération de l'œſophage qui ne lui permet pas d'admettre quelque choſe dans ſon intérieur; & pour cauſes prédiſpoſantes le vice des plis, les calloſités, les duretés de la membrane interne, la ſtructure poreuſe des parois de ce canal, qui le diſpoſe aux obſtructions;

© BIUM

l'abondance des glandes ſuſceptibles d'endurciſſement, de tubercules, de skirrhes, de cancers, &c.; la multiplication des angles des vaiſſeaux ſanguins, comme cauſes fécondes d'obſtructions & d'inflammations qui ſe réſolvent très-difficilement, & paſſent plus ſouvent en ſuppuration; la nature très-irritable de la membrane muſculeuſe, qui la rend ſujette aux vices oppoſés de la trop forte & trop prompte conſtriction, ou du relâchement mortel; le tiſſu cellulaire, qui entoure l'œſophage, tiſſu qui, parſemé de glandes, peut affecter ce canal par les maladies qui y ont leur ſiège. A toutes ces cauſes il ajoute la roideur ou la laxité des fibres, le grand âge, le ſexe (ſelon les obſervations de l'auteur, cette maladie ſe rencontre plus ſouvent chez les femmes que chez les hommes), les paſſions violentes, les boiſſons fortes, la cachexie, l'épaiſſiſſement du ſang, provenant de la ſurabondance des particules terreuſes, l'abus des mets trop épicés, des glaces, des alimens trop chauds, de la fumée du tabac, les corps arrêtés au paſſage, & les léſions occaſionnées en les retirant, les évacuations ſupprimées. M. *van Doeveren* a dit à l'auteur, avoir rencontré quatre fois l'œſophage rétréci par une inflammation, & M. *Bleuland* en a été attaqué lui-même au point qu'elle s'eſt terminée par la ſuppuration. M. *Ooſterdyk* a vu une impoſſibilité d'avaler, qui a duré vingt jours, & qui provenoit de l'excoriation de la membrane interne & des ſpaſmes de ce conduit. M. *Sandifort* a trouvé un œſophage dont toute la membrane interne ne formoit qu'une continuité de tumeurs skirrheuſes.

L'auteur s'occupe enſuite des cauſes dont le

© BIUM

ſiège eſt dans l'eſtomac ou dans les parties voiſines de ce viſcère, telles que le foie ; il parle d'un jeune homme tourmenté d'aigreurs, que M. *van Doeveren* a vu, chez lequel l'acide renfermé dans l'eſtomac étoit ſi corroſif, qu'il faiſoit efferveſcence avec les terreux comme l'huile de vîtriol. Nous n'entrerons pas dans un plus long détail ſur ces cauſes. M. *Bleuland* range au nombre de celles qu'on appelle éloignées les humeurs tenaces épaiſſes qui ſéjournent dans les cavités du cerveau, les migraines, les apoplexies, &c.

Le diagnoſtic & le prognoſtic ſont le ſujet des deux chapitres ſuivans.

M. *Bleuland* expoſe dans le ſixième la méthode curative de cette maladie. Lorſqu'elle eſt due à l'inflammation, il faut avoir recours au traitement antiphlogiſtique, aux bains tièdes, aux lavemens ſavonneux réſolutifs, aux véſicatoires appliqués au dos, &c. Si elle paſſe en ſuppuration, il faut hâter la maturité de l'abcès. Dans les cas d'obſtructions on emploiera le mercure, la ciguë, le ſoufre d'antimoine. Si l'œſophage a éprouvé quelque violence en forçant de deſcendre un corps étranger, on fera avaler de l'huile de lin, ou quelqu'autre ſubſtance onctueuſe, & ſi ce corps eſt arrêté, on pratiquera l'œſophagotomie.

Le ſeptième chapitre contient quatre obſervations faites par l'auteur. La première regarde une femme de trente-huit ans, attaquée à deux repriſes de difficulté d'avaler. Cette affection avoit cédé les deux fois aux remèdes réſolutifs; mais étant revenue une troiſième, elle a dégénéré en impoſſibilité abſolue d'avaler des alimens ſolides ; toutes les fois que la malade s'y

© BIUM

eſſayoit, elle ſouffroit des angoiſſes très-violentes, accompagnées d'une abondante ſalivation, & le corps ſolide, au lieu de paſſer dans l'eſtomac, revenoit à la bouche. Elle prenoit cependant encore des liquides & des pilules compoſées de ciguë, de ſoufre d'antimoine & de calomel. Mais l'impoſſibilité d'avaler ayant eu lieu à l'égard des liquides, il falloit nourrir la malade avec des lavemens. Il ſurvint enſuite une douleur très-aiguë à la criſſe droite; elle cracha une matière reſſemblante à du fromage gâté; enfin elle a ſuccombé. A l'ouverture du cadavre on a trouvé une glande endurcie qui comprimoit l'eſtomac, & plus bas une dureté & une ouverture dans ce ſac membraneux, qui communiquoit à un grand abcès au lobe droit du poumon: au-deſſous de cette ouverture l'œſophage étoit tellement rétréci, qu'il admettoit à peine un tuyau de plume à écrire Les membranes de l'eſtomac & des inteſtins étoient extrêmement minces.

Dans le cadavre du deuxième malade, qui étoit un enfant de cinq ans, on a rencontré une tumeur qui paroiſſoit avoir été la cauſe de la difficulté d'avaler.

Un jeune homme de vingt-cinq ans fait le ſujet de la troiſième obſervation. Il s'étoit plaint de douleurs violentes au creux de l'eſtomac. A l'ouverture de ſon cadavre on a trouvé entre les lobes du poumons un kyſte rempli de pus.

Dans la quatrième obſervation, M. *Bleuland* décrit les déſordres que la diſſection du cadavre a fait connoître dans un ſujet mort à l'âge de quarante-cinq ans, à la ſuite de cette même maladie.

Les gravures jointes à cet ouvrage ſont relati-

© BIUM

ves à la ſtructure de l'œſophage, & à l'ulcère qui du poumon avoit pénétré juſque dans l'intérieur de l'œſophage.

Unterſuchungen uber die natur und den verſchiedenen gebrauch des magen ſaffts, *&c.* C'eſt-à-dire, *Recherches ſur la nature & les différens uſages du ſuc gaſtrique dans la médecine & dans la chirurgie; par* BASSIANO CARMINATI, *profeſſeur de médecine dans l'univerſité royale de Pavie; traduites de l'italien en allemand: grand in-8°. A Vienne, chez* Krauſs, 1785.

4. M. *Carminati* a été engagé par les expériences de M. *Spalanzani*, à faire des recherches ultérieures ſur la nature & les propriétés du ſuc gaſtrique. Le réſultat de ces recherches eſt que ce ſuc poſsède une qualité antiſeptique très-puiſſante, que par conſéquent ſon uſage pourroit convenir dans certaines affections de l'eſtomac qui dépendent d'un vice de la digeſtion, dans les anciennes plaies, les ulcères malins, les cancers. Au moment que notre auteur étoit engagé dans ces recherches, il a été encouragé dans ſon travail par la brochure publiée par M. *Sennebier*, dans laquelle ce ſavant propoſe aux gens de l'art d'eſſayer cette liqueur, dans les cas que nous venons d'indiquer. M. *Carminati*, qui a fait ces expériences avec ſuccès, s'étoit

© BIUM

d'abord procuré du ſuc gaſtrique, en donnant à jeûn à de jeunes gens des vomitifs, incapables d'en altérer conſidérablement la nature : il a choiſi enſuite, pour la même fin, des oiſeaux carnaſſiers, tels que les corbeaux, les hiboux, les faucons & autres oiſeaux de proie ; enfin toute ſorte d'animaux, tels que les veaux, les moutons, cochons, chiens, chats, &c. Après avoir obſervé dans la ſuite avec *de Haller* & M. *Spalanzani*, qu'il ne faut pas s'attendre à obtenir un ſuc gaſtrique pur, il rapporte les effets qu'il lui a vu opérer dans les ulcères fétides & douloureux, la gangrène, les douleurs chroniques, les meurtriſſures, les calloſités, les ulcères écrouelleux, ou vénériens, dans les fièvres intermittentes, &c. &c.

A ces expériences médicinales, l'auteur a joint l'analyſe chimique. Mais nous eſtimons que ce travail eſt plus curieux & plus intéreſſant pour la phyſiologie qu'avantageux pour la matière médicale ; pour ces détails, nous renvoyons à l'ouvrage même.

D. Jo. DAVIDIS SCHOEPF, ſeren. margrav. Brand. Onoid. & Culmb. med. aul. & milit. coll. med. membr. materia medica americana potiſſimùm regni vegetabilis : *Matière médicale américaine, tirée principalement du règne végétal ; par M.* JEAN-DAVID SCHOEPF, *&c. A Erlangue, chez* Palmius ;

© BIUM

Palmius; *à Strasbourg, chez* Kœnig; *& à Paris, chez* Didot le jeune, 1787; *in-8° de 170 pag. Prix 2 liv.*

5. Sept années de réſidence dans l'Amérique ſeptentrionale ont mis M. *Schœpf* très à portée d'obſerver les plantes utiles à la médecine, à l'économie, aux arts. Il a compoſé cette matière médicale ſur le modèle de celle de *Linné*; il adopte pour chaque plante le nom & la phraſe caractériſtique du célèbre botaniſte ſuédois; mais il y joint le nom commun anglois, quelques ſynonymes, l'indication du lieu natal, puis les qualités, vertus & uſages.

Quelques articles que nous allons inſérer ici, donneront une idée de la manière dont ils ſont tous faits.

1°. La véronique de Virginie; ſon épi eſt terminal, ſes feuilles par quatre ou par cinq. Elle ſe trouve dans les pâturages arides. Elle eſt commune & vivace.

La racine de cette véronique s'emploie à la doſe d'une poignée, en décoction dans demi-livre de lait.

Cette plante eſt amère, purgative & vomitive.

2°. La verveine à feuille d'ortie, à quatre étamines; ſon épi eſt filiforme, panniculé; ſes feuilles entières, ovales, pointues, découpées en ſcie & pétiolées. On la trouve dans le Canada, à Neuw-Yorck & dans la Virginie aride. Elle eſt rare & bis-annuelle.

Ses feuilles & ſa racine ſont en uſage en médecine. La racine eſt amère & aſtringente. Les

© BIUM

feuilles ſont inſipides & ſans odeur. La racine mêlée avec l'écorce intérieure du chêne blanc, en décoction avec l'eau & le lait, eſt l'antidote de cette eſpèce d'éryſipèle occaſionné par le méphitiſme du *toxicodendron*. Ce ſpécifique a été adminiſtré avec ſuccès dans les camps américains.

3°. La monarde fiſtuleuſe, à tête terminale, & à tige, dont les angles ſont obtus. Cette plante eſt originaire du Canada, vivace & peu commune; ſes propriétés ſont d'être amère, réſolutive, nervine, tonique. Son uſage eſt contre les fièvres intermittentes.

La monarde fiſtuleuſe eſt cultivée avec ſuccès dans les jardins botaniques.

4°. Le *ptelea* tréflé. Cet arbre eſt indigène au Canada & à la Caroline; il s'eſt acclimaté en France, où on le trouve dans les jardins botaniques.

On ſe ſert des feuilles en pharmacie: lorſqu'elles ſont pilées, elles ont une odeur ingrate. Elles ſont anthelminthiques & vulnéraires. Les Canadiens s'en ſervent à cet effet en infuſion, tant intérieurement qu'à l'extérieur.

5°. Le tulipier. (*Liriodendron tulipifera*, L.) Ce charmant arbre appartient à la nouvelle Angleterre & à la Floride. Il s'eſt aſſez bien naturaliſé en France, puiſqu'on le trouve dans les jardins des amateurs. Les Américains ſe ſervent de la racine, de l'écorce & de la ſemence. Sa racine eſt jaunâtre, caſſante, un peu âcre & fébrifuge. L'écorce eſt vermifuge, la ſemence apéritive. Les feuilles concaſſées, miſes en topique ſur le front, guériſſent les maux de tête.

© BIUM

Manuel du distillateur d'eau-de-vie ; par M. NICOLAS, *conseiller médecin du Roi, professeur royal de chimie en l'université de Nancy, membre de l'Académie de ladite ville, & de plusieurs autres, inspecteur honoraire des mines de France, &c. A Nancy, chez* Hæner, 1787. *In-12 de 27 pag.*

6. La méthode ordinaire des distillateurs d'eau-de-vie est de faire subir une fermentation préliminaire au marc des raisins ; pour cet effet, ils le renferment, en sortant du pressoir, dans de grandes cuves, qu'ils nomment bouges ; ils les couvrent de boue, pour empêcher le contact de l'air. Environ six semaines après, ils commencent à distiller ; ils rempliſſent donc leurs alambics de ce marc fermenté, versent par-dessus environ le cinquième de son volume d'eau commune, & procèdent ensuite à la distillation. Ils n'obtiennent d'abord qu'un flegme mêlé avec l'eau-de-vie, qu'ils nomment *petite eau-de-vie*. Lorsqu'ils ont une certaine quantité de cette liqueur, ils la passent au rafin, qui n'est qu'une seconde distillation, au moyen de laquelle on sépare la partie aqueuse de l'esprit ardent, ou eau-de-vie.

L'eau-de-vie de marc est ordinairement désagréable, & possède une odeur empyreumatique. M. *Nicolas*, pour obvier à ces défauts essentiels, a fait beaucoup d'expériences, & a

© BIUM

enfin trouvé une méthode par laquelle il obtient une eau-de-vie de marc agréable : cette méthode ne consiste qu'à exciter la fermentation des rafles dans une certaine quantité d'eau. Les instructions que donne M. *Nicolas* dans ce manuel, sont à la portée des distillateurs ; ils y trouveront clairement énoncée la manière d'obtenir les eaux-de-vie de vin, de lie & de marc ; ils y verront comment il faut nettoyer les différentes pièces dont l'alambic est composé, & les épreuves qui démontrent que l'eau-de-vie est loyale & marchande.

Extrait de la Séance publique du Musée de Paris.

DU 24 JANVIER 1787.

I.

7. Quelques uns des morceaux lus dans cette séance, étant du ressort de ce journal, nous allons les faire connoître à nos lecteurs par une légère notice.

M. *Moreau de Saint-Meri* a lu plusieurs *fragmens sur les troupeaux de bêtes à cornes des colonies françoises, sur la chèvre, le chevreau & le chien.*

1°. Il a remarqué dans les Colonies, & notamment à la Martinique, que sur chaque habitation où l'on élève des bêtes à cornes, il y a toujours un taureau principal qui domine sur tout le troupeau & sur les autres taureaux, & que, par cette raison, les nègres nomment *mai-*

© BIUM

tres de ſavannes ou *de l'enclos* (*a*) ; à ſon aſpect, tous ſe retirent ; les vaches ſe dérobent à ſa vue lorſqu'elles cherchent à être couvertes par un autre taureau, auquel le *maître* fait quelquefois payer chèrement ce plaiſir ; mais à meſure qu'il avance en âge, ſes forces s'épuiſent ; quelque jeune taureau, plus audacieux ou plus hardi, après lui avoir diſputé l'empire, parvient à le chaſſer du premier rang, & à s'y placer lui-même, juſqu'à ce qu'un ſort pareil l'en faſſe également deſcendre.

M. *Moreau de Saint-Meri* ne dit point combien d'années dure cette eſpèce d'empire, uniquement fondé ſur la loi du plus fort ; mais il ajoute que le vaincu, triſte, conſterné, évite conſtamment le vainqueur, qu'il ſe tient à l'écart, qu'il dépérit promptement, & que la mort l'enlève bientôt. Cette mort eſt ſi certaine, ajoute-t-il, pour les taureaux qui ont ceſſé d'être *maîtres de ſavannes*, que les propriétaires, avertis par les gardiens du troupeau, ne manquent pas de s'en défaire auſſitôt, en les livrant au boucher.

On lit bien dans le troiſième livre des *Géorgiques de Virgile* & dans le *Dictionnaire d'hiſtoire naturelle de M. Valmont de Bomare*, au mot *Taureau*, une deſcription de l'eſpèce d'empire dont parle M. *M. D. S. M.*, & des combats dont il eſt la ſource. Cet empire & ces combats paroiſſent avoir lieu dans beaucoup d'eſpèces d'animaux, ſoit dans le temps des amours, ſoit lorſqu'ils ſont raſſemblés en certain nombre, & nous voyons, dans nos baſſes-cours, les coqs exercer un pareil empire, & ſe livrer des combats

(*a*) Les *ſavannes* ſont les prairies, ou pâturages.

© BIUM

plus meurtriers encore; mais la mort conſtante & inévitable du taureau qui a perdu ſon rang dans les *ſavannes*, eſt une obſervation qui n'a encore été faite par aucun naturaliſte, & qui mérite d'être confirmée dans tous les lieux où les troupeaux de bêtes à cornes raſſemblent pluſieurs taureaux.

2°. La chèvre eſt ordinairement nommée *cabrite* aux Colonies, & le chevreau, *cabriton*. Quand par quelque accident, ou par un choix fondé ſur des opinions particulières, un enfant n'a point de nourrice, on lui donne une chèvre pour l'allaiter. Il eſt difficile de ſe perſuader, lorſqu'on n'en a pas été témoin, que la chèvre ſoit ſuſceptible d'autant de complaiſance, de ſoins & d'attachement pour ſon nourriſſon. Elle revient fréquemment vers lui des lieux où on la fait paître; elle cherche la poſture la plus propre à le faire teter; ſi quelqu'un prend l'enfant, le déplace, le tranſporte, elle eſt émue, elle le ſuit en bêlant: on croiroit qu'elle a pour lui la tendreſſe & l'ame d'une mère.

Nos chèvres européennes ne le cèdent point à cet égard à celles du nouveau monde: on en a vu venir de plus d'une lieue, à des heures réglées, pour donner leur lait à l'enfant de leur maître, & diriger avec une prudence & une intelligence admirables le mammelon dans la bouche de l'enfant, qu'il ſuffiſoit de placer à terre dès que l'on voyoit paroître ſa nourrice (*b*).

(*a*) Voyez le *nouveau dictionnaire univerſel & raiſonné de médecine, de chirurgie & de l'art vétérinaire; par une ſociété de médecins. Paris*, Hériſſant, 1772, ſix vol. petit in-8°, tome ij, au mot *Chèvre*, & le *Cours complet d'agriculture, rédigé par M. l'abbé Roſier*, où cette anecdote a été re-

© BIUM

3°. Il exiſte peu de chiens aux Colonies, & ils y ſont en général d'une vilaine eſpèce, excepté les dogues & les mâtins qu'on trouve chez les bouchers & dans quelques habitations, à la ſûreté deſquelles ils veillent. Les nègres des iſles du Vent dreſſent encore avec ſuccès une eſpèce de roquet pour la chaſſe des rats, qui cauſent des ravages conſidérables dans les cannes à ſucre.

La rage canine, autrefois inconnue aux Antilles, s'y eſt manifeſtée depuis environ trente ans; & dans toutes les Colonies, les magiſtrats ont pris des précautions pour en arrêter les ſuites; mais ces précautions n'ont pas toujours pu les faire éviter, & la négligence que l'on apporte à détruire les chiens enragés a été ſouvent funeſte à plus d'un individu, maître ou eſclave.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'un chien de la forte eſpèce, qui étoit ſignalé dans toutes les habitations de Saint-Domingue, pour être affecté de cette maladie, & dont les morſures ont fait périr pluſieurs nègres avec tous les ſymptômes de l'hydrophobie, parut tout-à-coup vers le ſoir dans le quartier de Limonade, au moment où les eſclaves, revenus des travaux, ſe trouvoient réunis; ſon aſpect hideux, l'écume qui chargeoit ſa gueule, ſon œil enfoncé & hagard, ſa colère contre les objets inſenſibles qu'il rencontroit, & les ſignes extérieurs ſous leſquels on l'avoit dépeint, le firent bientôt reconnoître pour un ennemi redoutable. L'effroi s'empare des nègres, & tous fuient. Un ſeul, nommé *Coucouba*, d'une intrépidité ſans exemple, ſe dévouant au ſalut général, s'arme de ſon

portée par M. *Thorel*, comme ſi elle lui étoit particulière; tome ij, au mot *Bouc*, pag. 389.

© BIUM

couteau, & marche au-devant de l'animal féroce qui s'élance ſur lui, & dont il reçoit pluſieurs morſures profondes ſur différentes parties du corps, expoſé nud à toute l'activité du virus, avant d'être parvenu à le mettre hors de combat.

On débrida ſes nombreuſes plaies; quelques unes étoient au viſage, d'autres au cou, le plus grand nombre aux bras & à la poitrine. On y fit brûler de la poudre à canon, & pendant cette opération douloureuſe, le courage de *Coucouba* ne ſe démentit pas un ſeul inſtant. On y fit ſuccéder un traitement mercuriel; & ces ſoins, moins peut-être que ſon intrépidité & ſon peu de crainte de cette maladie, le préſervèrent de l'hydrophobie, dont il n'a jamais reſſenti le moindre ſymptôme.

II.

M. *Huzard* a lu une *Diſſertation ſur quelques abus qui s'oppoſent aux progrès de l'art vétérinaire dans les grandes villes.* Il diviſe ces abus en deux claſſes; l'une renferme tous ceux qui tiennent à l'ignorance des principes de l'art de guérir; ce n'eſt point de ceux-ci qu'il s'agit dans cette diſſertation; l'auteur ſe propoſe de les traiter ſéparément: ils ſont de tous les temps & de tous les lieux. Ceux de l'autre claſſe ſont néceſſairement la ſource des autres; ils ont jeté de profondes racines, & il eſt impoſſible, tant qu'elles ſubſiſteront, que l'art vétérinaire faſſe des progrès réels. M. *Huzard* en diſtingue trois principaux.

1°. La réunion des artiſtes vétérinaires avec les maréchaux en corps de communauté, tels qu'ils ſont établis aujourd'hui.

2°. La manière mercantile dont s'exerce l'art vétérinaire dans les grandes villes: il y eſt à l'en-

© BIUM

treprise comme toutes les branches de commerce; & l'on y traite les maladies des animaux au rabais.

3°. Enfin, la conduite de ceux qui l'exercent, qui perdent, avec les gens d'écurie, un temps précieux qu'ils devroient employer à l'étude de la théorie & à la pratique de l'art.

Cette dissertation est destinée à faire partie de la vétérinaire du *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, au mot *abus*.

Historia naturalis castoris & moschi, *Histoire naturelle du castor & du musc; par M.* JEAN-GUILLAUME LINK, *de Leipsick, docteur en médecine. A Leipsick, chez* Breitkopf; *& à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In-4° de 54 pages, avec figures.*

8. La dissertation sur le castor contient dix paragraphes.

On fait dans le premier la description de cet animal, d'après nos meilleurs zoologistes modernes. Le castor ressemble au rat d'eau par la forme de la tête, à l'exception des oreilles qui sont à proportion plus courtes; le chanfrein paroît plus arqué, le sommet de la tête plus aplati; le museau est gros & court; le poil est si hérissé sur la tête, qu'il en cache la vraie forme, & qu'il couvre en partie les yeux; le corps a plus de longueur à proportion que celui de la marmotte, mais il est aussi gros, sur-tout dans la partie postérieure; les jambes sont très-courtes.

© BIUM

Le ſecond paragraphe traite des différentes dénominations du caſtor, & des principaux auteurs qui en ont parlé; c'eſt le *caſtor fiber* du chevalier *de Linné*.

Dans le troiſième, on indique les contrées où ſe plaît ce quadrupède amphibie. Les anciens rapportent que dans les premiers temps l'on en a vu en Bourgogne, en Lorraine; mais il eſt actuellement très-rare en France, en Eſpagne, en Italie, en Grèce & en Egypte. Le lieu où il habite avec une eſpèce de prédilection eſt l'Amérique, depuis le trentième degré de latitude nord, juſqu'au ſoixantième & au-delà. Ils ſont fort communs dans le Canada; mais ils deviennent rares à meſure qu'on avance vers le midi. C'eſt la même choſe dans l'ancien continent; on n'en trouve des peuplades que dans les contrées les plus ſeptentrionales.

On décrit dans le quatrième paragraphe la vie ſociale de ces animaux; & l'induſtrie avec laquelle ils bâtiſſent leur habitation. Ils ſe plaiſent dans les lieux déſerts & inacceſſibles, parce qu'ils y ſont plus en ſûreté. Leur retraite eſt à trois ou quatre étages; ils la conſtruiſent avec les bois qu'ils coupent dans les forêts voiſines; un chemin, pratiqué avec art, conduit à leur demeure.

Les moyens qu'on pratique pour prendre & chaſſer les caſtors, ſont détaillés dans le cinquième paragraphe.

Le ſixième & le ſeptième contiennent la deſcription anatomique des parties intérieures & des follicules.

M. *Linck* expoſe dans le huitième les ſignes certains par leſquels on reconnoît que la ſubſtance nommée *caſtoreum* eſt falſifiée. Le meil-

© BIUM

leur *caſtoreum* eſt celui qui eſt d'un rouge tirant ſur le noir ; qui eſt réſineux, mou, d'une odeur forte, & qui ne s'enflamme point.

Dans le neuvième paragraphe il eſt parlé des uſages économiques du caſtor. Pluſieurs font cas de ſa chair ; elle eſt néanmoins fade, dure, difficile à digérer : elle ſurcharge l'eſtomac à cauſe de la grande quantité de graiſſe qu'elle contient. Sa queue paſſe pour un mets délicat. Tout le monde ſait que ſa peau eſt recherchée, que c'eſt un grand objet de commerce, & que c'eſt pour cela qu'on lui fait la chaſſe.

Le dernier paragraphe renferme des expériences chimiques & des eſſais analytiques.

M. *Linck* ſuit à-peu-près, pour l'hiſtoire naturelle du muſc, la marche qu'il a ſuivie en faiſant celle du caſtor. Le dernier paragraphe eſt deſtiné à l'analyſe chimique du muſc. L'article qui regarde les uſages économiques de cette ſubſtance eſt aſſez conſidérable. L'auteur y déſigne le muſc comme un excellent aſſaiſonnement dans la cuiſine. Les Péruviens en ſont très-amateurs ; ils en mettent dans tous les mets, dans les boiſſons & même dans le pain. Le muſc ſert aux liquoriſtes pour la confection de l'eau épiſcopale, & les parfumeurs le font entrer dans pluſieurs compoſitions aromatiques. On préſerve les fourrures & autres habillemens, des teignes & des inſectes, en les imprégnant de l'odeur du muſc. C'eſt la plus forte de toutes les odeurs connues ; il n'en faut qu'une très-petite doſe pour parfumer une grande quantité de matière & d'eſpace, car l'odeur ſe porte à une grande diſtance ; la plus petite particule ſuffit pour ſe faire ſentir dans un eſpace conſidérable ; & ſon parfum même eſt ſi durable & ſe fixe tellement, qu'après un

© BIUM

très-long temps il ſemble n'avoir pas perdu de ſon activité. En effet, des obſervateurs rapportent qu'un grain de muſc, poſé dans un vaſte cabinet, avoit au bout de cent ans entièrement conſervé ſon odeur.

L'animal qui porte cette ſubſtance eſt également appelé *muſc* : c'eſt le *moſchus moſchiferus de* LINNÉ.

Pluſieurs naturaliſtes modernes l'ont conſidéré comme un grand chevrotin, qui eſt de la taille d'un chevreuil ; mais ſa tête eſt ſans cornes ou bois ; il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire ſupérieure. Il habite les pays orientaux.

D. GEORGII RUDOLPHI BOEHMERI, univerſ. Witteb. ſenioris commentatio phyſico-botanica de plantarum ſemine, antehac ſpermatologiæ titulo per partes, nunc conjunctim edita & aucta ; accedit diſſertatio de contextu celluloſo vegetabilium : *Mémoire phyſico-botanique ſur les ſemences des plantes, publié auparavant par partie, ſous le titre de* Spermatologie ; *par M. G. RUD. BOEHMER. A Wittemberg, chez* Zimmermann ; *à Strasbourg, chez* Kœnig ; *& à Paris, chez* Didot le jeune, *libraire, quai des*

© BIUM

Auguſt. 1785 ; petit in-8° de 458 pag. Prix 3 liv. 12 ſ. broché.

9. Cet ouvrage eſt compoſé de ſept chapitres. Le premier traite de l'uſage, de la différence & de l'exiſtence des ſemences. M. *Boehmer* rappelle les ſentimens des meilleurs botaniſtes ſur ces objets. Il rapporte les intéreſſantes & nouvelles expériences de M. *Hedwig*, qui, avec le microſcope a vu les fleurs & les ſemences des mouſſes, auſſi exactement que celles des plantes les plus parfaites. On expoſe dans ce chapitre les diverſes formes des ſemences & leur prodigieuſe fécondité. Une ſeule tige de maïs a donné deux mille grains. L'on en a compté trois mille ſur une d'*enula campana*, & quatre mille ſur un pied de tourneſol. Mais ce qui eſt encore plus immenſe & plus admirable, c'eſt la multiplication du pavot ; une plante ſeule a produit trente-deux mille ſemences, & le tabac vulgaire quarante-mille trois cents vingt.

Le ſecond chapitre offre ſur la fécondation & l'accroiſſement des ſemences tout ce qu'il y a de plus curieux. « La plante renfermée, dit un de nos célébres naturaliſtes, très en petit dans le fruit ou dans la graine, y eſt environnée d'un amas de farine, qui, délayée par l'eau qui a pénétré les enveloppes, fermente avec elle, & fournit au germe ſa première nourriture. Abreuvé de ce lait délicat, proportionné à ſa foibleſſe, il croît de jour en jour. Bientôt ſes langes lui deviennent incommodes ; il fait effort pour s'en débarraſſer, & pouſſe en dehors une petite racine qui va chercher dans la terre des ſucs plus nourriſſans ; la petite tige paroît à ſon tour deſtiné

© BIUM

à habiter l'air; elle perce la terre, & s'élance perpendiculairement dans ce fluide. Quelquefois elle entraîne avec elle les reſtes des tégumens qui l'enveloppoient dans l'état de germe; d'autres fois, deux feuilles, fort différentes des feuilles de l'âge mûr, l'accompagnent; ce ſont les feuilles *ſéminales*, dont le principal uſage eſt probablement d'épurer la sève.»

Voilà l'hiſtoire de la germination végétale, on ne peut mieux expliquée.

Le troiſième chapitre parle de la durée, de la récolte & de la conſervation des graines. Tout ce qu'il eſt poſſible d'apprendre ſur ces divers objets, ſe trouve réuni dans ce chapitre. M. *Boehmer* rapporte une manière infaillible d'envoyer des pays les plus éloignés des ſemences entières, ſans aucune détérioration; il ſuffit de faire fondre de la colophane dont on les enduit, ou bien on ſe ſert d'une maſſe compoſée de poix, de colophane & de cire. Quand les ſemences, glands & autres fruits ſeront recouverts de maſſe réſineuſe, on les arrangera dans des boîtes, que l'on emballera dans un tonneau: avec cette méthode, toutes ſemences paſſeront les mers ſans corruption.

Dans le quatrième, il eſt queſtion des préparations préliminaires à l'enſemencement. M. *Boehmer* y rappelle les diverſes macérations que l'on eſt obligé de faire ſubir à pluſieurs ſortes de ſemences pour les amollir, & pour faciliter leur développement & leur germination. Un moyen que nous devons à M. *Prozet*, intendant du jardin botanique d'Orléans, & qui étoit inconnu des botaniſtes, eſt celui-ci, qui facilite ſingulièrement la germination. Ouvrez avec un canif l'écorce dure de la ſemence vers le mi-

© BIUM

lieu, & mettez-la incontinent en terre. M. *Prozet* eſt parvenu avec cette inciſion à faire germer des ſemences exotiques très-compactes, qui auparavant n'avoient pas levé après de longues macérations. Pour préſerver les ſemences de la rapacité des oiſeaux, des ſouris & des fourmis, les anciens agricoles recommandoient de les faire infuſer une nuit dans le ſuc de joubarbe ; d'autres anciens auteurs employoient la leſſive, la ſuie, le fiel de bœuf, le ſang de poule, pour chaſſer les chenilles & autres inſectes nuiſibles aux ſemences.

Pierre Lauremberg, qui a écrit ſur la culture des jardins, prétend que pour diverſifier les couleurs des fleurs, comme de la tulipe, de l'œillet, &c. il ſuffit d'arroſer les ſemences avec de l'eſprit de vin, ou de les imbiber de ſang humain, les faire ſécher, réitérer pluſieurs fois cette imbibition : alors, dit-il, nous obtiendrons des choſes merveilleuſes. Nous regardons ces recettes comme abſurdes.

On traite dans les trois derniers chapitres, des ſemailles & des différens effets de la germination. Le volume eſt terminé par une diſſertation ſur le tiſſu cellulaire des végétaux.

Cet écrit mérite l'accueil des botaniſtes & des cultivateurs. Il préſente des vues phyſiologiques ſur les ſemences, qu'il ne ſeroit pas poſſible de rencontrer ailleurs.

Encyclopédie méthodique botanique ; par M. le chevalier DE LA MARCK, *ancien officier au régiment de Beaujolois, de l'Académie royale des ſciences ; tom. II,*

© BIUM

contenant les lettrines CIC, *juſques* EUF. *A Paris*, chez Panckoucke; *à Liège*, *chez* Plombeux; *à Nancy*, *chez* Matthieu, 1786. *In-4°.*

10. Ce ſecond volume n'eſt point inférieur au premier; l'auteur eſt toujours attentif à donner la ſynonymie latine & françaiſe; il fait des obſervations raiſonnées ſur les plantes récemment décrites; il nomme les voyageurs & les naturaliſtes qui lui ont communiqué des végétaux qu'on ne connoiſſoit pas encore. Chaque article eſt terminé par l'expoſé des propriétés médicinales & économiques de la plante, & par l'indication des contrées où elle croît ſpontanément.

Par exemple, après avoir décrit la *ciguë ordinaire*, ou *grande ciguë*, M. *de la Marck* continue ainſi: « Cette plante eſt la vraie ciguë des anciens & des modernes; celle dont M. *Storck* s'eſt ſervi pour ſes expériences publiées dans ſa *diſſertation ſur les propriétés de la ciguë*; celle, en un mot, à laquelle il eſt important de conſerver le nom de ciguë, en latin *cicuta*, ſi l'on veut ceſſer d'expoſer aux mépriſes auxquelles nous ſavons que le *cicuta* de Linné a pluſieurs fois donné lieu ».

« Quoique la ciguë, priſe intérieurement, ſoit un vrai poiſon, mais plus ou moins actif, ſelon le lieu natal de la plante; cependant pluſieurs médecins modernes ont oſé ſe ſervir de l'extrait de cette plante pour la guériſon de quelques maladies chroniques, comme les humeurs froides, les tumeurs ſquirrheuſes, les cancers, &c. M. *Storck*, médecin à Vienne en Autriche, après

© BIUM

avoir tenté beaucoup d'expériences, a publié un recueil d'obſervations ſur les effets de la ciguë, tendant à faire connoître les avantages qu'on peut retirer de l'emploi de cette plante dans les maladies rebelles que nous venons de citer. Ce médecin a employé des pilules faites avec le ſuc de la ciguë, exprimé, évaporé en conſiſtance d'extrait, & mêlé avec la poudre de la même plante. Appliquée extérieurement, la ciguë eſt réſolutive, fondante & adouciſſante; elle paſſe, priſe intérieurement, pour anti-ſquirreuſe, anti-ulcéreuſe & anti-cancéreuſe: on l'emploie auſſi dans les cataractes naiſſantes, & contre la goutte & les rhumatiſmes. Nous croyons que dans tous les cas, le plus sûr eſt de n'employer la ciguë à l'intérieur, que lorſque ce remède peut être dirigé par une main habile & prudente ».

A la ſuite de la deſcription du *colchique d'automne*, on lit: « Toutes les parties de cette plante ont une odeur forte & qui cauſe des nauſées. On prétend que ſa racine eſt un poiſon, & qu'elle fait mourir ceux qui en mangent; l'émétique & les adouciſſans en ſont le contre-poiſon. M. *Storck* en prépare un oxymel particulier, qu'il regarde comme un diurétique puiſſant & capable de guérir l'hydropiſie; mais nous penſons qu'on ne doit l'employer qu'avec précaution. Les tubes de colchique contiennent de l'amidon, ainſi que les racines bulbeuſes & tubéreuſes de beaucoup d'autres plantes ».

Une plante qui peut enrichir la matière médicale eſt la *coniſe anthelminthique*; elle croît naturellement dans l'Inde: on la cultive au Jardin du Roi, & nous l'avons au jardin botanique de Nancy. Les fleurs ſont purpurines, aſſez jolies. « Toutes ſes parties ſont un peu amères: on

© BIUM

l'emploie pilée dans l'huile, ou en décoction dans l'eau, pour diſſiper les rhumatiſmes, les douleurs de la goutte & les puſtules du corps, en l'appliquant en fomentation; la poudre de ſes ſemences ſe boit dans l'eau chaude pour la toux, les vers des enfans, & pour provoquer les urines».

Mais en parlant du pois à gratter, M. *de la Marck* ne dit rien des démangeaiſons que le duvet intérieur de la gouſſe de ce pois excite à la peau, ainſi que de ſa propriété vermifuge. Il n'eſt fait encore aucune mention de la vertu de la digitale pourpre contre l'hydropiſie. Il y a néanmoins des diſſertations compoſées par des médecins allemands & anglois, dans leſquelles cette propriété eſt atteſtée.

Ces omiſſions, & autres ſemblables, n'empêchent point que l'*Encyclopédie botanique* ne ſoit un ouvrage eſtimable.

On peut voir ce qui en a déja été dit dans ce journal, *tom* lxij, *pag.* 102; & *tom.* lxvj, *p.* 183.

FRID. WILH. ANT. LUDERS, medicin. doct. & pract. Havelbergenſis, nomenclator botanicus ſtirpium Marchiæ Brandenburgicæ ſecundùm ſyſtema Gleditſchianum à ſtaminum ſitu digeſtus: *Nomenclateur botanique des plantes de la marche de Brandebourg, ſuivant le ſyſtême de Gleditſch; par* FRÉDER. GUIL. ANT. LUDER, *D. M. A Berlin, chez* Heſſe; *à Strasbourg,*

© BIUM

chez Kœnig, 1786; *in-8° de 107 pag. Prix 24 ſous.*

11. M. *Luder* a fait durant pluſieurs années des excurſions botaniques dans la marche de Brandebourg. Il nous donne dans cette brochure la liſte des plantes qu'il y a recueillies. Le ſyſtême qu'il ſuit eſt celui de ſon compatriote, M. *Gleditſch*, que la mort vient d'enlever. Ce ſyſtême, qui eſt ſimple, aiſé dans l'ordre des diviſions des claſſes, & par conſéquent propre à faciliter l'étude de la botanique, eſt établi particulièrement ſur les quatre principales parties de la fleur; ſavoir, les étamines, le piſtil, le calice & la corolle. Il ſuppoſe non-ſeulement le ſexe des plantes comme une vérité inconteſtable, mais encore la néceſſité & l'immutabilité du caractère naturel des genres. Il ne contient que deux diviſions: ſous la première ſont placées toutes les plantes dont la floraiſon parfaite eſt bien viſible, ſoit que la fleur ſoit hermaphrodite, monoïque ou dioïque. L'autre diviſion embraſſe le reſte des plantes, dont la floraiſon parfaite ſe dérobe à la vue.

La diſpoſition des genres dans la première diviſion de ce ſyſtême, ſe réduit à quatre claſſes, dont la différence dépend uniquement de cette partie de la fleur, à laquelle les étamines ſont attachées, & qui ſemble conſtituer par-là des eſpèces ſingulières de floraiſon.

Toute fleur des plantes de la première diviſion eſt donc:

1°. *Thalamoſtemone*, ſi les étamines ſont attachées au réceptacle même.

© BIUM

2°. *Pétaloſtemone*, ſi les étamines ſont attachées à la corolle.

3°. *Calicoſtemone*, ſi les étamines ſont inſérées dans le calice.

4°. *Styloſtemone*, ſi les étamines ſont cohérentes avec le piſtil même.

Cette première diviſion peut porter le nom de *Phénoſtemone*, & la ſeconde celui de *Cryptoſtemone*: celle-ci contient quatre ordres, ſavoir,

1°. Les Filicées.

2°. Les Mouſſes.

3°. Les Algues.

4°. Les Champignons.

Il étoit néceſſaire de donner la clef du ſyſtême végétal de M. *Gleditſch*, pour ſe former une idée du Nomenclateur de M. *Luder*.

Parmi les plantes indigènes que ce botaniſte a trouvées dans la marche de Brandebourg, je remarque les ſuivantes comme étant rares & peu communes: le *ſalix laurea polyandra* de Gleditſch, la perſicaire à feuilles de ſaule du même, la ſalicorne de Virginie, le carel précoce de Schreber, la ſtellaire uligineuſe de Boehmer, le citiſe d'Autriche, l'iris de Sibérie, la Scrophulaire vernale, la mauve de Thuringe, la centaurée panniculée, l'épine blanche monogynique de Jacquin, la quintefeuille de Norwege.

M. *Luder* a eu ſoin d'indiquer les plantes adonides, culinaires & curieuſes, qui ſe cultivent dans les jardins des amateurs; il donne des notices ſur diverſes variétés. En tête du Nomenclateur eſt une petite carte topographique de la marche de Brandebourg.

© BIUM

Faſciculus plantarum è Flora Marggraviatûs Baruthini : *Faſcicule des plantes de la Flore du Margraviat de Bareuth ; par* JEAN-GASPARD-PHIL. ELWERT *de Spire, docteur en médecine. A Erlangue*, chez Kunſtman ; & *à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In-4° de 28 pag.*

12. Ce cahier renferme la liſte des plantes qui croiſſent dans le Margraviat de Bareuth. M. *Elwert* les range ſuivant le ſyſtême de *Linné* ; il les déſigne tantôt ſous les noms adoptés par le botaniſte de Suède, tantôt par les noms que leur donnent d'autres botaniſtes plus modernes. Lorſqu'une plante eſt rare, il indique l'endroit où elle ſe trouve ; ſi, pour la faire reconnoître, ſa dénomination ne ſuffit pas, il ajoute en note, quelques ſignes diſtinctifs ; dans d'autres notes ſont marquées les propriétés peu communes de certaines plantes.

Hiſtoria ſalicum, &c. *Hiſtoire des ſaules, enrichie de figures ; par* GEORGE-FR. HOFFMANN. *Faſcicule troiſième* (*a*). *A Leipſick, chez* Cruſius ; *à Strasbourg, chez* Amand Kœnig ; *& à Paris, chez* Didot le jeune, 1786, *in-fol.*

13. Ce cahier ne contient que la deſcription de trois ſaules.

(*a*) Les Faſcicules j & ij ont été annoncés, *tome* lxvij, *pag.* 174.

© BIUM

Le premier eſt le ſaule jaune, dit l'*oſier franc* : *ſalix vitellina*. Ses uſages ſont connus. Les tonneliers, les vanniers & autres ouvriers ſe ſervent fréquemment de ſes jeunes branches flexibles. *Schæffer* indique la manière de fabriquer du papier avec les aigrettes des chatons. L'écorce peut ſervir à la teinture; on prépare pour cela une leſſive qu'on laiſſe fermenter. L'extrait qu'on retire de cette écorce eſt extrêmement amer, fébrifuge; il reſſemble en cela à celui qui s'obtient de l'écorce de la plupart des autres ſaules.

Le ſecond eſt le *ſalix piſſa*, qui paroît n'avoir été décrit que par *Scopoli*; il croît ſpontanément, ſelon M. *Hoffmann*, ſur les bords ſablonneux des rivières, & fleurit en avril; ſes capſules ſont mûres le mois ſuivant.

Le troiſième eſt le *ſalix depreſſa*; celui-ci plus connu des botaniſtes, naît dans les bois de l'Europe, aux endroits humides, avec la canneberge. Sa floraiſon ſe fait en avril.

M. *Hoffmann* fixe avec préciſion les caractères individuels. Ses deſcriptions ſont étendues & exactes; ce qui forme une eſpèce de démarcation qui empêchera de confondre dorénavant les eſpèces avec les variétés.

GEORG. FRANÇ. HOFFMANN, med. doct. de vario lichenum uſu commentatio, ſectio 1 : *Mémoire ſur l'uſage de divers lichens; par G. FRANÇ. HOFFMANN, ſection première. A Erlang, chez* Palm; *à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In-4°. de 35 pag.*

14. M. *Hoffmann*, ayant donné la deſcription

© BIUM

des lichens, laquelle forme trois brochures ou faſcicules in-4°. (a), a cru, pour compléter l'hiſtoire de ces plantes cryptogames, devoir en faire connoître les uſages, & leur utilité dans l'économie, dans la médecine, dans la vétérinaire & dans d'autres arts, tels que la teinture, la peinture, &c. C'eſt l'objet de ce Mémoire.

Lorſqu'on deſtine les lichens pour la teinture, il faut les recueillir par un temps humide, afin qu'ils ſe détachent plus facilement des ſubſtances qui leur tiennent lieu de matrice; s'il eſt ſec, on les arroſe avec de l'eau, enſuite on les lave, on les fait ſécher, pour en extraire les parties colorantes avec l'excipient convenable.

Les lichens ſont utiles aux arbres, ils les défendent contre le froid, & ſuppléent à l'écorce lorſqu'elle a été enlevée par quelques accidens; ils préſervent auſſi leurs racines de la corruption, en attirant l'humeur morbifique. Ils ſont encore d'une utilité particulière à la fertiliſation; ils excitent fortement la végétation comme engrais. Pluſieurs quadrupèdes trouvent dans les lichens une nourriture abondante, & les petits oiſeaux en conſtruiſent leurs nids.

L'étymologie du mot lichen vient de ce qu'on attribue à cette végétation la propriété de guérir les dartres qui ont été nommées λειχῆνες par les Grecs, & les autres maladies de la peau.

Cette première ſection contient vingt-ſept lichens utiles; nous en indiquerons quelques-uns.

Le lichen citrin (*lepra citrina* HOFFM.) croît en Europe, ſur les rochers calcaires; macéré

(a) *Voyez* l'annonce qui en a été faite dans ce journal, *tom.* lxvij, *pag.* 177; & *tom.* lxix, p. 365.

© BIUM

pendant plusieurs semaines dans l'urine, on obtient une couleur cañelle abricot; en y ajoutant une dissolution d'étain, on a une teinte canelle fauve; & avec la couperose verte, une de chair.

2°. Le lichen calcaire (*verrucaria calcaria* HOFFM.) naît sur les rochers, les marbres, les pierres calcaires: on recueille cette algue pendant le mois d'août, on la fait sécher, on la pulvérise, on la met ensuite infuser dans de l'urine pendant trois semaines, en bouchant exactement le vaisseau. Elle donne une belle couleur rouge d'écarlate, propre à teindre le fil: mais il faut une lente ébullition avant que de se servir de cette teinture.

3°. Le lichen tartarisé (*scutellaria tartarea* HOFFM.) se trouve dans les vieux sables, sur les murs des anciens édifices, principalement sur les rochers. Les habitans de la Westrogothie fabriquent un beau rouge avec ce lichen.

4°. Le lichen de roche (*lichen saxatilis* L.) vient sur les rochers, les vieilles haies, les troncs d'arbres, les pierres, dans les cimetières sur le crâne humain. Les anciens assignoient à cette mousse une grande quantité de vertus & de propriétés, qu'il faut absolument regarder comme superstitieuses & inutiles, entr'autres d'être souveraine contre l'épilepsie, la peste & les hémorrhagies. Cette substance n'est plus en usage depuis long-temps. Les payſans de l'Oelande & de la Gothlande teignent le fil en brun & en rouge avec ce lichen.

M. *Hoffman* a rassemblé tout ce qu'il y avoit dans les auteurs sur l'utilité de ces plantes; il nous communique encore quelques expériences qu'il

© BIUM

qu'il a faites ſur l'extraction des parties colorantes qui ſe trouvent dans divers lichens.

Bibliothèque phyſico-économique, inſtructive & amuſante, années 1786 & 1787; *deux volumes par année;* contenant des mémoires, obſervations pratiques ſur l'économie rurale; — les nouvelles découvertes les plus intéreſſantes dans les arts utiles & agréables; — la deſcription & la figure des nouvelles machines, des inſtrumens qu'on doit y employer, d'après les expériences des auteurs qui les ont imaginées; — des recettes, pratiques, procédés, médicamens nouveaux, externes ou internes, qui peuvent intéreſſer les hommes & les animaux; les moyens d'arrêter les incendies, & autres évènemens provenans des vices & de l'altération de l'air; de nouvelles vues ſur pluſieurs points d'économie domeſtique, & en général ſur tous les objets d'utilité & d'agrément dans la vie civile & privée. *On y a*

© BIUM

joint des notes qu'on a cru néceſſaires à pluſieurs articles, avec des planches en taille-douce. A Paris, chez Buiſſon, *libraire, hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins, n° 13. Prix 3 liv. chaque volume, relié, & franc de port par la poſte; 2 liv. 12 ſ. broché.*

15. Magaſin vaſte & bien fourni, où tous les goûts & tous les beſoins peuvent ſe ſatisfaire; il eſt ſur-tout recommandable par le grand nombre d'objets de phyſique & d'économie qu'il préſente. On y trouve auſſi des remèdes; mais le public doit ſe ſouvenir qu'on n'en doit pas faire uſage ſans le conſeil des gens de l'art, qu'il n'y a point de formule générale pour guérir la goutte, ou la fièvre putride, comme pour raccommoder une cheminée; & que la fièvre ne s'éteint point, comme une maiſon où le feu a pris.

Mémoire ſur les uſages de la tourbe & de ſes cendres, comme engrais : lu à la Société royale d'agriculture de Paris ; par M. DE RIBAUCOURT. *A Paris, chez* Buiſſon, *libraire, hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins, 1787. Brochure in-8° de 52 pag.*

16. Ce mémoire eſt diviſé en deux parties: l'une traite de l'emploi de la tourbe comme

© BIUM

engrais ; & l'autre de celui de la cendre de tourbe, conſidérée ſous le même point de vue. L'auteur laiſſe très-peu de choſe à deſirer ſur cet objet important.

Medicinischer briefwechſel, *&c.* C'eſt-à-dire, *Correſpondance médicinale, publiée par une Société de médecins. Première partie. A Halle, chez* Gebauer, 1786.

17. Il parut au mois de novembre 1784, un Proſpectus dans lequel les éditeurs indiquoient l'objet du recueil ; ils nous donnent la première partie.

Elle contient,

1°. Les réglemens du duc de *Weimar* concernant l'anatomie & l'hopital des accouchemens.

2°. L'admiſſion aux grades des perſonnes de quelque religion qu'elles puiſſent être, à Jena.

3°. La formule du ſerment doctoral.

4°. Les manuſcrits conſervés dans la bibliothèque de Konisberg ; par M. *Metzger.*

5° Le mérite des profeſſeurs de Konisberg en anatomie ; par le même.

6° Le panégyrique de *Lobſtein* ; par le même.

7°. Des additions à l'hiſtoire du P. *Moeller* ; par le même.

8°. Des recherches ſur la diminution de l'évacuation de l'urine chez les enfans ; par M. *Meyer.*

© BIUM

9°. Des notes sur les eaux minérales gazeuſes de Birkenfeld ; par *M. Maler.*

10°. Des détails relatifs à l'inſtitut clinique de Carlſruh.

11°. L'état de la médecine dans le pays de Bade ; par *M. Maler.*

13° Des découvertes anatomiques.

14°. Des nouveautés médicinales.

15°. La liſte de tous les profeſſeurs & membres de la faculté de médecine de Jena.

16°. Des mélanges.

17°. Des annonces de promotions & de morts.

ACADÉMIES.

SÉANCE PUBLIQUE de l'école royale vétérinaire.

La ſéance publique tenue le 4 ſeptembre dernier, par l'école royale vétérinaire, au château d'Alfort, près de Charenton, & à laquelle a préſidé la Société royale d'agriculture de Paris, peut être regardée en quelque ſorte comme l'inauguration de cet établiſſement. Beaucoup de perſonnes de diſtinction, de ſavans & d'amateurs, s'y ſont rendus. Les diſcours qui y ont été prononcés étoient relatifs aux augmentations faites tout récemment dans l'école. Des chaires d'économie vétérinaire & rurale, d'anatomie comparée & de chimie, y ont multiplié les moyens d'inſtruction. L'école a reçu une extenſion très-importante par l'addition d'un jardin de botanique, d'un théâtre anatomique

© BIUM

très-vaſte, d'un laboratoire fort conſidérable & d'une ferme très-étendue.

La ſéance a été ouverte par un diſcours de M. *Loir*, ſubdélégué de M. l'intendant de Paris à Alfort, ſur les progrès de l'art vétérinaire, & l'extenſion que l'école a reçue en dernier lieu.

M. *de Fourcroy*, profeſſeur de chimie, a lu enſuite pour M. d'Aubenton, profeſſeur d'économie vétérinaire & rurale, un Mémoire ſur l'art vétérinaire, tel qu'il étoit pratiqué chez les anciens, & ſur les avantages que nous pouvons en retirer.

M. *Vicq-d'Azyr*, profeſſeur d'anatomie comparée, a fait la lecture d'un diſcours ſur l'anatomie conſidérée dans ſes rapports avec le règne animal en général, ſur la manière de perfectionner la nomenclature & d'accélérer ſes progrès. Il a mis ſous les yeux de l'aſſemblée quatre grands tableaux, où il a développé ſon ſyſtême anatomique, depuis l'homme juſqu'aux végétaux incluſivement.

M. *de Fourcroy* a lu un Mémoire concernant un expoſé du plan qu'il ſuivra dans les recherches chimiques ſur les ſubſtances animales; il a ſpécialement inſiſté ſur les avantages que ces recherches pourront procurer à la pratique de la médecine.

M. *Brouſſonet*, profeſſeur adjoint d'économie vétérinaire & rurale, a fait la lecture d'un expoſé des rapports de l'art vétérinaire avec l'agriculture en général; il a rappelé tout ce que le roi avoit accordé à l'école vétérinaire pour cette partie intéreſſante de ſon inſtitution, & ce qu'on pouvoit eſpérer des travaux de la Société royale d'agriculture, chargée de dirige

© BIUM

les expériences qui ſe font dans la ferme de Maiſonville, laquelle vient d'être annexée à l'école.

Les profeſſeurs avoient mis ſous les yeux des miniſtres qui ont honoré cette aſſemblée de leur préſence, pluſieurs pièces anatomiques, des réſultats chimiques, les divers produits de culture du jardin de botanique économique & de la ferme de Maiſonville.

M. *Chabert*, directeur de l'école, a lu un réſumé ſuccinct des avantages de l'art vétérinaire conſidéré dans toutes ſes parties, & des ſuccès qu'on a obtenus dans différentes épizooties. La ſéance a été terminée par les réponſes des élèves de l'école aux queſtions que leur a propoſées M. le contrôleur-général des finances, relativement à l'anatomie des animaux. Les prix de ce concours étoient des médailles & des inſtrumens uſités dans l'art vétérinaire.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE de l'Académie des ſciences, arts & belles-lettres d'Orléans.

DU VENDREDI 12 JANVIER, 1787.

M. *Crignon de Bonvalet*, vice-préſident, a ouvert la Séance en félicitant l'Aſſemblée ſur le nouveau titre que la Société venoit d'obtenir de Sa Majeſté, & ſur l'éclat & les ſecours que ſe prêteroient mutuellement les ſciences & les belles-lettres.

M. *Marcandier*, directeur, a lu une lettre par laquelle M. l'Intendant annonçoit à la Compagnie l'obtention de lettres-patentes du Roi,

© BIUM

portant érection de *la Société de phyſique d'Orléans*, en *Académie royale des ſciences, arts & belles-lettres*. Cette lecture a été ſuivie de celle des lettres-patentes données à Fontainebleau au mois d'octobre 1786, & enregiſtrées au parlement le 20 décembre ſuivant.

M. *Huet de Froberville*, ſecrétaire perpétuel, a fait valoir, dans un diſcours analogue à la circonſtance, les heureux effets en général de l'étude des lettres, & ceux qu'on doit ſe promettre en particulier pour Orléans, de l'établiſſement d'une Académie qui les accueilloit d'une manière illimitée.

Le ſecrétaire perpétuel a lu enſuite le Précis des travaux de la Compagnie, pendant les deux derniers ſemeſtres.

M. *Prozet*, intendant du jardin des plantes, a lu un Mémoire ſur *la formation des montagnes & des couches actuelles de la terre*. Il y établit les altérations manifeſtes qui ont changé la forme primitive du globe. Cet ouvrage, rempli de vues neuves, a en outre l'avantage de réunir ſous un même aſpect une multitude d'obſervations diſperſées dans les écrits des meilleurs auteurs modernes.

Le ſecrétaire perpétuel a lu l'Eloge de M. *Marigues*, chirurgien major de l'hôpital royal de Verſailles, de l'Académie de chirurgie de Paris, de celle des ſciences & belles-lettres de Rouen, de la Société royale de médecine, & correſpondant de la Société de phyſique d'Orléans. « L'Académicien, dit le ſecrétaire, à qui nous payons aujourd'hui un juſte tribut de regrets, eſt du petit nombre de ceux qui doivent tout à leur mérite, & rien à la fortune ni à l'intrigue. On en ſera d'autant plus ſurpris,

© BIUM

qu'il s'exerça ſur un théâtre qui leur eſt ſpécialément conſacré; & où une multitude d'emplois offrent un appât à tous les degrés de l'ambition. »

M. *Marigues*, fils d'un chirurgien de village, avoit acquis une aiſance peu commune, même dans la capitale. « On ſe doute bien que cette aiſance, le fruit honorable du talent, des travaux & des veilles de M. *Marigues*, ne s'acquit pas ſans exciter l'envie. On la trouve par-tout, & ce n'eſt pas à Verſailles, où elle paſſe plus envenimée des grands chez les petits, qu'il devoit eſpérer de s'y ſouſtraire .... Entouré de faux amis & de gens qu'ombrageoient ſes ſuccès, un homme droit & ſenſible, comme l'étoit M. *Marigues*, dut éprouver de cruelles impreſſions. Ni la contagion de l'exemple, ni le beſoin d'y céder pour réuſſir, ne purent ébranler ſa vertu; mais ſon caractère devint inquiet & défiant; un rien le troubloit; & le moral influant, ainſi qu'il arrive preſque toujours, ſur le phyſique, chaque fois qu'il ſe trouvoit contrarié par les circonſtances, ſa ſanté en étoit altérée. Quelques tracaſſeries peu méritées qu'on lui ſuſcita relativement à l'ordre du ſervice public, dans ſon hôpital, l'aigrirent au point que, plus de deux mois d'avance, il annonça ſa fin prochaine à ſa famille. Voilà comme, au milieu d'un monde pervers, l'homme naturellement bon & ſociable, paie de ſon repos & de ſa vie l'honneur d'avoir ſu réſiſter à la corruption. »

M. l'abbé *Pataud* a lu, pour M. l'abbé *de Talsy*, la première partie d'un Mémoire ſur l'Education des Vers à ſoie en plein air. Dans cette première partie, l'auteur conſidère, en

© BIUM

naturaliſte & en phyſicien, ces inſectes précieux à qui le luxe doit une de ſes plus belles jouiſſances. Les dépenſes que néceſſite leur éducation en chambre, & les maladies qui en réſultent, ſont comparées aux avantages conſtatés par cinq années d'expériences, d'une méthode ſimple, peu coûteuſe & ſalutaire, obſervée par une perſonne dont l'auteur a ſuivi les procédés & les réſultats. Ici toutes les objections contre cette méthode ſont réfutées. On prouve la fauſſeté du préjugé ſur l'influence dangereuſe de l'air & de ſes météores dans nos climats, par rapport aux vers à ſoie: on prouve que les différentes maladies auxquelles ils ſont ſujets dans l'éducation à couvert, ont preſque toujours pour cauſe un air vicié: on prouve enfin que l'éducation en plein air, ſans avoir encore atteint le degré de perfection qu'on peut lui donner mérite dès-à-préſent la préférence ſur celle de dedans, par la diminution des frais, par l'exemption des maladies, & par la qualité ſupérieure de la ſoie qu'on recueille. Le temps n'a pas permis de lire la ſeconde partie de ce Mémoire intéreſſant, entièrement conſacrée aux détails de expériences.

Le ſecrétaire perpétuel a rendu compte du concours, dont l'objet étoit d'indiquer *par quel genre de culture ou d'induſtrie, applicable à la Sologne Orléanoiſe, on pourroit améliorer ſon ſol & augmenter ſon produit.* Il a dit que l'Académie n'avoit reçu ſur cette queſtion qu'un ſeul Mémoire, qui porte pour épigraphe ces vers de Lucain :

Horrida nunc dumis, multoſque inarata per annos
Hæc tellus; deſuntque manus poſcentibus arvis.

© BIUM

Quoique le défaut de concurrence l'autorisât à ne le point couronner, elle s'y déterminoit néanmoins en faveur des vues utiles qu'il préſente; mais l'auteur, en gardant l'anonyme dans le billet cacheté, joint à ſon Mémoire, a enfreint les conditions du programme, & en conſéquence l'Académie, rigoureuſement attachée à ſes loix, s'eſt réſervée l'application du Prix à une autre queſtion qu'elle va propoſer.

Il a terminé la Séance par la lecture du programme ſuivant:

L'Académie a propoſé pour ſujet du Prix de 400 livres, qu'elle diſtribuera après la Saint-Martin de l'année 1787, les queſtions ſuivantes:

1°. *A quelle cauſe doit-on attribuer le mauvais goût que les tonneaux font quelquefois contracter au vin, & qui eſt généralement connu ſous le nom de* goût de fût?

2°. *Le bois ne ſubit-il l'altération qui occaſionne ce goût, qu'après avoir été coupé, ou la ſéve en étoit-elle affectée lorſqu'il étoit ſur pied?*

3°. *A quels ſignes peut-on connoître les bois dont les ſucs ont ſouffert cette altération?*

4°. *Quels ſont les moyens de corriger ou de faire perdre au vin le goût déſagréable que le fût lui a communiqué?*

Pour le Prix de 400 livres, qui ſera décerné à la même époque de l'année 1788, l'Académie demande:

Quel a été l'état des arts & du commerce dans l'Orléanois, depuis les premiers temps de la monarchie, juſqu'à Henri IV? *Quelles ont été les cauſes de leurs progrès ou de leur décadence de-*

© BIUM

puis cette époque juſqu'à nos jours, & quels ſeroient les moyens de les porter au degré d'étendue & de perfection dont ils ſont ſuſceptibles?

Un ſecond Prix ſera également diſtribué dans la même année 1788, à l'auteur qui parviendra à *déterminer par des expériences préciſes & directes:*

1°. *Si l'eau eſt une ſubſtance compoſée, ou ſi elle eſt une matière ſimple ou élémentaire?*

2°. *Si celle que l'on obtient par la combuſtion du gaz inflammable avec l'air vital, eſt produite dans l'acte même de cette combuſtion, ou ſi elle n'en eſt que dégagée; c'eſt-à-dire, ſi réellement elle provient de la combinaiſon de l'air vital ou de ſa baſe avec l'air inflammable; ou ſi cet air vital, & tous les fluides élaſtiques ne ſont pas eux-mêmes une modification de l'eau, opérée par ſa combinaiſon avec la matière du feu, de la lumière ou de la chaleur?*

L'Académie voulant offrir aux concurrens un Prix proportionné à l'importance de cette queſtion, elle ajoutera 400 livres, à pareille ſomme provenant de celui qu'elle n'a pas décerné cette année. Ainſi, ce ſecond Prix ſera de 800 liv.

Toutes perſonnes, excepté les académiciens réſidens, ſeront admiſes au concours. Les Mémoires écrits en françois ou en latin, ſeront adreſſés *francs de port*, ou ſous le couvert de M. l'intendant de la généralité d'Orléans, au ſecrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier juin de 1787, pour le premier prix, & de 1788, pour les deux derniers.

Les auteurs ne ſe feront connoître ni directement, ni indirectement. Ils joindront à leurs ouvrages, écrits liſiblement, un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur demeure. Ils

© BIUM

mettront à la tête du Mémoire une deviſe ou épigraphe, qui ſera répétée dans le billet & à la ſuſcription.

PRIX de la Société littéraire de Grenoble.

La ſociété littéraire de Grenoble avoit propoſé pour ſujet du premier prix qu'elle devoit adjuger dans la ſéance publique du mois de janvier 1787, de déterminer *à quelle cauſe on doit attribuer le dépériſſement actuel des bois, quels ſont les effets qui en ſont réſultés relativement à l'agriculture, quels ſeroient, en Dauphiné, les moyens d'y remédier, & quel eſt le parti le plus avantageux que l'on pourroit tirer, dans cette province, des bois, landes, marais & pâturages communs.* Sur ce qui a été obſervé qu'en différant de décerner les prix indiqués, on recevroit un plus grand nombre de Mémoires, la Société ne voulant rien négliger de ce qui peut concourir à développer une queſtion ſi importante, a délibéré de renvoyer la diſtribution de ce premier prix à la ſéance publique qu'elle tiendra le 1^er^ mai prochain, & les Mémoires ſeront reçus juſqu'au 1^er^ avril. Les auteurs qui ont déja traité cette queſtion, & qui voudront faire des additions ou des changemens à leurs Mémoires, pourront les adreſſer à la Société, avec la même épigraphe qu'ils ont précédemment choiſie.

La Société avoit annoncé pour ſujet d'un ſecond prix, d'indiquer *quelles ſont les branches d'induſtrie qui conviendroient le mieux aux cantons de cette province qui en ſont dépourvus, & notamment dans le Haut-Dauphiné; quels ſeroient les moyens d'accroître les progrès de l'agriculture dans*

© BIUM

ceux qui pourroient n'être ſuſceptibles d'aucun genre d'induſtrie, ſans préjudicier néanmoins au rétabliſſement des bois. Ce prix ſera diſtribué dans la ſéance du 1^er^ ſeptembre 1787. Les Mémoires ſeront reçus juſqu'au 1^er^ août.

Les paquets ſeront adreſſés à M. l'intendant de la généralité de Grenoble, qui fera paſſer les récépiſſés du ſecrétaire de la Société à l'adreſſe que les auteurs indiqueront.

PRIX propoſés par l'Académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles.

L'Académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles tint, le 11, le 12 & le 14 octobre 1786, une ſéance publique pour la diſtribution des prix annuels.

En 1784, elle avoit demandé pour le prix de la claſſe phyſique, *Quels ſont les moyens que la médecine & la police pourroient employer pour prévenir les erreurs dangereuſes des enterremens précipités?*

« Quoique entre les Mémoires qui ont concouru pour ce prix, (dit-elle dans ſon programme) elle en ait diſtingué quelques-uns dont les auteurs méritent des éloges, elle s'eſt vue à regret obligée de n'adjuger la palme à aucun, parce que pluſieurs aſpirans ſont reſtés au-deſſous de leur ſujet, & que les autres s'en ſont écartés.

Des neuf Mémoires qu'elle a reçus, les numéros 1, 2, 4 & 7, ayant reſpectivement pour épigraphe :

Qui tôt enſevelit, bien ſouvent aſſaſſine,
Et tel eſt cru défunt qui n'en a que la mine.

© BIUM

Nullâ re ad deos immortales propiùs accedunt homines, quàm salutem hominibus dando.

Non continuò, quando cor quievit & respiratio nulla est, mortem perfectam adesse cl. viri ostendunt.

Sa main comble l'abyme entr'ouvert sous mes pas, & me fait trouver la vie dans les horreurs du trépas.

ont assez bien saisi le sens du programme; mais, du côté de l'exactitude & de la méthode, ils laissent beaucoup à desirer. L'Académie exige que si l'on n'a rien de neuf à dire, on ait au moins le mérite d'avoir traité cette matière intéressante avec énergie, éloquence & dignité. «

« Le n°. 3, ayant pour épigraphe : *Qui succurrere potest, cùm non succurrit, occidit; in vitâ servare potuisse, nec tamen servasse, nonne homicidium negativum sapit?* le plus érudit de tous, s'est trop attaché à la seule érudition; il pèche sur-tout, de même que les trois suivans, pour avoir donné plutôt un traité sur les asphyxies, qu'une réponse directe à la question. Enfin ce Mémoire offre un volume, & non pas une dissertation académique. »

« Le n°. 5, portant pour devise : *Facilis descensus Averni; sed revocare gradum superasque evadere ad auras, hoc opus, hic labor est*, a du mérite par sa partie médicale; l'auteur paroit avoir bien observé; mais il a trop négligé les ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet. Ses moyens de police sont mal vus & peu praticables. Il fait une proposition absurde dans l'espèce d'inquisition qu'il veut établir à la campagne, & il présente aussi un traité sur les asphyxies, que le programme ne demande pas. »

© BIUM

« Le n°. 6, ayant pour épigraphe : *Prolongare dies, mortem removendo, docebo*, eſt un mélange de bon & de mauvais. Il ſent trop les bancs de l'école. Il ſe jette dans les aſphyxies, au lieu de s'attacher à la queſtion. Si l'auteur ſe préſente encore au concours, l'Académie exige qu'il établiſſe mieux qu'il n'a fait le ſigne de mort qu'il croit ſi caractériſtique, ſur-tout que ſon Mémoire ſoit écrit d'une manière liſible, & préſenté ſous une forme plus décente.»

« Le n°. 8, portant pour épigraphe : *Vidit (JESUS) tumultum & flentes & ejulantes multùm. . . . Quid turbamini & ploratis ? Puella non eſt mortua, ſed dormit ; & irridebant eum*, eſt un traité volumineux ſur les aſphyxies, qui ne pourra jamais paſſer pour un Mémoire académique. Le ſtyle en eſt aſſez bon ; l'ouvrage d'ailleurs n'eſt pas ſans mérite ; mais l'Académie exige de l'auteur plus d'exactitude & de la circonſpection ».

« Le n°. 9, ayant pour épigraphe : *Omnis homo moritur, &c.*, a été exclu pour avoir été préſenté après le terme limité : ſans avoir le mérite que deſiroit l'Académie, ce Mémoire n'étoit pas indigne du concours ».

« En général, tout Mémoire qui exigera plus de deux heures pour une lecture attentive, ſera rejeté. Il en ſera de même des Mémoires dont les citations ſeront trouvées inexactes ; en conſéquence, on demande non-ſeulement le n°. des pages, mais l'année & le lieu de l'édition des ouvrages dont on ſera uſage ».

« L'Académie exige particulièrement que les concurrens s'attachent au ſens du programme.

© BIUM

Du côté de la médecine, elle ne demande pas les moyens qu'il convient d'employer pour guérir les asphyxies, mais bien les signes distinctifs entre la vie & la mort, desquels elle n'exclut pas les remèdes dont on se sert dans les asphyxies, mais seulement autant qu'ils contribuent à confirmer le diagnostic ».

« Elle desire d'ailleurs que les aspirans fassent usage de ce que les découvertes depuis 1750 offrent de plus intéressant sur cette matière ».

« Pour le concours de l'année 1788, l'Académie propose la question de physique, suivante : *Quels sont les végétaux indigènes propres à fournir des huiles qu'on pourroit substituer avec succès & sans danger à l'huile d'olive? Quelles sont les méthodes de préparer & de conserver ces huiles? Enfin, quel sera leur prix, en supposant un prix donné des matières dont on les tire* »?

« Elle adjugera au concours de la même année 1788 le prix de la question historique, au meilleur *Mémoire sur le duc Ghislebert, fils de Rainier au long col.* L'Académie desire que les auteurs ne se bornent pas à la vie de ce prince, mais qu'ils s'attachent particulièrement à distinguer les prérogatives, les domaines & les droits utiles dont il étoit en possession à titre d'héritage, de ceux dont il jouissoit en qualité de duc, ou gouverneur du royaume de Lorraine. Elle desire également qu'ils donnent un détail exact des différens états dont ce royaume étoit alors composé, & qu'ils recherchent quel en étoit à cette époque le gouvernement politique ».

« Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de 25 ducats. Les mémoires doivent être écrits en latin, en françois,

© BIUM

ou en flamand. Ils ſeront adreſſés & remis, *franc de port*, à M. *Des Roches*, ſecrétaire perpétuel, avant le 16 juin 1788. L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations : pour cet effet, les auteurs auront ſoin de marquer les éditions & les pages des livres qu'ils citent Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ſeulement une deviſe à leur choix ; ils la répéteront dans un billet cacheté qui contiendra leur nom & leur adreſſe. Ceux qui ſe feront connoître de quelque manière que ce ſoit, & ceux dont les mémoires auront été remis après le terme preſcrit, ſeront abſolument exclus du concours ».

PRIX propoſés par l'Académie impériale des ſciences de Pétersbourg.

L'Académie a remis au mois de juillet 1788 ; la diſtribution du prix ſur la queſtion ſuivante, qu'elle avoit propoſée en 1786.

La force du cœur ne pouvant opérer la diſtribution des ſucs nourriciers dans beaucoup de parties du corps des animaux, telles que les ongles, les poils, l'épiderme, les cornes, n'y ayant également dans les plantes aucune force que l'on puiſſe comparer à celle du cœur pour la même diſtribution des ſucs nourriciers, on demande par quelle force cette diſtribution des humeurs s'opère dans les plantes & dans les parties mentionnées des animaux, & quelle eſt la nature de cette force ? Le prix eſt de cent ducats d'or.

La même Académie a propoſé pour 1787 le Prix ſuivant, à diſtribuer en juillet 1787.

© BIUM

Si quelque comète s'approchoit assez de la terre, pour que ces deux astres pussent agir l'un sur l'autre, déterminer, 1°. quelles inégalités en résulteroient dans le mouvement de la terre; 2°. quels phénomènes en résulteroient sur l'océan; 3°. comment les deux astres se mouvroient ensuite? Le prix est de cent ducats d'or.

Les Mémoires doivent êtres écrits en russe, ou en latin, ou en allemand, ou en français, avec les conditions ordinaires pour les concours, & adressés à M. J.-Albert Euler, Secrétaire de l'académie.

PROSPECTUS.

Voyage en Asie, ou *Essais philosophiques & historiques sur la haute antiquité, sur quelques peuples modernes orientaux, & sur divers animaux de ces contrées. Ouvrage enrichi de gravures en taille-douce.*

Usus & impigræ simul experientia mentis
Paulatim docuit. . . . . . LUCR.

L'ouvrage que l'on annonce, eût pu paroître il y a douze ans. Engagé en 1781 à détacher & à livrer à l'impression quelques articles isolés, sous le titre d'*Essais Philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers, &c....* (*a*), je ne dis-

(*a*) On peut voir ce que nous avons dit de ces *Essais* en les annonçant dans ce Journal, année 1783, *tome* Ix, *pag.* 277, 278.

© BIUM

ſimulai point les motifs de dégoûts qui, depuis mon retour en Europe, m'avoient éloigné d'une occupation de cette eſpèce. Enfin un premier pas fait, non inſenſible à l'accueil qu'un foible eſſai avoit obtenu en France & chez l'étranger, je commençois à vouloir ſérieuſement mettre le tout en état d'être imprimé; un événement fâcheux me contraignit d'abandonner ce travail.

Mes amis le deſirent, l'étude eſt un délaſſement, je reprendrai la plume. Sans la certitude de leur déplaire, ces matériaux n'exiſteroient peut-être plus. Mon nom ne ſera point mis à la tête de cet ouvrage. Libre de toute prétention, qu'importe la perſonne de l'auteur à la juſteſſe & au ſort de ſes recherches?

L'on a beaucoup de relations ſur l'Inde & les parties de l'Aſie dont je me propoſe de parler. Chacun a ſa manière de voir. Pendant vingt ans ſur les lieux, j'ai été auſſi à même d'obſerver: il m'a depuis été aiſé de reconnoître que, malgré les pertes littéraires que l'on m'a fait éprouver, j'ai été peu eſſentiellement croiſé dans les routes ſolitaires que je m'étois frayées.

Les mœurs, les ſciences, les arts, l'hiſtoire naturelle, les uſages civils, politiques & religieux de ces contrées offrent un vaſte champ à la réflexion. Mes regards ſe ſont portés ſur ces différens objets. Mon plan fixe & reſſerré a été de n'employer que ce que j'ai été dans le cas de recueillir moi-même & de voir ſous de nouveaux points de vue. Ainſi, autant qu'il m'a été poſſible, ſans altérer l'enſemble & la connexion des matières, j'ai élagué de mon ouvrage ce que j'ai reconnu ſe trouver déjà dans d'autres.

Le premier volume ſera en grande partie conſacré *à la haute antiquité*. Fixons un ſens à cette

© BIUM

expreſſion ; d'après ce qui a été dit dans le *Poſtſcriptum* de mon précédent Eſſai. Je conſidère ici comparativement comme moderne tout ce qui n'appartient pas à une époque antérieure au moins de quinze cents ans au ſiècle où nous plaçons le ſiége de Troye. Un fil de communication avec ces temps reculés fut d'abord myſtérieuſement conſervé ; il étoit léger, enfin il a été rompu. Les impoſantes prétentions des Indiens, des Chaldéens, des Chinois, des Celtes, des Egyptiens, &c., n'ont que des fondemens illuſoires.

Les uſages civils & religieux, la divination, les loix, les langues, écritures, ſciences, arts, &c., de cette vénérable antiquité, ſeront l'objet de nos obſervations. En indiquant leurs rapports avec des ſiècles plus rapprochés, nous parcourrons le tableau animé d'origines, d'entrepriſes, de révolutions morales, politiques & phyſiques qui ont changé la face de la terre.

Déjà l'on me demande ſi c'eſt un roman que j'annonce, ou quelque nouveau ſyſtême à enter ſur ceux qui ont paru depuis trois ou quatre mille ans. Il répugneroit à mes principes de préſenter avec confiance ce dont je devrois douter. Je ne me mêle point de deviner, & ne ſuis aucunement amateur du merveilleux. A l'abri des moyens d'illuſion que peut produire le trop de ſcience, ſentant ma foibleſſe, & néanmoins rempli de la vaine ambition de ſavoir, j'ai été en tâtonnant à la recherche de l'auſtère vérité. Sans guide ni interprète, le haſard a ſecondé un voyageur attentif, étranger à tout ſyſtême. Des imaginations vives, riches & puiſſantes franchiſſent ou tranchent les difficultés ; elles s'agitent & prétendent obſerver ; mais leur force eſt de

© BIUM

créer ! Ce que j'eſquiſſerai, a été. Qu'il me ſuffiſe d'ajouter que la majeure partie des détails relatifs à cette haute antiquité, ſera appuyée ſur des preuves littérales & autres, dont la vérification ſera rendue facile.

Cet ouvrage aura deux volumes *in*-4°. Comme, par pluſieurs raiſons, il ne ſera point mis dans le commerce, on ne ſe le procurera que par voie de ſouſcription. Je n'ignore pas que le charlataniſme & une infidèle avarice ont rendu cette reſſource bien précaire. A cet égard, je ne dois me permettre qu'un mot ; c'eſt que tout genre de ſpéculation eſt étranger à cette entrepriſe.

PLAN DE LA SOUSCRIPTION.

On ne tirera à l'impreſſion que le nombre d'exemplaires qui auront été retenus. Il s'agit de fournir à ces frais & à ceux de quatorze ou quinze gravures conſidérables, leſquelles ſeront exécutées par des artiſtes d'une réputation faite. La ſouſcription eſt de 48 livres pour les deux volumes *in*-4°, beau caractère ; 24 livres ſeront payées en ſouſcrivant, & pareille ſomme pour le ſecond volume, en retirant le premier, qui pourra paroître à la fin de 1787. Si dans neuf mois le nombre des Souſcripteurs eſt inſuffiſant pour les déboursés néceſſaires, l'on en ſera averti, & l'argent ſera rendu par ceux des libraires ci-après nommés, chez leſquels on aura ſouſcrit.

La liſte de MM. les Souſcripteurs ſe trouvera au commencement du premier volume ; il leur ſera donné une reconnoiſſance imprimée, ſignée de madame veuve *Tilliard* & fils, libraires de Paris. Les exemplaires ſeront délivrés en ſuivant l'ordre des ſouſcriptions.

© BIUM

On ſouſcrit à Paris chez mad. veuve *Tilliard* & fils, libraires, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre Sarraſin; à Londres, chez MM. *Benjamin White* & fils, *Payne*, libraires; à Vienne, chez *Rodolphe Græffer*, *Attaria*, frères, libraires; à Berlin, chez *M. J. Bernoulli*, aſtronome du roi de Pruſſe, membre de l'académie des ſciences; à Amſterdam, chez *P. Vandamme*, libraire; à Rome, chez MM. *Bouchard* & *Gravier*, libraires; à Milan & à Turin, chez MM. *Moïſe-Benjamin Foa*, & les frères *Reycends*, libraires; à Pétersbourg, chez *Roſpini frères*, libraires.

N. B. *Il faudra avoir attention d'écrire bien liſiblement ſon nom & ſon adreſſe.*

Nos 1, 15, 16, M. ROUSSEL.
2, 3, 4, 17, M. GRUNWALD.
5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, M. WILLEMET.
7, M. HUZARD.

Fautes à corriger dans le cahier de janvier 1787.

Page 120, ligne 12, M. *Court de Gibelin*, liſez *Court de Gebelin*.
Page 136, ligne 7, avoir, *liſez* avoit.
Page 144, ligne 3, a joint, *liſez* y a joint.
Page 153, ligne 8, ſe, *liſez* le.
Page 159, ligne 2, M. *Rouſſel* en donne, *liſez* M. *Rouſſel* en a donné.
Page 191, ligne 30, 1, *liſez* 3.
Ibid. ligne 34; Képonſe, *liſez* Réponſe.

Cahier du mois de février.

Page 306, ligne 11, ventricules extérieurs, *liſez* ventricules antérieurs.

© BIUM

TABLE.

Observations faites dans le département des hôpitaux civils, année 1787, n° 3. *Topographie de la ville & des hôpitaux de Joigny.* Première partie. *Topographie de la ville de Joigny.* Par feu M. Bourdois de la Mothe, *méd.* Page 385
Deuxième partie. *Topographie des hôpitaux & prisons de Joigny.* Par M. Bertho, *méd.* 399
Réflexions, 407
Observations diverses sur les maladies nerveuses. Première observation, &c. &c. 415
Réponse au mémoire à consulter, fait par M. Desgranges, *chirurg. sur une vérole qui a résisté à plusieurs traitemens anti-vénériens, &c.* Par M. De Laudun, fils, *méd.* 435
Observat. sur les bons effets des pilules d'extrait de ciguë, &c. Par M. Buissonat, *méd.* 449
Observation sur l'opération de l'anévrisme de l'artère poplitée, &c. Par M. Everard Home, *chir.* 453
Observat. sur une plaie d'arme à feu à la poitrine. Par M. Poincelet; *chir.* 447
Mémoire sur la cure d'une hernie dans le scrotum, avec gangrène. Par M. Hermans, *chir.* 483
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de janvier, 1787, 488
Observat. météorologiques faites à Montmorenci, 494
Observations météorologiques faites à Lille, 497
Maladies qui ont régné à Lille, 498

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Médecine, 499
Physiologie, 527
Matière médicale, 528
Chimie, 531
Histoire naturelle, 532
Botanique, 540
Economie, 553

© BIUM

Hiſtoire littéraire, 555
Séance publique de l'école royale vétérinaire, . 556
Aſſemblée publique de l'Académie des ſciences d'Orléans, 558
Prix de la Société littéraire de Grenoble. 564
Prix propoſés par l'académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles, 565
Prix propoſés par l'académie impériale des ſciences de Pétersbourg, 569
Proſpectus, 570.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de mars 1787. A Paris, ce 24 février 1787.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.